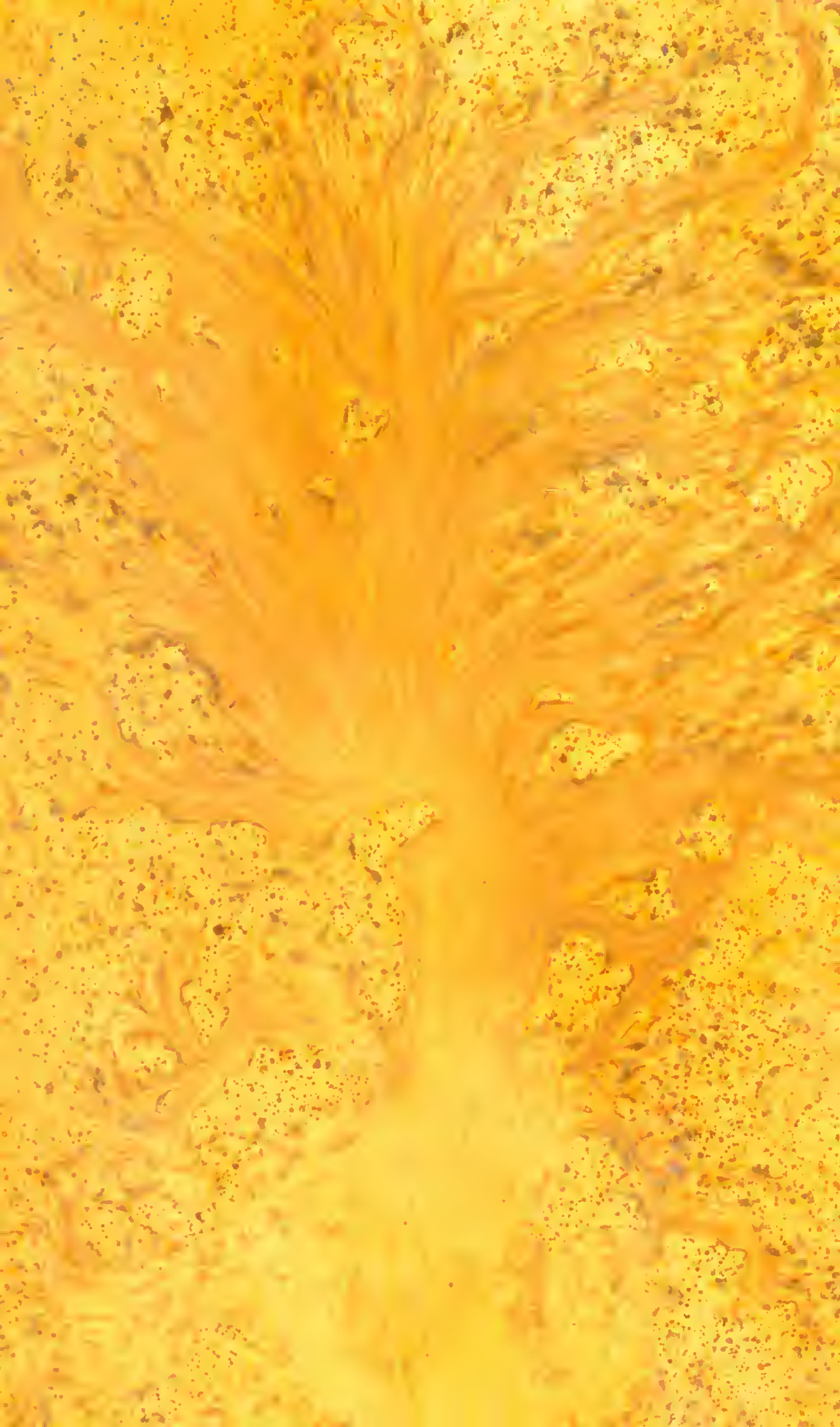
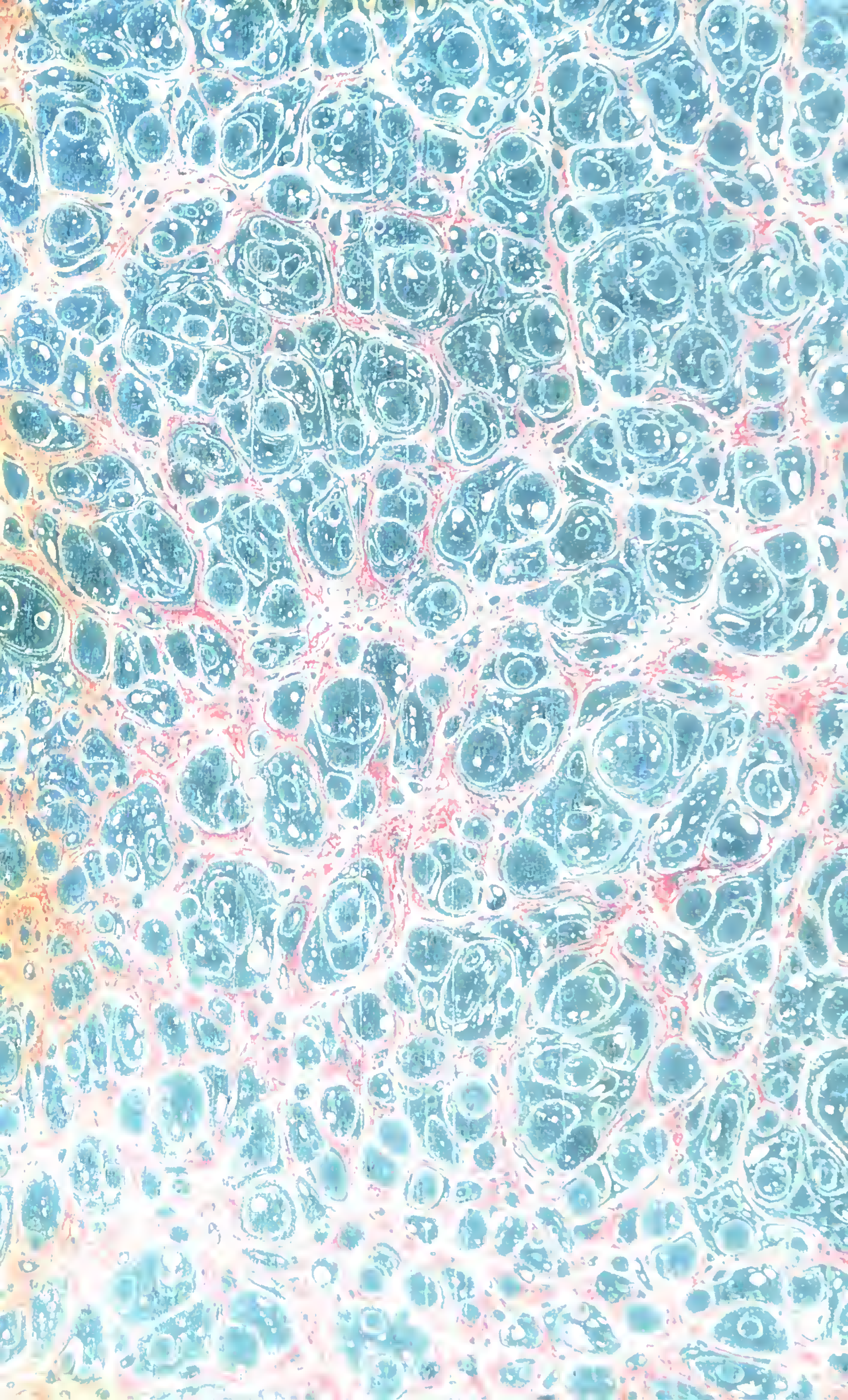
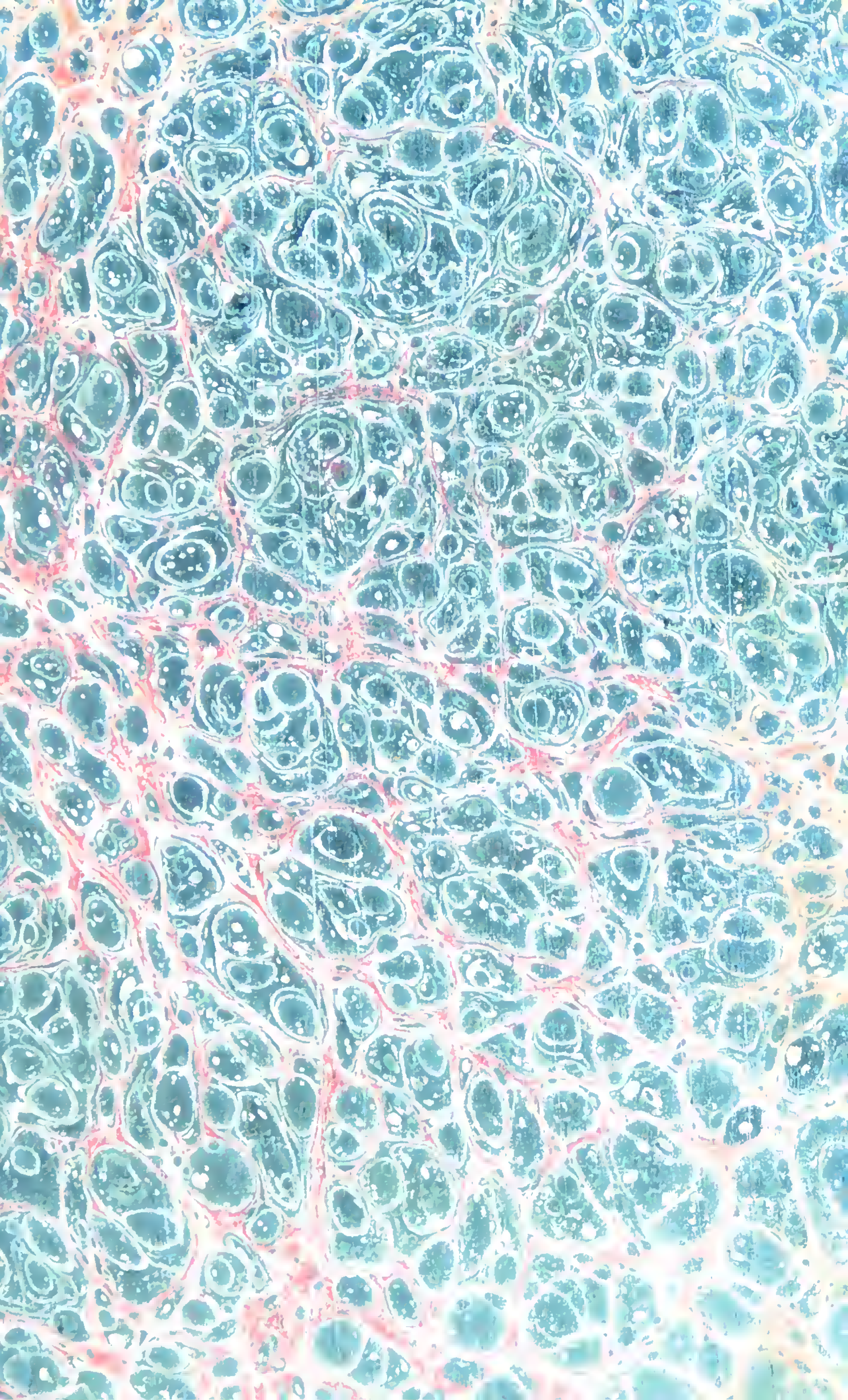






14858/B M VII Bow

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b2203996x_0001

ÉLÉMENS
DE
L'ART VÉTÉRINAIRE.

ÉLÉMENS
DE
L'ART VÉTÉRINAIRE.

MATIÈRE MÉDICALE
RAISONNÉE,

OU

PRÉCIS DES MÉDICAMENS
CONSIDÉRÉS DANS LEURS EFFETS;

A l'usage des Élèves des Écoles Impériales Vétérinaires; avec les Formules médicinales et officinales des mêmes Écoles.

PAR C. BOURGELAT.

Quatrième Édition, augmentée et publiée avec des notes, par J. B. HUZARD, *vétérinaire, membre de l'Institut national de France, etc.*

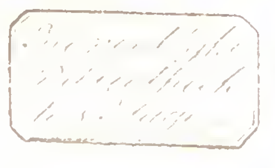
TOME I.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE et dans la LIBRAIRIE de Madame HUZARD, rue de l'Éperon, n°. 11.

AN XIII. — 1805.







Medicinæ leges Naturæ legibus debent esse consentaneæ: felix et indicatio cui adjutrix natura succurit, irrita vero quæ repugnante naturâ tentatur. Fernel. Præfat. lib. 1. Therapeut.

Les lois de la Médecine doivent se concilier avec celles de la Nature, et le traitement est heureux lorsqu'elle le seconde, comme l'issue en est malheureuse quand il est contraire à ce qu'elle demande.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

L'OUVRAGE dont je publie aujourd'hui la quatrième édition françoise fut imprimé pour la première fois à Lyon, chez *Jean-Marie Bruyset*, en 1765, in-octavo, de 552 pages de différens alphabets et de différens chiffres (1). Il y avoit alors peu de temps que l'École vétérinaire de Lyon étoit formée (2). C'étoit le premier ouvrage élémentaire que *Bourgelat* publioit, et il n'avoit pu lui donner encore tout le complément dont il étoit susceptible.

Il parut néanmoins assez important aux étrangers, et il fut traduit en allemand dès l'année suivante, sous ce titre : *Hernn Bourgelat Lehrbegrif der medicinischen materie, oder beschreibung der einfachen arzneyen nach ihren würkungen; nebst den medicinischen formeln. Zum gebrauche der lehrlinge in*

(1) Il a été tiré quelques exemplaires de cette édition sur papier de Hollande, de format in-quarto.

(2) On trouvera l'histoire des Écoles vétérinaires de France, en tête de la première partie des volumes de l'ouvrage intitulé : *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, etc., par les CC. *Chabert*, *Flandrin* et *Huzard*, 1782-1790 et années suivantes; dans la Librairie de Madame *Huzard*.

der kœnigl. Vieharzneyschule zu Lyon. Aus dem franzœsischen übersezt. Leipzig, bey M. G. Weidmanns erben, und Reich. 1766. in-octavo, de 526 pages. J'ignore le nom du traducteur.

En 1771, M. *Bruyset* le fit réimprimer sans d'autre changement que la date, et sans annoncer cette réimpression, qui est absolument conforme à la première ; cette mesure étoit jadis quelquefois nécessaire pour éviter les démarches et les dépenses d'un nouveau privilége ; mais il auroit été d'autant plus inutile d'annoncer cette nouvelle édition que *Bourgelat*, occupé alors des détails immenses qu'entraînoit l'administration des deux Écoles vétérinaires de Paris et de Lyon, n'avoit pu encore se livrer à toutes les expériences et recueillir toutes les observations qui étoient nécessaires pour assurer, d'une manière positive, la vertu des médicamens dans les différentes espèces d'animaux domestiques (1).

M. *Jacques Odoardi*, secrétaire de la Société d'agriculture des Anistamici de Belluno, dans l'État de Venise, publia en 1776-1779

(1) On peut voir le plan qu'il en a tracé dans les *Réglemens pour les Écoles vétérinaires de France*, seconde partie, titres VII, VIII et IX, dont il s'occupoit alors, et qui ont été imprimés quelques années après (1777).

une traduction italienne des ouvrages vétérinaires de *Bourgelat*, dont la *Matière médicale* forme les deux premiers volumes (1). Cette traduction est très-bien faite ; M. *Odoardi* l'a enrichie d'une épître dédicatoire aux magistrats de Belluno, d'une préface, et de quelques notes dont j'aurai occasion de faire usage.

Don Sigismund Malatz, élève de l'École d'Alfort, aujourd'hui directeur de l'École royale vétérinaire de' Madrid, a aussi donné une version espagnole de la *Matière médicale*. Elle forme les tomes VII et VIII des élémens de vétérinaire qu'il a publiés pour l'usage des élèves Espagnols (2).

L'histoire, comme les vertus et les doses des substances médicinales, ainsi que les formules dans lesquelles elles entrent, étoient, en grande partie, prises dans les matières médicales à l'usage de l'homme. *Bourgelat* n'a-

---

(1) *Opere veterinarie del Sig.* BOURGELAT. *In Belluno, per Simone Tessi.* 8 volumes in-octavo ; le premier de XXIV pages et 236 ; le second de 2 feuillets et 368 pages.

(2) *Elementos de veterinaria que se han de ensenar a los alumnos de la real escuela de veterinaria de Madrid. De orden superior. En Madrid, en la Imprenta de D. Benito Cano. Ano de* 1795—1796. Petit in-quarto ; le premier volume de 2 feuillets et 391 pages ; le deuxième de 4 feuillets et 448 pages.

voit pas tardé à s'appercevoir, dans la pratique de la médecine vétérinaire, combien une pareille analogie pouvoit être fautive, puisque telle substance qui purge l'homme, à la dose de cinq à six décigrammes (dix ou douze grains), purge à peine ou ne purge point le cheval ou le bœuf, à la dose de six décagrammes (deux onces), et il s'attacha constamment à porter la réforme et le flambeau de l'observation dans cette partie importante.

Une suite nombreuse d'expériences commencées en 1772, continuées les années suivantes dans les hôpitaux de l'École vétérinaire d'Alfort, par moi ; répétées, pour la plupart, dans celle de Lyon, par *Flandrin*, sous la direction de M. *Chabert*, et d'après les instructions de *Bourgelat*, donnèrent lieu, peu-à-peu, à une refonte totale de cette partie de la *Matière médicale* (1) ; il en est résulté deux ouvrages, pour ainsi dire absolument neufs; l'un, connu dans les Écoles vétérinaires sous le nom de *Droguier*, contient l'histoire, beaucoup plus étendue, des plantes ou des drogues

(1) Ces expériences, dont quelques-unes ont déjà été publiées dans le *Journal de médecine*, seront imprimées successivement dans l'ouvrage intitulé : *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, *etc.*, que j'ai déjà eu occasion de citer.

simples les plus usitées dans la pratique de la médecine des animaux ; et l'autre, connu sous le nom de *Vocabulaire*, servant d'introduction à la connoissance, à l'administration, et à la préparation des médicamens, contient, 1°. l'explication raisonnée des différens modes d'administrer les médicamens aux animaux, et des termes sous lesquels ces différens modes sont exprimés, comme *billots*, *breuvages*, *cataplasmes*, *charges*, *ciroënes*, *frictions*, *fumigations*, *infusions*, *lavemens*, *pillules*, etc., d'une manière beaucoup plus générale que dans l'introduction placée en tête des formules dans les premières éditions de la *Matière médicale*. Ces deux morceaux sont plus particulièrement le fruit du travail de *M. Chabert*. 2°. Le choix ou l'élection des médicamens ; 3°. l'art de formuler ou de prescrire ces mêmes médicamens ; deux objets que *Bourgelat* avoit entièrement omis ; 4°. enfin, un vocabulaire pharmaceutique, chimique, et de matière médicale, plus étendu que l'ancien, et au moyen duquel les élèves trouveront, sans avoir recours à d'autres livres, l'explication des termes contenus dans l'ouvrage.

En reportant, dans la troisième édition, ces différens morceaux à la place qui leur est propre, et que *Bourgelat* leur avoit lui-même

assignée, j'ai cru rendre un vrai service au public, et aux élèves en particulier, qui perdoient à les copier un temps qu'ils pourront employer bien plus utilement à les étudier.

L'économie et l'expérience ont aussi suscité une réforme dans les formules médicinales et officinales ; elles ont été successivement simplifiées, réduites, et variées pour les différens animaux domestiques. Mais ce travail, dû en grande partie à *Flandrin*, est devenu beaucoup plus considérable qu'on ne l'avoit présumé d'abord ; il a nécessité la répétition de plusieurs expériences dont les résultats avoient paru douteux ou équivoques ; et le grand nombre de substances dont *Bourgelat* s'est occupé, sur-tout dans le règne végétal et parmi les plantes indigènes, a forcé de suivre la marche du traducteur Italien, c'est-à-dire, de diviser cette édition en deux volumes, tant pour la rendre plus portative, que pour la facilité des études qui, de cette manière, se trouvent naturellement divisées en théoriques et en pratiques ; le premier volume contenant les préceptes, et le second en indiquant l'application.

Cette troisième édition a paru à Paris, en 1793 ; le premier volume de 420 pages, le

second de 424 ; les changemens que la révolution a amenés dans la chronologie, firent réimprimer des titres en l'an IV, avec cette date; mais les exemplaires qui portent les uns et les autres sont de la même édition.

On ne trouve dans les premières éditions que l'histoire d'environ cent substances ; plusieurs sont cheres et ne s'emploient que rarement, ou ne s'emploient point dans la médecine vétérinaire. On en trouvera dans cette nouvelle édition environ trois cent, et il n'en est pas une dont les vertus et les effets n'aient été constatés plusieurs fois dans les divers animaux domestiques. On a eu l'attention de ne faire entrer dans les formules médicinales que celles dont on a donné l'histoire et reconnu l'efficacité ; et on a eu également aussi le soin de ne point indiquer des remèdes très-coûteux, ou dont les préparations seroient trop difficiles. Il y a tout lieu d'espérer que ces changemens additionnels, dont l'auteur connoissoit toute la nécessité, feront disparoître les reproches qu'on a fait aux premières éditions de cet ouvrage.

Les principales augmentations que j'ai cru devoir ajouter à cette quatrième édition, sont : 1°. l'addition de quelques nouvelles substances médicinales dans le droguier; 2°. les noms

latins des plantes, d'après *Linné*, afin de rendre la lecture de cet ouvrage d'un usage plus universel; 3°. la nomenclature de la chimie moderne, la seule qui soit en usage aujourd'hui; elle a l'avantage de présenter aux élèves des idées simples sur la composition des corps, en même temps qu'elle réduit à une dénomination uniforme, une foule de noms plus ou moins bizarres sous lesquels la même substance étoit connue et multipliée dans les livres et dans les officines; 4°. la suppression des caractères médicinaux qu'on a généralement abandonnés et leur remplacement en toutes lettres; 5°. enfin, l'indication des nouveaux poids et mesures en comparaison avec les anciens dont ils se trouveront, ainsi à très-peu de différence près, être la traduction littérale.

Paris, le 1er. Nivose, An XI.

HUZARD.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE
DE L'AUTEUR.

L'OBLIGATION dans laquelle se trouvoient les élèves des Écoles vétérinaires d'employer un temps extrêmement précieux à écrire des volumes considérables sur les différentes parties de l'art, l'infidélité de quelques-uns d'entr'eux qui, ne connoissant pas le prix des momens qu'ils doivent consacrer entièrement à leur instruction, ont osé multiplier les copies des formules médicinales pour les vendre tronquées dans les titres, dans la dénomination des mixtes assignés, et dans la fixation des doses prescrites : tels sont les motifs qui nous ont déterminé à publier, plutôt que nous ne nous l'étions proposé, cette foible et légère portion de notre travail.

Nous attendions d'une plus longue expérience la confirmation des effets des médicamens dont nous n'avons néanmoins fait choix que d'après des succès répétés; nous la désirions sur-tout eu égard à ceux que nous n'avons pas été à portée d'éprouver assez souvent; nous redoutions le danger de confier à la multitude, déjà trop avide de recettes informes qu'elle s'empresse de recueillir et

d'entasser, des moyens aussi nuisibles et aussi destructifs dans ses mains que salutaires dans celles du petit nombre de personnes qui en étudient attentivement la valeur et l'application ; enfin dans l'instant où nous nous efforçons d'asservir la médecine des animaux aux principes solides et lumineux sur lesquels on a jeté les fondemens de la médecine humaine, il nous paroissoit peu convenable d'ouvrir un nouveau champ, et de fournir de nouveaux matériaux à l'empirisme.

Contraints par les circonstances à passer sur toutes ces différentes considérations et réduits à l'impossibilité de remplir nos premières vues, nous nous sommes livrés à l'exécution d'un plan qui, du moins, obviera peut-être à nos craintes.

Un ensemble de préparations pharmaceutiques, quelque bien combinées, quelque réfléchies qu'elles puissent être quant à la matière et quant à la forme, n'offre, pour ainsi dire, qu'une nomenclature vaine et insidieuse, si l'on n'est instruit des suites nécessaires de leur administration, ainsi que de l'ordre et des cas dans lesquels elles doivent être employées ; nous avons donc cru ne pouvoir nous dispenser de faire une ana-

lyse courte et raisonnée des leçons données sur les médicamens à ceux des élèves que nous avons pu mettre en état de les comprendre, et cette analyse précède ici nos formules. Les ignorans, en la lisant, apprendront vraisemblablement à douter; ceux qui cherchent la lumière, y trouveront le jour qui doit leur luire, et nous osons espérer que les savans dont les travaux et les soins s'arrêtent principalement à la conservation des hommes, ne dédaigneront pas absolument un ouvrage qui, malgré son peu d'étendue, renferme une foule de vérités que nous tenons d'eux-mêmes, et qui toutes conduisent sûrement au grand art de guérir (1). *L'unique mérite que nous ayons est de nous en être pénétrés, et de les avoir appliqués heureusement aussi-tôt que nous avons connu l'intimité des rapports qui existent entre la machine humaine et la machine animale, rapports qui sont tels que l'une et l'autre médecine s'éclaireront et se perfectionneront mutuellement, lorsque, renonçant à un ridicule et funeste préjugé, on cessera*

(1) C'est principalement dans l'*Introduction à la Matière médicale en forme de thérapeutique*, par *Dienert*, que *Bourgelat* a puisé pour la rédaction de cette partie de son ouvrage. (*Note de l'éditeur.*)

d'appréhender de se dégrader et de s'avilir en considérant la nature dans les animaux, comme si cette même nature et le vrai n'étoient pas toujours et par-tout dignes des recherches de quiconque sait observer et penser.

Au précis des médicamens dont nous avons sagement tenté de n'apprécier que les effets relativement aux loix des mouvemens qui ont lieu dans les corps que nous envisageons, succède une histoire ou une connoissance abrégée des drogues qui font partie des substances indiquées aux éléves. C'est une erreur de plus à bannir, que celle d'imaginer et de croire que les maladies de l'animal céderont à des mixtes, ou souillés d'impuretés, ou sophistiqués, ou artificiels, ou foibles par eux-mêmes, ou corrompus, ou privés de leurs vertus et de leur force; ils sout, et ils ne peuvent être généralement alors qu'impuissans et infidèles, et d'ailleurs l'augmentation nécessaire des doses en pareille circonstance, dans le chimérique espoir de suppléer à l'efficacité qui leur manque, en porte et fait monter souvent le prix au-delà de celui auquel on pourroit se pourvoir de médicamens dont l'action seroit sûre. Pour prémunir les élèves contre la surprise et la fraude, qui ne sont que trop ordinaires au marchand, nous avons

eu la précaution d'établir, dans les pharmacies des Écoles, un droguier composé des différentes substances dont ils auront besoin dans le cours de leur pratique, les unes d'une qualité supérieure, les autres d'une qualité moindre, et les dernières si défectueuses qu'elles doivent être absolument rejetées. Au moyen de cette comparaison, ainsi que des observations qu'on y ajoute, et dont la connoissance ou l'histoire abrégée dont il s'agit n'est que l'extrait, ils pourront juger d'autant plus sainement du mérite des drogues à mettre en usage que tous les documens qu'ils reçoivent à ce sujet sont puisés dans les auteurs les plus accrédités, et spécialement dans l'inestimable traduction de la Pharmacopée de Londres, *et dans les* Élemens de Pharmacie de M. Baumé. *Quant aux détails qu'entraîneroit l'examen des plantes usuelles et auxquelles on s'abandonne en leur faisant des démonstrations dans les jardins des Écoles, nous ne nous en sommes point occupés* (1). *Ils sont l'objet de soins que suggère*

(1) Ce sont les *Démonstrations élémentaires de Botanique, à l'usage de l'École royale vétérinaire*, rédigées par *de la Tourette* et *l'abbé Rozier*. La première édition, en 2 volumes in-octavo, a paru à Lyon en 1766; la

un zèle patriotique qui a bien voulu seconder le nôtre, et le sujet d'un ouvrage dans lequel on trouve des descriptions rédigées de manière à compléter, avec celui-ci, la Matière médicale *vétérinaire.*

L'introduction et le vocabulaire pharmaceutique que nous avons placé à la tête des formules, nous ont paru d'une importance extrême. La connoissance des mixtes médicinaux n'est pas en effet pour les élèves la seule à acquérir; il ne leur est pas permis d'ignorer la forme sous laquelle il convient de les administrer, et ils doivent au moins avoir une idée de la signification des termes les plus familiers aux pharmacopoles, puisqu'ils le seront un jour eux-mêmes dans l'exercice d'un art qui, selon les apparences, leur demeurera tout entier, et ne souffrira point de partage. Que ne nous est-il possible de leur donner aussi aisément l'intelligence de ceux

---

seconde, aussi en 2 volumes in-octavo, avec des augmentations, en 1773; la troisième, en 1787, revue et considérablement augmentée par M. *Gilibert*, aussi à Lyon, en 3 volumes in-octavo; enfin, la quatrième, en 4 volumes in-octavo et 2 volumes in-quarto de planches, par le même M. *Gilibert*, a paru également à Lyon, en 1796. L'une ou l'autre des deux premières éditions suffisent aux élèves des Écoles vétérinaires. (*Note de l'éditeur.*)

par lesquels on désigne les maladies ! Mais telle est la barbarie dans laquelle nous sommes plongés, qu'il n'en est aucune de celles qui attaquent, tant les bêtes à cornes que les bêtes à laine, qui ne soit connue dans chaque pays, et même dans chaque partie divisée d'une même province, par des dénominations bizarres et différentes. Nous voulions démêler cet énorme cahos, où les noms sont confondus et les causes et les effets également ensevelis ; nous nous proposions de débrouiller cette matière en quelque sorte inextricable, pour la présenter ensuite d'une manière claire et dans une langue qui auroit été commune et, pour ainsi dire, universelle ; nous avions demandé dans toutes les généralités des instructions sur les maladies contagieuses et épizootiques des bestiaux, et sur celles qui affectent chaque individu séparément et en particulier ; nous désirions qu'on se bornât simplement à nous faire part des symptômes tirés des changemens que l'œil apperçoit dans l'animal vivant et malade et dans l'animal mort, et qu'on joignît à ce récit succinct les noms assignés à ces mêmes maladies, parce que notre projet étoit, en les décrivant et en leur donnant celui qui leur auroit été le plus propre, de rap-

peler tous ceux qui, dans les divers endroits du royaume, leur avoient été déférés jusques à ce jour ; nous le dirons avec douleur, nos espérances ont été trompées ; nous n'avons pu obtenir des renseignemens que de quelques provinces, encore la plupart ont-ils été très-foibles et très-peu satisfaisans, en sorte que notre attente a été absolument en pure perte d'un temps non moins digne des regrets des élèves que des nôtres (1).

Nous avons divisées les formules en magistrales et en officinales. Les magistrales forment deux parties. La première comprend les médicamens internes ; la seconde, les médicamens topiques ou locaux.

En ce qui concerne les remèdes à administrer intérieurement, nous nous sommes écartés de l'ordre que nous avons suivi d'après le célèbre Hoffmann*, dans la considération de leurs effets, pour nous rapprocher de la division ordinaire qu'on en fait, en substances évacuantes et en substances altérantes. Les*

---

(1) M. *Odoardi* observe que cette bizarrerie et cette différence du nom d'une même maladie d'un village et d'un territoire à l'autre, se rencontrent aussi en Italie. J'ai eu occasion de l'observer également en Allemagne, et il en est vraisemblablement de même par-tout. (*Note de l'éditeur.*)

évacuantes précèdent celles-ci ; chaque classe est renfermée dans un chapitre particulier, qui contient toutes les formes sous lesquelles les remèdes qu'elle embrasse peuvent être préparés et donnés ; et pour engager les élèves et les lecteurs à se souvenir qu'il faut toujours réfléchir avant d'ordonner, nous avons eu la précaution de renvoyer de chaque chapitre à celui des paragraphes ou des articles de notre Matière médicale *raisonnée qui s'y rapporte, et qui en est en quelque façon le commentaire.*

Les doses que nous avons fixées nous ont été suggérées par l'expérience qui nous a appris, en général, que les médicamens sur lesquels il faut être sur-tout très-réservé sont les purgatifs âcres et les narcotiques. Celles qui conviennent au cheval, aux mulets, aux ânes, conviennent également aux bœufs, et doivent être diminuées des trois quarts quand les remèdes sont à donner aux moutons. On ne peut néanmoins rien statuer d'exactement certain à ce sujet. C'est au praticien à faire attention au siége, à l'état, à la violence, à la gravité des causes et des symptômes de la maladie, aux forces vitales du malade, à son tempérament, à la masse, au volume de son corps, à une disposition particulière qui souvent dépend de la conformation de la

machine, des maux qui ont précédé, et qui peut être aussi telle dans un individu qu'elle répugneroit à certaines classes de médicamens, et même à telle substance particulière. Il faut encore qu'il considère avec soin l'habitude et la familiarité de l'animal avec tel remède, le régime auquel il a été tenu, le travail qu'il a fait, le pays où il est né et qu'il habite, l'intégrité de ses parties, car il y a une assez grande différence entre l'animal entier et l'animal hongre, son âge, la saison, etc. En ce qui concerne le sexe, les dissemblances ne sont point aussi sensibles que dans l'espèce humaine et ne nous intéressent point autant. La constitution de la jument ne paroît pas essentiellement plus débile que celle du cheval hongre, celle de la vache que celle du bœuf, celle du mouton que celle de la brebis, et peut-être que la délicatesse des femmes tient très-peu à la nature de leur être et beaucoup à l'éducation qu'elles reçoivent et au genre de vie qu'elles mènent. Une comparaison de celles qui habitent les campagnes et qui se livrent aux travaux des champs avec celles de nos villes, et même une comparaison des femmes du peuple de ces même villes avec les femmes d'un rang élevé, pourroient très-

bien étayer et autoriser cette conjecture. Quoi qu'il en soit, dans les circonstances de maux violens et enracinés, les doses doivent être, en général, incontestablement plutôt hautes que foibles. On ne sauroit trop aussi les proportionner à l'état du malade, et distinguer en lui l'abattement de l'épuisement des forces. Son volume et son poids ne sont pas une preuve constante de celles dont il est doué, mais communément ils les supposent. S'il est habitué à tel mixte, la dose la plus considérable de cette substance ne produira jamais sur lui le même effet que la plus modique sur celui qui n'y aura pas été accoutumé. Les alimens dont il se nourrit ordinairement peuvent intérieurement le disposer de façon à contribuer à l'augmentation ou à la diminution de l'action des remèdes; c'est ainsi, par exemple, que les purgatifs nous montrent beaucoup plus d'efficacité dans l'animal entretenu au vert, que dans l'animal auquel on ne donne que du fourrage sec. Les variations qu'on observe par rapport aux peuples et même aux individus dont les uns sont plus difficiles à émouvoir que les autres, se rencontrent dans les animaux. Les chevaux des pays chauds et du nord supportent moins aisément les médica-

mens actifs que les chevaux des pays tempérés, et de deux chevaux nés dans la même province, auxquels le même médicament est administré à dose égale, dans la même circonstance et avec les mêmes précautions, souvent l'un est accablé par l'effort de la substance qu'il a prise, tandis qu'à peine entrevoit-on dans l'autre le moindre changement, ou tandis que l'effet en est heureux et frappant. Les grandes chaleurs, les froids violens exigent de la circonspection; les doses doivent être alors mitigées, selon néanmoins les remèdes qu'on est obligé d'employer; enfin, relativement à l'âge, il n'est pas douteux que le poulain, le muleton, l'ânon, le veau, l'agneau ne peuvent être traités comme les pères et les mères, si ce n'est en raison de la foiblesse des premiers comparée à la force des seconds; et dès-lors, en supposant que la dose soit d'une once (trois décagrammes) pour le cheval, elle pourra être arbitrée pour le poulain d'un an à environ trois dragmes (un décagramme), pour le poulain de deux ans à demi-once (quinze grammes), pour celui de trois ans à six dragmes (deux décagrammes), et ainsi de même et en pareille proportion eu égard aux autres animaux, sauf cependant les

réflexions que méritent toutes les vérités dont nous venons de faire mention, et la liberté que les élèves auront d'éprouver par eux-mêmes ce qui résulteroit d'une plus grande modicité dans les poids et dans les mesures.

Les médicamens locaux sont divisés aussi par leurs effets, et en autant de chapitres qui répondent encore à la Matière médicale. *Nous les avons rangés selon l'usage le plus commun et le plus conforme à la saine méthode qui doit être observée dans le traitement des maladies externes; et quoique la plupart des ingrédiens qui entrent dans ces compositions pourroient se rapporter aux doses que l'on prescriroit dans des formules chirurgicales humaines, elles n'en auront pas moins d'énergie quand elles seront appliquées sur le corps des animaux, pourvu que la quantité de la totalité de la matière préparée et applicable soit augmentée au besoin.*

Qu'on ne nous fasse point, au surplus, un crime de la multiplicité des recettes raisonnées que nous avons rassemblées, et des substances dont nous avons quelquefois fait choix. Personne n'est plus intimement convaincu que nous qu'un très-petit nombre de remèdes, connus par des expériences répétées, et maniés habilement, est préférable à cette foule d'a-

gens meurtriers que renferment des arsenaux pharmaceutiques, plus redoutables et plus funestes au genre humain que ceux qui sont le dépôt des instrumens de la folie et de la fureur des hommes. Nous n'ignorons point encore que les mixtes les plus communs et les plus méprisables, en apparence, sont infiniment supérieurs aux mixtes les plus rares et les plus précieux, et les médicamens les plus simples aux médicamens les plus composés; le tout est de savoir envisager la nature, et s'assurer de l'ordre et de la conduite qu'elle tient. Ex terræ nascentibus nata est medicina, *disoit avec raison* Pline *le naturaliste*, postea fraudes hominum et ingeniorum capturæ officinas invenere istas, in quibus sua cuique venalis promittitur vita : statim compositiones et mixturæ inexplicabiles decantantur (1). *Si donc nous n'avons pas craint d'offrir aux élèves une grande quantité de formules, c'est parce que nous avons cru devoir, dans des Écoles peuplées de sujets de presque toutes les provinces du royaume et de toutes les nations de l'Europe, leur faciliter, en leur indiquant une infinité de substances, les moyens de choisir celles qui, dans les contrées*

(1) Lib. XXIV, Cap. 1.

qu'ils habiteront, pourroient avoir plus de vertus que les autres, et que, d'ailleurs, nous ne pouvions nous dispenser d'observer dans un semblable recueil, des gradations et des nuances, c'est-à-dire, d'y insérer d'une part des médicamens très-puissans, et de l'autre des médicamens qui, par leurs qualités, leur association et les doses, peuvent différer de force et d'activité. Après ce développement de l'intention que nous avons eue, on ne pensera vraisemblablement pas que nous ayons voulu nous glorifier de cette abondance en nombrant nos formules. Notre but a été de nous ménager l'aisance et le pouvoir de renvoyer, de la description que nous ferons des maladies, à ces mêmes remèdes, et de désigner seulement, par les chiffres qui les distinguent, ceux que nous prescrirons, à l'exemple du très-illustre M. le baron de Swieten, *dans son* Abrégé des maladies qui règnent le plus communément dans les armées, *et à l'imitation du célèbre* M. Tissot, *dans son* Avis au peuple sur sa santé, *ouvrage aussi utile à la conservation des habitans des campagnes, que nous voudrions l'être à celle de leurs richesses et de leurs biens. Eu égard enfin aux mixtes, peut-être trop coûteux, qui font partie de*

quelques-unes de ces mêmes recettes et de certaines compositions, la liberté que l'on a de ne pas en faire usage, le peu que nous en avons assigné, et notre attention à y suppléer par l'ensemble de mixtes plus simples, que les élèves trouveront sur leurs pas et qu'ils cueilleront eux-mêmes, nous tiendront lieu d'excuse : nous avons déjà eu la satisfaction de voir plusieurs de ceux que nous avons envoyés dans différentes provinces, au secours des bestiaux du cultivateur désolé, n'employer avec le plus grand succès que les plantes que leur offroient des terres sur le point d'être incultes et abandonnées, vu la mortalité et la perte des animaux qui les rendent fertiles, et que la misère la plus affreuse et l'indigence la plus réelle n'auroient jamais permis de remplacer.

Il nous reste à dire un mot des préparations officinales ou de celles qu'on doit toujours tenir prêtes et composées dans les boutiques. Nous en avons formé la troisième partie de nos formules. On les y trouvera décrites, non selon les effets et les vertus des substances, mais par ordre alphabétique. Nous n'avons pas, d'ailleurs, prétendu donner une pharmacopée complette ; nous nous sommes bornés aux compositions rappelées

dans les formules magistrales, les élèves pouvant trouver ce qui leur manqueroit ici dans les différens ouvrages où la médecine humaine a consigné et rassemblé les médicamens qui lui offrent les plus grandes ressources dans le traitement des maladies du corps humain.

Voilà le compte dont nous nous sommes crus redevables, du moins en ce qui concerne cet ouvrage, qui n'est pas la dixième partie des travaux qu'exige l'entreprise énorme à laquelle nous nous sommes livrés. Seroit-ce le désir de jouir? Seroit-ce la folle et injuste abjection de notre art, qui empêchent assez généralement de sentir les efforts inouis auxquels nous excitons les élèves, et qui persuadent communément qu'il n'est besoin que d'un léger espace de temps pour les former? Il n'est pas étonnant que nuls ne puissent se faire une juste idée de nos Écoles, si ce n'est ceux qui ont été témoins de leurs progrès, et qui les ont suivis dans les concours divers dont le public a été témoin. A peine avions-nous entrevu nous-mêmes, en débutant, l'étendue des devoirs et les veilles que nous nous préparions. A mesure que nous avons pénétré dans la carrière que nous avons à fournir, les difficultés se sont montrées à nous en foule : d'une part,

des contradictions à essuyer, des constructions à faire, des règlemens à méditer, une discipline à établir; de l'autre, une affluence énorme de sujets à contenir et à éclairer, la plupart bornés au patois de leurs provinces, presqu'aussi éloignés de comprendre notre langue que de se familiariser avec celle de l'art, si peu habitués à tenir la plume que le soin et l'obligation indispensable de copier des cahiers d'instructions leur étoient infiniment à charge; en un mot, dont l'esprit totalement inculte exigeoit du nôtre une infinité de détours pour descendre jusques à eux, et pour les rapprocher insensiblement de nous. Malgré l'attention continuelle que nous avons eue de parler à leurs yeux, nous nous sommes vus forcés vingt fois à élever, à démolir, à réédifier, à abattre de nouveau; la zootomie ou l'anatomie comparée, par exemple, n'a pu être mise à leur portée que lorsqu'après l'avoir envisagée sous une multitude de faces, nous avons eu le bonheur de parvenir à la leur présenter d'une manière si intelligible et si claire, que nos seules descriptions guident leur scapel, et qu'entraînés par l'appas de la facilité qu'ils ont de découvrir et de reconnoître eux-mêmes les parties, plusieurs d'entr'eux s'adonnent avec une sorte de fureur

à une étude qui est pour nous le fondement et la base de tout (1). *Cependant, il faut l'avouer, nous avons été, d'un autre côté, soutenus dans nos peines contre toute espèce de dégoût, par ceux des autres élèves en qui nous avons rencontré d'heureuses dispositions; mais quelques faveurs qu'ait pu leur faire la nature, il faut toujours du temps pour en mettre à profit les dons. On acquiert plus ou moins aisément des lumières; la plus grande aisance ne dispense pas néanmoins du travail, et ce travail emporte constamment des années entières, sur-tout quand il s'agit d'objets compliqués, différens, dont on doit apprécier et combiner les rapports, et qu'on aspire véritablement à s'élever au-dessus de la médiocrité. Ce n'est pas que nous pensions que tous les élèves puissent être un jour de la même force; il en est des alimens de l'esprit comme des alimens corporels; la digestion qui se fait des premiers dans le cerveau peut être comparée à la digestion des seconds*

---

(1) L'ouvrage dont parle ici *Bourgelat*, est le *Précis anatomique du corps du Cheval, à l'usage des élèves des Écoles vétérinaires*, dont nous avons publié aussi une nouvelle édition, considérablement augmentée des notes manuscrites de l'auteur, en 2 volumes in-octavo. Il se trouve dans la même librairie. (*Note de l'éditeur.*)

dans le ventricule ; ils n'engraissent pas et ne fortifient pas également et indifféremment tous les corps ; mais nous devons à tous les sujets qui nous sont confiés, une même nourriture, quoique nous n'en attendions pas la même assimilation. Cette nourriture est ample, la coction et l'élaboration en sont difficiles : cependant, si malgré la diversité des organes à qui nous l'offrons, nos infirmités et les nouveaux travaux auxquels nous sommes appellés, on daigne s'en rapporter à nous, et ne pas abréger ou nous ravir des momens dont nous nous efforçons de faire le plus précieux usage, nous osons espérer que les élèves qui peupleront dans la suite les campagnes y seront d'un important et double secours, puisqu'au moyen des connoissancees que l'analogie nous invite à leur donner, les cultivateurs trouveront en eux non-seulement les ressources dont ils sont privés eu égard à leurs bestiaux, mais celles qui malheureusement leur manquent presque par-tout relativement à eux-mêmes.



MATIÈRE MÉDICALE RAISONNÉE,

OU

PRÉCIS DES MÉDICAMENS CONSIDÉRÉS DANS LEURS EFFETS.

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

I. On appelle communément du nom général de *Matière médicale* cette partie de l'histoire naturelle qui se borne à la connoissance des drogues ou des substances simples que fournissent les trois règnes, et dont on fait ou l'on peut faire usage dans le traitement des maladies de l'homme et des animaux.

II. Ces trois règnes sont le règne animal, le règne végétal et le règne minéral : c'est ainsi que parmi les philosophes hermétiques, c'est-à-dire, parmi les prétendus sages qui se sont livrés à l'étude de l'alchimie, science dans laquelle *Hermès* se fit le plus grand nom, on divisa d'abord les corps qui nous environnent,

et dont la nature et la composition furent l'objet de leurs premières recherches.

III. L'homme, les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les reptiles, les insectes et toutes celles des parties de ces animaux qui sont utiles dans la médecine humaine et vétérinaire, constituent le règne animal; et nous devons à ce règne le crâne humain, les poudres de vipère, d'écailles d'huîtres, de coquilles d'escargot; les bézoards, l'os de sèche, la corne de cerf, le blanc de baleine, la colle de poisson, les coquilles, les blancs et les jaunes d'œufs, la fiente de paon, celle d'oye, le suif de bœuf et de mouton, la graisse de cheval, le lait de vache, les abeilles, le miel et la cire, les cloportes, les cantharides, le méloé ou le scarabée des maréchaux, etc.

Le règne végétal comprend les racines, les écorces, les bois, les feuilles, les bourgeons, les fleurs, les fruits, les semences, les sucs liquides et concrets des végétaux, et généralement tout ce qui leur appartient et que nous pouvons en retirer pour être employé efficacement selon les différentes vues que nous nous proposons.

Nous entendons, au surplus, par sucs des plantes les liqueurs qu'elles tirent de la terre et qui sont élaborées dans leurs organes, tels sont,

en elles, les sucs ou les principes aqueux; les sucs huileux, qui diffèrent des premiers par leur inflammabilité, par leur immiscibilité avec l'eau et avec toutes les liqueurs aqueuses ; les baumes naturels ou les résines liquides, comme le baume de copahu, la térébenthine, etc. ; les résines pures, qui ne sont que des baumes épaissis ; les gommes, qui diffèrent des résines en ce qu'elles se dissolvent dans l'eau, qu'elles ne sont nullement inflammables et qu'elles pétillent et font du bruit au feu ; les sucs laiteux, qui fournissent les gommes - résines, c'est-à-dire ces sortes de substances qui participent des propriétés de la gomme et de la résine, telles que la scammonée, le galbanum, la myrrhe, l'opopanax, la gomme ammoniaque, l'assa-fœtida, etc. etc.

Enfin, le règne minéral nous offre une infinité de ressources dans ce que la terre renferme dans son sein, comme les eaux minérales, les terres, les pierres, les sels, le soufre, les bitumes, les concrétions métalliques et les métaux.

Des Médicamens en général.

IV. Les unes et les autres de ces différentes substances, de quelque règne qu'elles soient, appliquées au dehors ou données intérieure-

ment, à l'animal ainsi qu'à l'homme, forment ce qu'on appelle *médicamens*, dès que leur efficacité, ensuite d'une administration sage et éclairée, est telle qu'elles produisent en eux un changement salutaire, et qu'elles remédient aux altérations plus ou moins considérables que leurs corps éprouvent.

Les médicamens sont dits *simples* lorsqu'on les emploie comme la nature les présente, c'est-à-dire, sans mélange, sans décomposition, ou en ne leur faisant subir que des préparations légères.

Les médicamens *composés* résultent de la mixtion ou de l'assemblage de plusieurs substances alliées et préparées d'après des principes pharmaceutiques et de chimie.

Les médicamens *internes* sont ceux qu'on administre intérieurement.

Les médicamens *externes* sont ceux dont l'application se fait extérieurement ; on les désigne en général par les noms de *topiques* ou médicamens *locaux*.

Enfin, ces substances diffèrent entre elles par le règne dont elles émanent, par leurs parties qui sont homogènes ou hétérogènes, par le climat qui les voit naître, par les préparations magistrales ou officinales auxquelles on les soumet plus ou moins aisément, par

leur prix, par leur plus ou moins de rareté, par leurs effets, etc.

Les médicamens diffèrent encore des *alimens*, des *venins* et des *poisons;* des alimens, en ce que ceux-ci agissent infiniment mieux sur le corps sain que sur le corps malade, à moins qu'il ne soit question d'alimens médicamenteux, qui sont alors de vrais médicamens, tels que le son, l'eau blanche, etc.; des venins et des poisons, en ce que ceux-ci sollicitent un changement très-nuisible dans les animaux sains ou malades; il est néanmoins tels poisons qui peuvent devenir, au moyen d'une correction, ou par une application juste et méthodique, des médicamens très-actifs et très-utiles.

De l'Action des Médicamens.

V. Cet effet avantageux, de la part de substances évidemment et naturellement pernicieuses, prouve et démontre que l'action des corps n'a point lieu selon leur sphère d'activité, mais qu'elle est toujours déterminée et modifiée par la disposition de ceux qui en subissent et qui en reçoivent l'impression : il suit par conséquent de ce principe philosophique et vrai que les forces des médicamens ne sont nullement absolues, qu'ils n'ont aucune pro-

priété qui ne soit conditionnelle et limitée, et que leur qualité est tellement dépendante de certains rapports qu'ils sont sensiblement salutaires ou nuisibles, selon l'usage, l'application, les causes morbifiques, les tempéramens et les sujets; en un mot, selon l'action qu'ils exercent et la réaction qu'ils éprouvent de la part de la partie sur laquelle cette action est exercée.

De cette vérité en naît une autre, et celle-çi est l'impossibilité de l'appréciation exacte des raisons méchaniques de leurs effets; comment s'assurer, d'une part, de l'existence de toutes les conditions cachées, requises, tant dans la substance qui agit que dans le corps sur lequel son mouvement s'imprime, et comment espérer, de l'autre, dans des circonstances maladives dont les causes réelles sont le plus souvent inconnues, un changement heureux et sûr, de médicamens qui opèrent par des moyens qui ne sont pas moins ignorés?

VI. Cependant on s'est attaché à la considération des caractères, c'est-à-dire, de la figure, de la couleur, de la saveur et de l'odeur des mixtes à employer. De leurs qualités sensibles on a prétendu déduire leurs propriétés. Nous ne parlerons point ici de cette ridicule opinion qui attribuoit à des corps

d'une telle forme une sorte d'analogie avec telle ou telle partie ; qu'elles que soient les bornes de nos connoisances, elles ne sont pas si étroites qu'une pareille absurdité n'ait été bientôt rejetée ; mais on a observé, par exemple, et en général, que la couleur pâle des plantes dénote celles qui sont insipides, la couleur verte celles qui sont crues, la jaune celles qui sont amères, la rouge celles qui sont acides, la blanche celles qui sont douces, etc. On a remarqué, de même, que celles qui n'ont ni goût, ni odeur dominante, ont à peine quelques vertus médicinales, que les plantes d'un goût et d'une odeur suave sont bonnes, que celles qui sont nauséeuses et d'une odeur désagréable avertissent de se précautionner contre elles, que les remèdes amers sont stomachiques, les acides réprimans et calmans, que ceux dont l'odeur est aromatique sont céphaliques, etc. Enfin, en faisant attention à la différence des lieux, on a vu que les plantes que nous devons à des terreins secs ont beaucoup plus de goût et d'énergie que celles que nous devons à des terreins gras et nourrissans, que la plupart de celles qui naissent dans l'eau sont âcres et corrosives, etc.

De l'Analyse des Médicamens.

VII. On a été plus loin. On a tenté de pénétrer jusqu'aux principes des mixtes en les décomposant. Les analyses chimiques ont été répétées et multipliées sur une infinité de corps : on est même parvenu à rétablir quelques-uns de ceux qu'on avoit détruits, comme l'alun (sulfate d'alumine), le soufre, les vitriols (sulfates), le nitre (nitrate de potasse), etc. Par la voie de la distillation des végétaux récens, des végétaux fermentés et de quelques parties des animaux, on a retiré différens produits, du phlegme (eau); des esprits acides, ardens (alcohol), volatils; des sels alkalis ou urineux, soit liquides (ammoniaques), soit concrets (carbonates ammoniacaux); des sels fixes (carbonates de potasse), lixiviels; des liqueurs mêlées où résident en même-temps de l'acide et de l'alkali; des huiles fétides, noires, empyreumatiques; des huiles tenues et âcres; des huiles épaisses; des huiles odoriférantes et essentielles, etc. (1)

---

(1) Nous invitons les élèves à étudier le *tableau de l'analyse végétale*, qui est inséré au commencement du second volume des *Démonstrations élémentaires de Botanique* dont nous avons parlé page xvij du discours préliminaire. (*Note de l'éditeur.*)

A ces recherches on en a ajouté d'autres. Certains intermèdes ont été de nouveaux moyens d'examiner les substances naturelles en elles-mêmes, et les principes découverts par la voie dont j'ai parlé, par les extractions, par les dissolutions, etc.

La teinture bleue de tournesol (1), celle de violettes, de roses et de fleurs de mauve, ont indiqué les matières renfermant des sels acides et même les différens degrés de cette acidité, par la couleur rouge plus ou moins foncée qu'elles ont reçue lors de leur mélange avec ces mêmes corps.

Les mêmes teintures de violettes, de roses et de fleurs de mauve, en acquérant une couleur verte ont garanti la présence des sels âcres ou des sels alkalis dans les mixtes auxquels elles ont été unies.

Les acides ont fermenté dans la solution de sel de tartre (carbonate de potasse).

Les alkalis foibles, mêlés avec l'esprit de sel (acide muriatique), ont sollicité quelques bulles d'air ; plus forts, l'agitation a été plus

(1) On trouvera les noms botaniques des plantes dans l'*Histoire abrégée des substances simples* qui est en tête du tome II, et plus en détail dans les *Démonstrations élémentaires de Botanique*. (*Note de l'éditeur*).

grande ; enfin, des mixtes possédant des sels alkalis volatils (ammoniaques) en abondance se sont manifestés aussitôt dans ce même esprit de sel (acide muriatique) par la plus violente effervescence.

La solution du mercure sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif) a donné plutôt ou plus tard à des sels volatils urineux (ammoniaques) foibles une couleur d'opale ; en une quantité un peu plus grande, ces sels ont donné à cette solution une couleur pâle ; plus forts, une couleur de lait, et l'ont précipitée insensiblement ; très-forts, cette précipitation a eu lieu sur le champ ; plus abondans enfin, la coagulation en a été prompte.

Cette même solution est devenue légèrement jaune et a été précipitée peu-à-peu par les sels alkalis fixes (carbonates de potasse) foibles. La précipitation en a été subite quand ils ont été plus forts et plus abondans, et elle a acquis une couleur safranée.

Celle de sucre de Saturne (acétite de plomb) a été troublée par les corps contenant du sel marin (muriate de soude) dans la plus petite quantité.

La dissolution de sel de tartre (carbonate de potasse) ainsi que l'eau de chaux, alliées avec des mixtes remplis de sel ammoniac (muriate

d'ammoniac), ont répandu une odeur d'urine.

L'infusion de noix de galle devenue noire ou pourpre, a indiqué le vitriol (sulfate) contenu dans la substance qui lui a été soumise, etc.

L'esprit de vin (alcohol) s'est chargé des couleurs des corps résineux, et son mélange avec l'eau commune a précipité au fond du vase la résine, etc.

Expériences et Observations faites sur les liqueurs animales.

VIII. Ce n'étoit pas assez de rechercher ainsi les propriétés des mixtes, on a fait des tentatives sur les liqueurs animales.

Tel agent qui a coagulé le sang veineux humain, n'a pas coagulé le sang artériel : tel agent a coagulé l'un et l'autre.

La plupart des sucs des végétaux en changent la couleur, cet effet n'est produit ni par la sauge, ni par la menthe, etc.

L'esprit de soufre (acide sulfurique) injecté dans la jugulaire du chien altère à peine ce fluide ; d'autres acides minéraux le coagulent dans le cœur et dans les vaisseaux, et la solution de sel de tartre (carbonate de potasse), qui donne de même la mort à l'animal, ne ravit point au sang sa fluidité naturelle.

Hors de ses canaux et mêlé avec cette même solution ou avec quelqu'autre alkali fixe, il semble plus fluide ; une matière épaisse et trouble se précipite néanmoins au fond du vase, et n'est pas aussi abondante si l'on a mêlé avec ce sang de l'esprit volatil urineux (ammoniaque).

L'esprit de vin (alcohol) le met en grumeaux ; il épaissit et durcit la lymphe, qui est coagulée de même par les acides, et que les alkalis ne coagulent point, car ils précipitent seulement une espèce de crasse blanchâtre.

L'urine d'un bœuf nourri au sec, avec l'acide vitriolique (acide sulfurique) très-concentré s'échauffe, fait effervescence, donne de l'écume, brunit, et en il résulte une odeur d'étable. Elle fait aussi effervescence avec l'acide nitreux (acide nitrique), n'en fait aucune avec le vinaigre radical (acide acétique), ne produit rien avec l'alkali ; et légèrement chauffée, elle verdit le sirop violat.

L'urine du cheval morveux, avec le même acide vitriolique (acide sulfurique), fait une forte effervescence, se change totalement en écume, brunit et donne une odeur d'étable bien plus forte que l'urine du bœuf. Avec l'acide nitreux (acide nitrique) elle produit les mêmes effets, mais moins sensiblement ; et

chauffée légèrement, le sirop violat en acquiert une couleur verte.

Le même acide vitriolique (acide sulfurique) donne, avec l'urine du cheval sain, les mêmes résultats ; le sirop violat verdit, le vinaigre radical (acide acétique) n'opère rien, et les effets de l'acide nitreux (acide nitrique) sont plus foibles que sur l'urine du cheval morveux.

Le sang du cheval poussif verdit le sirop violat peu de temps après le mélange, et sur-le-champ si on le délaye, comme si on l'expose à une légère chaleur. Avec l'acide vitriolique (acide sulfurique) très-concentré il donne de la fumée, une odeur d'urine pourrie, la lymphe est coagulée en blanc et brunit ensuite. Avec ce même acide affoibli par l'eau il donne de la fumée, mais nulle odeur, et brunit. L'eau forte (acide nitrique) coagule sur-le-champ et plus blanc, son odeur seule se fait sentir, elle brunit moins. Le vinaigre radical (acide acétique) noircit, nulle odeur que celle du vinaigre. L'esprit de vin (alcohol) coagule d'abord la lymphe en blanc et produit, après le delayement, une couleur de terre ; le coagulum se précipite ici et surnage dans les autres expériences. L'esprit de sel (acide muriatique) concentré agit comme l'acide nitreux (acide nitrique), mais brunit moins ;

l'alkali fixe (carbonate de potasse) se mêle sans produire aucun changement ; enfin l'alkali concret (carbonate ammoniacal) et l'alkali volatil (ammoniaque) ne produisent rien.

Le sang du cheval morveux, très-visqueux et très-couenneux, chauffé ou non, ne verdit point le sirop violat. Avec l'acide vitriolique (acide sulfurique) très-concentré il donne de la fumée, une odeur d'urine pourrie, mais qui est moins forte qu'avec le sang du cheval poussif; il est coagulé de même, il se dissout ensuite avec moins de facilité, et il reste lors de la dissolution une couleur noire, un corps charbonneux. Avec ce même acide affoibli par l'eau il donne peu d'odeur d'urine, il se coagule et prend une couleur d'un brun noir, la dissolution étant moins aisée que celle du premier sang. L'eau forte (acide nitrique) le rend beaucoup plus brun et produit les mêmes effets. Le vinaigre radical (acide acétique) le coagule et noircit plus que tous les autres acides ; le vinaigre distillé (acide acéteux) se mêle, le rend fluide plutôt qu'il ne le coagule, et mêle la lymphe avec le sang. L'esprit de vin (alcohol) donne à-peu-près les mêmes produits que ce même esprit avec le sang du cheval poussif. Versé sur un mélange de sang et de vinaigre il se mêle avec

toute la substance, la brunit légèrement et en forme un tout coagulé. L'esprit de sel (acide muriatique) concentré agit comme l'acide nitreux (acide nitrique), mais il brunit moins. L'alkali fixe (carbonate de potasse) se mêle, rend le sang moins écumeux et d'un rouge beaucoup plus clair. L'alkali concret (carbonate ammoniacal), ne produit rien, non plus que l'alkali volatil (ammoniaque), qui diminue seulement l'écume, ainsi que la dissolution du nitre (nitrate de potasse); celle-ci rendant ce fluide moins visqueux et lui donnant une couleur plus claire. Nulle dissolution de la couenne par les alkalis, par le vinaigre distillé (acide acéteux) ni par l'acide vitriolique (acide sulfurique) concentré qui noircit seulement. Enfin, dès que ce sang est exposé nuement au feu la lymphe s'en sépare.

La morve, c'est-à-dire, la liqueur qui flue et qui découle des naseaux d'un cheval morveux ne fait point changer de couleur au sirop violat quand elle est froide. Chauffée à un feu modéré elle le verdit et elle devient plus fluide; peut-être que le refus de cette couleur avant l'action du feu provenoit de l'embarras de l'alkali volatil (ammoniaque) dans la substance coagulée de cette humeur avant sa liquéfaction. L'acide nitreux (acide ni-

trique) la coagule en blanc, le coagulum est assez compact et jaunit ensuite. L'alkali fixe du tartre (carbonate de potasse) ne produit rien. L'acide vitriolique (acide sulfurique) coagule, mais moins que l'acide nitreux (acide nitrique); en agitant le coagulum, dans le premier, il se dissout et noircit. Ce même acide vitriolique (acide sulfurique) affoibli par le moyen de l'eau, coagule encore plus solidement que le même acide pur, et blanchit davantage et, à la vérité, moins que l'acide nitreux (acide nitrique); du reste, si l'on agite le coagulum dans la liqueur, il se fond en noircissant, mais la dissolution n'est pas si prompte qu'avec l'acide vitriolique (acide sulfurique) non affoibli. L'alkali volatil (ammoniaque) n'opère rien; agitez-y la morve, elle s'y dissoudra assez mal, et présentera d'ailleurs plusieurs grumeaux. L'acide végétal (acide acéteux) la blanchira, la coagulera fortement, et l'agitation pourra en dissoudre le coagulum. Il en sera de même de son mélange avec le vinaigre radical (acide acétique.) Cette humeur mise dans l'eau bouillante rend l'eau laiteuse et se coagule. Le coagulum, séparé de l'eau par le filtre et attaqué par l'acide vitriolique (acide sulfurique), se dissout en noircissant, au moyen d'une certaine agitation. Si on remet

dans

dans l'eau et qu'on fasse bouillir le coagulum dissous par l'acide vitriolique (acide sulfurique), il ne reprend aucune consistance. De plus, la morve distillée à une chaleur au-dessus de l'eau bouillante, donne un phlegme qui n'a aucune action sur le sirop violat ; la matière coagulée qui reste dans la cornue n'a pas plus d'action sur ce même sirop ; j'ai fait injecter à diverses reprises, et pendant plusieurs jours, dans les naseaux d'un cheval sain le phlegme donné par la distillation, et souffler aussi dans ceux d'un autre cheval le coagulum ou la matière desséchée, ni l'un ni l'autre n'ont été affectés de la maladie.

La bile du bœuf et du cheval verdit la teinture de violettes. L'acide vitriolique (acide sulfurique) très-concentré la coagule, la brunit, il la dissout ensuite, comme il feroit une gelée, et elle ne fait aucune effervescence. L'acide nitreux (acide nitrique) la colore promptement en un verd qui se change aussitôt en rouge-brun. L'esprit de vin (alcohol) lui donne la consistance de la glaire d'œuf, ainsi que le vinaigre ordinaire et le vinaigre distillé (acide acéteux). Avec le vinaigre radical (acide acétique) elle est d'abord délayée, ensuite, comme avec l'esprit de vin (alcohol), elle se coagule, après quoi elle se dissout. L'addition de l'es-

prit de vin (alcohol) à ce mélange ne change rien. Nul effet, au surplus, de la part de la dissolution de nitre (nitrate de potasse), de l'alkali fixe (carbonate de potasse), de l'alkali volatil (ammoniaque). Quant au premier produit de la distillation de cette liqueur, il donne une odeur un peu forte, il verdit fortement le sirop violat, et ne fait aucune effervescence avec l'acide vitriolique (acide sulfurique), et l'acide nitreux (acide nitrique), etc. (1)

IX. Toutes ces expériences, ces procédés, ces observations, ainsi qu'une infinité d'autres dont il seroit superflu de multiplier ici les détails, ne peuvent être véritablement regardés que comme des efforts ; et des faits semblables seront toujours insuffisans, relativement à la connoissance réelle et positive des causes.

Pourquoi telle substance qui coagule le sang veineux, ne coagule-t-elle pas le sang artériel ? D'où provient la différence de cet effet ? Quels sont les principes au moyen desquels un même mixte coagule l'un et l'autre ;

(1) On peut lire encore les *Expériences de médecine sur des animaux*, etc. *par* M. Browne Langrish ; *traduites de l'anglois. Paris, Langlois et Leloup.* 1749. in-12. *Le Traité des Poisons, par M.* Fontana, etc. (*Note de l'éditeur.*)

et, d'un autre côté, quelle est, de la part de ce fluide, sa disposition à céder ou à résister à de semblables agens ?

Comment le mercure excite-t-il la salivation ? D'où procède la vertu rafraîchissante et antispasmodique du nitre (nitrate de potasse), ainsi que la qualité pernicieuse de l'arsenic (oxide d'arsenic) et de plusieurs autres poisons ? D'où naît la diversité de l'action des uns et des autres sur les corps ?

Par quelle raison ce qui est poison pour cet animal ne l'est-il pas pour celui-ci ? D'où vient l'effet funeste de la noix vomique sur le chien, tandis qu'il n'est pas le même dans l'homme et dans le cheval ? Pourquoi le crocus metallorum (oxide d'antimoine sulfuré demi-vitreux), qui sollicite un vomissement violent dans le premier, augmente-t-il seulement l'insensible transpiration dans le dernier ? Quelles sont les qualités mortelles de la petite ésule, de la piloselle, de l'equisetum ou de la prêle, de la grassette, etc., relativement aux brebis, tandis que leur usage ne nuit point aux bœufs et à d'autres animaux ruminans comme eux ? Comment la sabine, l'herbe aux puces, les feuilles et le fruit du fusain (1) donnent-elles la mort aux chèvres?

---

(1) *L'Écluse* assure que dans la Hongrie les chèvres

Pourquoi ces brutes s'engraissent - elles en mangeant la dictame et la quinte-feuille ?

Qui pourroit encore expliquer les vrais moyens de l'opération d'un médicament employé de la même façon, avec le même soin, à la même dose, dans le même temps et dans le même cas, et cependant inefficace dans un sujet, salutaire à l'un et nuisible à l'autre ? etc.

X. S'il ne nous est pas permis de pénétrer dans des mystères aussi cachés, nous pouvons du moins, à l'aide de l'expérience et de l'observation, constater d'après des effets sensibles et palpables les vertus des différentes substances médicinales et les circonstances de leur application ; mais il importe extrêmement, en observant, de se préserver des er-

---

mangent de ce fruit impunément, et comme une chose qui leur est agréable (*). J'ai voulu m'assurer de la vérité ; et ayant fait jeûner une chèvre pendant une nuit, je ne lui donnai le lendemain, pour toute nourriture, que des branches de cette plante ; elle resta environ vingt - une heures sans vouloir en manger : elle ne s'y décida que lorsqu'elle fut pressée par la faim. Je la visitai le soir, elle ne parut pas être malade, mais elle fienta beaucoup pendant la nuit, et ses excrémens étoient liquides : le matin elle parut vive et vigoureuse comme auparavant. (*Note de M. Odoardi.*)

(*) CLUSIUS *Rariorum plantarum Historia. Antuerpiæ*, 1601. in-fol. Lib. I. pag. 57.

reurs qui ne naissent que trop souvent de la facilité avec laquelle des esprits prévenus attribuent aux médicamens ce qui peut n'être qu'une pure opération de la nature, ou le résultat et la suite de la maladie même. Il seroit, de plus, à désirer que les travaux de l'observateur et du praticien éclairés, sur les causes et sur les symptômes maladifs, fussent bornés et limités à un certain nombre de remèdes simples plutôt que composés, administrés constamment au même sujet, et éprouvés sur beaucoup d'autres. Les effets d'une multitude immense de médicamens ne pourroient jamais être suivis et soumis avec fruit à une pratique raisonnée ; ces médicamens alliés avec d'autres, il ne seroit pas possible de porter une décision certaine sur celui à qui l'opération, salutaire ou nuisible, seroit véritablement due, d'autant plus que la force du remède auquel on auroit pu accorder une confiance principale pourroit aussi avoir été augmentée ou diminuée par le mélange; d'une autre part, comme ils peuvent avoir besoin d'un certain temps pour agir avec énergie, le produit ne sauroit en être connu, si l'on ne persévéroit pas dans leur usage, et si ce temps leur étoit dénié ; enfin ce n'est que de la répétition constante des mêmes effets et des mêmes résul-

tats que leurs vertus et leurs propriétés peuvent être réputées invariables et certaines.

DES MÉDICAMENS EN PARTICULIER.

XI. C'est principalement par cette voie et au moyen des lumières physiologiques acquises que l'on est parvenu à rassembler toutes les armes dont des mains habiles et sages se servent avec succès contre les maux qui affligent l'homme. La plus grande partie de ces mêmes instrumens confiés à quiconque est instruit dans l'art vétérinaire ne seront pas moins utiles contre les maladies auxquelles les animaux sont en proie. Si leur corps ne nous offre, en effet, ainsi que la machine humaine, que deux sortes de parties, elles seules peuvent être viciées ensemble ou séparément ; et dès-lors, en partant de la nécessité de corriger les différentes espèces de vices uniquement soupçonnés dans de certains cas et réellement apperçus dans d'autres, nos vues ne sauroient différer de celles qui tendent à la guérison du corps humain. Soutenir ou diminuer le mouvement des solides, rappeler les fluides aux qualités qu'ils doivent avoir, en diminuer la quantité superflue ; tels sont, en général, les objets que nous avons à remplir selon les diverses indications qui nous frappent, et

auxquels nous satisferons par l'usage raisonné des substances qui altèrent, qui évacuent, qui fortifient et qui calment.

DES MÉDICAMENS INTERNES.

PREMIÈRE DIVISION.

Des Altérans.

XII. Altérer, c'est proprement produire un changement quelconque. Ici ce changement doit être salutaire et opéré sans aucune évacuation bien sensible; mais comme les choses à changer, c'est-à-dire, à rétablir, peuvent être viciées de plusieurs manières, les moyens doivent être nécessairement à raison de la différence des vices; de-là les différentes classes sous lesquelles ont été rangés les médicamens appelés du nom général d'*altérans*.

Ces classes comprennent les remèdes qui absorbent, ceux qui tempèrent, ceux qui divisent et dissolvent, enfin ceux dont la propriété est d'adoucir.

1°. *Des Absorbans.*

XIII. Les *absorbans* sont des substances qui fermentent avec les acides, qui les interceptent entre leurs pores, qui les domptent et qui anéantissent en eux toute qualité corrosive, ce mélange formant d'ailleurs un mixte d'une es-

pèce neutre; telles sont les coquilles d'huîtres, d'œufs et de limaçons; l'os de sèche, les os et les cornes d'animaux philosophiquement préparés, ou calcinés à feu ouvert (phosphates calcaires), les cornes des pieds, les pattes, les pierres ou les yeux d'écrevisses, la craie (carbonate calcaire), toutes les pierres calcinées et brûlées (terres calcaires), les bols d'Arménie et de Blois, les différentes espèces d'argiles et de terres sigillées, la pierre hématite (mine de fer oxidé), tous les sels des végétaux tirés par la calcination (carbonates de potasse), les cendres gravelées (carbonate de potasse), l'esprit volatil urineux de sel ammoniac (ammoniaque), le sel de tartre (carbonate de potasse), le nitre fixé (carbonate de potasse), la magnésie blanche (carbonate de magnésie), etc.

L'action nuement éprouvée de ces substances sur des acides quelconques, nous a sans doute conduit à l'idée de les opposer aux acides qui peuvent occuper les premières voies, surabonder dans la masse, coaguler les liqueurs et gêner la liberté de leur mouvement progressif; et, en effet, on a observé qu'elles en diminuent la quantité, et qu'elles ôtent à ceux dont elles se chargent la faculté qu'ils ont de nuire. Le choix de ces médicamens est néanmoins important. Les absorbans terreux ne se

dissolvent jamais aussi parfaitement et aussi entièrement que les absorbans salins; il en reste toujours quelque portion fixe; de là les marques d'astriction, ou plutôt la vertu incrassante des bols, des terres sigillées (argiles), tandis que les sels alkalis dissous totalement et sur-le-champ, non-seulement par les acides, mais par les liqueurs aqueuses qu'ils rencontrent, et ayant perdu leur qualité absorbante, ensuite de l'intimité du premier de ces mélanges, acquièrent la vertu d'inciser, d'irriter légèrement, d'augmenter la transpiration et de provoquer l'excrétion du suc intestinal, de l'urine et de la matière perspirable.

Les coquilles d'huîtres, d'œufs, les terres sigillées (argiles) absorbent, resserrent et fortifient.

L'os de sèche absorbe et resserre moins.

La magnésie (carbonate de magnésie) est un sel moyen qui absorbe et qui, si elle se charge d'acide dans les premières voies, devient laxative, âcre et irritante.

La solution d'yeux d'écrevisses, les coquilles de limaçons absorbent et poussent par les urines.

Les os des animaux calcinés (phosphates calcaires) ou préparés philosophiquement, absorbent et aident à la facilité de la transpiration, etc.

Toutes ces différences doivent être néanmoins encore recherchées et constatées dans les animaux en qui les substances absorbantes données en nature produisent l'effet général qui en résulte relativement au corps humain ; elles seront employées dans les mêmes circonstances, comme elles seront rejetées dans celles de l'épaississement des humeurs, dans l'inertie des fibres du ventricule, etc. On doit craindre aussi qu'elles n'obstruent les orifices des vaisseaux lactés, ce qui jetteroit l'animal dans l'atrophie. On pourra les allier avec les fondans, les stomachiques, etc. etc.

2°. *Des Tempérans.*

XIV. Les *tempérans* ne doivent pas être d'un usage moins étendu dans la médecine des animaux que dans la médecine humaine ; mais jusqu'ici il semble qu'on en ait négligé l'emploi pour adopter, dans les cas même où ces médicamens sont le plus clairement indiqués, des remèdes dont l'effet est absolument contraire. Les mauvais succès de l'administration des substances dont les mains des maréchaux sont toujours remplies, et dont le propre est d'échauffer et d'enflammer, auroient dû leur inspirer quelque défiance, car une pratique constamment malheureuse aver-

tit du moins des écarts dans lesquels on tombe, si elle n'éclaire pas sur les moyens de s'en garantir. Elle eût appris à des hommes plus capables d'observer et de réfléchir, qu'il est mille fois plus aisé de solliciter les forces de la nature que de réprimer la violence de ses mouvemens ; que l'erreur dans l'emploi des remèdes qui tempèrent est moins nuisible et plutôt réparable que l'erreur dans l'emploi des médicamens qui pourroient incendier, et que s'il est des circonstances où, par une sorte de nécessité méchanique, l'anéantissement de la cause morbifique a lieu sans aucun autre secours que celui des mouvemens maladifs mêmes, il en est une infinité où l'action des solides et des fluides étant excessive, il est de la plus grande importance de parer promptement, d'une part à la trop grande tension des premiers, et de l'autre aux vices des seconds, qui sont, ou leur dissolution, ou un défaut de sérosité, ou des dérèglemens qui ne naissent que de leur acrimonie.

Dans le cas de dissolution, il s'agit de rapprocher, par voie de coagulation, les parties dissoutes, et de donner plus de corps et plus de masse à leurs molécules ; c'est ce que l'on obtient au moyen des substances incrassantes.

Dans celui du défaut de sérosité, en dé-

layant les fluides, leur raréfaction et leur effervescence cesseront ; les fibres trop tendues, trop irritées et trop sèches, étant en même-temps relâchées, leurs oscillations seront moins fréquentes, et les mouvemens de trusion moins forts.

Enfin, lorsque des parties salines, âcres, hétérogènes, dégagées de la masse, solliciteront trop vivement les forces contractives des solides, et décomposeront les fluides en en rompant la tissure par leurs différens chocs, on leur opposera des substances capables de les envelopper et d'amortir ainsi leurs effets.

L'orpin, la joubarbe, la petite éclaire, l'alleluya, la racine et les feuilles de la grande et petite oseille, le suc de celles-ci, leur sel essentiel (oxalate acidule de soude) leur décoction, leur sirop, ainsi que celui d'épine-vinette, ou de verjus, ou de pommes sauvages, le vinaigre de vin, de sureau, l'esprit de vitriol (acide sulfurique), l'eau de Rabel et tous les acides minéraux donnés jusqu'à une certaine acidité, la crême de tartre (tartrite acidule de potasse), le sel de prunelle (nitrate de potasse), le nitre (nitrate de potasse), etc., rempliront la première indication.

L'eau blanchie par le son de froment, les plantes telles que la laitue, l'endive, la bour-

rache, le pourpier, les fleurs de violette, la buglose, les fleurs et les feuilles de bouillon blanc, de mauve et de guimauve, les feuilles de branc-ursine, d'arroche, de mercuriale, etc., répondront à la seconde, et les huiles douces (huiles fixes), le miel, les racines de nénufar, de guimauve, de scorsonère; la gomme arabique, la gomme adragant, la râpure de corne de cerf, les quatre semences froides majeures et mineures, le seneçon, le laiteron, la mâche, la graine de lin, etc., satisferont à la troisième.

Tous les mouvemens spasmodiques, les inflammations, les engorgemens des viscères, les douleurs considérables, les tranchées, les fièvres en général, doivent être d'abord combattues par les *tempérans*; mais on comprend après ce que nous en avons dit, qu'il est un choix à faire de ces médicamens. Dans la plupart des maladies inflammatoires, épizootiques et contagieuses des bestiaux, les acides ayant été éprouvés sur plus de cinq mille animaux que l'on a guéris ou préservés, leur efficacité a sans doute été suffisamment constatée; mais le nitre (nitrate de potasse) qui, outre sa vertu antispasmodique et la faculté qu'il a de provoquer l'excrétion de l'urine, raréfie, atténue, fond et dissout les humeurs

visqueuses et tenaces, a été d'un secours très puissant, et il doit être, en général, préféré aux rafraîchissans, et aux acides qui condensent les liqueurs, dans toutes les fièvres inflammatoires occasionnées par un sang épais et coagulé.

Les délayans et les nitreux sont indiqués, et les acides contre-indiqués dans les toux, dans les affections du poumon; comme les rafraîchissans et ces mêmes acides doivent être bannis dans les diarrhées, dans les dysenteries, dans la gras-fondure, etc.; les délayans, les gélatineux, les mucilagineux convenant plutôt en pareil cas et pouvant encore être alliés avec le nitre (nitrate de potasse).

Du reste, la langueur ou la destruction du ton des fibres n'admettent en aucune manière les *tempérans*, dont un trop long usage peut d'ailleurs affoiblir l'estomac, épaissir les liqueurs, donner lieu à des obstructions, etc.

On les unit quelquefois avec les apéritifs, les diurétiques, les narcotiques, etc.

3°. *Des Apéritifs.*

XV. L'action de diviser, de fondre, et d'atténuer suppose dans les parties des substances nombreuses et multipliées en qui cette faculté a été reconnue; 1°. plus de dureté que dans

les molécules des humeurs qui doivent être brisées par elles ; car sans cette condition ces parties seroient bientôt décomposées elles-mêmes ; 2°. plus d'activité ou de disposition au mouvement que les molécules du fluide avec lesquelles elles sont entraînées ; 3°. assez de finesse pour s'insinuer avec les différentes humeurs dans les vaisseaux tenus et déliés, où elles ont à rétablir la liberté du mouvement circulaire ; 4°. des principes capables d'irriter les solides, d'en augmenter la contraction, le ressort et le jeu ; 5°. la densité nécessaire pour recevoir et pour conserver le mouvement que elles tiennent d'eux, et par le moyen duquel ces parties se mêlant avec les globules sanguins et lymphatiques, et les heurtant avec violence et avec succès, les divisent et les séparent, tandis que l'action impulsive et plus forte des vaisseaux les comprime, les broie de plus en plus, en accélère la marche, augmente leur mouvement intestin, et les contraignant ainsi à enfiler les tuyaux capillaires, en détruit la lenteur et la viscosité.

Les atténuans les moins énergiques ne sont proprement que des *apéritifs* qui tendent à faciliter le cours des liqueurs et à vaincre les légers obstacles qu'elles rencontrent.

D'autres pouvant être regardés comme de

vrais dépuratoires, opèrent, eu égard aux animaux, ce que les anti-scorbutiques opèrent dans l'homme ; la pureté des sucs vitaux dépendant principalement de l'accomplissement des secrétions, ainsi que de l'excrétion des parties inutiles et superflues, et tous remèdes désobstruans devant, en débarrassant la masse des parties visqueuses, salées, âcres et hétérogènes qu'elle contient, édulcorer, adoucir la lymphe et la rappeler à l'état qu'elle doit avoir.

Quelques-uns, dans les maladies où la poitrine souffre un embarras réel des humeurs visqueuses qui la surchargent, sont autant de béchiques.

Quelques autres, résolutifs en même temps que fondans, sont efficaces dans des cas où le sang se grumèle et se fige, ensuite de coups, de contusions, de suffusions, etc.

Il en est encore de stomachiques, il en est de purgatifs.

Enfin, des fondans et des incisifs plus puissans sont indiqués dans l'épaississement de la lymphe, dans l'obstruction et dans l'engorgement des glandes, dans les maladies cutanées, telles que le virus psorique, le virus farcineux, etc.

Les *apéritifs* sont les cinq racines apéritives majeures et mineures, la racine de patience,

celle de chélidoine, de chicorée sauvage et leurs feuilles; la véronique mâle, les cloportes, le safran de mars apéritif (oxide de fer), le tartre vitriolé (sulfate de potasse) et les autres sels neutres; l'aigremoine, les cendres des tiges et des gousses des haricots, etc.

Les dépuratoires incisifs sont la racine de dompte-venin, d'iris de Florence, de raifort sauvage; les feuilles de fumeterre, de chardon-bénit, de petite joubarbe, de trèfle d'eau, de capucine, de becabunga, de passe-rage, de cresson de fontaine, de cochlearia; la gomme ammoniaque, l'assa-fœtida, le sagapenum, la myrrhe, l'antimoine (sulfure d'antimoine); la teinture des bois, l'esprit volatil de sel ammoniac (ammoniaque), etc.

Les béchiques atténuans sont les cinq capillaires, le scordium, les racines d'aunée et d'iris de Florence, les fleurs de soufre (soufre sublimé), l'oxymel scillitique, la terre foliée de tartre (acétite de potasse), le benjoin, la solution des yeux d'écrevisses dans le vinaigre distillé (acide acéteux), etc.

Les résolutifs sont les vulnéraires, tels que la dictame de Crète, l'orvale, la scabieuse, les racines d'aristoloches et de gentiane, la racine de sceau de Salomon, les feuilles de cerfeuil, le faltrank, le nitre antimonié (ni-

trate d'antimoine), la terre foliée de tartre (acétite de potasse), le vinaigre distillé (acide acéteux) avec les yeux d'écrevisses.

Les stomachiques sont les racines d'aunée, de gentiane, de calamus aromaticus, de boucage, de pied de veau, le poivre, le gingembre, le tartre vitriolé (sulfate de potasse), le sel d'absinthe (carbonate de potasse), le vin d'absinthe, etc.

Les purgatifs sont l'aquila-alba (muriate de mercure doux sublimé), le jalap, l'agaric, le méchoacan, l'aloès, etc.

Enfin, les incisifs les plus forts sont le bois de gayac, son écorce et sa résine, la racine de squine, la salsepareille, le sassafras, la saponaire, le galbanum, le sagapenum, la vipère, l'aquila-alba (muriate de mercure doux sublimé), l'éthiops minéral (oxide de mercure sulfuré noir), l'éthiops antimonial de *Malouin*, le cinnabre (oxide de mercure sulfuré rouge), le sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif), etc.

Quelles que soient les propriétés éprouvées de ces médicamens, la prudence demande que l'on fasse l'attention la plus grande aux cas et aux circonstances. Le plus souvent les délayans suffisent pour surmonter l'épaississement qu'il s'agit de détruire ; d'ailleurs ils préparent les

voies aux atténuans et, en général, on ne risque rien de passer des atténuans les plus modérés à ceux qui sont les plus actifs et qui, administrés sur-le-champ et sans précaution, pourroient susciter des inflammations dans les parties obstruées pour lesquelles on les prescrit. On doit les bannir dans toutes les maladies inflammatoires, dans des chaleurs et dans des foiblesses de poitrine, dans des toux fortes, opiniâtres et sèches; si l'on étoit obligé de les employer, il faudroit nécessairement calmer la fougue des humeurs avant que d'en ordonner l'usage, qui doit être long et avoir plutôt lieu dans des temps tempérés que dans la saison rigoureuse de l'hiver, du moins en ce qui concerne les bois, les résines et le mercure, attendu la transpiration que ceux-ci peuvent exciter, et que le froid intercepteroit nécessairement si on n'en prévenoit les effets par le soin que l'on auroit de couvrir les animaux.

On combine, au surplus, ces divers atténuans avec les stomachiques, quelquefois avec des acides pour en modérer l'action, avec les adoucissans, avec les purgatifs, etc.

4°. *Des Adoucissans.*

XVI. Les conditions au moyen desquelles on peut parer à l'acrimonie des humeurs sont.

ainsi que je l'ai observé (XIV), d'invisquer les sels par des incrassans, pour en mettre les aspérités hors d'état de nuire, de les noyer en les délayant, de corriger la roideur, la dureté, la tension, la sécheresse des fibres, et de remédier à l'étranglement des petits vaisseaux.

L'art parvient à remplir ces différentes vues par le secours des remèdes appelés du nom général d'*adoucissans*. Ces remèdes sont les racines et les feuilles de mauve, de guimauve, de nénufar, de scorsonère, de pariétaire, de branc-ursine, de bouillon-blanc; les fleurs de violette, de coquelicot, de lys blanc, de bourrache, de mille-feuille; les quatre semences froides majeures et mineures, le safran, la laitue, le pourpier, la buglose, la graine de lin, la décoction d'orge, la gomme arabique et adragant, celle de pays; le blanc de baleine, le lait, la râpure de corne de cerf, le miel commun, la décoction de son de froment, les huiles douces et nouvelles (huiles fixes), etc.

Ces substances diffèrent peu de la plupart de celles que l'on regarde comme tempérantes, comme émollientes, comme incrassantes et comme béchiques.

Si l'on soupçonne de l'irritation dans les premières voies, conséquemment à de mauvais fourrages, à quelques plantes âcres et causti-

ques, à quelques insectes de nature corrosive que l'animal peut avoir avalés, le lait, les huiles douces et nouvelles (huiles fixes), les mucilagineux, et généralement tous les incrassans émousseront les parties irritantes; et défendant les parties irritées, feront cesser les mouvemens spasmodiques que les premières auront suscités.

Dans les maladies cutanées, telles que le farcin, les dartres, le roux-vieux, les eaux, etc.; dans la fourbure, et dans tous les cas où l'on doit accuser l'acrimonie des humeurs, les *adoucissans* qui délayent, comme l'eau blanchie par le son de froment, la laitue, l'endive, la bourrache, la buglose, ainsi que les émolliens, tels que les feuilles de mauve, de pariétaire, de branc-ursine, de mercuriale, etc., seront employés avec fruit, disposeront l'animal aux évacuations qu'il est indispensable de solliciter, et préviendront d'ailleurs l'irritation excessive qui résulteroit inévitablement de l'administration subite des remèdes propres à agiter la masse, s'ils n'avoient été précédés de tous ceux qui sont capables d'étendre et de détremper les sels.

Lorsqu'il s'agit de rappeler la lymphe qui se sépare dans la cavité des bronches et des poumons au degré de consistance qu'elle doit avoir,

d'émousser l'acrimonie qu'elle peut avoir contractée, de calmer, en un mot, une toux sèche et violente, occasionnée par une pituite vraiment âcre et séreuse, qui irrite les bronches et les vésicules, les béchiques adoucissans doivent être mis en usage; et ces béchiques adoucissans seront le miel, le blanc de baleine, la pulmonaire, la guimauve, les fleurs de violette, de coquelicot, la graine de lin, le nénufar, le safran, etc.

La décoction de racine d'althæa, de graine de lin, la gomme arabique, etc., seront très-efficaces contre les ardeurs d'urine; la râpure de corne de cerf, les fleurs et les feuilles de bouillon blanc, les huiles douces et nouvelles (huiles fixes) ne le seront pas moins dans la gras-fondure et les dysenteries, soit qu'on les donne en breuvages, soit qu'on les donne en lavemens, en y ajoutant des matières graisseuses, douces et récentes.

Enfin dans tous les maux dépendans de l'âcreté des humeurs, l'indication est d'adoucir.

On unit, pour appaiser plus promptement les douleurs, les *adoucissans* avec les narcotiques; on les associe quelquefois avec les atténuans et les apéritifs; souvent on fait usage des béchiques incisifs et des béchiques adoucissans en même temps, sur-tout si l'on est

dans l'obligation d'édulcorer et de fondre à la fois la lymphe pulmonaire, etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Des Évacuans.

XVII. Évacuer, c'est opérer par les secours de l'art au défaut des forces de la nature l'expulsion des diverses humeurs surabondantes par les différens couloirs qui peuvent en permettre la sortie. Les substances ou les instrumens qui produisent ces effets ne sauroient donc être les mêmes, celles qui déterminent la sécrétion de l'urine ne pouvant solliciter l'excrétion de l'humeur filtrée dans les glandes salivaires, comme les médicamens propres à la procurer ne donneroient jamais lieu à la transpiration sensible et insensible, aux déjections par l'anus, à l'excrétion de la matière muqueuse qui enduit la membrane pituitaire, etc.

1°. *Des Vomitifs.*

XVIII. Les feuilles et les racines de cabaret, la gratiole, l'ellébore blanc, les pignons d'Inde, les tithymales, la graine d'épurge, la racine d'ipécacuanha, le gilla vitrioli de Paracelse (sulfate de zinc), le verre d'antimoine (oxide d'antimoine sulfuré vitreux), le tartre émétique ou stibié (tartrite de potasse antimonié),

le vin émétique, sont des agens puissans, mais dont la médecine vétérinaire ne peut tirer, du moins en ce qui concerne le bœuf, le cheval, le mouton, l'âne, le mulet, etc., l'utilité et les avantages qui suivent l'administration de ces remèdes dans la pratique de la médecine humaine.

Vingt-deux grains (onze décigrammes) de tartre stibié (tartrite de potasse antimonié) qui, tel qu'on le prépare dans les pharmacies de Lyon, est dosé jusqu'à douze grains (six décigrammes) pour l'homme, n'ont produit aucun effet sur un mouton. Cet animal avoit été douze heures sans manger. On lui fit avaler, à six heures du matin, dix grains (cinq décigrammes) du vomitif dont il s'agit. A huit heures, on lui donna beaucoup d'eau tiède avec la corne; cette eau, bien loin d'occasionner les nausées qu'elle excite dans les hommes, sembla le ranimer. A neuf heures, on lui donna de nouveau quatre grains (deux décigrammes) de ce même émétique; à neuf heures et demie il en prit encore quatre grains (deux décigrammes), et à dix heures et demie autant; on ne s'apperçut que d'un flux très-copieux d'une urine qui paroissoit n'avoir rien perdu de sa limpidité naturelle, flux qui pouvoit provenir aussi des boissons tièdes et abondantes

dont cet animal avoit été abreuvé malgré lui.

Cent vingt grains (soixante décigrammes) de ce même tartre stibié (tartrite de potasse antimonié) donné, à huit heures du matin et à jeun, à une mule extrêmement vive et vigoureuse, suscitèrent en elle, quelque temps après et jusqu'à neuf heures, de violens battemens de flanc auxquels succédèrent maints borborygmes. Elle mâchoit sans cesse ; elle fienta et urina une fois comme à l'ordinaire.

A dix heures et un quart du même jour, on lui en donna, dans une infusion d'une once (trois décagrammes) de séné, deux cent quarante grains (cent vingt décigrammes). Au moment même où ce breuvage lui étoit administré, elle fienta pour la seconde fois, sa fiente étant en crotins ainsi que dans l'état naturel ; mais, cinq minutes après, celle qu'elle rendit fut beaucoup moins liée, et dans l'instant son urine parut épaisse et blanche comme du lait. A onze heures et un quart ses déjections furent telles qu'on les voit dans l'effet d'une purgation ; cette bête ne fienta plus pendant le reste de la journée, mais depuis midi elle urina dix fois et ses urines conservèrent la consistance et la blancheur qu'on avoit observées.

L'administration réitérée le lendemain matin de deux cent quarante grains (cent vingt dé-

cigrammes) à cette même mule, n'excita pas le moindre battement de flanc; elle eut seulement de fréquens ébrouemens dans la matinée; mais depuis trois heures après-midi jusqu'à six heures du soir, elle urina, ainsi que nous l'avons dit, et fienta dix fois, comme si elle avoit été purgée.

Le surlendemain, on lui donna une once (trois décagrammes) de cet émétique. On lui fit prendre, deux heures après, ainsi qu'on l'avoit fait dans les autres épreuves, quantité d'eau tiède; elle s'ébroua beaucoup, urina maintes fois et très-blanc, fienta dans l'espace de huit heures dix ou douze fois, et parut fortement travaillée.

On la laissa reposer un jour. On lui donna ensuite deux onces (six décagrammes) du même tartre, qui ne produisirent aucun effet sensible. La bête ne s'ébroua point comme elle l'avoit fait fréquemment jusqu'alors, aussitôt qu'elle avoit pris le remède. Elle urina très-souvent; ses urines furent troubles, mais moins blanches, et il n'y eut aucune déjection.

Enfin, après deux jours d'intervalle, elle prit cent soixante grains (quatre-vingt décigrammes) de nitre arsénical (nitrate d'arsenic), qui ne lui occasionnèrent ni battemens de flanc, ni borborygmes, ni ébrouemens. La boisson

fut beaucoup moindre ; elle urina cependant, dans l'espace de vingt-quatre heures, au moins quarante fois. Ses urines furent très-limpides ; les matières qu'elle rendit par le fondement étoient blanchâtres, gluantes, mêlées des débris de la membrane veloutée des intestins ; car, la bête étant morte et ayant été sur-le-champ ouverte, on apperçut nombre d'érosions à cette même membrane dans le ventricule et dans le canal intestinal ; les glandes mésentériques parurent la plupart abcédées ; la compression en faisoit sortir une matière très-fétide, et à cette matière ainsi exprimée succédoient des vers d'un pouce (trois centimètres) de longueur, et d'environ deux lignes (quatre millimètres) de diamètre.

Quatre-vingt grains (quarante décigrammes) de verre d'antimoine (oxide d'antimoine sulfureux vitreux) administrés à un cheval fort et vigoureux, à sept heures du matin et à jeun, donnèrent lieu, quelque temps après qu'il eut avalé quantité d'eau tiède, à des borborygmes considérables, à quelque espèce de nausées ou d'efforts inutiles, à des ébrouemens très-fréquens, à des battemens de flanc assez vifs. Il mâchoit sans cesse ; les vents qui s'échappoient en abondance par l'anus avoient une odeur insupportable. Il fienta bientôt une

fois, sa fiente étant dans sa consistance naturelle ; à neuf heures son flanc fut tranquille, et la fiente qu'il rendit une seconde fois alors parut moins dure.

A dix heures et un quart du même jour, on lui fit avaler soixante grains (trente décigrammes) du même verre, dans une infusion d'une once (trois décagrammes) de séné. A dix heures et demie, il fienta de même pour la troisième et dernière fois; et dans le reste du jour, il rendit, à vingt reprises différentes, des urines épaisses et aussi blanches que du lait.

On n'a pas répété ces épreuves sur cet animal, qui est le même que celui dans les naseaux duquel j'ai fait souffler du résidu de la morve (VIII). Il a vécu très-long-temps sans que cet émétique et ce résidu ayent produit en lui le moindre mauvais effet ; et il vivroit peut-être encore s'il n'avoit été soumis aux travaux anatomiques de l'École.

On comprend, sans peine, combien on pourroit obtenir de lumières de pareilles expériences faites plus méthodiquement encore, suivies et multipliées sur les ruminans et sur ceux des autres animaux herbivores en qui le vomissement est impossible ; mais si celles-ci suffisent pour prouver cette impossibilité, déjà démontrée en eux par leur structure et leur

conformation particulière (1), il est évident que, privés à leur égard des ressources que les substances vomitives offrent dans le traitement des maladies de l'homme, nous ne saurions mettre à profit cette voie sûre et prompte de débarrasser l'estomac des matières qui le fatiguent, qui corrompent les sucs digestifs, qui en empêchent la sécrétion et qui énervent les fibres de ce viscère; d'ôter à des fermens malins et contagieux le temps de s'insinuer dans les voies de la circulation et d'altérer la masse; d'ébranler le genre nerveux quand il s'agit de procurer une révulsion par d'heureuses secousses données à propos à la machine; de prévenir l'arrêt des liqueurs; d'agiter celles dont le mouvement se ralentit, de rétablir les sécrétions, de faire vider des abcès intérieurs, etc., etc. (2).

---

(1) Voyez à la fin de la nouvelle édition que j'ai publiée du *Précis anatomique du corps du cheval*, l'*exposition anatomique des estomacs du bœuf*, et les *Recherches sur le méchanisme de la rumination*, ainsi que les *Recherches sur les causes de l'impossibilité dans laquelle les chevaux sont de vomir.* (Note de l'éditeur.)

(2) Les remèdes par lesquels on peut exciter le vomissement portent le nom d'*émétiques* ou de *vomitifs*. Ils ne déterminent cette action violente que dans les animaux carnivores; ils excitent, il est vrai, dans les autres les mouvemens nécessaires pour l'opérer, mais ils sont im-

2°. *Des Purgatifs.*

XIX. Les moyens d'opérer avec célérité tous ces divers effets nous étant interdits, à quel état d'indigence ne seroit pas réduite la méde-

---

puissans pour l'accomplir, attendu la conformation de leurs organes.

L'estomac se gonfle pour que le vomissement ait lieu : porté à un point considérable d'expansion, le dernier degré de dilatation se fait subitement ; il se fait aussitôt, et presque en même temps, un effort qui contracte, d'une manière convulsive, les muscles du bas-ventre. Par ces actions contraires et simultanées, les matières contenues dans l'estomac sortent par jet et comme si elles étoient lancées au-dehors.

L'étendue et la souplesse du ventricule dans les carnivores ; sa position immédiate sur les muscles du bas-ventre ; le peu de volume des intestins ; la situation horizontale de l'œsophage, son peu de longueur ; la structure et l'étendue de l'arrière-bouche ; l'ordre des mouvemens, infiniment souples, dont leur nature les rend susceptibles, expliquent pourquoi ces animaux vomissent ; pourquoi le vomissement est impossible dans le cheval, l'âne et le mulet, en qui le volume des intestins est énorme, dont l'estomac médiocre est éloigné des parois de l'abdomen ; en qui l'œsophage est plus long et différemment comprimé ; dans lesquels l'arrière-bouche est absolument séparée de la bouche ; en qui les parties moins flexibles ont des contractions peu étendues qui deviennent aisément spasmodiques ; et enfin pourquoi le vomissement n'a pas lieu non plus dans les ruminans, dont l'estomac est im-

cine vétérinaire, si, d'après les assertions écrites dans les ouvrages de presque tous les auteurs qui ont traité de cette matière, on lui

---

mense, quoique le méchanisme par lequel il s'opère s'exécute en partie dans la fonction importante de la rumination.

Si le vomissement s'effectue par les moyens que nous venons d'exposer, il est donc le résultat d'un spasme suivi de convulsions; il doit en résulter, pour le corps, plusieurs effets très-marqués : le premier est l'évacuation des substances contenues dans l'estomac et le dégorgement de ses vaisseaux; le second est une secousse générale, à laquelle tout le corps participe, mais différemment, selon la fonction, la situation, l'état sain ou malade de chaque partie, et sa relation avec celle en qui se fait l'opération.

D'après ce que nous venons de dire il est facile de déterminer les cas où les *émétiques* conviennent. Ces remèdes sont indiqués toutes les fois que l'estomac contient des matières qu'il importe d'évacuer promptement, tels sont des poisons, des alimens qui y séjournent depuis long-temps; lorsqu'on veut exciter des secousses universelles dans le dessein d'opérer des révolutions heureuses; ce qui a lieu dans le principe des maladies aiguës d'un caractère inflammatoire humoral; dans les cas d'humeurs qui se portent sur une partie; dans ceux de plaies récentes, d'où on veut écarter l'inflammation et l'afflux des humeurs; dans les maladies lentes, lorsque la fonction de la veine porte se fait mal, que par cette raison les vaisseaux du bas-ventre s'engorgent, ainsi que les viscères en qui les liqueurs s'épaississent; lorsqu'une irritation dans un viscère cause un spasme général, ac-

dénioit encore le pouvoir d'employer les *purgatifs*, sous le faux prétexte des désordres mortels auxquels ils ont donné lieu ? Les dé-

---

croît et fixe l'engorgement dans sa substance; lorsqu'il s'est fait des congestions dans des parties éloignées, ensuite de compressions, etc.

L'emploi de ces médicamens suppose toujours l'appréciation possible du degré de secousse que peut supporter l'individu à qui on les administre, sans causer de rupture, sans augmenter le spasme déjà existant, sans fixer l'engorgement, sans occasionner des hémorrhagies, des épanchemens; ce qui démontre l'obligation de préparer les animaux à leur usage, par les saignées, le repos, les boissons savonneuses, alimenteuses, et par tout ce qui peut favoriser la coction.

Les substances qu'on peut employer le plus sûrement pour exciter le vomissement, sont l'ipécacuanha, le tartre émétique (tartrite de potasse antimonié), le kermès minéral (oxide d'antimoine sulfuré rouge) et la staphisaigre.

L'expérience a seul fait connoître la propriété vomitive de ces substances. On ignore, d'après la connoissance de leurs principes, comment elles excitent le vomissement, et on ne sait pas davantage si elles agissent toutes de la même manière; on soupçonne seulement qu'elle varie, parce que ces remèdes diffèrent par les principes qui les constituent; que de plus, on peut, en général, produire dans les corps animés le même effet par des voies différentes et opposées; l'eau tiède, par exemple, donnée en quantité; les huiles grasses et douces (huiles fixes) administrées de même, ne sont-elles pas *émétiques*? Les dispositions contre-nature, inhérentes au corps et qui excitent le vomisse-

sordres

sordres peuvent être réels, mais la cause n'en seroit-elle pas dans des combinaisons barbares, dans ces mélanges bizarres et monstrueux que

---

ment, n'agissent-elles pas par un principe différent des *vomitifs*, qui sont tous, ou presque tous, des poisons plus ou moins violens? On ignore absolument encore quelle est l'action méchanique altérante des substances dont il s'agit, et comment elles opèrent dans les animaux qui ne vomissent pas. On sait seulement qu'elles augmentent et accélèrent toutes les sécrétions; que plusieurs ont la faculté de déterminer sur-tout celles qui doivent être critiques, tandis que telles autres opèrent des changemens plus régulièrement fixes et que, par cette raison, elles deviennent, ou uniquement, ou successivement, ou tout-à-la-fois, sudorifiques, diurétiques, purgatives, béchiques, etc.; qu'il paroît encore raisonnable de soupçonner qu'elles n'agissent ainsi qu'en entretenant dans le corps, à un degré moins violent, mais permanent, l'état qui occasionne le vomissement, c'est-à-dire, qu'elles produisent le spasme à un degré fort au-dessous de celui contre lequel la nature se défend en faisant vomir, spasme d'où résulte, pendant un certain temps, une espèce de suspension des fonctions qui établit une coction artificielle, et à la suite de laquelle suspension se fait un relâchement suivi d'évacuations salutaires; ces actions douces les ont fait regarder comme des fondans et des évacuans universels.

Quelques-uns de ces remèdes ne se donnent qu'en substance, d'autres peuvent s'administrer en décoction, et on ne les allie jamais que lorsqu'on en fait usage comme altérans; alors on les combine avec les purgatifs, les calmans, les aromatiques, etc. (*Note de Flandrin.*)

l'empirique apprête et dispense au hasard, et qui de plusieurs substances efficaces et salutaires en elles-mêmes font éclore un nouveau genre de poison ? Ne résideroit-elle pas dans l'ignorance des doses convenables, eu égard à la nature et à la qualité de la matière employée, et eu égard à l'âge, à la force et au tempérament trop souvent inconnu de l'animal auquel cette même matière a été administrée ? A-t-on toujours scrupuleusement observé les précautions indispensables que demande l'usage de ces médicamens ? A-t-il été soigneusement précédé de la saignée dans les cas où elle étoit nécessaire, des boissons humectantes et adoucissantes, ainsi que des lavemens émolliens réitérés et propres à détremper, à évacuer d'avance une partie des excrémens grossiers, à détendre, à disposer les entrailles à l'action du remède, et à ouvrir ainsi les voies sans douleur ? L'estomac qui a reçu la substance purgative n'étoit-il point farci d'alimens, et a-t-on eu l'attention d'ôter à l'animal, quatre ou cinq heures avant de la lui donner, et autant de temps après qu'il l'a prise, tout moyen de se gorger de fourrage ? Ces remèdes étoient-ils sous une forme sèche ou liquide ? Ces différentes formes ont-elles été sagement adaptées aux tempéramens des sujets, et le choix en a-

t-il été réglé d'après la considération des alimens secs ou humides dont ils étoient nourris? Les effets des *purgatifs* délayés ont-ils été comparés dans les uns et dans les autres de ces sujets à celui des pilules, des poudres, qui travaillent quelquefois fortement les intestins de certains animaux et qui en incendient le ventricule par leur fixité et par leur séjour dans une partie quelconque de ses parois? A-t-on eu égard aux climats, aux saisons, aux temps où l'âpreté et la rigueur du froid étant excessives, les vaisseaux se trouvent très-resserrés, et où d'ailleurs il est toujours à craindre, dans l'obligation où l'on est communément d'exposer l'animal à l'air, pour l'induire d'heure en heure à l'exercice modéré qui facilite l'évacuation désirée, que ce même air, dont il n'est souvent pas assez garanti, ne lui occasionne, en le frappant, des maux dont il eût été exempt, si on eût eu soin de le tenir plus couvert? A-t-on pensé que dans les chaleurs extrêmes, où les déperditions étant plus considérables il y a, en quelque sorte et pour l'ordinaire, sécheresse des entrailles et même de tout le corps, on devoit être très-réservé sur l'emploi de ces médicamens? L'application qu'on en a faite a-t-elle été constamment juste et bien réfléchie? N'a-t-on point troublé la nature et n'a-t-on

point mis d'obstacle à ses vues en suspendant, par cette évacuation, d'autres évacuations qu'elle préparoit? A-t-on considéré les dangers que l'on pouvoit courir lorsque l'estomac se trouve foible ou enflammé, et lorsqu'il s'agit de fièvres aiguës, de mouvemens violens du sang, de tranchées sanguines et de ce feu caché dont les intestins de l'animal sont quelquefois embrasés sans aucun signe extérieur? Les *purgatifs* violens n'ont-ils pas été préférés à des *purgatifs* moins actifs dans des affections de la poitrine, dans la toux, dans la fourbure, dans des maladies cutanées, produites par une véritable acrimonie et où ceux-ci, en dégageant les intestins, auroient adouci les liqueurs, ou du moins n'auroient pas augmenté les irritations? Dans de certains cas de chaleur violente, d'ardeur et de fièvre, s'est-on déterminé pour ceux qui pouvoient matter le mouvement intestin du sang et l'effervescence de la bile, tels que ceux dans lesquels on fait entrer les sels d'Epsom (sulfate de magnésie), de Sedlitz (sulfate de magnésie), le sel végétal (tartrite de potasse), la crême de tartre (tartrite acidule de potasse), et que l'on donne dans des décoctions de plantes acides? A-t-on distingué ceux qu'il convenoit d'employer dans la circonstance de l'épaissis-

sement des humeurs et de l'engorgement des vaisseaux, dans celles où il importe de secouer le genre nerveux; et lorsqu'il s'est agi d'animaux en qui le système des parties nerveuses étoit disposé à des mouvemens irréguliers, a t-on considéré la nécessité où l'on étoit de donner les *purgatifs* en grand lavage? Enfin, toutes les fois qu'on a eu recours à ces remèdes, l'estomac et les intestins contenoient-ils des matières qu'il étoit essentiel d'expulser? Au défaut de ces matières, celles qui étoient bonnes et utiles n'ont-elles pas été soumises à leur action? Ne s'est-elle point exercée immédiatement sur les fibres nerveuses? Leurs particules, en s'insinuant avec célérité dans le sang qu'elles ont pu dissoudre et dépouiller, par des sécrétions forcées, de ce qu'il renferme de plus fluide et de plus balsamique, n'ont-elles pas épuisé et mis à sec les humeurs? En un mot, les foiblesses, le dégoût, l'agitation, la fièvre, l'inflammation générale et tous les accidens quelconques, qui ont été une suite des *purgatifs* administrés et qui n'ont que trop souvent conduit les animaux à la mort, ont-ils dû être généralement et avec raison imputés à ces médicamens plutôt qu'à l'incapacité des hommes dans les mains desquels ils ont été ce que seroient des armes dans celles d'un enfant ou d'un furieux?

De pareilles idées avoient séduit nombre de médecins de l'antiquité dont les noms ont été même célèbres, mais qui, à la vérité, ne connoissoient que l'elaterium et l'ellébore. La découverte d'une infinité de substances moins puissantes et plus analogues à la force et au tempérament de l'homme, jointe à l'utilité réelle de ces médicamens dans le traitement raisonné du plus grand nombre des maladies dont il peut être atteint, a rassuré les médecins qui les ont suivis, et ne leur a pas permis de regarder, à leur imitation, les *purgatifs* comme des instrumens mortels. Un jour non moins heureux éclairant à présent la médecine vétérinaire, elle cessera, sans doute, de renoncer à des ressources qui doivent lui être d'autant plus chères que, dénuée de celle des vomitifs, elle ne pourroit suppléer, en aucune manière, au défaut des évacuans dont il s'agit. Elle ne rejettera donc point désormais des moyens si utiles de rétablir les premières voies, souvent et à raison des maladies même, languissantes et infirmes par le manque d'énergie des sucs destinés à la dissolution des alimens ; de détruire les effets et de s'opposer aux changemens considérables qui résultent du mélange de ces mêmes sucs viciés avec le sang ; de solliciter des révulsions uti-

les ; de dégager le cerveau ; de délivrer de tout embarras les viscères de l'abdomen ; de rendre au sang sa fluidité ; de faciliter la circulation dans les vaisseaux capillaires ; de ramener dans le torrent circulaire les liqueurs qui s'en écartent ; de débarrasser la masse du volume des humeurs qui la surchargent, etc.

Les *purgatifs* qu'elle peut adopter sont le polypode de chêne, les tamarins, le sel d'Epsom (sulfate de magnésie), celui de Sedlitz (sulfate de magnésie), le sel végétal (tartrite de potasse), le sel de Glauber (sulfate de soude), la crême de tartre (tartrite acidule de potasse), la magnésie (carbonate de magnésie), le tartre vitriolé (sulfate de potasse), la manne grasse, le catholicon fin, la rhubarbe, le séné, l'aquila-alba (muriate de mercure doux sublimé), l'aloès, l'agaric, le jalap, le méchoacan, la brioine, le turbith végétal, le diagrède ou la scammonée, la gomme gutte, l'ellébore noir, la gratiole, l'épurge, la pomme de coloquinte, l'elaterium, les trochisques alhandal, les extraits de coloquinte, de tithymale, etc.

Les premières de ces substances sont plus tempérées que les autres et doivent obtenir la préférence dans la circonstance où il seroit d'un danger évident de raréfier la masse et d'y porter le feu, d'agacer des fibres disposées à

l'éréthisme ou déjà tendues, d'ajouter par l'irritation à une acrimonie existante, de priver les humeurs du reste de cette sérosité dont elles pourroient n'être déjà que trop dépourvues, d'augmenter des inflammations, etc.

Les autres *purgatifs* ont beaucoup plus d'activité, leurs effets sont aussi plus vifs et plus marqués, mais il ne conviennent qu'autant qu'on n'a pas à redouter l'agitation trop grande du sang, qu'il s'agit de le diviser, d'en accroître le mouvement, de faire sur les canaux obstrués des efforts qui surmontent la résistance qu'ils opposent à la liberté de la circulation, de provoquer la sortie des sérosités superflues, d'entraîner au-dehors une pourriture dont le transport dans la masse la pervertit toujours de plus en plus, etc.

Enfin, les derniers de ces médicamens, tels que le turbith végétal, le diagrède, la gomme gutte, l'ellébore, la gratiole, etc., infiniment plus irritans encore que ceux-ci, évacuent plus copieusement ; ils agitent, ils atténuent plus puissamment le sang ; on n'y a recours que dans le cas où les *purgatifs* moins actifs seroient insuffisans ; où les fibres étant dans une sorte d'insensibilité et d'inertie, on ne doit point être arrêté par l'appréhension d'une irritation trop vive et de l'ébranlement violent du genre

nerveux ; où l'on se voit dans l'obligation de vider considérablement, d'expulser des matières épaisses et gluantes qui corrompent le chyle, et qui donnent lieu au relâchement des fibres du ventricule et du canal intestinal, etc. ; mais s'ils ne sont pas administrés à propos et avec prudence et ménagement, ce ne sont plus que des substances corrosives, incendiaires, capables de déchirer les membranes des intestins, de dépouiller les humeurs de leurs parties les plus fluides, de dissiper la matière des esprits animaux et des sécrétions, de précipiter les vaisseaux dans l'inanition, et la mort la plus douloureuse en est la suite.

L'opération des uns et des autres de ces évacuans est ici bien plus lente que dans l'homme, du moins en ce qui concerne les animaux d'un certain volume et d'une certaine masse. Dans le cheval, par exemple, elle ne se manifeste que quinze, dix-huit et même vingt-quatre heures après que ces remèdes lui ont été donnés, parce que plus l'étendue de ses intestins et des vaisseaux que les particules purgatives ont à parcourir en lui est considérable, plus il leur faut de temps pour agir. On peut donc regarder cette lenteur dans leurs effets comme une nouvelle preuve de l'introduction de ces

particules dans le sang, introduction déjà constatée et démontrée dans les jumens et dans les vaches nourrices, comme elle l'a été dans les femmes qui allaitent, leur lait imbu de ces substances purgeant également les petits allaités.

Leur action est encore plus ou moins tardive, 1°. selon leur genre ; celle des *purgatifs* les plus puissans, tels que les résineux, est moins prompte, à raison de la matière qui en embarrasse les parties actives et qui s'oppose à leur développement subit ; 2°. selon la qualité séche ou humide du fourrage dont les animaux sont alimentés, ceux qui sont nourris au vert étant plutôt sensibles à leur impression que ceux qui sont constamment nourris au sec ; 3°. selon la délicatesse de l'animal, selon le plus ou le moins de force de son tempérament ; car il est des chevaux en qui un régime miellé opère l'effet des *purgatifs* ; c'est ainsi qu'un mélange d'une livre (cinq hectogrammes) de miel dans un picotin de son, ou une égale quantité de son et de miel cuits dans suffisante quantité d'eau commune, ont été souvent un *laxatif* doux et excellent dans certains cas d'altération du flanc, de toux, de dépérissement, de maigreur occasionnés par la fatigue ; l'usage en

ayant néanmoins été interdit à propos après l'espace de cinq ou six jours, et même plutôt si l'évacuation provoquée a pris fin d'elle-même ; 4°. selon la forme sous laquelle ils sont administrés, les *purgatifs* délayés prenant toujours moins de temps pour produire ce qu'ils ont à effectuer que ceux que l'on administre en substance solide ; 5°. selon les doses, pour lesquelles il est important de consulter toujours la nature et qui, trop fortes, rendent l'opération plus longue, si elles ne la rendent pas plus prompte, et peuvent causer des superpurgations pour lesquelles on ne prescrit souvent que trop vainement les adoucissans, les narcotiques etc., soit en breuvages, soit en lavemens. Du reste, les doses étant trop foibles, ces médicamens cessent d'être évacuans ; la magnésie (carbonate de magnésie) absorbe, la crême de tartre (tartrite acidule de potasse) et les tamarins tempèrent, les sels neutres sont diurétiques, la manne est béchique, l'aloès, la rhubarbe sont stomachiques, l'aquila-alba (muriate de mercure doux sublimé) désobstrue, l'elaterium, la pomme de coloquinte, même en une certaine quantité, ne sont que des agens qui incisent et qui fondent puissamment, etc.

C'est d'après cette considération qu'on doit

juger du peu de nécessité de se livrer aussi souvent, dans des vues qui paroissent réfléchies, à de certaines combinaisons que j'estime qu'on peut très-aisément abandonner dans la pratique de la médecine vétérinaire, si d'ailleurs, dans le choix de ces substances et relativement aux circonstances qui peuvent se rencontrer, on fait attention aux propriétés altérantes dont elles sont douées ; ainsi, au lieu de leur associer des stomachiques dans des cas de débilité d'estomac et de mauvaises digestions, on pourroit éviter ce mélange en se déterminant pour les *purgatifs* stomachiques en eux-mêmes. On en useroit de même en prescrivant la rhubarbe, les myrobolans, etc., lorsqu'on auroit quelque astriction à solliciter ; en ordonnant la manne lorsqu'il s'agiroit d'adoucir et de relâcher, etc. Je ne prétends pas néanmoins interdire toute association, s'il arrivoit que ces remèdes fussent insuffisans, ni prohiber celle des fébrifuges pour déraciner des fièvres qu'on ne peut vaincre autrement, celle des sudorifiques quand il est question d'atténuer et de diviser fortement des humeurs épaisses, répandues çà et là, comme dans le farcin, etc.

Dans l'administration des *purgatifs*, ainsi que de tous breuvages quelconques, avec la

corne, il faut user, au surplus, d'une prudence à laquelle on ne manque que trop communément, soit en maintenant trop long-temps, et sans relâche, les animaux dans l'attitude forcée où l'on est obligé de les mettre pour leur faire avaler le breuvage, soit en vidant sur-le-champ, et coup sur coup des cornées entières dans leur bouche, par la crainte de perdre une portion de la liqueur, et au risque de les suffoquer; ce à quoi il seroit facile d'obvier, en fermant supérieurement cette espèce de vase, et en le garnissant à trois ou quatre doigts de son extrémité la plus mince d'une soupape qui, ouverte par la plus légère pression, et pouvant se refermer sur-le-champ et à volonté, ne laisseroit échapper de cette liqueur que la quantité que l'animal pourroit en recevoir sans danger.

Au reste, non-seulement nous donnons ces évacuans aux animaux en les leur faisant prendre par la bouche, mais nous les leur administrons encore en lavemens avec d'autant plus de succès que les gros intestins offrant, par leur étendue et par leur volume, sur-tout dans le cheval, beaucoup de prise à ces substances, leur effet en est nécessairement augmenté; c'est ainsi que, communément, nous déterminons, par ce moyen, l'évacuation trop tardive

qu'auroit dû occasionner un *purgatif* administré en substance, ou en breuvage ; très-souvent aussi, en employant des *purgatifs* plus actifs, vidons-nous, par cette voie, de la manière la plus salutaire, des animaux en qui ces mêmes *purgatifs*, donnés aut ement, auroient pu causer des ravages ; comme nous employons très-utilement de cette façon celles de ces substances qui sont plus puissantes encore, dans des cas où il s'agit de provoquer une irritation plus ou moins forte, alors nous injectons la liqueur avec la seringue, qui la pousse beaucoup plus loin qu'elle n'est portée quand les lavemens sont simplement vidés avec l'espèce de marmite à long bec, dont on se sert très-commodément dans les circonstances où l'animal voudroit repousser sans cesse la liqueur au dehors, et où cette même liqueur, lancée et dardée avec force contre les parois des intestins, accroîtroit l'irritation que des lavemens émolliens, rafraîchissans, anodins et ordonnés à propos doivent appaiser, etc.

3°. *Des Diaphorétiques.*

XX. Tous les animaux transpirent. Dans l'état de tranquillité naturelle les canaux exhalans ou vaporifères, qui ne sont autre chose

que les dernières séries des vaisseaux sanguins artériels, laissent continuellement échapper une humeur subtile, douce, lymphatique et nourricière par les pores résultans des extrémités de ces mêmes canaux qui s'ouvrent à la superficie du corps. Cette exhalaison, cette évaporation qui a lieu dans presque toute l'habitude de la machine, est connue sous le nom de transpiration insensible. Le mouvement du fluide artériel est-il augmenté et excité par quelque cause, comme par l'action forte et redoublée des muscles lors d'un exercice véhément et soutenu, ou par une fièvre très-violente, etc.? Ou bien y a-t-il dissolution du sang, perte de ressort dans les vaisseaux, etc.? La matière de cette évacuation inorganique étant plus abondante, et se montrant alors en forme de gouttes, est ce que, dans l'animal comme dans l'homme, nous appelons du nom de sueur.

La médecine humaine distingue deux sortes de substances capables, les unes de provoquer, en imprimant un mouvement doux aux liqueurs, cette excrétion invisible des impuretés les plus subtiles de la masse du sang, excrétion la plus salutaire de toutes, et dont la suppression est la source funeste et féconde d'une infinité de maladies, et les autres, de pous-

ser avec impétuosité ces mêmes liqueurs à l'extérieur par l'accélération de la circulation, et au moyen d'une vive augmentation de la force systaltique du cœur et du ressort des artères. Les premières de ces substances sont dites *diaphorétiques ;* les secondes ont été nommées *sudorifiques*. La médecine vétérinaire adopteroit cette distinction, mais les derniers de ces médicamens ne produisent pas aussi communément sur les animaux les effets qu'ils peuvent produire sur l'homme. En général, ces effets se bornent en eux à aider d'une manière bien moins sensible la nature dans les efforts fréquens qu'elle fait pour se dégager elle-même, et pour surmonter les obstacles qui peuvent gêner ses opérations. Soit que le tissu de leur peau ait plus de densité, soit qu'ici les molécules sanguines étant plus compactes leur décomposition et leur atténuation soient moins aisées, soit que la sérosité se trouve plus embarrassée, soit enfin que, libre des entraves dont le broyement la délivre, cette même sérosité éprouve moins de résistance de la part des autres couloirs, comme, par exemple, de la part des canaux secrétoires des reins, ainsi qu'on le voit dans les chiens qui ne suent point, mais qui urinent sans cesse ; il est rare que les ma-

tières qui doivent être expulsées, et que ces remèdes doivent déterminer et chasser du centre à la circonférence avec plus ou moins de force selon le degré de leur action, se présentent au-dehors et sur les tégumens, telles qu'elles paroissent après un exercice violent, ou dans la circonstance de l'inertie ou du relâchement total des vaisseaux, c'est-à-dire, comme un fluide en goutte, chargé des parties les plus ténues et les plus broyées du sang et de la lymphe.

Le pouvoir reconnu dans ces substances d'agiter, de raréfier la masse, et de diviser, par cette augmentation de la force contractive des solides, ainsi que par le poids, la dureté et l'introduction de leurs particules dans le torrent circulaire, les molécules sanguines et lymphatiques qui reçoivent d'ailleurs d'elles plus de mouvemens, a découvert et établi le rapport qu'il y a entre une grande partie de ces médicamens et cette sorte de spécifiques qu'on appelle *alexitères* ou *alexipharmaques*. Les uns et les autres sont, en effet, à peu-près les mêmes; aussi n'admettrons-nous pas de différence entre eux et la plupart des *diaphorétiques*, parmi lesquels nous comptons les racines d'angélique, d'impératoire, d'aunée, de dompte-venin, de contrayerva, de serpentaire de Virginie, de squine, de valériane, de

zédoaire, de carline, de fraxinelle, de gentiane, d'anthore, l'écorce et le bois de genevrier, la salsepareille, le gayac, le sassafras, la canelle, la grande chélidoine, le myrtil ou cerfeuil musqué, l'aurone, la rhue, la dictame de Crete, les baies de genièvre et de laurier, les gousses d'ail, l'origan, la sarriette et les autres plantes aromatiques, les fleurs de sureau, de tilleul, le scordium, l'écorce de mesereon, l'antimoine (sulfure d'antimoine) et ses préparations, la thériaque, sa teinture, son esprit, son vinaigre, l'esprit de sel ammoniac (ammoniaque), la vipere, le camphre, le cinnabre (oxide de mercure sulfuré rouge), la myrrhe, le storax, les gouttes d'Angleterre (ammoniaque), l'esprit de suie (acide pyroligneux), l'huile empyreumatique, etc.

L'usage et l'application de ces remèdes demandent d'autant plus de circonspection et de lumières qu'ils peuvent conduire à deux extrémités très-dangereuses ; c'est-à-dire, d'une part, à la dissolution du sang, si sa tissure est telle que, ses globules s'atténuant aisément, il n'oppose point assez de résistance à leur décomposition ; et de l'autre, à son épaississement si, ces mêmes globules étant trop denses pour être brisés par l'action de ces médicamens ou pour céder au travail de la nature, on n'opère

par l'expression des parties les plus fluides que le rapprochement et l'union plus étroite des parties les plus grossières.

On doit les rejeter dans toutes les maladies aiguës, dans les fièvres inflammatoires, surtout dès les commencemens, ainsi que dans les fièvres avec éruption, comme dans le claveau; à moins qu'on n'en fasse prudemment le choix, et qu'on ne les emploie avec la plus grande modération; le danger n'existant que par le défaut de connoissance du temps où leur administration peut être utile; et souvent une crainte mal entendue, qui retient au moment même où il seroit urgent d'aider à la discussion et à la résolution de l'humeur morbifique et de parer aux erreurs ou au manque de force de la nature, nous égarant au point que l'animal en est bientôt la victime.

Ils sont nuisibles s'il y a pléthore; s'ils ne sont précédés de la saignée, quand elle est indiquée; si les premières voies sont farcies d'humeurs, et n'ont pas été préparées; si le sang n'a pas été suffisamment délayé et les solides humectés; si, bien loin d'y accoutumer insensiblement et en quelque façon les fibres, on les surprend et on les étonne, en les soumettant tout d'un coup à l'action de celles de ces substances qui ont le plus d'énergie; si après

avoir fortement et très-souvent, dans le jour, bouchonné les animaux, pour disposer la peau à se prêter à leurs effets, ces mêmes effets sont contrariés par l'air froid auquel on les expose et qu'ils respirent; cet air crispant et resserrant les fibres cutanées, bouchant et obstruant les pores, et interceptant, par conséquent, la transpiration, etc.

Ils sont salutaires dans les maladies produites par le froid extérieur; dans la supression de la transpiration; dans la fourbure qu'elle occasionne; dans le gonflement des glandes; dans les maladies cutanées; dans les cas où l'animal en sueur se seroit ou auroit été inconsidérement abreuvé d'eau froide, et dans cette circonstance l'administration en doit être subite; dans celles où l'on doit s'occuper du soin de purifier la masse; dans la peste; dans les attaques d'un ferment contagieux et épizootique, causé par la disposition humide d'un air trop long-temps chargé de brouillards et appauvri de principes vivifians, ou par le long séjour des eaux débordées ou croupies; alors on a recours, avec le plus grand succès, à ces substances, comme à des *alexitères* très-efficaces, on les donne dans du vinaigre de vin affoibli par l'eau, ou on les fait infuser dans ce même vinaigre qui se charge de leurs vertus, et qu'on

regarde, avec raison, comme un préservatif et comme un curatif assuré, sur-tout si le camphre, cet *alexipharmaque* puissant, n'est pas oublié, etc.

On associe les *diaphorétiques* avec les narcotiques, quand, pour en faciliter l'action, on a en vue de relâcher les fibres ; avec les purgatifs, ainsi que nous l'avons dit (XIX), nous les regardons alors comme incisifs ; avec les béchiques, pour déterminer vers la peau une partie des humeurs qui se portent en trop grande abondance aux poumons ; avec les délayans, qui en sont le véhicule naturel ; avec les apéritifs, lorsque l'épaisissement qui est à détruire n'est pas tel qu'il y ait des obstructions formées, ou lorsqu'il ne s'agit, les obstructions étant presque détruites, que de donner quelques secousses heureuses, etc.

4°. *Des Diurétiques.*

XXI. Le spasme violent et la contraction contre nature des canaux secrétoires de l'urine ; la compression de ces mêmes tuyaux opérée par la distention des vaisseaux sanguins, lors de la raréfaction de la masse ; leur engorgement ou leur obstruction, soit à raison des parties salines, tartareuses et grossières que cette liqueur charie et qu'elle entraîne avec

elle, soit à raison de la ténacité et de la viscosité d'un sang épais qui circule avec peine, et dont la marche est toujours lente et tardive; le défaut de sérosité, conséquemment à l'acrimonie des humeurs, ou à l'épaississement qui en souffre plus difficilement le dégagement et la séparation; la dérivation des parties les plus fluides sur d'autres parties; le relâchement, la paralysie de celles dont il s'agit, sont autant de causes de la suppression, de la diminution ou de la difficulté de l'écoulement si nécessaire de cette humeur excrémentitielle qui, dans les animaux comme dans l'homme, est vraiment une sorte de lessive universelle du sang.

Le moyen de subjuguer et de vaincre ces mêmes causes se trouve dans les médicamens que nous nommons *diurétiques*. Il en est qui opèrent le relâchement des fibres spasmodiquement contractées, d'autres qui portent dans le sang des fluides qui favorisent et augmentent la sécrétion désirée, d'autres qui dissolvent les sels lixiviels et qui divisent les humeurs visqueuses et épaisses qui s'opposent à cette même sécrétion. Quelques-uns fortifient et resserrent les couloirs relâchés, quelques autres les irritent puissamment et avec succès, etc.

De tous ces différens effets est née la distinction de ces substances en *diurétiques froids*,

en *diurétiques aqueux*, en *diurétiques chauds*, en *diurétiques âcres* et *stimulans*; comme de la différence des causes à combattre naît l'indication de leur emploi.

Les *diurétiques froids* n'agissent point en stimulant et en incisant. Ils calment les oscillations des solides et tempèrent l'effervescence du sang. Plusieurs d'entre eux, en embarrassant et en resserrant sa partie fibreuse, opèrent, d'une part, l'union plus intime de ses globules, et de l'autre, l'expression de sa sérosité; tandis que d'autres, pourvus d'un mucilage fin, détruisant la tension excessive des vaisseaux et modérant le cours des fluides qui, étant dégagés, ont aussi trop de mouvement, soustraient les tuyaux sécrétoires à la compression qu'ils éprouvoient. Tous ces *diurétiques* sont le nitre (nitrate de potasse), l'esprit de sel (acide muriatique), l'esprit de vitriol (acide sulfurique), l'oseille, l'alleluia, le suc de citron, tous les acides, les quatre semences froides majeures et mineures, celles de navet, de pavot, de lin, les racines de guimauve, de fraisier, de nénufar, le sirop d'althæa, etc., etc.

Le propre des *diurétiques aqueux* est non-seulement de remédier au défaut de sérosité et de donner aux fibres plus de souplesse; en

détrempant les fluides, ils dissolvent encore les sels et les parties tartareuses, et rétablissent, de ces différentes manières, la sécrétion interceptée. Tels sont les effets de tous les délayans aqueux, des boissons abondantes simples, ou chargées de la teinture des plantes diurétiques, ou dans lesquelles on noye quelquefois une certaine quantité de nitre (nitrate de potasse), selon le besoin.

Le pouvoir des *diurétiques chauds* a sa source dans des opérations totalement contraires à celles des *diurétiques froids*. Je les vois sollicitant la force contractive des solides et brisant avec force la tissure trop compacte des globules sanguins, donner aux fluides une impulsion et leur imprimer une vélocité qui les fait triompher de la résistance des tuyaux engorgés. On place au rang de ces substances une grande partie de celles qui sont apéritives, ainsi que la plupart de celles qui sont atténuantes et incisives (XV), les quatre semences chaudes majeures et mineures, les baies de genièvre, de laurier, d'églantier, d'alkekenge, l'écorce moyenne de tamarisc, celle de sassafras, de frêne, le lierre terrestre, la busserole, la filipendule, le pareira-brava, le bois néphrétique, le sel de genet (alkali végétal), de sarment de vigne (alkali végétal), la colophone

en poudre, l'esprit de térébenthine, les baumes de Copahu, de Tolu, celui de soufre fait avec l'huile de térebenthine ou de genièvre, l'huile de genièvre, le sel ammoniac (muriate d'ammoniac), son esprit volatil (ammoniaque), etc. Ceux de ces mixtes qui remédient au relâchement des couloirs et qui les rappellent à leur ton sont principalement le genièvre, son bois, ses baies, celles d'églantier, le sassafras, le pareira-brava, la filipendule, etc.; et quant à ceux qui constituent ce que nous appelons les *diurétiques âcres*, attendu l'irritation vive qu'ils provoquent plus directement sur ces mêmes couloirs et qu'il est à propos d'y susciter quand ils sont dans une inertie entière, nous les trouverons dans les poireaux, dans l'ail, les oignons, les cloportes, les abeilles, les cantharides, le meloé, le crapaud, l'esprit de fourmi (acide formique), etc.

D'après ces détails, quelqu'abrégés qu'ils soient, les indications et les contre-indications ne sauroient échapper. Ordonner les *diurétiques froids* dans le cas de l'épaississement, de la lenteur du sang, du relâchement des couloirs, de la perte entière de leur tension; prescrire dans ces dernières circonstances et dans celle de l'excès du dégagement et de la vélocité du cours des fluides les *diurétiques aqueux*;

recommander les *diurétiques chauds*, ainsi que les *diurétiques âcres* et *stimulans*, dans la rarescence, dans la pléthore, dans une fièvre ardente, dans l'inflammation des viscères uro-poïétiques, dans des contractions spasmodiques, dans le cas de la présence de quelques calculs, dans le pissement de sang, etc., ce seroit faire un emploi meurtrier de substances d'autant plus utiles que leur faculté n'est pas bornée, sur-tout celle des *diurétiques chauds*, quand l'application en est juste et raisonnée, au seul rétablissement de la sécrétion dont il s'agit; car elle se manifeste très-avantageusement dans les obstructions des glandes, des viscères, des vaisseaux excrétoires, dans l'hydropisie, dans l'ictère, dans les affections cutanées, dans toutes les maladies dont on peut accuser une sérosité âcre, tartareuse, etc.

Nous administrons les *diurétiques* en breuvages, en boissons, en bols, en lavemens. Cette dernière méthode est toujours la première à tenter sur les animaux, dans la suppression d'urine, dans la difficulté d'uriner. On fomente, on détend par ce moyen les parties, on les dispose à céder à l'impression des *diurétiques actifs*, et souvent les injections de décoctions émollientes seules ou aidées par la térébenthine, le nitre (nitrate de

potasse), etc., produisent, sans aucun autre secours, les effets que nous avons à solliciter. D'ailleurs, le défaut de l'aveu de nos malades sur le siége, sur le commencement, sur les progrès de la douleur, et la fréquente équivocité des signes ne pouvant rendre ici la connoissance des causes que très-difficile et les inductions tirées de ce qu'il nous est permis d'appercevoir que très-obliques, la prudence doit nous porter à inviter la nature à se faire entendre et à la sonder par les voies les plus douces, qui sont toujours les moins dangereuses, sauf à passer insensiblement, et selon ce qu'elle exige de nous, de ces substances les moins fortes à celles qui ont le plus d'activité et d'énergie.

On peut, au surplus, associer aux *diurétiques* les narcotiques dans l'intention de calmer les douleurs occasionnées par l'arrêt et la présence de quelques matières sablonneuses, dans l'éréthisme des canaux sécrétoires, pour prévenir les inflammations auxquelles ces remèdes pourroient donner lieu, etc.

On ne doit pas oublier aussi, par rapport à l'usage de ces médicamens, le danger qu'il y auroit de confondre ce que nous appelons véritablement suppression d'urine avec ce que nous nommons rétention. L'inflammation du

sphincter de la vessie et de l'urethre, la présence d'un corps étranger ou dans la vessie ou dans ce canal, le relâchement de ce sac ou de cette poche conséquemment à la forte distention occasionnée par le séjour d'une urine abondante et long-temps retenue, etc. sont des cas où l'emploi des *diurétiques* seroit vraiment funeste, parce qu'il est certain et évident que plus on solliciteroit la sécrétion et l'abord de cette liqueur dans la vessie, plus on accroîtroit le mal et le péril.

5°. *Des Béchiques.*

XXII. Dans les animaux, comme dans l'homme, les parois intérieurs de la trachée-artère, des bronches et des vésicules pulmonaires sont enduites d'une humeur qui peut pécher par viscosité, par excès de fluidité et par acrimonie : par viscosité, alors les glandes qui la fournissent s'engorgent nécessairement, le flux et le reflux de l'air dans les canaux que ce fluide doit parcourir n'étant point aussi libre qu'il doit l'être, la circulation du sang dans le tissu du viscère est gênée, et la respiration s'exécute avec peine, etc. ; par excès de fluidité, c'est ainsi qu'il n'est que trop ordinaire que l'amas en devenant toujours plus considérable, les vésicules en soient inondées, et

que l'oppression accroisse sans cesse, etc.; enfin, par acrimonie, et alors toutes ces parties souffrent une irritation si vive que l'animal succomberoit si l'on ne se hâtoit d'y remédier.

La nature, non moins prévoyante dans la fabrication du corps des brutes que dans celle du corps humain, également soigneuse et jalouse de la conservation de l'un et de l'autre, a disposé les animaux ainsi que nous par l'étonnante sensibilité de la membrane qui revêt la trachée et les tuyaux bronchiques, à un mouvement automatique et machinal qui tend à délivrer ces canaux de toute matière importune et nuisible, et à soustraire cette même membrane à ses effets. Ce mouvement n'est autre chose que celui qui constitue la toux, dans lequel l'air expiré et chassé avec violence, peut, d'une part, entraîner cette matière incommode, et solliciter, de l'autre, par les diverses secousses qu'éprouvent alors les poumons, la sortie des liqueurs arrêtées dans quelques couloirs, ainsi que l'accélération de la marche du sang et de la lymphe, dont le séjour ou la lenteur pouvoient être une cause d'irritation; mais si ce mouvement est insuffisant, à raison de la ténacité de l'humeur à expulser, ténacité qui la fait adhérer forte-

ment aux parois à lubrifier, et qui dénie à l'air la force et le pouvoir de l'entraîner, ou à raison du défaut de corps et de consistance de cette même humeur, défaut au moyen duquel elle n'est pas moins soustraite à l'action de ce même air qui, dès-lors, n'a pas assez de prise sur elle, il est de toute nécessité de s'occuper promptement du soin de mettre en usage les substances capables d'en corriger les qualités vicieuses, d'autant plus qu'il est toujours à craindre qu'une toux longue, vive et continuelle, bien loin de favoriser le cours des liqueurs, n'occasionne à la fin elle-même des engorgemens dans les vaisseaux et dans les couloirs, et ne produise les plus grands désordres.

De ces substances appelées, en général, *béchiques* ou *pectorales*, les unes épaississent et enveloppent l'humeur bronchiale devenue trop fluide et trop âcre, la rappellent au degré de consistance qu'elle doit avoir, et en émoussent les parties irritantes; les autres l'atténuent, la divisent, la rendent mobile et méable, et la disposent non-seulement ainsi à être évacuée, mais elles stimulent, elles irritent le système de la respiration et provoquent les mouvemens ou les efforts qui en effectuent l'expectoration. Les premières comprennent les

médicamens que l'on nomme proprement *béchiques froids*, *incrassans*, *adoucissans*; les secondes, celles que l'on connoît sous le nom de *béchiques chauds*, *fondans*, *atténuans*, *incisifs*, et particulièrement sous celui d'*expectorans*. Cette dénomination annonce les effets de ceux-ci, effets qui ne sont point ici aussi sensibles que dans l'homme, attendu qu'ils se manifestent en lui par des crachemens copieux et fréquens, à moins que dans l'animal l'humeur expectorée, c'est-à-dire, vraiment expulsée hors de la poitrine, ne flue par les naseaux ou ne sorte, étant mêlée avec la salive, en bave par la bouche, comme il arrive quelquefois; car le plus communément la toux en lui n'est pas suivie d'une expectoration appercevable; et, en ce cas, on doit croire que la matière qui a été chassée et entraînée par l'air, est conduite de l'arrière-bouche ou de la bouche où elle étoit parvenue, dans le ventricule par la voie des organes de la déglutition.

Quoi qu'il en soit, les *béchiques froids* sont tous les remèdes dont nous avons déjà parlé (XVI), et auxquels on peut ajouter l'eau d'orge, l'eau blanchie avec le son de froment, la buglose, la bourrache, les fleurs de mauve, de pied de chat, les figues, les jujubes, les

dattes, le chou rouge, le rossolis, le navet, le tussilage, les sirops de violette et de pavot blanc, la décoction gélatineuse de corne de cerf, la gomme arabique, etc.; et quant aux *béchiques incisifs*, outre l'énumération que nous en avons faite (XV), on peut en augmenter le nombre, en plaçant parmi ces médicamens l'hysope, le pouliot, l'origan, le marrube blanc, la camphrée, l'angélique, l'impératoire, la squine, la salse-pareille, le gayac, le sassafras, le cassia-lignea, la gomme ammoniaque, la myrrhe et leurs teintures, le succin, son sel volatil (acide succinique), l'esprit de sel ammoniac (ammoniaque) anisé, les cloportes, l'antimoine diaphorétique (oxide d'antimoine blanc), le kermès minéral (oxide d'antimoine sulfuré rouge), l'oxymel simple, le storax, le baume de soufre anisé, etc.

On conçoit aisément combien il importe que des armes si différentes soient maniées avec sagacité et avec prudence, et quels seroient les inconvéniens de l'administration des *béchiques incisifs* avant que la matière âcre, déliée et morbifique eût reçu les changemens qui peuvent, d'une part, la tempérer, et de l'autre, la soumettre à l'action de l'air; dans le commencement des maladies aiguës de la poitrine, d'une péripneumonie, où ces médi-

camens

camens augmenteroient infailliblement la stase et la stagnation inflammatoire du sang, et où leur emploi n'est indiqué que quand l'inflammation est en partie résolue ; dans des dispositions à la phthisie ; dans la pousse sèche et convulsive ; dans des toux violentes et opiniâtres ; dans le cas d'une respiration courte et difficile, souvent ces derniers accidens étant plutôt occasionnés par la congestion du sang que par une matière à expectorer. On ne doit pas moins facilement prévoir le danger de l'usage des *béchiques adoucissans* dans cette dernière circonstance, car ils n'attireroient pas moins que les *béchiques irritans* le sang et les humeurs sur les poumons ; dans celle où l'humeur bronchique auroit été assez digérée ; sur la fin des maladies inflammatoires de la poitrine ; dans la pousse humide, où il peut y avoir abondance de pituite sur les bronches, et où ces remèdes ne pourroient qu'affoiblir, etc.

Les substances dont il s'agit contenant, du reste, en elles plusieurs vertus, il faut nécessairement avoir égard aux propriétés qu'elles réunissent, à l'effet de concilier les indications qui se compliquent ; ainsi, par exemple, s'il étoit question de déterminer l'expectoration dans un sujet dont l'estomac seroit

débile, on pourroit préférer la racine d'aunée; comme ceux de ces médicamens qui sont diaphorétiques, diurétiques, etc., dans les cas où il seroit essentiel de détourner une portion des humeurs qui affluent sur les poumons, et d'opérer une révulsion heureuse. Souvent aussi on les associe et on les combine avec d'autres remèdes, dans l'intention de remplir plus efficacement les différentes vues qu'on doit avoir. C'est ainsi qu'on unit les *expectorans* avec les narcotiques pour modérer l'irritation qui a lieu, sur-tout dans l'éréthisme des vaisseaux pulmonaires, les narcotiques ne s'opposant point à l'excrétion de l'humeur bronchique, et en suspendant seulement jusqu'à un certain degré la sécrétion; avec les cordiaux, quand il est indispensable de soutenir les forces abattues; avec des détersifs, tels que le baume de la Mecque, pour résister à la pourriture des poumons et aider en même temps l'expectoration; avec les *béchiques adoucissans*, pour modérer l'action des premiers, etc.

Au surplus, les uns et les autres agissent, en général, sur le sang et sur la lymphe; mais il seroit encore très-possible que, par une action plus immédiate, ils réparassent ou favorisassent la réparation des vices quelconques de l'humeur bronchiale, ce qui arriveroit au moyen de

leur séjour dans la bouche, à l'aide des billots qui seroient chargés de ces substances; quelques-unes des parties de celles qui sont odorantes, dissoutes par la salive, pouvant alors, en pénétrant avec l'air qui les charieroit dans l'intérieur du viscère, faire une impression plus subite sur le tissu glanduleux, réveiller l'oscillation des fibres, solliciter l'expression de la lymphe, donner à celle qui est déjà séparée la fluidité qu'elle doit avoir, etc., et les particules des *béchiques adoucissans*, délayées et entraînées de même, pouvant opérer pareillement et en moins de temps les effets qu'elles doivent produire.

6°. Des Salivans.

XXIII. Les *salivans* ou *sialogogues* diffèrent des médicamens appelés masticatoires ou apophlegmatisans (XXXIII), en ce que ceux-ci, quoiqu'évacuans comme eux, sont des remèdes purement locaux, puisque leur action ne s'exerce que dans la bouche, comme celle des errhines n'a lieu que sur la membrane muqueuse, tandis que l'effet des autres est d'imprimer, après avoir pénétré dans le torrent circulaire, un mouvement violent à toute la masse lymphatique, et de la déterminer si fortement vers les glandes salivaires, qu'elle

en force les tuyaux sécrétoires, et qu'il en résulte une abondante et longue salivation.

Cet effet semble avoir été, dans l'homme et dans les animaux, particulièrement réservé au mercure appliqué à l'extérieur, sous la forme d'un onguent fait avec des matières grasses dans lesquelles on l'éteint, ou pris intérieurement et à une certaine dose sous différentes préparations, telles que celles qui constituent l'aquila-alba ou mercure doux (muriate de mercure doux sublimé), la panacée mercurielle (muriate de mercure doux), le turbith minéral (oxide de mercure jaune par l'acide sulfurique), le cinnabre (oxide de mercure sulfuré rouge), l'æthiops minéral (oxide de mercure sulfuré noir), le sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif), etc.

Ce n'est qu'en considération du pouvoir réel qu'a ce minéral, le plus pesant et le plus divisible des fluides, de provoquer un flux copieux par la bouche, que je le place ici au rang des substances que j'examine; car, dans la pratique vétérinaire, je ne connois aucuns cas où il puisse et où il doive être employé dans d'autres vues que dans celles d'altérer. Je l'ai mis en usage et j'en ai sollicité la vertu évacuante de toutes les manières possibles, soit par des frictions, soit autrement, pour combattre le

virus morveux et pour résoudre les obstructions, les stagnations et les stases que la lymphe coagulée forme dans les glandes en pareille circonstance ; j'en ai, de plus, dans ce même dessein, sondé l'efficacité par la simple voie de l'altération, toutes mes tentatives ont été également inutiles, et mes efforts fort au-dessous de la maladie formidable que je désirois de vaincre par ce moyen. Ces différentes épreuves m'ont appris seulement, 1°. que le virus dont il sagit n'a, sans doute, aucune affinité et aucune analogie avec le virus siphylitique ou vénérien ; 2°. qu'il en est des chevaux comme des hommes, c'est-à-dire, que les glandes salivaires étant infiniment plus disposées dans les uns que dans les autres à céder à l'action du mercure, tel animal peut saliver à une dose très-médiocre, tandis qu'une dose bien plus forte n'excitera pas la salivation dans tel autre ; 3°. qu'il en est qui sont si susceptibles de son impression, qu'à dose égale et efficace en eux, elle ne se manifesteroit pas dans la bouche humaine ; c'est ainsi que j'ai vu dans un de ces animaux un flux abondant de salive occasionné par quatre-vingt grains (quarante décigrammes) d'æthiops minéral (oxide de mercure sulfuré noir) fait sans feu ; 4°. que l'administration de ce minéral, en tant que *sia-*

logogue, ne sauroit se concilier avec la nécessité de soutenir, par des alimens convenables, cet animal malade, parce que le voile du palais, en lui, est tellement rapproché de la base de la langue que, pour peu que cette partie éprouve de gonflement, tout passage est interdit aux alimens quelconques, solides ou liquides, qu'on voudroit lui donner ; inconvénient très-grand et qui n'auroit pas lieu vraisemblablement dans le bœuf, en qui ce même voile plus exactement appliqué aux arrières-narines, moins épais et moins large, laisse entre lui et cette même partie un intervalle très-sensible.

TROISIÈME DIVISION.

Des Fortifians.

XXIV. Les substances capables de remédier insensiblement à l'épuisement de la machine ; celles qui peuvent en rétablir et en augmenter promptement les forces d'une manière un peu durable ; celles dont l'action stimulante est telle que, sans étonner la nature par des secousses vives et violentes elles l'aiguillonnent et amènent ainsi les fibres à un certain degré de tension et de jeu ; celles qui rappellent à leurs fonctions les viscères sanguins, tels que le foie, la rate, l'uterus, les reins, les pou-

mons, en leur rendant leur fermeté et leur vigueur ; celles qui accroissent ou réveillent le ressort affoibli de l'estomac et des intestins ; celles qui occasionnent le resserrement, le froncement et la crispation des fibres ; celles, enfin, dont l'effet est de remédier à l'affoiblissement du ton des vaisseaux, à la solution de continuité qui les menace ou qu'ils éprouvent, au relâchement des différentes parties tendineuses et musculaires, etc., composent la classe des médicamens qui fortifient ; ainsi cette classe comprend et embrasse ceux que l'on désigne par les noms d'analeptiques ou restaurans, de cordiaux, de toniques, ou nervins, ou céphaliques, d'hépatiques, de spléniques, d'utérins, de pneumoniques, de stomachiques, de carminatifs, d'astringens, de vulnéraires ou traumatiques.

1°. *Des Analeptiques.*

XXV. Ce seroit une très-grande erreur que d'imaginer et de croire que la langueur ou la destruction des forces naturelles de l'animal, ensuite quelques maladies opiniâtres, ou d'une marche longue et pénible, puissent être réparées par l'action des remèdes qui stimulent les solides et qui animent la circulation des esprits ; il est des circonstances maladives où le

cœur, les artères et les nerfs jouissent de toute l'étendue de leur puissance motrice, et où cependant les animaux sont, ainsi que l'homme, dans un abattement entier ; la vigueur et la fermeté réelle du corps et des membres dépend donc, en partie, dans l'un et dans l'autre, de l'administration des substances dont l'assimilation supplée aux pertes qu'ils ont faites, et il est, par conséquent, indispensable de fournir, dans certaines occasions, à la masse, les sucs nouveaux et bien conditionnés dont elle a besoin.

Les *analeptiques* n'offrent proprement que des secours alimenteux, et ce n'est que d'eux seuls qu'on peut espérer, dans les cas dont il s'agit, le rétablissement à opérer des forces languissantes ou éteintes. Celles du corps humain sont restituées dans leur état naturel, au moyen des consommés, des bouillons gélatineux, etc. ; celles de l'animal le seront pareillement par une nourriture bien choisie, telle que le foin le plus fin, et le plus délicat, formé du mélange des meilleures herbes, c'est-à-dire, de la jacée noire, de l'aunée, de la pimprenelle, des pâquerettes, du tussilage, de la pédiculaire, des chiendents, de la scabieuse, du sainfoin, de la sarriette, du carvi, de la petite chélidoine, des espèces d'orchis ou

satyrion, de la reine et du trèfle des prés, etc.; l'espèce de faltrank qui résulte de l'assemblage de la cardamine, du daucus, de l'eupatoire, de la jacobée, de l'eufraise, de la linaire, de la dent de lion, de la lysimachie, de la mousse terrestre, du pouliot, des marguerites, du trèfle sauvage, etc., n'étant point aussi appétissant et aussi succulent; et celui du juncago, de la lèche, du jonc fleuri, de l'aconit, de la gratiole, des tithymales, de la ptarmique, de la catapuce, etc., pouvant nuire à l'animal en santé et devant, par conséquent, être absolument interdit et rejeté en ce qui concerne des animaux qui sont dans un état de convalescence.

Le sainfoin mêlé avec le premier de ces foins; la luzerne donnée en petite quantité; l'avoine noire, luisante, pesante à la main, bien nourrie, qui n'a souffert d'altération ni dans le champ, ni dans le grenier, et qui n'est point chargée d'une infinité de mauvaises semences que le coquelicot, la cardamine, le senevé, la nielle, le psyllium, le colsa y déposent; son mélange avec le son de froment dans les commencemens; avec une jointée d'orge en grain, ou de fenu-grec, ou de graine d'ortie dans la suite; l'eau blanchie avec la farine de féve ou de froment; une jointée de ce

grain qui précède pendant quelque temps cette boisson tiède ou froide, etc.; voilà, relativement aux animaux que nous envisageons, de véritables *restaurans* auxquels on doit avoir recours. On peut y ajouter, en ce qui regarde les bêtes à cornes, les raves et les navets hachés et cuits, dont deux ou trois mesures égales à celle du picotin ordinaire leur suffiront chaque jour, ainsi que toutes les autres substances bonnes et nourrissantes qui leur sont familières et propres dans les divers lieux et dans les divers climats. Quant aux moutons et aux chèvres, en les alimentant pendant quelques jours des productions dont on restaure le cheval, productions qui sont infiniment plus substantielles que celles qu'ils paissent ou qu'on leur donne, on les rétablira bientôt (1).

Du reste, les *analeptiques* produisent un chyle copieux, et par conséquent une plus grande quantité de lait et de semence; aussi les appelle-t-on *galactophores* dans le premier cas, et *spermatopés* dans le second; mais quand on les emploie dans la circonstance de l'épuisement du malade on ne doit les donner

---

(1) Voyez dans le *Traité de la conformation extérieure du cheval, etc.*, la seconde partie, qui renferme l'hygiène vétérinaire (72, 73 et 74). (*Note de l'éditeur.*)

qu'avec le plus grand ménagement et la plus grande discrétion, et qu'après avoir surmonté exactement et détruit les causes morbifiques qui en ont altéré les forces ; car leur administration, avant ce temps, accroîtroit inévitablement le mal et en augmenteroit le danger ; d'ailleurs, si dans tous les animaux attaqués de maladies graves la digestion est constamment en défaut, bien loin de tenter de les restaurer par la voie des substances les plus alimenteuses, qui se corromproient plutôt qu'elles ne nourriroient, on doit, au contraire, nécessairement les condamner et les tenir au régime et à la diète la plus sévère.

2°. *Des Cordiaux.*

XXVI. Il en est tout autrement des médicamens *cordiaux* qui, dans la pratique de la médecine vétérinaire, sont la plupart tirés des remèdes alexipharmaques (XX), ceux-ci ne différant essentiellement des premiers que par leur plus d'énergie et leur plus d'activité. Nous ne les administrons pas comme les analeptiques dans la seule convalescence et dans le cas d'un manquement de forces uniquement dû à de grandes déperditions, mais dans le temps de la maladie même. Ils ont un empire réel sur le genre nerveux, ils le raniment, ils rappellent

à elle-même la nature qui s'oublie ; en sollicitant l'action des fibres lentes à se mouvoir, ils soutiennent les forces vitales, ils développent, ils purifient la masse, ils la prémunissent et la fortifient contre la pourriture.

Dans la foiblesse, dans cette défaillance et cette diminution subite et considérable des actions vitales et animales qui arrivent assez fréquemment aux chevaux exposés pendant le cours de travaux durs et pénibles aux rayons et à l'ardeur d'un soleil brûlant, dans l'engourdissement, dans la stupeur, dans les égaremens du genre nerveux, comme dans certaines maladies convulsives, dans la paralysie, dans l'apoplexie, dans tous les cas, enfin, où il n'y a pas appauvrissement des organes vitaux, tous les moyens d'aiguillonner et d'irriter la sensibilité des fibres peuvent nous en tenir lieu. Nous recourons alors communément avec succès à l'action d'agiter, de piquer et de battre l'animal, à l'eau froide versée en abondance sur sa tête et dans ses oreilles, au vin, au vinaigre simple ou concentré soufflés ou injectés dans cette même partie, dans sa bouche et dans ses naseaux, à des odeurs fortes, à des fumigations faites avec de vieux cuirs, ou à tous parfums irritans, à de violens ptarmiques, à des bourdonnets chargés de poudre d'euphorbe et

de tabac, liés par une certaine quantité de vinaigre et d'essence de lavande (huile volatile), et que l'on introduit dans les naseaux, à l'esprit volatil de sel ammoniac (ammoniaque) présenté à leurs orifices, à l'application des vésicatoires ou du cautère actuel, en forme de séton ou autrement, sur une partie quelconque, à des lavemens, préparés avec la décoction des feuilles de tabac, la pulpe de coloquinte, la racine de pyrèthre, le sel commun (muriate de soude), le vin émétique trouble, etc. Que si ces secours demeurent insuffisans, l'espoir du succès ne peut être fondé que sur l'efficacité des stimulans internes, tels que le vinaigre, l'esprit de vitriol (acide sulfurique), d'autres acides fixes, l'esprit volatil de sel ammoniac (ammoniaque), etc., les premiers donnés dans quelques liqueurs appropriées et jusques à une certaine acidité, les autres donnés pareillement et à une certaine dose, sauf à soutenir ensuite les forces ranimées par l'usage des substances véritablement cordiales.

Celle-ci sont le vin rouge et vieux, le poivre, la canelle, le macis, la muscade, les cloux de girofle, le castoreum, les baies de laurier, de genièvre, les infusions de scordium, de germandrée, de sauge, de romarin, de genévrier, d'agripaume, de menthe, etc., les confections

d'hyacinthe, d'alkermès, la thériaque, l'orviétan, le vinaigre rosat, celui d'estragon, de sureau, les baumes, les huiles essentielles aromatiques (huiles volatiles), l'eau-de-vie (alcohol), les eaux spiritueuses, comme l'eau vulnéraire, l'eau divine cordiale, l'eau magistrale, etc. Tous ces divers agens opéreront l'augmentation du ressort des nerfs et de tout le systême vasculeux, l'accélération de la circulation et le rappel de cette liberté dans les sécrétions et dans les excrétions qui assurent, d'une manière incontestable, la dépuration des humeurs. S'agit-il d'en prévenir la pourriture et la perversion, ainsi que d'une inertie effrayante et considérable? Les spiritueux volatils, tels que les teintures de myrrhe, d'aloès, de safran, l'elixir de propriété, l'esprit volatil de sel ammoniac (ammoniaque), de vipère (ammoniaque), de corne de cerf (ammoniaque), l'huile empireumatique, etc., exciteront, pour ainsi dire, un mouvement nouveau dans les solides, et en même-temps que leurs particules subtiles agiteront la masse, ils la fortifieront contre le venin par les corpuscules incorruptibles qu'ils y porteront; c'est ainsi qu'à l'aide de ces médicamens, plutôt alexitères que *cardiaques*, nous pouvons triompher de certains poisons, de la morsure des bêtes venimeuses, des fièvres

malignes, de plusieurs maladies contagieuses et pestilentielles, de celles où la chaleur naturelle est presqu'éteinte, etc.

L'abus énorme des *cordiaux*, et les maux qu'ils ont faits dans le cours d'une pratique aveugle où ils ont été employés inconsidérément et en toute occasion (XIV), doit nous rendre encore plus circonspects dans celles où ils semblent indiqués. Il n'est que trop aisé de confondre l'oppression des forces avec leur extinction ou leur épuisement, et du défaut de cette distinction essentielle naîtroient les plus grands écarts. Ces mêmes forces ne sont-elles qu'étouffées par la pléthore, par la rarescence et le boursouflement du sang et des humeurs, par le spasme des solides; ou leur épuisement réel a-t-il pour cause la dissolution des fluides? La saignée dans le premier cas; les acides qui, dans le second, condenseront puissamment d'un côté, et stimuleront et resserreront vivement de l'autre; les antispasmodiques dans le troisième; les incrassans enfin dans le quatrième seront et deviendront alors des *cardiaques* à substituer et à préférer aux substances dont j'ai parlé, et qui seroient très-nuisibles en pareilles circonstances.

Souvent par de prudentes combinaisons nous parvenons à d'heureuses fins. Nous asso-

cions, par exemple, ces mêmes substances avec des narcotiques quand la foiblesse a lieu par l'éréthisme des vaisseaux ou par une irritation violente; avec les diaphorétiques à l'effet d'en augmenter l'activité mutuelle; avec les acides pour la modérer, etc. Et nous sommes d'ailleurs très-réservés tant sur les doses que sur le choix, l'expérience nous ayant appris qu'il est infiniment plus sage de passer insensiblement des *cordiaux* les plus mitigés aux *cordiaux* les plus énergiques, qui fréquemment laissent après eux une sorte de langueur, suite de la grande raréfaction qu'ils ont produite et de l'irritation excessive qu'ils ont suscitée dans les solides.

3°. *Des Toniques.*

XXVII. Les trésors que nous offre la médecine humaine sont immenses, mais il importe de ne pas y puiser indifféremment, de n'en saisir que les vérités, et d'en rejeter soigneusement les erreurs. Il fut un temps où, sans égard à la circulation, aux secrétions et aux excrétions, aux mouvemens, à sa nature, à ses causes, à ses loix et à ses effets, tous les raisonnemens, toutes les explications, tant en ce qui concerne les maladies que les opérations des remèdes, portoient sur des idées totalement absurdes.

absurdes. Les uns substituoient à des causes prochaines et sensibles des puissances spirituelles ou morales ; les autres, des êtres doués d'une sorte d'intelligence, de discernement et d'instinct; ceux-ci, une sympathie, une affinité et une analogie particulière entre certaines substances et certaines parties du corps malade ; de-là cette foule de principes purement imaginaires, ces distinctions ridicules, frivoles et néanmoins multipliées, ces termes vides de sens, et ces noms qui sembloient assignés pour présenter quelque chose de certain à l'esprit, tandis qu'ils ne pouvoient que l'égarer, mais qui doivent d'autant moins nous en imposer aujourd'hui, que la médecine moderne, éclairée par la découverte de l'immortel *Harvée*, les a réduit à leur véritable signification et à leur juste valeur.

Elle ne voit, et nous ne devons voir comme elle, dans les différentes substances auxquelles on a formé, pour ainsi dire, des départemens particuliers, que les effets généraux qu'elles produisent, sauf à rapporter à ces mêmes effets ceux qui n'en sont qu'une suite naturelle et qu'on avoit très-mal-à-propos regardés comme des effets uniques et primitifs dus à la vertu spécifique des médicamens employés.

Le pouvoir de fortifier tel ou tel viscère, dans

ceux en qui nous reconnoissons ce droit, ne consiste donc pas dans une action immédiate de leur part sur ces mêmes parties; l'augmentation des forces du cœur est un effet assurément indirect des cordiaux, et il en est de même de celui des remèdes que l'on a cru spécialement propres aux maladies du cerveau, du foie, de la rate, de l'uterus, des reins, des poumons, etc. L'empire des uns et des autres s'étend, en général, sur les solides et sur les fluides; et lorsqu'ils triomphent des engorgemens, des obstructions et du relâchement des fibres de ces viscères, ce n'est que parce que l'altération, le changement et le bien qu'ils effectuent par le réveil des oscillations des premiers, et par la division et l'atténuation des seconds, se manifestent nécessairement dans toutes les portions de la machine. Si cette impression est moins sensible dans les uns que dans les autres, ce ne peut-être qu'à raison de la différence de leur activité et de leur force. Pour soutenir le mouvement du sang fluide et subtil qui arrose le cerveau, pour dissiper les foibles embarras qui s'y forment, pour favoriser, en un mot, la sécrétion de la lymphe nervale et en accélérer la progression dans les canaux déliés qui la charient, il est incontestable que les efforts doivent être moindres que si l'on avoit à rétablir la cir-

culation dans le foie, en qui les obstructions sont et doivent être bien plus rebelles, attendu la lenteur, l'épaississement et la grossièreté du sang veineux qui, y revenant de presque tous les viscères du bas-ventre, y fait fonction de sang artériel; comme dans les circonstances de celle de la rate où le fluide ne souffre et n'éprouve aucune sécrétion connue, et qui sort de ce viscère aussi vif et aussi animé qu'il l'étoit dans l'artère qui le lui porte, il seroit non-seulement superflu, mais même dangereux, d'employer des substances aussi puissantes et dont l'action se soutiendroit aussi long-temps dans les voies circulaires que celles auxquelles nous proposerions de surmonter les engorgemens les plus difficiles à détruire.

Quoi qu'il en soit, les médicamens à mettre en usage dans l'épaississement des liqueurs, dans l'atonie des parties nerveuses et musculeuses, dans la paralysie, dans l'apoplexie, dans l'épilepsie, dans l'engourdissement et la stupeur des sens ont été appelés *céphaliques*, et sont la bétoine, le tabac, la mélisse, la marjolaine, le thym, la lavande, l'hysope, le chamæpitys, le romarin, le serpolet, le stæchas, le muguet, le giroflier, la sauge, et tous les aromatiques, le tilleul, le succin, le cinnabre (oxide de mercure sulfuré rouge), la pou-

dre de Guttete, le benjoin, le stirax calamite, l'eau apoplectique de Sennert, etc.

Ceux qui, sous le nom d'*hépatiques*, conviennent dans les obstructions du foie, sont l'absinthe, l'aigremoine, la scolopendre, la fumeterre, l'hépatique de fontaine, la petite centaurée, la chicorée sauvage, la racine d'oseille, les cinq racines apéritives, l'opopanax, le bdelium, le savon blanc, le safran bâtard, la rhubarbe, la teinture de trèfle d'eau, tous les remèdes martiaux, etc.

Ceux par le moyen desquels on pourvoit au relâchement et à l'engorgement des poumons et qui sont nommés par quelques-uns *pneumoniques*, ne sont autre chose que les *béchiques incisifs* et *atténuans*, tels que ceux dont nous avons parlé (XXII), auxquels on peut en ajouter d'autres, comme la véronique, le cerfeuil, le soufre en bâton, la pulmonaire, les capillaires, etc.

Les *spléniques*, ou ceux qui remédient au gonflement et à l'engorgement de la rate, sont la petite éclaire, le bouis, le genêt, le frêne, le pêcher de vigne, les branches de sarment, les écorces de tamarisc, de caprier, la fumeterre, la scolopendre, la cuscute, etc.

Dans la foiblesse, dans le relâchement du ton des reins, on a recours aux *diurétiques*

chauds (XXI), et sur-tout à ceux de ces mixtes que nous avons principalement désignés pour pareil cas, d'après une mûre expérience.

Les *utérins* capables de solliciter la force contractile de la matrice dans les femelles en qui ce viscère est affoibli, et d'aider à l'expulsion du fœtus et au détachement du placenta, sont la sabine, la rhue, l'armoise, les aristoloches, la matricaire, la fraxinelle, la dictame de Crète, le safran, la giroflée jaune, le souci, les cinq racines apéritives, le galbanum, le bdelium, l'opopanax, le succin, etc.

Tous ces médicamens qui souvent se suffisent à eux-mêmes, et qu'on peut associer d'ailleurs avec d'autres substances, selon les circonstances et le besoin, se concilient donc dans leurs effets, puisque conséquemment à l'énergie dont ils sont doués, ils sollicitent avec plus ou moins de succès la force de tels ou tels organes, et rendent plus ou moins fluides le sang et les humeurs; la connoissance la plus légère de leurs propriétés nous apprend, au surplus, qu'ils doivent être également bannis, les uns et les autres, dans la raréscence, dans les cas d'inflammation, de dispositions inflammatoires, etc., et que le moyen le plus sûr d'en tirer de véritables avantages seroit de les administrer en décoction ou en infusion, après avoir

désempli les vaisseaux et disposé les premières voies, sur-tout si les principales vues qu'on se propose sont de donner plus de mobilité aux liqueurs.

4°. *Des Stomachiques ou Carminatifs.*

XXVIII. Si je reconnoissois dans les remèdes qu'on a trouvé à propos d'appeler *carminatifs* une faculté particulière de dissiper l'air qui, contenu dans les alimens avec lesquels il parvient dans le ventricule et dans les intestins, s'y raréfie quelquefois de manière à distendre les membranes de ces parties au point d'y susciter de vives douleurs, je ne les confondrois pas ici avec les médicamens qui réveillent le ressort des fibres de l'estomac, qui sollicitent l'expression, l'activité et la fluidité des sucs préposés à la dissolution des substances alimenteuses, ainsi qu'à la préparation et à la perfection du chyle, et qui excitent ou soutiennent enfin la chaleur douce et modérée qu'exige la digestion. Je n'apperçois en effet aucune différence entre eux quand j'en considère l'action; car la destruction et l'expulsion des vents qui peuvent tourmenter cruellement l'animal ne sauroient être opérées que par le rétablissement de cette fonction; ainsi son dérangement a-t il lieu par la foiblesse des fi-

bres du viscère, par la lenteur des sucs digestifs; ou est-il produit, au contraire, par la rarescence des humeurs, par l'irritation et le spasme des membranes? Soit que l'air se trouve entravé et emprisonné, comme il l'est ordinairement dans le premier cas, dans des matières épaisses et visqueuses; soit que la chaleur inséparable d'une irritation violente le porte, dans le second, à cet énorme dégré de raréfaction auquel il parvient dans des bœufs avides qui, après avoir dévoré les premières herbes, et sur-tout une certaine quantité de luzerne, se montrent avec un emphysème général, et périssent s'ils ne sont promptement secourus, nous ne devons point l'envisager en lui-même, mais par les causes qui le tiennent asservi, et qui en déterminent l'expansion ou l'expulsion tumultueuse.

Les *carminatifs* sont donc de véritables *stomachiques*, et les *stomachiques* de véritables *carminatifs*, et tels sont l'absinthe, la menthe, la camomille romaine, les quatre grandes semences chaudes, celles d'anet et de coriandre, la petite centaurée, la germandrée, les racines d'angélique, de gentiane, d'aunée, de carline, de calamus aromaticus, le quinquina, les baies de laurier et de genièvre, l'ail, la canelle, les cloux de girofle, la muscade, le macis, le sa-

fran, l'esprit carminatif de Sylvius, les confections, l'extrait de genièvre, la thériaque, etc., mais il est de la plus grande importance d'observer ici que l'emploi de ces différentes substances doit être nécessairement restreint à la circonstance de la langueur du ventricule, de l'inactivité du suc gastrique et d'une abondance de matières glaireuses; car il est absolument contre-indiqué dans celle de la chaleur excessive du viscère, ainsi que de l'âcreté de la bile; tous remèdes qui augmentent le ton d'une partie ne pouvant que produire des effets sinistres, lorsque cette même partie se trouve irritée et enflammée. Dans ce dernier cas, les narcotiques, les antispasmodiques, les sédatifs deviendront accidentellement *stomachiques*; les différentes préparations d'opium, l'éther, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, le tartre vitriolé (sulfate de potasse), l'esprit de sel et celui de nitre dulcifiés (alcohol muriatique et nitrique), le nitre pur (nitrate de potasse) seront mis en usage avec le plus grand succès; c'est ainsi, par exemple, qu'avec le nitre (nitrate de potasse) donné dans un demi-verre d'eau-de-vie (alcohol), et souvent même avec des lavemens émolliens seuls, nous sommes parvenus à sauver dans les pâturages une quantité considérable de bœufs expirans, qu'on

tentoit vainement de soulager, suivant la pratique ordinaire, par maintes incisions faites à la peau, dans l'intention, sans doute, de dégager le tissu cellulaire de l'air qui le remplissoit, et dont les *carminatifs* auroient inévitablement aggravé le mal et accéléré la perte.

Nous avouerons que la distinction des causes est assez difficile, et qu'elles peuvent aisément nous échapper ; il est néanmoins des moyens de les reconnoître, et d'ailleurs, nous attribuerons plutôt, dans un vieux animal, les vices des digestions à la foiblesse de l'organe, que dans un animal jeune et jouissant de toute sa vigueur. J'ajouterai, et je ne me lasserai jamais de répéter, qu'il y a beaucoup moins de risques à courir en n'employant d'abord que des substances tempérées, et dont l'action est paisible, qu'en employant sur-le-champ des médicamens chauds et irritans ; 1°. parce que nos ressources, en ce qui concerne les inflammations que nous aurions augmentées ou excitées par les remèdes, sont en général infiniment inférieures à celles auxquelles nous pouvons recourir à l'effet de réveiller des parties relâchées ou dans l'inertie ; 2°. parce que, dans des cas où la nature semble se plaire à ensevelir dans une profonde obscurité, le moyen de percer les ténèbres qui nous dérobent les signes

et les causes est de la sonder par de légères attaques, et de la forcer insensiblement à s'expliquer et à nous répondre; 3°. enfin, parce que, quand il s'agit de rétablir une fonction lésée et dont l'accomplissement ne demande qu'un degré modéré de chaleur, il ne faut, pour y réussir, porter ce degré ni à des augmentations, ni à dès diminutions subites et excessives.

5°. *Des Astringens et des Vulnéraires.*

XXIX. L'action des *astringens* administrés intérieurement est telle qu'ils s'exercent sur les solides et sur les fluides. En dégageant les fibres de l'humidité superflue qui en occasionnoit le relâchement, ils en augmentent le ressort, ils diminuent le diamètre des canaux, resserrent les orifices des tuyaux secrétoires et donnent aux vaisseaux, qu'ils rappellent à une plus grande élasticité, la force dont ils ont besoin pour résister au choc et à l'impulsion des liqueurs qu'ils épaississent, car ils en rapprochent et en lient encore les particules de façon qu'elles acquièrent une consistance qui en modère nécessairement la vélocité et la marche.

Les substances, en général, capables de ces effets sont les unes austères, les autres terreuses et absorbantes, d'autres enfin sont acidules.

Le règne végétal nous fournit les premières,

c'est-à-dire, les racines de bistorte, de quinte-feuille, de grande consoude, de tormentille, de rapontic, l'aigremoine, la verveine, les différentes espèces de plantain, les feuilles de chêne, les orties, les fleurs de roses, de grenadier, le quinquina, l'écorce de grenade, de racine d'acacia, le suc d'acacia, le sang dragon, le cachou, les fruits de myrthe, ceux de kinorrodon, sa conserve, ceux de cyprès, de néflier, de sumac, les sorbes, les cormes, la noix de galle, la rhubarbe torréfiée, etc.

Les secondes sont le bol d'Arménie, les terres sigillées (argile), les coraux, le succin, le diascordium, etc.

Les troisièmes, enfin, sont l'alun (sulfate d'alumine), le sel de nitre (nitrate de potasse), le sel de Saturne (acétite de plomb), le vinaigre, le suc de citron, le fer, les vitriols (sulfates), et les préparations de l'un et des autres, spécialement la terre douce de vitriol, etc.

Il suffit de réfléchir sur le méchanisme des corps animés qui sont l'objet de notre étude et de nos soins, pour trembler sur le danger de la fausse application des remèdes qui, administrés imprudemment et sans lumières, pourroient aisément en détruire et en renverser l'économie, en portant les solides à une rigidité excessive, les fluides à une consistance extrê-

me, et en occasionnant une trop grande diminution et même une sorte de suppression des sécrétions et des excrétions dont la régularité est le soutien essentiel de la santé et de la vie. Nous devons donc les bannir absolument dans tous les cas d'inflammation formée et même de disposition inflammatoire, comme dans ceux où les évacuations dont nous tenterions d'arrêter le cours pourroient être envisagées comme critiques, et l'usage n'en peut être salutaire et admis que dans la circonstance de sécrétions et d'excrétions trop abondantes, dans les diarrhées, dans le diabetes, dans le flux trop copieux de la matière filtrée par les glandes de la membrane muqueuse, ou par les salivales, ou par les bronchiques; dans des superpurgations auxquelles les *astringens acidules* remédient particulièrement; dans le relâchement des solides; dans leur rupture et leur dilacération; dans la dissolution des fluides; dans les pissemens de sang, etc.; que s'il s'agissoit d'hémorragies considérables, dues à des spasmes et à des mouvemens violens et désordonnés, on ne pourroit se dispenser, avant d'y recourir, de rappeler le calme et de solliciter une révulsion du fluide qui se porte avec violence sur la partie d'où l'écoulement a lieu.

Au surplus, si eu égard à la plus grande par-

tie des substances médicamenteuses dont j'ai parlé jusqu'ici, les plus énergiques et les doses les plus fortes ne sont pas celles dont j'ai recommandé l'emploi dès les premiers momens, il est évident que celui des médicamens dont il est question, ainsi que leur choix, n'exigent pas moins de circonspection et de sagesse. Nous les associons quelquefois avec les stomachiques dans les diarrhées et dans les dysenteries, avec des adoucissans dans ce dernier cas, avec les narcotiques dans le dessein d'en augmenter l'efficacité, et nous ne réunissons à ceux qui ont une vertu absorbante aucun de ceux qui sont acidules, cette union produisant un composé nouveau, d'où résulte en eux une faculté purgative et diurétique très-éloignée par conséquent de ce qu'on appelle *astriction*.

En ce qui concerne les substances dites *traumatiques* ou *vulnéraires* et qui sont, outre celles que nous avons décrites (XV), la bugle, la brunelle, la sanicle, le pied de lion, la pervenche, la pirole, la verge d'or, la véronique, les fleurs de mille-pertuis, les feuilles d'armoise, de bétoine, de chamædris, l'herbe à Robert, le lierre terrestre, en un mot le faltrauk, ou cet ensemble de plantes qui sont apportées des montagnes de la Suisse, les bau-

mes naturels, comme la térébenthine, les baumes de Tolu, de Copahu, le camphre, etc., leur effet est de maintenir les humeurs dans un état de fluidité naturelle, de remédier à la coagulation de celles qui sont extravasées, de rappeler les solides à leur ton, etc.; ainsi elles sont indiquées dans des coups, des chutes, des efforts dont on soupçonne que les suites peuvent être la commotion, la stupeur, l'affaissement des solides, l'extravasation, la coagulation, la congestion, l'épanchement des fluides, etc.; comme elles sont contre-indiquées dans des cas de fièvre, d'inflammation, et dans toutes les circonstances où des médicamens échauffans seroient nuisibles par le soulèvement qu'ils pourroient occasionner dans la masse des humeurs.

QUATRIÈME DIVISION.

Des Calmans.

Des Sédatifs et des Narcotiques.

XXX. La nature qui prévoit tout et qui a mis dans nos mains cette infinité de mixtes qui altèrent, qui évacuent et qui fortifient, ne nous a pas laissé dénués de ressources dans les circonstances où il est indispensable et urgent de parer aux désordres et à la véhémence des mouvemens des solides, à la fougue et à l'im-

pétuosité des liquides et à des contractions spasmodiques le plus souvent suivies et accompagnées de douleurs vives et cruelles. Outre les substances tempérantes (XIV), et les subtances adoucissantes (XVI) que nous lui devons, elle nous fournit encore des moyens très efficaces et très-réprimans dans les médicamens que nous nommons *sédatifs*, et dans ceux que nous appelons *narcotiques*.

Les premiers appaisent les troubles de la machine, en rabattent les feux, calment les oscillations violentes et forcées des fibres, triomphent des emportemens du sang, et sont très-utilement employés dans diverses affections convulsives, et sur-tout pour la cure des maladies aiguës.

Les seconds opèrent aussi sur les fluides, mais ils agissent plus directement et plus singulièrement encore sur les forces des nerfs. Ils corrigent l'excès de ces mêmes forces qui, le plus souvent, est la cause de ces affections spasmodiques d'où naissent le dérangement des sécrétions, leur accélération, leur diminution, le fourvoiement des sucs, le changement des directions, etc. Ils les rétablissent dans le ton qui leur est propre, c'est-à-dire, qu'ils les rappellent à l'état habituel, au point, à la mesure naturelle de la tension ou de l'étendue parfaite

et achevée de leurs fibres ; ils remédient à l'ataxie ou à l'irrégularité de la marche alors tumultueuse et précipitée des esprits animaux, irrégularité dont la source, si l'on en croit le plus grand nombre des auteurs, est bien différente de celle qui constitue l'épilepsie, puisque, selon eux, il ne s'agit pas proprement dans celle-ci de l'irritation des tuyaux nerveux, mais, abstraction faite de toute conformation vicieuse du crâne, de quelqu'obstruction dans ces mêmes tuyaux, ou dans la substance cérébrale, ou de l'épaississement du fluide qui y circule, et puisque, d'une autre part, les remèdes prescrits dans ces derniers cas (XXVII), et parmi lesquels on compte encore la racine de valériane, de pivoine, la poudre de vers de terre, l'esprit d'urine (ammoniaque), la fiente de paon, l'huile animale de Dipel (huile empireumatique), etc. ont plutôt un véritable rapport avec les céphaliques, qu'ils imitent par leurs effets, qu'avec les substances qui fixent ici notre attention.

Quoi qu'il en soit, les *sédatifs* dont nous faisons usage sont le coquelicot, la morelle, la cynoglosse, la cascarille, le camphre, le nitre (nitrate de potasse), le cinnabre (oxide de mercure sulfuré rouge), la liqueur anodine minérale d'Hoffman, l'esprit de nitre

dulcifié

dulcifié (alcohol nitrique), le sel sédatif d'Homberg (acide boracique), etc.

Leur pouvoir est-il insuffisant ? Nous recourons aux *narcotiques*, et nous y sommes le plus souvent forcés, 1°. dans des douleurs extrêmement aiguës et qu'il importe d'appaiser promptement, sur-tout lorqu'il n'est pas à craindre d'ôter à la nature les forces dont elle a besoin pour se débarrasser elle-même ; 2°. dans certains mouvemens convulsifs et spasmodiques que nous entreprendrions vainement de réprimer par d'autres secours ; 3°. dans les cas d'évacuations immodérées et contre nature ; 4°. dans celles qui se trouvent diminuées ou supprimées conséquemment à l'éréthisme des parties, etc.

Ces *narcotiques* sont, les têtes de pavots blancs infusées et soumises ensuite à une légère ébullition, l'opium et ses préparations diverses ; mais plus les effets de ces substances sont certains et assurés, plus ils sont redoutables si elles ne sont placées avec sagesse et avec méthode. L'emploi en seroit aussi infiniment plus fréquent si nous étions assez éclairés pour prévoir toujours la part que le genre nerveux a, ou doit avoir, à une maladie, ainsi que toutes celles dans lesquelles il est menacé ; et les succès alors en seroient encore

plus constans, parce que plus instruits du vrai moment de leur administration, nous n'attendrions pas pour nous déterminer à les prescrire l'urgence de la douleur et la survenance de ces accidens pressans qui forment le plus souvent autant d'orages affreux qu'il est comme impossible de dissiper. Enfin, il seroit à désirer que des observations plus exactes, si ce n'est sur l'homme, du moins sur les animaux, apprissent à ceux qui font profession de l'une et de l'autre médecine le vrai maniement de ces remèdes qui, ménagés habilement, et donnés à petites doses réitérées, pourroient ramener insensiblement les fibres à leur ton, à peu-près comme l'artiste retrouve le point juste de la régularité d'une pendule dans l'alongement ou dans le raccourcissement insensible du balancier.

L'usage de ces médicamens, que nous administrons quelquefois en lavemens, exige que l'estomac ne soit point farci de fourrages. Il est interdit dans les accès épileptiques qu'ils peuvent faire dégénérer en apoplexie, dans l'abattement des forces qui a pour cause la perte du ressort des solides, dans la foiblesse du ventricule, dans le cas d'évacuations critiques, etc.

Du reste, leur association avec d'autres substances remplit toujours, parmi nous, une in-

tention vraiment médicinale et suggérée par l'art, et elle n'a jamais pour objet, comme il arrive souvent dans la pratique de la médecine de l'homme, de déguiser la substance, de la rendre moins désagréable au malade et d'en faciliter l'emploi, ce qui quelquefois en change, en affoiblit et en ruine en même-temps la vertu. Tous les mélanges que nous adoptons ont donc pour but d'étendre l'application de ces remèdes à un plus grand nombre de maux, et à une infinité plus considérable de cas ; c'est ainsi que nous les unissons avec les tempérans (XIV), avec les adoucissans pour appaiser certaines trancheés (XVI), avec les purgatifs lorsque le sujet est si irritable que l'inflammation est toujours à redouter ; les *narcotiques*, loin d'en diminuer alors la vertu, l'augmentant par la cessation qu'ils procurent de l'éréthisme des tuyaux sécrétoires des intestins (XIX) ; avec les diaphorétiques (XX), avec les diurétiques (XXI), avec les béchiques (XXII), avec les cordiaux (XXVI), avec les astringens (XXIX), etc.

Des Spécifiques.

XXXI. Qu'est-ce que le charlatanisme et la mauvaise foi n'ont pas imaginé ? Et qu'est-ce qu'une aveugle crédulité, née du sein de l'imbécillité et de l'ignorance n'a pas avidement

saisi et ne saisit pas avidement encore? Des charmes, des pactes, des paroles mystérieuses dont une puissance magique assure l'efficacité dans la rage, dans les avives, c'est-à-dire dans la tuméfaction des parotides, dans la claudication à guérir, ou qu'on se vante d'occasionner, etc.; des esprits folets qui pansent les animaux et qui, jaloux de ce soin, rendent les hommes qui osent le partager avec eux la victime de leur imprudence et de leur audace; des compositions secrètes appropriées à toutes sortes de maux, et également victorieuses de tous ceux qui attaquent différens sujets; telles sont les fables puériles et ridicules qui en imposent à l'enfance de l'esprit et de la raison (1). Mûris et éclairés l'un et l'autre, ils rejettent bientôt, avec le dernier mépris, des idées dont le crédit est resserré dans l'espace malheureusement trop étendu que la superstition et la barbarie se ménagent toujours dans les siècles même les plus lumineux; et s'il est des médicamens qu'ils honorent du nom de *spécifiques*, et qu'ils envisagent comme tels, ce

---

(1) Voyez un mémoire sur les *amulettes*, inséré dans le tome IV, année 1793, deuxième partie, des *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques.* (*Note de l'éditeur.*)

n'est pas dans la persuasion que l'effet en est constamment sûr et évidemment infaillible (V), mais parce qu'une longue expérience a appris et prouvé que ce même effet étoit plus certain, plus puissant et plus avantageux dans certaines maladies.

1°. *Des Fébrifuges.*

Il est des substances appelées *fébrifuges*, parce qu'en corrigeant la qualité des sucs des premières voies, en rappelant les fibres du ventricule et des intestins à un juste degré de tension, en pénétrant dans les voies circulaires, en y décomposant les molécules grossières et visqueuses qu'elles y rencontrent, en rétablissant la liberté de la circulation dans tous les canaux et les vaisseaux capillaires, etc., elles triomphent communément, après avoir été précédées des tempérans et des remèdes généraux administrés selon les indications, des fièvres intermittentes auxquelles les animaux ne sont pas moins sujets que les hommes, et qui terminent quelquefois des maladies épizootiques.

Ces substances sont la racine de gentiane, la petite centaurée, la grande et la petite absinthe, la verveine, la fumeterre, les fleurs de camomille ordinaire, l'argentine, les racines de tormentille et de bistorte, la quinte feuille, la

semence de thalictron, l'écorce de tamarisc, de frêne, de marronier d'Inde, l'esprit de vitriol (acide sulfurique), le quinquina dit encore l'écorce du Pérou, etc. ; mais, de tous ces *fébrifuges*, celui-ci, par la constance et la certitude de ses bons effets ensuite d'une application raisonnée, est le seul qui, de même que dans la médecine humaine, peut-être regardé comme vraiment *spécifique*. Nous le donnons en substance, soit en bol, soit en infusion dans de l'eau commune, dans du vin, et quelquefois dans des décoctions de petite centaurée et d'absinthe, pour en augmenter la vertu. Nous le combinons aussi avec des purgatifs, ainsi qu'avec des apéritifs, tels que le tartre vitriolé (sulfate de potasse), le safran de mars (oxide de fer), le sel ammoniac (muriate d'ammoniac) purifié, etc. quand, malgré l'attention que nous avons eue d'en faciliter les succès par des purgatifs réitérés, les fièvres sont toujours opiniâtres et rebelles. Nous l'unissons enfin avec des adoucissans pour en modifier l'action. Il est, au surplus, toujours à redouter dans des circonstances où les médicamens échauffans pourroient occasionner du ravage.

2°. *Des Vermifuges.*

D'autres remèdes détruisent les vers et ont

été appelés, par cette raison, *anthelmintiques*, *vermifuges*, *antivermineux*.

Il s'en faut de beaucoup que le corps humain serve aussi fréquemment de demeure et de nourriture à ces animaux que le corps des brutes. On en trouve toujours, et de différentes espèces, dans le plus grand nombre des chevaux, des mulets, des ânes, des bœufs, des moutons, des chèvres, etc.

Les uns habitent les voies de la digestion, c'est-à-dire, l'arrière-bouche, l'œsophage, le ventricule et les intestins jusqu'à l'anus. J'en ai vu souvent dans ces parties une quantité énorme et effrayante, principalement dans les trois premiers de ces animaux (1). Les autres occupent les voies circulaires; ils se logent dans les artères et les veines sanguines, et plus particulièrement dans celle du ventre, comme dans la veine porte, dans les vaisseaux urinaires, dans les vaisseaux bilifères, etc. qui, dans l'âne, le bœuf, le mouton et le bouc, sont fréquemment pleins et garnis de vers appelés communément *douves*, ces vers n'étant proprement que les sangsues-limaces ou le *fasciola hepatica* de *Linné*; enfin, il en est d'autres

(1) Quelques-uns ne sont point des vers, mais bien la larve d'une mouche appelée par les naturalistes *oestrus hæmorrhoidalis*. (*Note de l'éditeur.*)

qui se nichent indistinctement par-tout, dans le nez, dans les sinus, à l'origine des cornes, dans le crâne, dans les oreilles, dans les poumons, entre les membranes des intestins, hors même du canal intestinal, dans la rate, dans le tissu cellulaire au-dessous de la peau, dans les ulcères avec pourriture, etc. (1).

Les substances qui peuvent expulser ces hôtes meurtriers sont l'aloès, la scammonée, le jalap, la coloquinte, la rhubarbe, la coraline, la gratiole, la petite centaurée, l'absinthe, la sementine, la semence de tanaisie, la verveine, l'aurone, la sabine, les racines de fougère, de fraxinelle, de lierre rampant, les gousses d'ail, toutes les huiles (huiles fixes) qui n'ont rien de caustique, la suie de cheminée (huile empireumatique concrète), le vinaigre, la dissolution du sel de cuisine (muriate de soude) dans l'eau ou dans des infusions de plantes amères, les vins acides, l'assa-fœtida, le sagapenum, le crocus-metallorum (oxide d'antimoine sulfuré demi-vitreux), le mercure et ses préparations, etc. (2).

---

(1) Les vers du nez, des sinus, de l'origine des cornes, des oreilles, du dessous de la peau, des ulcères, etc. sont également des larves de différentes espèces de mouches, et ne sont point des vers. (*Note de l'éditeur.*)

(2) L'huile empireumatique est de tous ces remèdes le

Nous ne dirons pas que chacune d'elles ait un pouvoir égal contre toutes sortes de vers, car tels d'entre ces médicamens semblent très-énergiques contre ceux-ci, et ne font qu'une très-légère impression sur ceux-là. D'ailleurs, il est évident que lorsqu'ils peuvent porter directement sur l'insecte, ils doivent toujours avoir plus d'efficacité que si leur action n'est que médiate. L'anéantissement des vers qui séjournent dans les organes de la digestion et des vers qui sont à l'extérieur du corps doit donc être plus sûr et plus aisé que la destruction de ceux qui sont recélés dans les routes circulaires et dans d'autres lieux détournés ; aussi, les purgatifs qui peuvent immédiatement dissiper la semence et l'entraîner avec eux, ainsi que les vers mêmes ; les amers, ces ennemis naturels de la plupart d'entre eux, qui, rétablissant les fonctions de l'estomac et des intestins, et soutenant les digestions, préviennent des développemens nouveaux et changent le caractère des sucs propres à l'entretien de la vie de ces animaux ; les huileux dont les parties rameuses

---

plus assuré pour la destruction des vers, de quelqu'espèce qu'ils soient. (Voyez le *Traité des maladies vermineuses dans les animaux*, *par M. Chabert.*) On trouvera la manière de la préparer et de l'administrer dans les formules médicinales. (*Note de l'éditeur.*)

et branchues bouchant en eux les trachées, les suffoquent et les étouffent ; enfin, les mercuriels qui, brisant et rompant la tissure de leurs parties, en assurent la ruine et forment un *antivermineux spécifique*, seront-ils employés avec fruit relativement à ceux des premières voies, tandis qu'à l'égard des autres nous ne pouvons les atteindre aussi certainement dans les lieux écartés qui les dérobent à nos coups, et nous n'avons d'autres moyens de les attaquer que ces mêmes mercuriels qui, de toutes les substances à administrer et qui passent dans le sang, sont celles qui y éprouvent le moins d'altération.

Quant aux sangsues-limaces, plus communes encore dans les moutons que dans les autres animaux, elles démontrent la nécessité qu'il y auroit de faire du sel (muriate de soude) un usage plus fréquent que nous ne faisons (1).

En ce qui concerne le tænia, autrement dit le ver solitaire, la semence de tanaisie, la coraline, la gratiole, la scammonée, l'angélique, le pourpier, cette dernière plante étant prise pour toute nourriture pendant quelques

(1) L'abolition des gabelles en France, en produisant un très-grand bien dans toutes les branches de l'économie rurale, nous met à portée de ne rien désirer à cet égard. (*Note de l'éditeur.*)

jours, ont eu quelquefois du succès ; mais le médicament le plus puissant et le moins infidèle est celui qui a été découvert par le docteur *Nuffer ;* sa mort a fait passer ce spécifique dans les mains de M. *Pouteau*, docteur en médecine et en chirurgie à Lyon, et le bien de l'humanité exigeroit, après les cures multipliées qui ont été opérées publiquement et sous mes yeux, qu'un semblable remède ne restât pas inconnu (1). La médecine vétérinaire joindroit

---

(1) J'ai obtenu, dans quatre circonstances, des succès complets de l'usage des formules prescrites par *Bourgelat*, N°s. 222 et 225, contre ce ver dans l'homme. Les tentatives qu'on pourroit répéter dans les animaux seroient peut-être également heureuses; et ces formules remplaceroient avantageusement alors le remède du docteur *Nuffer.*

Le tænia d'une femme à qui je fis rendre ce ver, différoit des tænia ordinaires ; ses nœuds ou articulations étoient beaucoup plus longs ; ils avoient près d'un pouce (trois centimètres), et au lieu d'être carrées, les sections étoient rhomboïdales. J'ai observé aussi dans un homme de cette ville (Belluno) une autre espèce de ver solitaire qui, comme la précédente, ne me paroît pas avoir été décrite. Ce ver étoit rond, de la grosseur d'un cordon de soie, et d'environ une demi-ligne (un millimètre) de diamètre, très-blanc et dévidé en forme de peloton, de portion en portion. Cette personne continua à évacuer des portions de ce ver pendant huit ou neuf jours. Les circonstances ne me permirent pas de l'examiner plus particulièrement. (*Note de M. Odoardi.*)

d'ailleurs vraisemblablement alors ce nouveau bienfait à tous ceux dont elle est déjà redevable à la médecine humaine ; car, quelque différence qu'on puisse observer dans le tænia du chien et sur-tout dans celui du mouton, plus tenu, plus étroit, plus lisse, moins sensiblement articulé, plus plat, plus droit, etc., que le tænia de l'homme, je ne doute point que ce *spécifique* dosé convenablement n'eût le même droit sur ce destructeur fatal et caché de ces brutes (1).

3°. *Des Antiphlogistiques et des Antiputrides.*

En cherche-t-on et y en a-t-il un pour combattre les inflammations ? On le trouvera dans les acides, dans le nitre (nitrate de potasse) (XIV) ; dans le camphre, s'il y a disposition à la putréfaction ; dans le nitre (nitrate de potasse) et dans le camphre ensemble, si l'inflammation est compliquée à la malignité ; dans le quinquina, si les progrès de l'inflammation sont tels que la gangrène soit à craindre ; dans le vinaigre chargé de la teinture des

---

(1) Le vœu de *Bourgelat* a été rempli ; le Gouvernement a acquis, en 1775, de la veuve du docteur *Nuffer*, et a rendu publique, la préparation de ce remède, que l'on trouvera dans les formules médicinales. (*Note de l'éditeur.*)

racines alexitères, si la malignité est portée au plus haut degré, et si les animaux sont dans un grand abattement, etc.

4°. *Des Antinéphritiques.*

Dans la circonstance où les bœufs, ensuite d'une longue absence des pâturages et d'une nourriture sèche, continuée pendant quelques mois, sont atteints, comme ils le sont souvent, de tranchées causées par des calculs, et sont exposés à des rétentions d'urine considérables, peut-être que le raisin d'ours, le savon et l'eau de chaux seroient des *spécifiques*.

5°. *Des Remèdes contre la Rage.*

Le remède indiqué pour la rage dans l'ouvrage de *Solleysel* (1) en est un véritable; mais la plante appelée *anagallis flore phœniceo* (2), qui est un mouron qui croît dans les terres

---

(1) *Le Parfait Maréchal. Paris*, 1754. chap. CXII, page 310 et suivantes. Ce remède, qu'il seroit trop long de rapporter ici, se trouve indiqué dans une infinité d'autres ouvrages. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Voyez le *Recueil de Mémoires concernant l'économie rurale, par une Société établie à Berne. Zurich*, 1760, tome I, partie I, page 213.—Voyez encore, dans le tome I, année 1790, deuxième partie, des *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, les *Réflexions sur la rage*, par M. *Chabert*. (*Note de l'éditeur.*)

labourées et qui est bien différent de celui que l'on nomme alsine, en est un bien plus simple (1).

6°. *Des Antipoussifs.*

Dans l'asthme ou la pousse humide, le soufre et le plomb ou le soufre et l'acier opèrent avec une certitude qui ne laisse rien à désirer.

7°. *Des Antidysentériques.*

Dans les dysenteries contagieuses, comme dans celles qui ne sont qu'epizootiques, et dans celles qui attaquent seulement quelques individus, l'ipécacuanha n'agit pas avec moins d'efficacité sur les animaux que sur l'homme.

8°. *Des Antihémorrhagiques.*

Le nitre (nitrate de potasse) dissous dans

---

(1) Je préférerois, en pareille circonstance, comme un remède beaucoup plus sûr, des frictions mercurielles faites sur la partie mordue ; j'y pratiquerois auparavant quelques légères scarifications, ou j'y appliquerois, si cela étoit possible, des ventouses, suivant l'heureuse pratique si souvent répétée des médecins de Florence. A leurs observations, j'en ajouterai deux autres ; l'une, d'un particulier de cette ville, mordu à la joue, chez qui on seconda l'effet des frictions mercurielles par l'usage interne du musc ; l'autre, d'un garçon de huit ans, mordu à la jambe, auquel je fis prendre quelques grains de camphre, pendant plusieurs jours. (*Note de M. Odoardi.*)

l'eau commune et donné successivement, est un secours prompt et actif dans les hémorrhagies internes, dont on prévient ensuite le retour par les moyens indiqués.

9°. *Des Antipsoriques.*

La tisanne des bois, l'antimoine (sulfure d'antimoine), la poudre de vipère, les différentes préparations mercurielles, sont autant de *spécifiques* dans les maladies cutanées telles que les eaux aux jambes, les crevasses, le farcin, les mules traversines, etc.; la poudre de ciguë ou la ciguë récente a été regardée comme souveraine dans la première de ces maladi s, lors même que ses effets au-dehors paroissoient ne laisser aucune ressource.

10°. *Des Antimorveux* (1).

Eu égard à la morve, cette maladie formidable, aussi inconnue à tous ceux qui en dissertent qu'à ceux que quelques lumières contiennent au moins dans les bornes d'une sage timidité, tous les efforts que l'on a fait jusqu'à présent sont demeurés inutiles. Le trépan pra-

---

(1) On peut consulter avec fruit, pour la classe nombreuse des remèdes *spécifiques* connus sous le nom d'*anti*, le tome III du *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique*. (*Note de l'éditeur.*)

tiqué sur différens chevaux en en appliquant deux couronnes, l'une sur le sinus frontal, l'autre à la partie inférieure du sinus maxillaire; toutes les injections détersives faites et poussées ensuite dans la vue de nettoyer les ulcères de la membrane muqueuse et d'en rétablir le ressort; des traitemens intérieurs délayans et simplement adoucissans; le mercure administré par frictions, en lavemens et de toute manière (XXIII); les purgatifs réitérés; l'administration de l'æthiops antimonial et de la pervenche, d'après les idées de M. *Maloüin;* la liqueur distillée des bois sudorifiques et mêlée à l'antimoine (sulfure d'antimoine) et au mercure; les dépuratoires les plus actifs, la coloquinte, l'élaterium, le laurier cerise, donnés comme altérans, quoique poussés à de très-fortes doses; la poudre de ciguë enfin, rien n'a pu triompher de ce funeste virus. Le baron *de Sind,* colonel de cavalerie et premier écuyer de l'électeur de Cologne, a, sans doute, approché du but, puisqu'il prétend avoir un électuaire préservatif de cette maladie, et même capable de la guérir quand elle n'a pas offensé les viscères. Peut-être que ce nouveau remède auroit acquis plus de confiance, s'il n'avoit pas été annoncé comme une panacée, et si la vente qui en a été proposée dans toute l'Eu-

rope

rope par une personne de ce rang, n'eût fait craindre à gens difficiles et prêts à toujours tout condamner, qu'un intérêt particulier n'ait eu plus de part au désir de la découverte que l'amour du bien public (1).

Quoi qu'il en soit, consulté plusieurs fois par le baron *de Sind*, j'ai été hors d'état de le satisfaire sur tous les points, d'autant plus que je n'ai ni la connoissance des ingrédiens qui entrent dans la composition de son électuaire, ni la preuve des effets que cet électuaire produit; mais interrogé en 1762 par le marquis *de Beausset*, alors ministre de France à la cour de Bonn, sur les moyens les plus certains d'éprouver ce préservatif sur dix-neuf chevaux que son dessein étoient de soumettre à des expériences, j'eus l'honneur de lui suggérer des idées que je crois devoir rappeler ici en peu de mots pour l'instruction des élèves.

On doit, 1°. s'assurer que les chevaux choisis pour infecter les autres sont réellement morveux.

2°. L'existence de la morve n'étant plus

---

(1) Voyez la *Notice historique et critique des principaux écrits qui ont été publiés sur la Morve*, dans le tome II, année 1791, quatrième partie, des *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*. (*Note de l'éditeur.*)

l'objet d'un doute, il ne suffiroit pas de n'exposer à l'infection que deux chevaux qui n'auroient pas pris le préservatif, et qui néanmoins pourroient ne pas participer au virus ainsi que le fait a lieu très-souvent; car, selon l'âcreté de ce même virus et selon le plus ou le moins de disposition des chevaux sains à le contracter, ses effets sont plus ou moins contagieux et quelquefois ne se manifestent point : ainsi de seize chevaux choisis sur les dix-neuf, il en est huit qui doivent être nuement mis à l'épreuve de la contagion, et huit autres qui auront pris le préservatif.

3°. Il faut placer dans l'écurie préparée pour les expériences huit chevaux morveux, bien reconnus pour tels, soit par la longue durée du flux par un des naseaux ou par tous les deux, soit par la consistance, la couleur et l'odeur de la matière qui flue, soit par les érosions et par les chancres qu'elle aura produits, soit par la tuméfaction des glandes, etc.

4°. Ces huit chevaux seront disposés de manière qu'ils seront dans cette même écurie, le premier entre les deux premiers chevaux soumis à l'essai, le second entre le troisième et le quatrième, le troisième entre le cinquième et le sixième, etc., observant toujours qu'il y ait exactement à chaque côté des che-

vaux morveux, d'une part, un cheval auquel on aura donné le préservatif, et de l'autre, un cheval qui n'aura pas été préparé; on s'assurera par ce moyen, ici de la contagion, et là de l'efficacité du remède.

5°. On ne hâtera point la mort des chevaux infectés du virus; il est à propos de lui laisser le temps de faire des impressions profondes et sensibles. Quand on les ouvrira, on s'attachera à la considération de l'état des viscères, sans en omettre aucuns. Un coup d'œil jeté rapidement sur les objets ne suffit pas. Tel qui n'examine que la superficie, apperçoit et découvre rarement, et d'ailleurs combien de gens feuillètent le livre de la nature, et qui n'en savent pas l'alphabet!

6°. Pour rendre les expériences plus satisfaisantes et plus utiles, il s'agiroit de faire, à des époques diverses et plus ou moins rapprochées du temps de la contagion, l'ouverture des chevaux sur lesquels le levain morveux aura eu prise, de remarquer les différences de ses progrès dans les uns et dans les autres, et d'attendre enfin que deux d'entr'eux meurent pour décider des effets réels de ce venin.

7°. Si quatre des huit chevaux exposés nuement à la malignité du levain morveux en sont attaqués, et si les huit qui auront été précau-

tionnés contre cette même malignité n'en sont point atteints, le remède du baron *de Sind* doit être déclaré un excellent préservatif.

8°. Des dix-neuf chevaux consacrés à ces recherches, il en reste trois à introduire dans l'écurie infectée ; on les y laissera avec les huit chevaux préservées, le résultat du séjour qu'ils y feront étant bien plus évident sur trois chevaux que sur un seul, et l'efficacité du préservatif étant encore plus solidement constatée sur les huit chevaux qui l'auront primordialement pris.

Telle a été à-peu-près ma réponse au marquis *de Beausset*, et je crois qu'il n'est pas douteux qu'un pareil essai étoit fait pour accréditer l'électuaire.

Plusieurs personnes imaginent, au surplus, que la découverte d'un préservatif est inséparable de celle du remède curatif. On doit néanmoins réfléchir qu'il est très-possible que l'action du préservatif soit, ou de rendre les humeurs de l'animal immiscibles avec le virus, ou de matter et d'entraver ce même virus avant qu'il ait eu le temps de les dépraver, ou d'exciter enfin un mouvement dans la masse capable d'opérer la dispersion et l'évacuation du levain introduit, car on ne sauroit empêcher l'abord de celui dont la communication

par attouchement immédiat se fait nécessairement. Il est vrai que prévenir la dépravation, c'est faire le premier pas, et peut-être que quiconque seroit arrivé à ce point, pourroit, en multipliant les doses et en augmentant l'activité des remèdes, parvenir à corriger cette même dépravation quand elle est faite.

DES MÉDICAMENS EXTERNES.

XXXII. Ce n'est point assez d'avoir considéré les substances que nous administrons intérieurement dans ce qu'elles sont, dans leurs effets sensibles, dans ce qu'elles offrent de nuisible ou d'avantageux selon le choix et selon l'application qu'on en peut faire, dans les divers mélanges que suggèrent l'art et surtout une pratique éclairée, etc. Il est important d'envisager sous ces mêmes points de vue les médicamens *topiques* ou *locaux* (IV) dont les opérations étant à la portée des yeux, sont toujours moins énigmatiques, plus sûres et plus connues.

1°. *Des Errhines ou Ptarmiques.*

XXXIII. Nous placerons d'abord parmi ces médicamens les *errhines* ou les *ptarmiques*, ainsi que les *masticatoires* (XXIII) ou les *apophlegmatisans*. L'effet des uns et des autres

de ces mixtes est, à la vérité, de produire une évacuation, vu l'abondance de la sécrétion qu'ils provoquent, mais leur action développée et fixée précisément sur les parties mêmes qui les reçoivent, les met incontestablement au nombre des remèdes à l'examen desquels nous avons encore à nous livrer.

Une membrane garnie d'une infinité de cryptes, de follicules ou de corpuscules glanduleux, tapisse exactement les fosses nasales, les volutes, les anfractuosités cellulaires de l'os ethmoïde, les conques, les sinus, les conduits lachrymaux, etc. ; exposée sans cesse, ainsi que tous les filets nerveux, mous, presque nuds et à découvert dont elle est parsemée, et qui, dans l'animal comme dans l'homme, sont l'organe immédiat de l'odorat, au desséchement qui seroit une suite inévitable du contact continuel de l'air, toutes ces parties en sont défendues par la lymphe mucilagineuse que ces corpuscules sont constamment chargés de séparer ; et en même temps que cette même humeur humecte et abreuve cette tunique et les nerfs olfactifs, elle préserve ceux-ci de l'impression des matières trop âcres, et les poumons de l'abord des matières trop grossières que l'air inspiré leur porteroit, si elles n'étoient en plus grande partie retenues par la

mucosité dans les différentes routes et dans les différens détours qu'il parcourt.

Ces mêmes nerfs communiquent avec la cinquième paire par l'entremise du nerf nasal qui en est un rameau, et qui s'épanouit dans toute la substance de la membrane muqueuse; or, l'association, l'union des deux cordons de cette cinquième paire avec la huitième, pour former dans le cheval le nerf intercostal commun, établit la correspondance qui règne entre les olfactifs et les organes de la respiration (1).

Supposerons-nous à présent qu'un mucus âcre et abondant agisse sur cette membrane, que certaines odeurs fortes ou des substances médicamenteuses irritantes y soient parvenues? La subite agitation qu'éprouveront aussitôt les nerfs de la première paire s'étendant incontestablement à ceux qui ont une relation médiate et immédiate avec eux, ils ne tarderont pas à se ressentir, les uns et les autres, du premier ébranlement produit, et c'est conséquemment à cette simpathie que, sur-le-champ, le mouvement convulsif, que nous nommons particulièrement dans le cheval *ébrouement*.

(1) Voyez la description de ces nerfs dans le *Précis anatomique du corps du cheval*, *troisieme édition*. An VI, tome I[er]., pages 337 et suivantes. (*Note de l'éditeur.*)

aura lieu. On le compare, avec raison, à celui que nous appelons *éternuement* dans l'homme. Les nerfs olfactifs irrités, la poitrine de l'animal se dilatera d'abord plus ou moins fortement et proportionnément à l'action des corps qui les auront sollicités ; mais la quantité considérable de l'air alors inspiré, bientôt chassée avec véhémence par une expiration prompte et forcée, ce fluide parcourant impétueusement dans sa sortie les fosses nasales et les sinus, balayera et entraînera inévitablement avec lui tout ce qu'il rencontrera sur son passage. D'un autre côté, l'impression que les fibres nerveuses de chacun des cryptes ou des follicules dont j'ai parlé subiront de la part de ces mêmes irritans, excitera une expression plus copieuse des matières qui pourroient engorger ces glandules : ainsi, en partant de ces différens effets, nous devons juger de ceux qui doivent résulter de l'emploi des *errhines* ou *ptarmiques*.

Ils sont universels ou locaux : locaux, si nous ne les considérons qu'eu égard à l'excrétion et à l'expulsion de la mucosité ; universels, à raison de l'ébranlement et de la secousse qui suivent l'ébrouement. Envisagés sous le premier aspect, ces médicamens dégagent la membrane pituitaire, et procurent sou-

vent accidentellement une révulsion utile pour les parties voisines menacées de fluxions. Sous le second point de vue, nous en faisons usage dans des cas de vertige, à moins que la maladie ne reconnoisse pour cause une trop grande abondance de sang dans les vaisseaux ou dans les sinus de la dure-mère; dans celui des affections catarrhales de la tête ou de la poitrine, dans des affections soporeuses, dans l'apoplexie séreuse, dans la circonstance d'un part laborieux et difficile, etc.

Les *errhines* ou *ptarmiques* sont le thym, l'hysope, les sommités d'origan, les fleurs de muguet, la marjolaine, le basilic, la rhue, la betoine, la nielle sauvage, la râpure très fine de bois d'aloès, les différentes espèces de tabac, le poivre, le sel volatil ammoniac sec (carbonate ammoniacal), la poudre d'antimoine (sulfure d'antimoine), l'euphorbe, l'ellébore, etc.

On en fait des décoctions, on les pulvérise. On injecte les décoctions, et l'on souffle les poudres dans les naseaux. Souvent aussi des fumigations toujours irritantes suffisent et en tiennent lieu. Les injections et les poudres sont constamment préférables à la fixation dans les naseaux de ce qu'on appelle *plumeaux*, c'est-à-dire, des barbes de plumes d'oie qu'on a

coutume d'y introduire et d'y laisser, après les avoir enduites d'huile de laurier, et saupoudrées de tabac ou de poivre. Cette pratique est plutôt à bannir qu'à adopter. Elle fatigue extrêmement les chevaux, en ce que l'irritation qui en résulte est trop durable, et les contraint à des efforts trop grands et trop répétés, et en ce que d'ailleurs ces plumes interceptent une partie de la route principale que l'air suit, tant dans l'inspiration que dans l'expiration; on pourroit tout au plus passer instantanément une plume chargée de ces poudres pour stimuler légèrement la membrane (1).

Ces médicamens sont contr'indiqués quand il s'agit de l'inflammation de cette tunique, inflammation dont les signes sont sa rougeur, sa sensibilité, la grande chaleur de l'air expiré, la fièvre, le gonflement des vaisseaux extérieurs, le défaut de toute excrétion muqueuse, etc.; il faut préférer alors les vapeurs douces que l'on fait humer à l'animal, les injections adoucissantes et émollientes capables de relâcher tout le système pituitaire, etc.

En ce qui concerne les *apophlegmatisans*

---

(1) L'inflammation violente que suscite ordinairement cette pratique, peut encore souvent donner lieu à la morve. (*Note de l'éditeur.*)

ou les *masticatoires*, leur effet est le même sur le tissu des cryptes ou des glandes muqueuses de la bouche et sur les glandes salivales que celui des substances *errhines* sur les follicules de la membrane pituitaire. Ils les obligent à un dégorgement en agaçant, en irritant, et en augmentant l'action organique de ces parties; aussi, la plupart de ces substances ne diffèrent-elles pas de celles qui constituent les premières. Nous nous contenterons d'y ajouter les racines d'impératoire, d'angélique, de zédoaire, de pimprenelle blanche, de galéga, la myrrhe, le sel commun (muriate de soude), les gousses d'ail, l'assa-fœtida que nous employons plus fréquemment encore que les autres *apophlegmatisans*, etc.

Nous en faisons usage en nouet ou en billot: ils sont indiqués lorsqu'il s'agit d'opérer une révulsion telle que celle que les *ptarmiques* peuvent produire, ainsi que dans des cas de dégoût et d'inappétence, parce que, débarrassant les houpes nerveuses des humeurs muqueuses qui les couvrent et qui se mêlant aux alimens peuvent encore en rendre la saveur désagréable, ils réveillent la sensation de la faim, et s'opposent au séjour de ces mêmes humeurs, qui ne pourroient que contracter une sorte de putridité.

Enfin, ils sont très-efficaces et très-utiles dans les maladies contagieuses du bétail. Ils éloignent, pour ainsi dire, les corpuscules morbifiques qui s'exhalent, se répandent, nagent et circulent dans l'air que les animaux respirent, en les empêchant de se mêler avec la salive et de s'introduire avec elle dans les estomacs ; et en pareille occurrence les *apophlegmatisans* les plus convenables sont un mélange de vinaigre, de sel ammoniac (muriate d'ammoniac), de camphre, etc.

2°. *Des Restreinctifs.*

XXXIV. Nous appelons du nom de médicamens *restreinctifs* les topiques que la médecine humaine adopte sous celui de médicamens *répercussifs*. La première de ces dénominations exprime l'action des substances qui composent ces remèdes, la seconde en désigne les effets.

Une astriction à des degrés plus ou moins forts est le moyen général de leurs opérations.

Ou, sans altérer d'une manière sensible le diamètre naturel des vaisseaux, elle les fortifie et les dispose simplement à résister à l'affluence des liqueurs qui pourroient les surcharger : ou, ce diamètre étant excédé, elle les y ramène insensiblement. Dans le premier cas, elle prévient la dilatation ; dans le second, elle y remédie.

Supposons ensuite d'une cause quelconque, de quelque contusion dans les parties charnues, de l'extension de quelques fibres musculaires, tendineuses, aponévrotiques, ligamenteuses, etc., une diminution, un affoiblissement dans le ressort des canaux qui puissent faire craindre qu'ils ne soient bientôt subjugués par l'impulsion des fluides, les substances qui, parant à cet événement, confirmeront les vaiseaux dans le droit de contenir les liqueurs dans les routes que leur direction leur assigne et leur a constamment tracées, seront, à proprement parler, des médicamens *défensifs*.

L'irruption a-t-elle triomphé de la résistance ? Les liquides s'accumulent-ils ? Pénètrent-ils et errent-ils déjà dans des voies étrangères sans franchir néanmoins les bornes vasculaires, et sans perdre le point et le caractère de fluidité qui peut les soumettre encore à l'empire des solides ? Ceux-ci s'irritent-ils de l'oppression qu'ils éprouvent ? L'engorgement, en un mot, commence-t-il à se montrer au-dehors ? Les topiques qui, par une action proportionnée aux secours que demandent les vaisseaux pour se rétablir, opéreront de façon à les rappeler peu-à-peu à leur premier état, contraindront les fluides accumulés et dévoyés qui les en tiennent éloignés à profiter des is-

sues que leur présentent les tuyaux collatéraux pour rentrer dans le torrent circulaire, et ces topiques seront autant de médicamens *restreinctifs*.

Les substances au moyen desquelles il est possible de satisfaire à ces différentes intentions, sont l'eau froide, le blanc d'œuf, le frai de grenouille, le mucilage des semences de psillium et de coings, la morelle, la laitue, le pourpier, la joubarbe, l'alleluia, les eaux distillées de roses, de plantain et de nénufar, le camphre, le nitre (nitrate de potasse), les vitriols (sulfates) et leurs préparations, le sel ammoniac (muriate d'ammoniac), l'oseille, le vinaigre ordinaire, ceux de Saturne (acétite de plomb) et de sureau, le vinaigre rosat, l'huile et l'onguent du même nom, le gros vin, la lie de vin, les feuilles de roses rouges, les feuilles et les baies de mirthe, l'écorce de grenadier, les feuilles et les fruits du sumac, les noix de cyprès, l'oliban, l'alun (sulfate d'alumine), le bol d'Arménie, les terres sigillées (argile), la pierre hématite (mine de fer oxidé), etc.

Le froid des unes et des autres, l'acidité des secondes, l'austérité des dernières en constituent les vertus.

On en fait des fomentations, des linimens,

des cataplasmes , etc. , et les applications peuvent en être faites à froid.

Toute partie menacée d'inflammation , de dépôt , d'engorgement , peut en être défendue et préservée à l'aide de plusieurs de ces médicamens ; c'est ainsi , 1°. que , dans la circonstance d'une entorse , on en prévient souvent les suites fâcheuses , en conduisant sur-le-champ l'animal à l'eau , si l'on est à porté d'une rivière , ou en étuvant subitement la partie avec de l'eau froide ; 2°. que dans le traitement de la fourbure on se précautionne par des cataplasmes appliqués sur la couronne et composés de suie de cheminée (huile empireumatique concrète) liée par le vinaigre , ou de toute autre substance ayant un degré suffisant d'astriction , contre un dépôt funeste de l'humeur sur les pieds , dépôt qui peut d'autant plus aisément y avoir lieu , que les parties éloignées du centre de la circulation y sont toujours plus disposées ; 3°. que dans la suppuration des parties que l'ongle recouvre et nous dérobe , on en use de même pour éviter que l'engorgement s'étende à celles qui les avoisinent , et que la matière , pour me servir de l'expression ordinaire aux maréchaux , *souffle au poil* ; 4°. que les mêmes vues conduisant et déterminant dans le cas de plaies récentes et sanglantes , accidentelles ou

dues à la main du praticien qui a opéré, on garantit de l'irruption du sang les vaisseaux voisins par des fomentations sur les environs de ces mêmes plaies, faites avec le vin, l'oxycrat, l'eau alumineuse (dissolution de sulfate d'alumine), la dissolution de vitriol (sulfate) (1), les décoctions des plantes austères et confortatives, suivant les indications et le besoin; 5°. que dans la plupart des maladies qui affectent des parties d'un tissu lâche, telles que les paupières, la conjonctive, l'anus, le fourreau, le scrotum, etc. On fortifie ces mêmes parties en augmentant en elles la constriction des fibres, comme on va au-devant des accidens auxquels leur foiblesse naturelle les expose par le soin que l'on a, ou que l'on doit avoir, de les laver journellement avec l'eau froide.

Dans les cas d'inflammation, de dilatation existante, d'engorgemens faits, ces remèdes sont employés comme *restreinctifs*, mais ils ne doivent être mis en usage que dans le prin-

(1) Quoique les vitriols (sulfates) soient tous, plus ou moins, *restreinctifs*, on doit, dans les cas où ils sont indiqués généralement, préférer le vitriol de fer ou couperose verte (sulfate de fer), non seulement parce qu'il est un des moins chers, mais encore parce qu'il est celui dont l'emploi n'entraîne aucun danger, comme poison, pour ceux qui s'en servent. (*Note de l'éditeur.*)

cipe

ripe de ces événemens, parce que, d'une part, alors le système vasculeux est entier et peut recouvrer aisément son élasticité, et parce que, de l'autre, l'humeur engorgée n'étant encore ni tenace, ni coagulée, ni fortement resserrée et embarrassée entre les fibres, ni trop abondante, ni extravasée, on doit espérer de remédier à sa déviation, en la chassant et en l'expulsant dans les petits orifices latéraux qui lui offrent un passage pour rentrer dans les grandes routes et être soumise de nouveau aux loix générales de la circulation. Que, si le ressort des solides est tel que ces bouches et ces orifices soient crispés ou froncés de manière à contester et à refuser à cette même humeur le droit de rentrée que nous avons à solliciter pour elle, il est de la plus grande importance de chercher d'abord à diminuer cet éréthisme par les saignées et par l'application des relâchans, sauf à en venir ensuite, et quand l'irritation sera calmée, à de légers *restreinctifs* ; car une astriction subite et forte augmentant le resserrement et pouvant même opérer le racornissement des canaux aggraveroit incontestablement le mal. Si, au contraire, une dilatation marquée n'est pas accompagnée d'une vive irritation, si les vaisseaux, dans une sorte d'inertie, pour

ainsi dire, sont très-distans du point d'action et de force qui peut effectuer la répercussion, on ne peut se dispenser d'en appeler aux effets de ceux de ces médicamens qui sont les plus propres à les rappeler à eux-mêmes, et par conséquent de recourir, ou aux acides seuls, ou aux médicamens austères, c'est-à-dire, à ceux que l'on nomme *astringens*, en se réglant toujours, pour le choix des plus ou moins énergiques, proportionnément aux circonstances. On doit d'autant moins méconnoître le pouvoir de ceux-ci en pareille occasion, qu'on en emploie plusieurs très-utilement dans des conjonctures bien plus difficiles, telles que celles où il s'agit de vaisseaux ouverts, comme dans les hémorrhagies; de vaisseaux dilatés, comme dans l'anévrisme vrai et dans les varices; du relâchement des fibres musculaires, comme dans la chûte de l'anus, etc.

C'est peut-être, au surplus, le peu d'attention que l'on apporte à ces divers états des solides qui fait quelquefois que dans l'homme et dans l'animal les entorses sont si rebelles. On se hâte souvent d'appliquer de forts *restreinctifs*, sans considération du plus ou moins de douleur et de chaleur qui suivent ces sortes de distensions; l'inflammation accroît, les liqueurs, bien loin de céder et d'obéir aux mou-

vemens qu'elles éprouvent, deviennent plus compactes, se coagulent et engorgent toujours de plus en plus les tuyaux rétrécis, de là l'induration : ou bien, broyées et brisées par l'action des vaisseaux, elles se décomposent, et les vaisseaux eux-mêmes souffrent des dilacérations, de là la suppuration; le maréchal s'en étonne, et sa surprise est encore plus grande quand, dans le même cas, et après un traitement très-opposé à celui que lui indiquoient des recettes auxquelles une profonde ignorance ne le rend que trop fidèle, vingt autres malades sont bientôt entièrement rétablis.

Quoique les remèdes dont il s'agit semblent absolument inutiles et à exclure lorsque l'humeur est extravasée, il est néanmoins de légers épanchemens contre lesquels ils ne sont pas sans effet, tels, par exemple, que l'extravasation du sang ensuite de quelque saignée, les échymoses qui suivent des contusions et qui ne s'étendent pas au loin; le plus souvent l'eau froide seule, ou aiguisée d'une petite quantité de vinaigre, et employée promptement, procure la dissipation totale de ce fluide repris, après qu'il a été délayé peut-être par les parties aqueuses qui l'ont pénétré et au moyen du mouvement et de l'action des fibres qui le recouvrent et qui l'entourent, par les orifices des

tuyaux absorbans qui peuvent le rapporter dans la masse.

Au reste, nous ne nous étendrons pas beaucoup ici pour convaincre du danger qu'il y auroit de répercuter au-dedans des humeurs dont le refoulement doit être incontestablement funeste ; ainsi les *restreinctifs* seront à jamais bannis dans tous les cas où tout homme éclairé sent et avoue au contraire la nécessité de la dépuration du sang. On les rejettera donc quand il sera question de tumeurs critiques, pestilentielles, malignes, de morsures de bêtes venimeuses et d'animaux enragés, de tumeurs dartreuses, du claveau, du farcin, etc.

3°. *Des Émolliens et des Anodins.*

XXXV. Les parties du corps des animaux ne sont exemptes, ainsi qu'on vient de le voir, ni du changement que peut produire en elles l'excès de rigidité et de dureté de leurs fibres, ni de l'inflammation qui en accompagne l'inflexibilité et la distension, ni des douleurs provoquées par le tiraillement et les vibrations irrégulières des fibrilles nerveuses qui entrent dans leur composition, ni de l'altération de la fluidite et du mouvement naturel des liqueurs contenues dans les canaux de celles qui sont ainsi affectées : la médecine vétérinaire n'a donc garde de méconnoître les substances appelées

émollientes, à raison de leurs propriétés. Ces substances, dont quelques particules douces et subtiles, pénétrant et s'insinuant, d'une part, dans les cavités des vaisseaux, atteignent les fluides, se mêlent avec eux, les délayent et en diminuent la consistance, ramollissent et détendent, de l'autre, les solides, et les rappellent, en leur restituant leur souplesse, à ce juste degré d'élasticité et de ressort d'où naissent en eux une résistance modérée et des oscillations proportionnées et mesurées à la force qui en sollicite les réactions.

Celles auxquelles nous nous bornons dans l'usage et dans la pratique, sont l'eau tiède, le lait, les oignons et les fleurs de lys, les feuilles et les fleurs de mauve, de guimauve, de bouillon-blanc, de violier, les fleurs de nénufar, les feuilles de branc-ursine, d'arroche, de mercuriale, de pariétaire, de seneçon, de poirée, de laitue, de linaire, la pulpe de pomme cuite, le son, la semence de psillium, de lin, le jaune d'œuf, la mie de pain, le beurre, le bouillon de tripes, la moëlle, les graisses de cheval, de bouc et d'autres animaux, le suif de bœuf, l'huile rosat, celles d'olives, d'amandes douces, de navette, de lys, de nénufar, de petits chiens, l'onguent de la mère, l'onguent populeum, adoucissant, etc.

Eu égard à leurs effets et à la forme sous laquelle nous les employons, on pourroit en considérer trois classes; la première comprenant les aqueux, les fomentations, les lotions et les bains ; la seconde, les plantes, leurs parties mucilagineuses, leur pulpe, leur semence, les cataplasmes qui en sont formés ; la troisième, les chalastiques, c'est-à-dire, les huiles, celles dans lesquelles on fait bouillir ces mêmes plantes, les graisses, les moëlles, le beurre, les onguens, les embrocations, onctions et linimens que nous en faisons, etc.

Les inflammations, la douleur, les tumeurs chaudes érysipélateuses, flegmoneuses, les tumeurs squirreuses bénignes, la contraction, la rigidité des tendons, des muscles, des ligamens, en indiquent l'emploi ; comme ce même emploi est contre-indiqué dans les cas d'œdeme, d'extravasation des humeurs, de stupeur de la partie, d'atonie et d'inertie dans le genre vasculeux, etc.

Les *émolliens* de la première classe conviennent dans les cas les plus simples, comme dans ceux où l'engorgement n'est pas profond et paroît se borner au tégument.

On doit avoir recours à ceux de la seconde et aux cataplasmes dans les tumeurs inflammatoires et douloureuses qui, n'ayant, ainsi

que celles pour lesquelles les restreinctifs (XXXIV) sont absolument prohibés, aucun caractère que nous puissions redouter, n'exigent pas qu'on en accélère la maturité, et qu'on se hâte de les ouvrir dès qu'on apperçoit la moindre fluctuation. J'ajouterai que l'application de ces cataplasmes ne doit pas être faite à froid, sur-tout en hiver, parce qu'ils opèrent plus sûrement et qu'ils pénètrent davantage quand on les applique chauds; qu'il faut avoir attention que par leur épaisseur ils ne soient pas d'un poids insupportable ou incommode sur la partie souffrante; que le desséchement, quand ils sont moins épais, en étant plus prompt, on peut les tenir frais et humides en les humectant avec leur propre décoction, ce qu'il est nécessaire de pratiquer aussi lorsqu'on n'est pas à portée de les renouveller souvent pour éviter, conséquemment à la chaleur qu'ils doivent appaiser et dont ils participent, la dissipation des parties aqueuses des substances dont ils sont formés.

Les *émolliens* gras et huileux produiront enfin de très-bons effets dans les inflammations douloureuses des tendons, des ligamens, des articulations, etc. Il faut les employer dans toutes ces circonstances préférablement aux *émolliens* mucilagineux; de même, par exem-

ple, que dans le cas où l'on se propose de corriger insensiblement par la ferrure le vice des chevaux rampins dont les tendons seroient étonnés et souffriroient d'une distension trop subite ; mais ces mêmes *émolliens* seront totalement rejetés dans le flegmon érysipélateux et, en général, dans toutes les inflammations externes, parce que, si ces substances étoient vieilles et rances (oxigènées), elles seroient plutôt maturatives qu'*émollientes* et que, si elles étoient nouvelles et fraîches, bientôt échauffées par la chaleur de la partie, elles contracteroient un degré d'acrimonie (d'oxigènation) contraire à nos vues ; en un mot, parce que, bouchant et obstruant toujours les pores, elles ferment constamment aux humeurs engorgées les issues qu'il s'agit, au contraire, de leur ménager.

Quoique les substances *émollientes* semblent n'avoir que le droit et le pouvoir que nous leur avons attribués d'après l'observation de leurs effets les plus ordinaires, souvent elles deviennent résolutives ou maturatives, selon les différentes routes que la nature est disposée à embrasser et à choisir pour la terminaison des tumeurs. Souvent aussi suivons-nous et prévenons-nous ses intentions par des associations et des mélanges divers ; c'est ainsi qu'après avoir eu recours à

l'*émollient* le plus prompt et le plus efficace, c'est-à-dire, à la saignée, nous unissons à de légers répercussifs les médicamens dont il s'agit dans le commencement des flegmons, à des résolutifs dans leur augmentation ; comme aussi dans la circonstance des érysipèles et dans celle des tumeurs squirreuses récentes, où nous alternons quelquefois encore, et selon le besoin, ces mêmes résolutifs et ces *émolliens* à des maturatifs, quand les flegmons paroissent plutôt disposés à suppurer qu'à se résoudre, à des *anodins* pour calmer des douleurs extrêmes, etc.

Du reste, je n'ignore pas que si tout médicament doué du pouvoir de corriger et d'affoiblir la cause de la douleur, mérite le titre d'*anodin*, les substances dont je viens de parler sont, eu égard à leurs effets, véritablement dignes de ce nom ; mais je ne veux désigner ici que les remèdes appelés *stupéfians* ou *narcotiques*, auxquels plusieurs auteurs dénient la faculté, que d'autres leur accordent, d'engourdir et d'émousser le sentiment de la partie souffrante sur laquelle on les applique. Quelle que soit leur action, de quelque manière qu'elle s'exerce, il est toujours certain que leur usage extérieur, lorsqu'ils sont indiqués, opère avec une efficacité réelle ; ainsi, après les premières ressources que la phlébotomie nous offre, ils

nous présentent les moyens les plus sûrs de calmer ou de mettre fin à une tension excessive et à des perceptions insupportables, dont la vivacité dissipe les esprits, trouble les digestions, pervertit les humeurs, jette la machine dans l'épuisement, et occasionne les plus grands désordres dans toute l'économie animale.

Ces *anodins* sont la jusquiame, la ciguë, la mandragore, la bella-donna, la cynoglosse, le pavot d'où l'on tire l'opium, ou dont la semence est blanche, les huiles, les eaux distillées, les décoctions, les sucs de ces plantes, l'emplâtre de ciguë, le baume tranquille, les gouttes anodines ou laudanum liquide, l'onguent anodin, etc. On allie donc ces substances, si on n'a pas à les employer seules, avec celles qui sont *émollientes*; par exemple, on fait des cataplasmes des feuilles de ces végétaux, écrasées ou cuites sous la cendre, et mêlées avec les huiles rosat ou violat, ou l'axonge de cochon, ou l'onguent populeum, etc.

4°. *Des Résolutifs.*

XXXVI. La répercussion et la résolution présentent l'une et l'autre l'idée d'un même effet, consistant dans la disparition d'un engorgement, conséquemment à la dissipation d'une humeur arrêtée dans une partie quelcon-

que ; mais cette disparition et cette dissipation, opérées par le second de ces moyens, sont le résultat ou le produit d'une action essentiellement différente. Cette action n'est point subite ; je ne la vois ni résider dans ce qu'on nomme proprement astriction (XXXIV), ni limitée aux seuls cas où les liqueurs n'ont pu acquérir une certaine consistance ; elle se manifeste, au contraire, presqu'insensiblement par l'atténuation des fluides, devenus imméables, attendu la durée du repos auquel les ont condamnés des vaisseaux dont la rigidité en a intercepté la marche, ou dont l'inertie en a favorisé l'accumulation, et par le rétablissement du ressort de ces mêmes vaisseaux qui, dès-lors, forcent les sucs qui étoient en congestion, et à la division desquels leurs oscillations ajoutent et aident encore, à reprendre, d'une part et en plus grande partie, leur cours naturel, et à s'échapper, de l'autre, par les orifices que leur offrent les pores cutanés, c'est-à-dire, par les voies de la transpiration.

Les substances vraiment *résolutives* sont douées de particules capables de pénétrer et de traverser le tissu des parties sur lesquelles on leur propose de s'exercer, d'exciter une raréfaction dans les molécules des humeurs, d'irriter les fibrilles nerveuses, de solliciter le

mouvement des esprits, d'accroître la force des contractions, etc.

Ces substances sont les racines de petite scrofulaire, de bryone, de concombre sauvage, les feuilles de bardane, de persicaire, d'aristoloche, les feuilles et les fleurs de sureau, les fleurs de mélilot et de camomille, la racine et les feuilles de grande scrofulaire, la squille, le marrube noir, la pyrethre, l'hieble, le romarin, le thym, la sauge, la lavande, le serpolet, l'origan, le pouliot, la marjolaine, la rhue, l'absinthe, l'hysope, les baies de genièvre et de laurier, le poivre, le gingembre, les divers aromates, les quatre semences chaudes, celle d'anet, les quatre farines résolutives, celle de lentille, d'ers, de seigle, d'avoine, de lin, de fenu-grec, l'eau vulnéraire, l'eau-de-vie (alcohol), l'esprit-de-vin (alcohol), la boule d'acier dissoute dans l'eau divine, le camphre, l'aloès, le safran, le benjoin, le castoreum, le storax, le sel ammoniac (muriate d'ammoniac), la fiente de vache, l'urine, les savons, les fumigations de cinnabre (oxide de mercure sulfuré rouge), de succin, la vapeur du vinaigre, l'oximel, les huiles essentielles (huiles volatiles) de térébenthine, d'aspic, de pétrole, de succin, de menthe, de romarin, de laurier, celles de vers, de briques, la gomme ammo-

niaque, le bdelium, l'opopanax, le galbanum, le sagapenum, la myrrhe, la térébenthine, la poix, la lessive de cendres de sarment, la lie de vin, l'eau de chaux, le soufre vif, le sel marin (muriate de soude), les baumes de Fioraventi, du Commandeur, de soufre, les onguens Napolitain, martiatum, nervin et d'althæa, les emplâtres de mélilot, de diachilon simple ou gommé, de Vigo avec le mercure, de ciguë, de diabotanum, etc.

D'après ce qui est établi, en général, de leurs vertus et de la manière dont la résolution s'accomplit, on doit comprendre que leur emploi requiert une certaine disposition dans les fluides et dans les solides, et qu'il est, par conséquent, une multitude de circonstances où il importe de préparer les parties à l'impression qu'elles doivent subir de leur part. Souvent les liqueurs opposant une certaine résistance aux vaisseaux, la force systaltique de ceux-ci s'en irrite; leur réaction est telle, qu'ils en brisent les molécules et qu'ils diminuent le volume de leur masse de façon à les proportionner au diamètre des orifices que des oscillations redoublées les contraignent à enfiler; c'est ainsi que fréquemment, et sans aucuns secours étranger, les tumeurs se résolvent et s'évanouissent, et c'est à ce point ou à ce juste

tempérament que, fidèles ministres de la nature, nous devons ramener ces divers agens quand ils s'égarent.

L'obstacle provient-il, comme dans toutes les tumeurs chaudes ou aiguës, non des humeurs qui sont encore en mouvement, puisque le frottement et la difficulté qu'elles trouvent à circuler occasionnent la perception douloureuse et les pulsations, mais des vaisseaux crispés, tendus, et dont l'irritation augmente sans cesse et en raison de la force avec laquelle le cœur chasse et pousse de nouveaux fluides à la partie engorgée ? Si la matière à résoudre n'est pas telle que son commerce avec les autres liqueurs puisse être nuisible au bien de la machine soit en les pervertissant, soit en affectant, ensuite de sa rentrée, quelque viscère essentiel, il faut d'abord et nécessairement parer à la tension excessive par l'application des émolliens, et à la vivacité de la douleur par les émolliens et les anodins ensemble. Le tissu des solides alors relâché, souple et flexible, on unit, selon le besoin, des *résolutifs* à ces mêmes émolliens, ou l'on met en usage ceux qui ont le moins d'énergie, dans la crainte de rappeler les vaisseaux à l'état de rigidité dont on les a tirés, sauf à recourir, par degré et à mesure que la tumeur se dissipe, à ceux

en qui on reconnoît plus d'activité. Que si le succès entier de ce traitement est empêché, ainsi que nous le voyons quelquefois, par une petite dureté qui n'est pas encore détruite, et qui est due, soit à l'affaissement des vaisseaux, soit à la condensation de quelque portion des liqueurs, on revient tantôt aux *résolutifs* les plus mitigés, et tantôt on persévère dans ceux qui sont les plus actifs pour terminer cette résolution. Il est d'autant plus essentiel de suivre cette marche que tout autre procédé seroit évidemment contraire à nos vues; des *résolutifs* vraiment animés, ou même modérés, employés sur-le-champ, augmenteroient en effet les constrictions et les étranglemens, les solides agissant vivement sur les fluides auxquels ils fermeroient et refuseroient tout passage, les décomposeroient et hâteroient la suppuration, au lieu que, réduits par les émolliens à un état de souplesse qui leur permet de souffrir sans s'en étonner et sans danger une action stimulante proportionnée à la sensibilité de la partie et au caractère de la tumeur; cette même action ne les rend capables que des efforts nécessaires pour déplacer l'humeur et pour la remettre dans les routes qu'ils lui avoient interdites.

De quelque utilité que puissent être, au sur-

plus, ici les substances émollientes, je n'ai garde de les admettre, à l'imitation de quelques personnes, au rang des substances *résolutives*. Qu'elles contribuent à la disparition du dépôt, qu'elles paroissent même l'occasionner seules et entièrement dans de certaines circonstances, leur effet les montrera toujours, à tout praticien qui n'agit que d'après le raisonnement, comme des remèdes auxiliaires, indiqués par la disposition morbifique des parties et uniquement propres à favoriser, dans le premier cas, le triomphe des médicamens principaux et, dans le second, celui de la nature. S'il en étoit autrement, s'il étoit permis de déduire de l'opération des topiques et même de celle des remèdes internes employés dans une première intention, et d'après des premiers effets à solliciter, le pouvoir de ces mêmes topiques et de ces mêmes remèdes pour la cure entière et parfaite, èt si l'on étoit autorisé à les placer, en conséquence, parmi ceux auxquels le droit constant et certain du succès et de la terminaison appartient, une telle confusion dissiperoit assurément le jour qui résulte des divisions qu'on a faites des substances médicinales, et il n'y auroit bientôt aucune classe de ces substances sur laquelle on pût solidement compter.

Dans les tumeurs froides ou chroniques, l'inertie des vaisseaux est telle qu'ils cèdent aux liqueurs qui affluent et que ces liqueurs se dénient à elles-mêmes, par leur épaississement, la liberté de leur cours en engouant les canaux. Ici nous devons tenter de solliciter, d'une part, la dissolution des fluides et, de l'autre, l'oscillation des solides qu'il s'agit de stimuler au point de les engager à contribuer à cette même dissolution et à faciliter la rentré de l'humeur. L'engorgement est-il œdémateux ? Le ressort de la partie, c'est-à-dire, le degré de foiblesse des tuyaux et de consistance de la liqueur stagnante est le point d'où nous devons partir pour régler le choix des *résolutifs* salins, aromatiques, spiritueux qu'il convient de mettre en usage. La congestion est-elle squirreuse ? Les fluides croupissans tendent-ils à l'induration ? Alors il est essentiel de consulter le besoin qu'ils ont de mouvement et de véhicule, et l'on en juge par le volume, par la rénitence, par l'ancienneté de la tumeur ; ainsi le plus ou le moins de dureté annonçant le plus ou le moins d'épaississement, nous guide et nous indique les médicamens à préférer, qui sont, pour l'ordinaire, les huiles, les résines, les gommes, et enfin les mercuriels dans la circonstance d'une grande con-

densation ; mais j'observerai que dès que les liqueurs sont trop dépourvues d'humidité pour céder, comme elles le doivent , au jeu des canaux, il est indispensable de débuter par l'application des humectans et des émolliens à l'effet de les rendre susceptibles d'une résolution qu'on effectuera ensuite, en substituant à ces substances les *discussifs* ou les *fondans* que l'état de la tumeur paroîtra requérir. On feroit, au surplus, des efforts très-inutiles, et quelquefois même nuisibles, si l'on entreprenoit de dissiper par la voie des *résolutifs* des dépôts dont l'endurcissement ne permet pas de croire qu'il reste à l'humeur engorgée une aptitude au mouvement et à l'atténuation, et dans lesquels l'organisation des solides est entièrement dépravée, et ces médicamens ne sont employés, en pareille circonstance, que par des praticiens très-peu éclairés et hors d'état d'en apprécier l'action et la valeur.

Ceux que demandent les tumeurs flatueuses semblables à l'œdeme par leur souplesse, mais qui en diffèrent par leur élasticité, sont des volatils et des spiritueux ; on force, par leur secours, les portions raréfiées de l'air répandu dans le tissu cellulaire à abandonner les cellules graisseuses qu'elles tuméfioient. Il en est de même des contusions, des échymoses, etc.,

auxquelles on remédie par le moyen des *stimulans* de cette espèce. Quant aux gonflemens emphysémateux qui, dans certaines épizooties des bœufs, se manifestent le plus souvent le long de l'épine par une crépitation ou un bruit semblable à celui que fait entendre un parchemin sec que l'on comprime, il seroit assez inutile d'y employer les mêmes *résolutifs*, la chaleur, des frictions séches, etc., pour prévenir la séparation, le séjour et la raréfaction de l'air; ces gonflemens, qui annoncent l'affoiblissement du ressort des solides, la désunion des principes des fluides, etc., ne sont que symptomatiques et se dissipent toujours par l'action seule des remèdes qui conviennent à la maladie essentielle, quand on est assez heureux pour en triompher.

L'usage des *résolutifs* s'appliquant à une multitude de cas, et ayant lieu sur une infinité de parties différentes, on fait de ces substances des gargarismes, des collyres, des lotions, des fomentations, des embrocations, des emplâtres, des cataplasmes, dont quelques-uns sont désignés parmi nous par la dénomination particulière de charges, etc. On les allie, on les fortifie les unes par les autres, comme on les modifie lorsqu'on les unit aux substances émollientes selon les indications. Leur action

est lente sous la forme de linimens et d'embrocations ; plus pénétrante sous celle de fomentations, d'étuves, de douches ; plus durable sous celle d'emplâtres ; plus efficace sous celle de cataplasmes, etc.

Elle ne se borne pas au tissu de la peau. Les particules de ces médicamens se propagent jusques dans l'intérieur au moyen de l'intus-susception qui s'en fait par les pores absorbans répondant aux porosités des veines séreuses, et qui ne sont que trop souvent la porte funeste par laquelle des corpuscules morbifiques contenus dans l'air environnant, ou qui s'échappent des individus par la voie des pores exhalans, s'introduisent et s'insinuent dans les corps voisins, les uns nuement, les autres ensuite d'un contact immédiat. A l'égard du mercure, ses effets diffèrent de ceux des autres *résolutifs*, en ce que ceux-ci abondant en particules salines, sulfureuses, volatiles, s'exercent sur les fluides et sur les solides, tandis que le pouvoir de ce minéral est uniquement renfermé dans sa grande divisibilité et dans sa masse (1) ; or

---

(1) *Van-Swieten* croit aussi que c'est à sa seule divisibilité et à son poids spécifique qu'on peut attribuer tous ses effets. *Commentaires sur les aphorismes de Boerhaave*. §. 1467. (*Note de M. Odoardi.*)

ses globules pouvant s'insérer fortement dans le tissu des humeurs coagulées, il en détruit la cohérence et surmonte des obstacles et des degrés d'épaississement qui auroient certainement éludé la force des autres remèdes : aussi, pour complèter le succès, l'associe-t-on assez souvent avec des substances stimulantes et dirige-t-on, par ce mélange, l'action du médicament sur les liqueurs et sur les canaux.

Il seroit impossible, au surplus, dans un concours immense de circonstances maladives, fréquemment compliquées et presque toujours variées et nuancées à l'infini, de prévoir, par un détail de préceptes, tous les cas particuliers; mais des principes généraux suffisent à quiconque sait asservir la pratique au raisonnement et à la théorie. Dans les engorgemens des jambes avec beaucoup de dureté, il préférera les *résolutifs* gras aux *résolutifs* spiritueux, parce que les premiers pénétrant et s'introduisant plus avant, opéreront la souplesse des vaisseaux et la discussion des fluides; dans les engorgemens œdémateux de ces mêmes parties, il employera les seconds, dont l'effet principal est de resserrer les pores, d'augmenter les oscillations des canaux, etc. Il les mettra pareillement en usage dans les contusions, dans les atteintes, dans les nerf-férures, dans

les coups et heurts que se donne l'animal qui s'attrappe, dans les bleimes ou échymoses qui ne s'apperçoivent que lorsqu'on pare le pied, et pour lesquelles l'esprit (huile volatile) de térébenthine, l'huile (volatile) d'aspic sont d'une véritable ressource. Dans la forme, qu'on peut regarder comme un véritable ganglion, il aura recours au broyement, au frottement et ensuite aux *résolutifs* mercuriels ; ces mêmes *résolutifs* lui serviront pour dissiper les exostoses, les courbes, les jardons, les éparvins, les suros, les osselets, les fusées, l'engorgement des glandes, les capelets, l'éponge et d'autres loupes qu'on aura disposées à en subir l'impression par l'application des farines resolutives cuites avec le miel, etc. ; dans l'extravasation de l'humeur synoviale destinée à faciliter le jeu des tendons, cette humeur s'arrêtant communément par le relâchement des capsules ligamenteuses qui les contiennent aux endroits des articulations et produisant ce que nous nommons vessigons, molettes, il usera des spiritueux et des aromatiques ; dans les efforts de reins, il placera des charges ou des cataplasmes de substances poixeuses, gommeuses, résineuses, ainsi que dans les écarts ou efforts d'épaules, si les parties ayant été tiraillées et distendues ne sont ni irritées, ni enflammées, ni douloureuses,

etc. Enfin, dès que la maladie dépendra d'un vice général ou particulier des humeurs, il ne s'en tiendra pas, comme on s'en est tenu jusqu'à présent dans la pratique de la chirurgie vétérinaire, aux médicamens locaux, il administrera les remèdes internes qu'elle pourra exiger, etc.

5°. *Des Maturatifs.*

XXXVII. Où l'art n'est point d'accord avec la nature tous ses efforts sont impuissans; où la nature, qui seule peut souvent tout, n'est pas, dans de certains cas, secondée par l'art, elle est impuissante elle-même. La résolution est, en général, son ouvrage; et la suppuration, cette terminaison la plus utile et la plus avantageuse de toutes après celle-ci, n'est pas moins l'effet d'une action spontanée qui suppose également dans la partie tuméfiée certaines dispositions et, particulièrement ici, toutes les conditions requises pour convertir les fluides et les solides de cette même partie en une matière purulente, et pour opérer la dégénération de la tumeur en abcès.

Un engorgement dans les tuyaux capillaires; une tension douloureuse; des mouvemens oscillatoires redoublés et assez vifs de la part des canaux voisins pour ébranler et pour agiter les liqueurs arrêtées; le mouvement intestin de

celles-ci, à raison de l'augmentation de chaleur qui résulte de ce broyement et par conséquent de la raréfaction de l'air qui, agissant sur elles et les faisant réagir sur les solides, hâte de son côté la décomposition; la destruction des vaisseaux engoués; la rupture de la membrane cellulaire dans plusieurs de ses points, ensuite de la distension excessive qu'elle éprouve; l'exsudation des fluides qui étoient renfermés dans les petits tuyaux ouverts et dilacérés, ainsi que l'épanchement des sucs graisseux que les cloisons anéanties du tissu ne peuvent plus contenir; le mélange de ces fluides, de ces sucs, des débris de ces cellules et de ces petits canaux dans le lieu du déchirement ou de l'éclat du tissu, c'est-à-dire, dans le centre ou dans le foyer de la tumeur; la cessation de la tension, de la douleur et d'une partie de ces mouvemens à mesure de cette collection dans une même cavité, collection annoncée par la mollesse de la partie et par la fluctuation de l'humeur, qui sont, d'ailleurs, avec la diminution ou la disparition des symptômes qui précédoient, les signes d'une maturité parfaite; enfin, la dépravation putride de cette matière dans la capacité où elle croupit, à moins qu'on ne lui fraye sur-le-champ un jour pour en délivrer la partie; la corrosion de toutes les portions qui l'avoisi-

nent, jusqu'à ce qu'elle se soit fait elle-même une route, ou au-dehors par les tégumens, si, à défaut des vaisseaux dont ils reçoivent la nourriture et la vie, ils sont pourris ou affoiblis de façon à céder à ses efforts, ou au-dedans, si elle rencontre moins de résistance; tels sont les moyens et les progrès de la génération de ce liquide homogène qui, formé, ainsi qu'on le voit, de plusieurs parties hétérogènes en quelque sorte amalgamées, est ce que nous nommons proprement *pus*.

Il est constamment le produit d'une inflammation, mais toute inflammation ne donne pas les mêmes résultats. Tel degré de chaleur effectue la résolution (XXXVI); tel autre, dans lequel tous les vaisseaux de la partie sont tellement obstrués que le cours du sang y est interrompu et qu'elle se trouve suffoquée par le volume de ce fluide, est le principe de la gangrène et du sphacèle; il faut donc, dans les mouvemens qui opèrent la suppuration, une certaine intensité qui est, si j'ose m'exprimer ainsi, le point milieu entre la disposition qui conduit à la première de ces terminaisons et celle à laquelle la mortification succède.

Cet état moyen peut encore varier. Ou l'action des solides est trop forte, ou elle est suffisante, ou elle est trop foible.

Dans le premier cas, il est évident qu'il faut mettre un frein à la tension, appaiser le mouvement, la douleur et la chaleur. Les émolliens, les anodins rempliront ces vues. Ils humecteront, ils relâcheront les solides, ils diminueront l'inflammation, ils en borneront les progrès, ils préviendront la suffocation ; une partie des humeurs engorgées auxquelles leurs molécules se seront unies, recouvrera la liberté de son cours ; l'autre subira le changement auquel l'oscillation modérée des canaux la soumettra ; ils en faciliteront même l'évacuation au-dehors, en affoiblissant les tégumens, etc.

Dans le second cas, il suffit, pour aider le succès des mouvemens spontanés, ou plutôt pour en accélérer l'effet, d'entretenir la chaleur interne de la partie, soit en la garantissant de l'accès et de l'impression de l'air, soit en y retenant l'humeur perspirante qui, d'ailleurs, se mêlant alors à la matière engorgée, ne peut que la rendre plus fluide et plus mobile, et c'est ce que l'on obtient souvent indifféremment de toute espèce de topique appliqué sur la tumeur et capable de boucher les pores.

Dans le troisième cas, enfin, c'est-à-dire, dans la circonstance d'une action spontanée

trop languissante, de l'épaississement de la matière arrêtée, de son séjour dans un lieu peu exposé aux coups des vaisseaux, d'un engorgement dont la formation lente est l'effet de la congestion, etc., il s'agit d'exciter une inflammation dans la partie, d'irriter, d'agacer, de réveiller les solides, de solliciter en eux des mouvemens proportionnés à ce qu'on doit en exiger; de les mettre, en un mot, en état d'agir sur l'humeur stagnante de manière à la décomposer, et par conséquent de recourir à des substances actives et même irritantes, selon le besoin.

Les plantes émollientes et anodines (XXXV), les fleurs de lys blanc, les figues grasses, l'oseille, les jaunes d'œufs, les cataplasmes de raves, de pain de froment et de seigle, de farine d'orge, de semences de lin, d'avoine, etc. cuits dans l'eau, dans la bierre, dans le lait, dans des décoctions de plantes émollientes, l'onguent d'althæa, rempliront la première indication.

Le miel, le beurre, les moëlles, la cire, l'huile, les graisses, la poix, la résine sous une forme emplastique, l'onguent basilicum, etc., satisferont à la seconde.

Le levain de froment, les bulbes d'ail, les oignons de scille et les oignons ordinaires, les

fientes de bœuf, de chèvre, de porc, de pigeon, les graisses et les huiles surannées (oxygènées), les gommes ammoniaque, élémi, le galbanum, le bdelium, l'opopanax, le sagapenum, l'emplâtre de diachilon gommé, celui de galbanum safrané, etc. sont les topiques à préférer pour satisfaire à la troisième; et si telle est la langueur des solides que ces médicamens n'ayent point encore assez d'énergie et d'activité pour les porter au degré d'action auquel il importeroit de les contraindre, on recourra à l'euphorbe, à la semence de moutarde, aux cantharides, etc.

Ces dernières substances, très-irritantes, sont quelquefois de la plus grande ressource pour fixer une humeur qui s'annonceroit par un engorgement au-dehors, mais dont le transport et le rejet subit au-dedans et sur des viscères essentiels, occasionneroient en très-peu de temps la perte des animaux. C'est ce que j'ai éprouvé dans une maladie épizootique des bœufs. Par une métastase heureuse, de l'intérieur à l'extérieur, l'humeur morbifique et maligne se manifestoit par un dépôt sur un des boulets; mais un reflux fatal et prompt causoit la mort des malades en moins de douze heures; je crus pouvoir y parer par l'application des épispastiques sur la partie; ils y excitèrent en effet une

inflammation très-vive, l'humeur y fut retenue, et un traitement méthodique ayant opéré la suppuration, tous ces animaux furent rendus aux cultivateurs.

Quoi qu'il en soit, l'action de tous ces médicamens aidera sûrement la maturation, pourvu qu'ils soient appropriés aux cas et aux circonstances qui en règlent l'usage et l'association. On fortifie souvent les uns par les autres. Il en est qui sont plutôt auxiliaires qu'essentiels; on les emploie presque toujours à titre d'excipiens et, en général, il semble qu'on doit préférer la préparation de la plus grande partie de ces substances sous la forme de cataplasme. Moins ces préparations, d'ailleurs plus propres à conserver la chaleur et qui sont moins dures et moins tenaces que toute autre, seront chargées et composées, plus leur efficacité sera réelle, sur-tout dès qu'elles ne seront pas trop humides et froides. Je dois ajouter ici que les linimens *maturatifs*, si communément employés dans la pratique vétérinaire sans la précaution de couvrir la partie, secondant très-peu la nature, la maturité est constamment alors plus lente que si l'engorgement étoit défendu des effets de l'air, etc.

Les chalastiques ou les émolliens unis aux cataplasmes, ou dont on fait des embrocations

sur un abcès voisin de sa maturité avant de réappliquer ces mêmes cataplasmes, relâchent les tégumens, et en facilitent la rupture; mais si les parties paroissent disposées à la pourriture et à la mortification, il faut absolument s'en abstenir.

Dans des contusions énormes qui doivent supurer, il est bon d'employer les *maturatifs* les plus capables de tirer les vaisseaux contus de leur affaissement, à moins qu'une inflammation ou une rénitence très-considérable ne soient le présage d'une suffocation prochaine; et dès-lors on ne doit s'occuper que du soin de l'appaiser et de la calmer, soit par la saignée, soit par des applications anodines et émollientes. Fréquemment aussi doit-on, en pareille occurence, pour éviter une suppuration trop étendue, chercher, d'une part, à dissiper l'inflammation des parties voisines, et de l'autre, solliciter, dans celles qui sont dans le centre, une suppuration; on peut y parvenir par l'union des substances maturatives et des substances émollientes, etc.

Du reste, le succès des premières, choisies parmi celles qui sont les plus puissantes, eu égard à des abcès dont le foyer est très-profond, ou dans la circonstance de l'introduction de quelque corps étranger dans une partie quel-

conque, leur a mérité, de la part de la chirurgie humaine, le nom de topiques *attractifs*. Ce n'est pas néanmoins que ces remèdes ayent la vertu d'attirer, ils ont celles d'irriter, de relâcher, d'amollir, de déterminer, en conséquence, les progrès de la collection vers le lieu où on les applique, et d'exciter, d'un autre côté, une suppuration capable de dégager ou d'entraîner au-dehors les corps dont il s'agit; suppuration qui souvent est produite par la seule inflammation que ces mêmes corps suscitent. Il faut observer encore que, dès que l'endurcissement est joint à la profondeur de l'abcès, il y auroit du danger de se servir d'abord de *maturatifs* actifs, sur-tout si cet endurcissement présageoit une disposition au carcinome, les émolliens et les relâchans doivent être auparavant mis en usage; qu'opéreroient-ils, en effet, sur un tissu infiltré d'une matière concrète qui bride l'action organique des capillaires artériels? Ils pourroient causer une crispation qui augmenteroit l'endurcissement et l'obstacle.

Quant aux glandes, la formation des abcès y est presqu'aussi rare que les obstructions y sont fréquentes; mais si l'inflammation est telle, en elles, qu'elles paroissent disposées à cette terminaison, on doit la favoriser par l'applica-

tion des *maturatifs* les plus pénétrans, d'autant plus que ces corps, enveloppés d'une membrane fort épaisse, sont bien moins en butte à l'action des topiques, etc.

6°. *Des Suppuratifs ou Digestifs.*

XXXVIII. L'abcès formé et la collection faite, son ouverture, par la nature ou par l'art, en change la dénomination, et établit ce que nous appelons un *ulcère*.

Laisser à la matière purulente le soin de se frayer une route au-dehors, c'est exposer l'animal aux dangers qui peuvent résulter de ses progrès intérieurs ; c'est accorder à cette humeur le temps de creuser des sinus, des clapiers, de produire des callosités que suivent des fistules, de faire une impression funeste sur des parties tendineuses, aponévrotiques, qui seroient le siége de la tumeur, ou sur des organes délicats que cette même tumeur avoisineroit ; c'est lui ménager les moyens, en cas de malignité, de porter la contagion dans la masse, etc. Les circonstances où nous l'abandonnons à elle-même et où nous lui permettons de se procurer une issue, en nous réservant néanmoins toujours le droit de juger de son action et d'en prévenir l'effet, sont donc rares. Elles se bornent, en général, à celles des dépôts légers et superficiels,

ciels, des abcès situés dans des parties glandu-leuses et peu sensibles, de tous ceux dont la base rénitente, ainsi qu'on l'observe régulièrement, par exemple, dans les javarts, ne sauroit être ramollie que par le séjour du pus, ce maturatif, le plus énergique et le plus puissant de tous, étant d'ailleurs l'unique agent capable de détruire, dans les corps glanduleux, dénués en partie de substance cellulaire, les brides qui séparent les différens foyers et de les réunir en un seul.

Quoi qu'il en soit, nulle différence ne frappe nos yeux fixés sur une plaie dans laquelle la suppuration commence, et sur un abcès qui vient d'être ouvert. Je vois, dans l'un et dans l'autre de ces ulcères, un fluide blanchâtre, plus ou moins inégal, épais et gluant, mais toujours destructif, fourni par les humeurs qui engorgent les vaisseaux et leurs interstices, et je ne puis espérer ni la régénération, ni la réunion à laquelle mes efforts et mes vœux doivent tendre, qu'autant que j'en aurai tari la source en opérant un dégorgement entier et la fonte d'une multitude de petits canaux qui ont été dilacérés. Alors, à l'écoulement de ce fluide succédera l'abord d'un suc favorable et régénerant, fourni par des tuyaux qui étoient hors d'etat de le charier, attendu la pression

qu'ils éprouvoient de la part des autres vaisseaux obstrués. Ce suc n'est autre chose qu'une lymphe balsamique et douce; il n'est ni grumeleux, ni fétide. La couleur en est constamment blanche ; mais de tous les signes qui annoncent sa présence, il n'en est pas de plus certain et de moins équivoque que la germination de ces petits grains, de ces mammelons charnus qu'on apperçoit dans le fond de la partie ulcérée, et qui bientôt le rempliront si cette lymphe coule sans altération, si ce même fond n'est pas, dans des pansemens longs, fréquens et faits sans attention, soumis à l'impression d'un air froid qui, fronçant et crispant sensiblement ces petits tuyaux d'où part le suintement, y condenseroit trop tôt la substance nourricière et donneroit lieu à un engorgement nouveau; si l'introduction inconsidérée de bourdonnets ou de tentes d'un volume et d'une dureté considérables n'en suspend pas le cours, n'en sollicite même le refoulement, et n'anéantit pas le commerce et l'union qui se rétablissoient entre les parties ; enfin, si une main ignorante et lourde ne ruine pas sans cesse l'ouvrage commencé, c'est-à-dire, les portions tendres et végétantes qui se montrent, soit en arrachant avec violence l'appareil qui les couvre, soit en nétoyant l'ulcère avec rudesse et jus-

ques à effusion de sang, sans égard aux dégradations que ce frottement cruel cause dans les couches précieuses qui se formoient.

Dès que la liberté de l'abord de cette sève est la condition rigoureuse d'une reproduction, tous les obstacles qui peuvent la gêner et s'y opposer sont à vaincre.

Un examen attentif de l'état de l'ulcère nous fait connoître ceux dont la nature se voit dans la nécessité de triompher, et nous indique le genre des secours qui peuvent concourir aux succès de son action et de ses vues. Ces obstacles résultent-ils d'une dureté dans le fond ou dans la surface de la cavité ? Nous employons, pour la détruire, les substances vraiment suppuratives, telles que le basilicum ; mais s'agit-il de l'arrêt de la matière dans les vaisseaux voisins, d'une difficulté dans le dégorgement ; ou n'avons-nous à solliciter que la fonte et la destruction des portions ou des fragmens vasculaires dus aux efforts primitifs de la suppuration ? Nous y parviendrons incontestablement par la voie de la *digestion*.

Dans le premier cas, nous ferons usage des relâchans, tels que les huiles d'amandes douces, de mille-pertuis, l'huile rosat, l'onguent d'althæa, etc. ; et, dans le second, du styrax, du baume d'Arcæus ou du *digestif* le plus or-

dinaire dans la pratique, c'est-à-dire, d'un mélange d'huile de mille-pertuis, de jaunes d'œufs, de térébenthine, que l'on tempère selon le besoin par l'augmentation de la quantité d'huile, ou que l'on anime par la diminution de cette quantité et par l'addition de quelques liqueurs spiritueuses, telle que l'eau-de-vie (alcohol), etc.

Les premiers de ces médicamens ramollissant les parois, faciliteront l'issue des sucs dans l'ulcère; ils procureront bientôt la suppuration louable que nous désirons, sur-tout si, à l'aide de l'application extérieure des émolliens ou des relâchans indiqués, soit en cataplasmes, en onctions ou en linimens, nous détendons le tissu des vaisseaux engorgés à la circonférence, comme si dans la circonstance de l'irritation, nous employons les anodins (XXXV), ou simplement les défensifs (XXXIV).

Il importe néanmoins d'observer ici qu'on doit craindre les suites de la constance avec laquelle on persévéreroit dans l'emploi de ces remèdes huileux; en relâchant, en jetant dans une sorte d'inertie les parois et les orifices des vaisseaux ouverts qui garnissent le fond de la partie ulcérée, ils donneroient inévitablement lieu à la germination de fongosités toujours redoutables. On prévient ces effets en s'abste-

nant de ces substances dès que l'on apperçoit de bonnes chairs, en leur substituant les balsamiques et quelquefois même simplement la charpie sèche, qui absorbe l'humidité superflue et qui, par une espèce de compression très-légère, morigène, si j'ose parler ainsi, les embouchures trop flasques et trop lâches des canaux, de façon à parer à l'affluence trop considérable des sucs.

Nous dirons encore qu'on ne doit jamais se servir de médicamens gras et relâchans lorsqu'il est question d'ulcères ou de plaies dans des parties tendineuses, aponévrotiques, osseuses. On peut en garnir les environs; mais l'incarnation de ces parties blanches et lymphatiques devant être précédée d'une exfoliation qui naîtra du desséchement de leur surface, il faut rejeter toutes substances qui tendroient à amollir et à exciter une pourriture dont on doit préserver avec d'autant plus de soin leur tissu par des balsamiques spiritueux, qu'il n'y est que trop exposé, vu le défaut d'oscillations, les vaisseaux artériels y étant en bien moins grande quantité que dans les parties charnues.

A l'égard des *digestifs* propres ou essentiels, c'est-à-dire, du digestif ordinaire, des baumes, du styrax, etc.; ils soutiennent l'action

organique des chairs. Par eux les petits vaisseaux se voyent invités, d'une part, à se dégager et à se débarrasser de l'humeur qui pourroit encore y rester et, de l'autre, à se séparer de leurs extrémités dilacérées, qu'ils chassent à petits coups redoublés, comme autant d'escarres légères dont il est essentiel de solliciter la chûte ; ils préparent donc, par la suppuration qu'ils provoquent, les voies à l'abord du suc régénérant, et c'est ainsi que dans des ulcères benins, fussent-ils aussi effrayans par leur étendue et par leur profondeur, que celui dont un cheval du cardinal de Rochechouart a été heureusement guéri dans les hopitaux de l'École vétérinaire de Lyon (1), on obtient de ces substances seules, et au moyen d'un pansement méthodique, une reproduction entière, suivie d'une cicatrice parfaite.

---

(1) Il s'agissoit d'un ulcère aussi vaste que la coupe d'un chapeau, l'articulation du fémur dans la cavité cotyloïde étant absolument à découvert. Cet ulcère étoit la suite d'un dépôt précédé d'une contusion violente très-maltraitée par un maréchal de Chambéry qui avoit cru devoir, en procédant à l'ouverture, emporter toutes les parois et tout le fond. Nous eumes la précaution de garnir la surface des os et des ligamens de médicamens spiritueux jusques à l'exfoliation qui s'en fit peu de temps après, les *digestifs* achevèrent le reste.

7°. *Des Détersifs.*

XXXIX. Mais les obstacles dont les médicamens digestifs triomphent ne sont pas toujours les seuls qui contrarient et qui peuvent faire échoner la nature ; il est des ulcères dont l'espèce, le génie , le caractère et les diverses complications en demandent de plus énergiques et de plus puissans.

En général, les vices de la matière suppurée dépendent, ou de la perversion totale des humeurs et , en ce cas , il n'est possible d'y parer qu'en attaquant vivement la cause par des remèdes internes , ou du différent melange des sucs et de la prédomination de ceux qui en font partie ; et dès-lors cette même matière grasse , chargée de flocons de graisse , ichoreuse , glaireuse , sanguinolente , se trouve très-distante des qualités qui constituent une suppuration louable ; ou enfin de son séjour dans le lieu où elle se forme , et de l'inflammation qui peut y exister ; de-là le degré d'épaississement et d'acrimonie qu'elle contracte , de manière à donner quelquefois naissance à des ulcères malins. En ajoutant à ces différentes dépravations les empêchemens qui peuvent résulter des fragmens ou dilacérations de vaisseaux qui, comme autant de parties mortes , macérées par

le pus, et néanmoins encore adhérentes, sont plus ou moins tenaces et plus ou moins difficiles à détruire, nous aurons rassemblé en peu de mots ce qui peut altérer, embarrasser le fond d'un ulcère et éloigner tous les moyens de regénérer et réunir.

Telles sont donc les différentes conditions de ce que nous nommons *détersion*, que pour y parvenir nous sommes astreints ou à dissoudre et à atténuer la matière épaisse et glutineuse sur laquelle les vaisseaux n'ont point assez d'action, ou à borner l'affluence d'une humeur trop séreuse, qui les jetant dans l'affoiblissement, fait éclorre des chairs fongueuses, mollasses, baveuses et superflues, ou à accélérer la chute des débris informes que nous offrent des solides rompus, lâches, affaissés et privés de la vie, ou à résister à l'action des causes putrides, à la prévenir et à en préserver les liqueurs.

Le premier objet sera rempli au moyen de l'emploi raisonné de liquides plus ou moins animés, selon le besoin et la nécessité d'inviter les solides à se délivrer de la matière qui peut occuper leurs extrémités, ou de délayer et de dissoudre seulement celle qui séjourne et qui s'arrête à leur superficie. Les *détersifs*, dont nous obtiendrons ces effets, seront les décoc-

tions de feuilles d'absinthe, d'aigremoine, d'arum, de bardane, de bétoine, d'iris, de marrube, de menthe, de mille-feuille, de nicotiane, de noyer, d'ortie, de ronces, de scordium, l'eau de chaux, l'eau alumineuse, les eaux minérales de Vals, de Plombières, de Bourbon, de Barèges, de Balaruc, l'eau de la mer, l'urine, l'oxycrat, la lessive de cendre de sarmens, l'eau d'arquebusade, etc. On en fait des injections, des lotions, des fomentations, etc.

On satisfera à la seconde indication par l'usage de substances plutôt accidentellement que proprement détersives, c'est-à-dire, par le secours de celles que l'on tire de la classe des absorbantes ou des dessicatives, celles-ci s'abreuvant et s'imbibant, d'une part, de l'humidité surabondante, et restreignant, resserrant et crispant, de l'autre, attendu leur stipticité naturelle, les fibres et les vaisseaux, de manière à les fortifier contre le nouvel abord de ce suc nuisible et superflu. Ces substances sont la charpie sèche, l'aloès, la litharge (oxide de plomb demi-vitreux), le mastic, l'os de sèche, la colophone, etc.; on s'en sert sous la forme de poudre, etc.

La séparation des débris de la suppuration sera opérée par les *détersifs* irritans qui, stimulant et agaçant les vaisseaux, en ranimant-

ront et en augmenteront l'oscillation ; or, en les forçant, en les déterminant à des heurts réitérés contre les portions mortes, ils en provoqueront nécessairement la chûte. Ces *détersifs* seront l'alun de roche (sulfate d'alumine) brut ou calciné, le verdet (acétite de cuivre), l'antimoine (sulfure d'antimoine), les baumes de Tolu, de Copahu, le bdelium, le camphre, le galbanum, la gomme copal, la gomme élémi, la gomme animé, le miel, le sagapenum, le sel ammoniac (muriate d'ammoniac), le storax, le sel commun (muriate de soude), le vinaigre, le vitriol (sulfate), la poudre de sabine, l'ocre (oxide de fer jaune), le beurre de Saturne, le baume de Fioraventi, l'emplâtre divin, celui de nicotiane, l'élixir de propriété, l'huile (volatile) de camphre, l'essence (huile volatile) de térébenthine, la teinture de myrrhe et d'aloès, l'onguent des Apôtres, le mondificatif d'ache, l'onguent vert de Charas, le baume vert de Metz, l'égyptiac, etc.

Si néanmoins ces escarres étoient si considérables, ou l'humeur dans un tel degré d'épaississement, que les parties irritables fussent soustraites et dérobées à l'action de ces médicamens, ou que la résistance de ces masses étrangères fût supérieure aux efforts et aux mouvemens systaltiques des vaisseaux, leur

destruction ne pourroit s'attendre que de l'effort de substances évidemment plus puissantes; et nous en trouverions les moyens, ou dans l'activité certaine du feu même, ou dans celle des remèdes corrosifs (XLI), tels que l'eau phagédénique, le collyre de Lanfranc, le baume d'acier ou d'aiguilles, l'huile de tartre par défaillance (carbonate de potasse liquide), le sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif), les précipités blanc (muriate de mercure par précipitation) et rouge (oxide de mercure rouge par l'acide nitrique), la dissolution mercurielle (nitrate de mercure en dissolution), le beurre d'antimoine (muriate d'antimoine fumant), etc. qui, pénétrant, rompant et rongeant une partie des portions qui masquoient celles qui sont vives et sensibles, mettroient les *détersifs* plus doux et moins animés qu'on leur substitueroit à portée de faire sur celles-ci l'impression qui doit achever la ruine des autres.

Enfin, quant aux ulcères fétides et malins, compliqués d'une constitution vicieuse de la masse, d'un vice local, comme d'une disposition inflammatoire dans la partie même, de la présence d'une humeur âcre et corrosive qui, par de funestes progrès, s'étend à tout ce qui l'avoisine, amortit et éteint le principe

vital dans la superficie de tous les vaisseaux qu'elle touche, et subit toujours elle-même une plus grande dépravation dans le lieu qu'elle infecte et qu'elle ravage, notre premier soin doit être de remonter à la source, d'administrer intérieurement les remèdes indiqués par les circonstances, et sans lesquels le régime et les topiques n'auroient aucun succès; de tenter d'abord d'appaiser l'inflammation, d'adoucir l'acrimonie par l'usage des *détersifs* mitigés, tels que les décoctions plus ou moins fortes de plantes vulnéraires mêlées avec le miel, et tels que l'oxymel simple, etc., sauf à mettre ensuite en usage les médicamens anti-putrides, qui seront l'oxymel scillitique, le sel ammoniac (muriate d'ammoniac), le camphre dissous dans l'eau-de-vie (alcohol), les teintures de myrrhe et d'aloès tirées par l'esprit-de-vin (alcohol), etc.

Cette même teinture, la coloquinte, la coraline, l'ellébore blanc et noir, la rhue, la tanaisie, la staphisaigre, les racines de gentiane, de fougère, etc., en décoction ou en poudre; l'essence (huile volatile) de térébenthine, les huiles de pétrole, d'aspic, et empyreumatique sont, ainsi que les anti-putrides dont nous avons parlé, de la plus grande efficacité quand il s'agit d'ulcères vermineux,

comme une dissolution de sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif) dans l'esprit-de-vin (alcohol) camphré, étendue ensuite dans suffisante quantité d'un véhicule aqueux et mucilagineux, et injectée dans les naseaux de l'animal, forme un *détersif* auquel résistent assez rarement les ulcérations chancreuses qui sont un des signes univoques de la morve.

Quoi qu'il en soit, le choix, le mélange de ces différentes substances doit toujours être à raison du degré d'activité qui peut être nécessaire en elles, ainsi que des diverses modifications qu'il est utile qu'elles reçoivent, eu egard à l'état de l'ulcère et à la nature ou à la sensibilité de la partie ulcérée. Ce même état, qui en indique le genre et l'emploi, indique aussi le moment où l'usage ne pourroit qu'en être nuisible et préjudiciable. Le fond de l'ulcère est-il suffisamment purgé? Il n'est pas douteux que les vaisseaux, délivrés des humeurs qui les engorgeoient et qui, les recouvrant, les rendoient moins accessibles à l'action de ces médicamens, seront inévitablement blessés de l'impression qu'ils feront sur eux; d'un autre côté, le suc régénérant, exposé à une dissolution que doivent provoquer leurs molécules salines, péchera par un défaut de consistance; ce seroit donc se préparer de nouveaux obs-

tacles à combattre, que de ne pas les bannir au moment où les vaisseaux libres et souples ne fourniront que la lymphe nourricière, destinée à ne faire qu'un seul et même corps avec les tuyaux qui la charient et qui la versent, dès l'instant que leur prolongement ou leur expansion aura lieu.

8°. *Des Dessicatifs, Épulotiques ou Cicatrisans.*

XL. C'est, en effet, dans ce prolongement que semblent principalement consister le méchanisme et le mystère de la régénération et de la réunion.

Ici nous ne supposerons point que la nature se démente et que, choisissant pour reproduire toute autre voie que celle qu'elle suit dans le grand et dans l'important ouvrage de l'accroissement et de la nutrition, elle veuille suppléer à des parties animées par des parties inorganiques et dénuées de vie. Telles seroient celles qu'elle substitueroit aux portions détruites par la suppuration dans le système néanmoins assez accrédité de l'adaptation, de la juxta-position du suc nourricier à l'embouchure de chaque vaisseau coupé dont il suinte, et de cette chaîne successive de globules, dont le premier serviroit de canal à celui qui le suit, en s'étendant ainsi par couches vasculeuses

jusques au terme d'une reproduction entière.

Des idées aussi compliquées doivent céder et faire place à des idées plus simples.

Soient dans une plaie ou dans un ulcère, les orifices des petits canaux coupés, plus ou moins resserrés par le contact de l'air et leur calibre moindre que dans l'état naturel : soit dans ces mêmes canaux une lymphe gélatineuse et par conséquent moins coulante qu'un fluide non visqueux qui, déterminée vers les extrémités ouvertes des tuyaux qui la renferment, y sollicitera son issue, il est évident que, proportionnément au frottement et à l'obstacle qu'elle sera contrainte de surmonter dans son cours et dans sa sortie, elle ne pourra que distendre les parois de ces tuyaux suivant l'axe de leur longueur.

Soient l'impulsion ou les efforts de cette liqueur constamment répétés ; les canaux se propageront infailliblement toujours davantage et d'une manière plus ou moins prompte et plus ou moins sensible dans le vide à remplir, leurs extrémités offrant autant de mammelons ou de petits grains vermeils et une surface plus ou moins irrégulière, selon les degrés divers du prolongement des uns et des autres ; mais à mesure de l'alongement opéré par l'abord continuel du suc, il est impossible que ces canaux

ne s'atténuent et que le tissu n'en devienne plus mince ; or, la portion la plus gélatineuse de ce même suc, suppléera à ce que cette distension lui fait perdre, en en remplissant les mailles et en s'assimilant bientôt aux parois affoiblies, tandis que la partie la plus liquide, achevant son trajet, s'échappera et suintera au-dehors.

Soient encore les vaisseaux ténus et déliés qui constituent les tuniques des vaisseaux plus considérables, dénués, comme ils le sont du côté de la cavité de l'ulcère, de soutien et d'appui, et ramollis en même temps par le fluide qui s'y épanche : comme ils ne peuvent, attendu l'extrême débilité de leur tissu, conserver exactement leur diamètre qu'autant qu'ils sont étayés par les parties voisines, ils céderont bientôt à l'impulsion du liquide que la circulation y porte ; il s'y formera, pour ainsi dire, autant d'anévrysmes et de varices qu'il y en aura d'artériels et de veineux, et c'est ainsi que, de leur côté, ils pourront obvier, au moyen de l'augmentation de leur volume, au vide considérable que la déperdition de substance peut avoir produit.

Mais après une certaine distension des vaisseaux qui subissent le prolongement, on ne sauroit présumer en eux la même force et la

même

même élasticité dont ils jouissoient avant d'avoir éprouvé cette altération. Soient donc ces vaisseaux propagés exposés à l'action de l'air ; leur tissu encore foible et mou sera inévitablement comprimé, et de plus desséché, de même que le suc albumineux que leurs orifices versent et répandent ; or, ces mêmes vaisseaux qui, dans leur progression, diminuent nécessairement de diamètre, attendu qu'à mesure de leur extension l'impulsion du fluide est toujours plus foible (1), fermés, d'une part, par l'agent qui les frappe et, de l'autre, par l'espèce de ciment glutineux résultant du suc extravasé et durci qui les lie et qui les colle les uns aux autres, ne permettront plus aucun suintement et ne présenteront, à la superficie de la cavité de l'ulcère, qu'un corps moins bien organisé que les autres parties, plus dense,

(1) Dans les plaies profondes nous voyons que la végétation a toujours lieu jusques au niveau de la peau, ou à très-peu de chose près, comme dans les plaies superficielles. La raison en est simple. Plus la plaie est profonde, moins les vaisseaux coupés sont distans de leurs troncs, et plus ils sont, par conséquent, capables de fournir à l'extension : or, cette extension, proportionnée à leur force, le sera à la distance qu'ils auront à parcourir depuis l'endroit coupé jusques à la surface de la partie.

moins accessible à la circulation, et qui formera ce que nous nommons *cicatrice.*

C'est constamment, au surplus, par les bords de l'ulcère que la cicatrisation commence, ces bords étant plus en butte aux effets de l'air que le fond qui, d'ailleurs, est toujours plus humide. Que si elle laisse entrevoir assez fréquemment des rides, on doit principalement les imputer au gluten qui, se collant en premier lieu à la portion solide du bord, et successivement plus avant du côté du lieu qui étoit cave, ne peut se dessécher et acquérir une compacticité qu'il n'occupe bien moins d'étendue, vu le rapprochement intime de ses molécules, et qu'il ne suscite par resserrement ces plis et ces inégalités qui peuvent offenser l'amour-propre du sexe, mais qui sont toujours assez indifférens, relativement à la plupart des hommes, et généralement eu égard aux animaux.

Quoi qu'il en soit de cette action, à laquelle la nature se porte vraisemblablement plutôt qu'à toute autre lorsqu'abandonnée à elle-même elle est, d'ailleurs, dégagée de tout obstacle, l'art peut l'aider et la rendre plus prompte au moyen des substances qui ont le pouvoir de hâter la clôture des solides et la concrétion du suc, et qui composent les mé-

dicamens que nous appelons, d'après ces effets, du nom général de *dessicatifs*, *épulotiques*, *cicatrisans*.

Le choix que nous en faisons est dicté par les différens états de l'ulcère.

Le liquide nourricier est-il trop fluide, et le tissu des vaisseaux prolongés est-il conséquemment trop mou ? Nous employons les *dessicatifs absorbans* qui, imitant l'action des substances astringentes, ont le double pouvoir de raffermir les vaisseaux et, en s'abreuvant d'une partie de la sérosité, d'en épaissir l'autre portion restante. Ces médicamens, dont on fait le plus souvent usage sous une forme sèche, c'est-à-dire en poudre, sont ceux dont nous avons parlé (XXXIX), la tutie (oxide de zinc), la pierre calaminaire (oxide de zinc), le pompholix (oxide de zinc), la céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux), le minium (oxide de plomb rouge), le sel de Saturne (acétite de plomb), son beurre, etc.; le plus souvent, dans la pratique, les étoupes ou la charpie sèche, brute ou râpée, suffisent pour remplir ces vues.

Les fibres cutanées pèchent-elles par trop de rigidité, et cette rigidité est-elle prouvée par la peine et par la difficulté que les bords de la cicatrice ont à se rapprocher, malgré la bonté

du fond de l'ulcère ? Nous recourons aux *dessicatifs adoucissans ;* j'entends parler ici de ceux que nous mêlons à des substances grasses, et d'où résultent des onguens, des pommades dessicatives ; l'effet des graisses étant de relâcher insensiblement les solides et d'en modifier la tension, et celui des matières qui dessèchent, d'agir toujours sur le gluten, tels sont l'onguent rosat, de tutie, de pompholix, l'album Rhasis, le cérat de diapalme, celui de Galien, le dessicatif rouge, etc.

Enfin, par un événement diamétralement contraire, ces mêmes fibres sont-elles dans le relâchement et dans l'inertie ? Les bords de l'ulcère sont-ils mous, et les principes de la cicatrice n'ont-ils que très-peu de solidité ? Cette circonstance exige des substances balsamiques et fortifiantes, telles que le baume dur du Pérou, la myrrhe, l'aloès, leurs teintures, l'alun (sulfate d'alumine), l'eau de chaux, l'eau vulnéraire, l'eau de boule, l'eau de Rabel, le baume du commandeur, le baume de Fioraventi, etc.

Dans de simples excoriations, on peut faire valoir sur-le-champ les *dessicatifs animés*, tels que l'eau vulnéraire, pourvu que l'air n'ait point encore produit une crispation et un engorgement des petits canaux ouverts, car alors

il donneroit lieu à une tension, à une inflammation, à une suppuration véritable, et les *dessicatifs adoucissans* seroient à préférer; ils garantiront ces mêmes canaux, ainsi que les houppes nerveuses, de toute impression fâcheuse, et ils les maintiendront dans une souplesse qui, favorisant l'écoulement des sucs les plus délies, leur permettra de former, avec les fibres cutanées qui se prolongeront, une cicatrice superficielle.

Tous les *dessicatifs* nuisent, en général, si l'emploi en est prématuré : ils retardent l'ouvrage de la nature, ils s'opposent à la végétation des chairs, ils causent une induration dans les bords, à la surface des ulcères ou dans les sinuosités qui peuvent y être, par le dessèchement précipité qu'ils occasionnent.

On doit, de plus, en user avec précaution dans les dépôts critiques, il seroit infiniment dangereux de supprimer trop à la hâte un reste de suppuration qui pourroit encore être utile. Ce précepte n'est pas moins essentiel en ce qui concerne les éruptions cutanées, d'où suinte une humeur âcre et corrosive telle que celle que rendent les malandres, les solandres, les crevasses, etc. Chercher à en tarir l'écoulement sans remonter à la source et sans avoir fait le moindre effort pour corriger les dépravations

de la masse, c'est exposer l'animal à des reflux funestes ; nous voyons fréquemment que des malandres desséchées trop tôt sont suivies de crevasses, et les crevasses de cette maladie formidable qui constitue ce que nous appelons fic ou crapaud ; l'humeur ne refluant pas au-dedans, mais se portant sur les parties déclives, et se pervertissant toujours de plus en plus.

Par le moyen des injections nous portons ces remèdes dans des lieux où nous ne pourrions pas les faire pénétrer autrement. A l'égard des collyres secs, très-propres à cicatriser les ulcères de la cornée, on ne doit jamais les souffler dans l'œil du cheval, attendu qu'après un ou deux jours d'une semblable opération, il redoute l'abord de l'homme et devient plus ou moins féroce et plus ou moins intraitable ; on les applique légèrement sur la partie avec le doigt, etc.

9°. *Des Caustiques, Vésicatoires, Cautères, etc.*

XLI. Il nous reste à examiner les substances qui, appliquées en manière de topique sur le corps de l'animal vivant et fondues par la lymphe dont elles s'imbibent, rongent, brûlent, consument, détruisent les solides et les fluides, et les changent, ainsi que le feu même, en une

matière noirâtre, qui n'est autre chose qu'une véritable escarre.

Ces substances sont appelés, en général, parmi nous, *feu mort*, *rétoire*, *caustique*, *cautère potentiel*.

C'est par leurs degrés divers d'activité que nous en distinguons les espèces.

Les unes agissent seulement sur la peau ; les autres n'agissent que sur les chairs dépouillées des tégumens ; il en est enfin qui opèrent sur la peau et sur les chairs ensemble.

Les premiers de ces topiques comprennent les médicamens que nous nommons proprement *rétoires* et qui, dans la chirurgie humaine, sont particulièrement désignés par le terme de *vésicatoires* ; les seconds renferment les *cathérétiques*, et ceux de la troisième espèce, les *escarotiques* ou *ruptoires*.

Le pouvoir des uns et des autres de ces médicamens résulte uniquement, quand ils sont simples, des sels âcres qu'ils contiennent ; et quand ils sont composés, des particules ignées qui les ont pénétré, ou de ces particules ignées et de leurs particules salines en même-temps.

Les suites de l'application des *caustiques* naturels et non préparés doivent donc se rapporter à leur action stimulante, c'est-à-dire, à l'irritation qu'ils suscitent dans les solides, et

à la violence des mouvemens oscillatoires qu'ils provoquent, mouvemens en conséquence desquels les fibres agacées, sollicitent et hâtent elles-mêmes leur propre destruction, en heurtant avec force et à coups redoublés contre les angles et les pointes des sels dont ces mixtes sont pourvus, et qui ont été dissous par l'humidité de la partie vivante.

Quant aux *caustiques* composés, c'est-à-dire, à ceux qui, par le moyen des préparations pharmaceutiques ou chimiques, ont subi quelque altération, non-seulement ils occasionneront les mêmes dilacérations et les mêmes ruptures ensuite de la dissolution de leurs sels, s'il en est en eux, mais ils consumeront le tissu des corps sur lesquels on leur proposera de s'exercer immédiatement, leurs particules ignées suffisamment développées, et d'ailleurs raréfiées par la chaleur, jouissant de toute l'activité du feu et se manifestant par les mêmes troubles et par les mêmes effets.

Les *vésicatoires* de la classe de ceux que l'on distingue dans la chirurgie de l'homme par la dénomination de *rubéfians* ou de *phénigmes*, n'excitant qu'une légère inflammation dans les tégumens du corps humain, seroient totalement impuissans sur le cuir des animaux, mais l'impression des *épispastiques* ou *rétoires*, aux-

quels on accorderoit un certain intervalle de temps pour agir, seroit très sensible. Les particules âcres et salines de ceux-ci sont donées d'une telle subtilité qu'elles enfilent sans peine les pores, quelle que soit leur ténuité. Elles s'insinuent dans les vaisseaux sudorifères, elles y fermentent avec la sérosité qu'ils contiennent, et les tuniques de ces canaux cedant enfin à leurs efforts et à un engorgement qui augmente sans cesse par la raréfaction et par le nouvel abord des liqueurs, se rompent et laissent échapper une humeur lymphatique qui soulève l'épiderme et forme un plus ou moins grand nombre de vessies qui se montrent à la superficie de la peau. Les allongemens par lesquels cette membrane déliée se trouvoit unie aux vaisseaux qui ont été dilacérés, demeurent flottans et s'opposent à la sortie de la sérosité dans laquelle ils nagent ; mais cette humeur triomphe néanmoins de cet obstacle après un certain temps, puisqu'elle se fait jour et qu'elle suinte enfin sous la forme d'une eau rousse et plus ou moins limpide.

A la vue de l'inertie des *cathérétiques* appliqués sur les tégumens, et de leur activité sur les chairs vives, on ne sauroit douter de la difficulté que leurs principes salins ont à se dégager, dès qu'il ne faut pas moins qu'une humi-

dité aussi considérable que celle dont les chairs sont abreuvées pour les mettre en fonte, pour briser leurs entraves, pour les extraire et pour les faire jouir de cette liberté sans laquelle ils ne pourroient consumer et détruire toutes les fongosités qui leur sont offertes.

Ceux qui composent une partie de la substance des *ruptoires* sont, sans doute, moins enveloppés, plus âcres, plus grossiers, plus divisés et plus susceptibles de dissolution, puisqu'ils corrodent la peau même et que, de concert avec les particules ignées qu'ils renferment, ils privent de la vie la partie sur laquelle leur action est imprimée, ce que nous observons aussi dans les *cathérétiques* qui, de même que les *ruptoires*, ne peuvent jamais être envisagés comme des *caustiques* simples, car ils brûlent plus ou moins vivement toutes celles que les tégumens ne garantissent pas de leurs atteintes.

Les *vésicatoires* ou *rétoires* que la chirurgie vétérinaire emploie le plus communément, sont les poudres de moutarde, de poivre long, d'ellébore, d'euphorbe, de cantharides, de méloé, l'ail, etc., qu'on incorpore avec des substances capables d'en seconder l'action et de les maintenir sur la partie.

On en forme des emplâtres en les mêlant avec la cire, la poix blanche, la térébenthine; des

cataplasmes en les liant avec du levain et du vinaigre ; des onguens en les unissant au miel, au basilicum, au baume d'Arcæus, etc.

Solleysel prescrit une huile que le méloé (1) rend vésicante (2). Quelque précieux que lui ait paru ce remède pour dissiper des suros, des molettes, des vessigons, etc., je l'ai trouvé inutile et impuissant dans ces différentes circonstances. Le méloé ne fait point, au surplus, sur la vessie et sur les conduits urinaires de

---

(1) Cet insecte est désigné dans le système de la nature, par ces mots, *antennæ filiformes*, *elytra dimidiata*, *alæ nullæ*. Linné, *fauna Suecica*, l'appelle encore *scarabæus majalis onctuosus*. Quelques auteurs le nomment, *proscarabæus*, *cantharus onctuosus*, le *scarabée des maréchaux*. Il est mou et d'un noir foncé, il a les pieds, les antennes, le ventre un peu violet et les fourreaux coriaces. On le trouve dans les mois d'Avril et de Mai dans des terreins humides et labourés, ou dans les blés.

(2) *Parfait Maréchal*, édit. citée, chap. LXX, pages 167, 168 ; il en donne une assez bonne figure. Cet insecte est encore appelé par les Latins, *meloe*, *maii arcula* ; par les Italiens, *scarabone*, *lo scarafaggio dei maniscalchi* ; par les Anglois, *oily beetle*, *black may-worm* ; par les Allemands, *kæfer*, *ein rothkæfer*, *mey-wurm* ; et par les François, *escarbot* ou *scarabée onctueux*, *proscarabée*, *ver de mai*, *etc.* On trouvera la manière de faire cette huile ou cet onguent dans les formules officinales. (*Note de l'éditeur.*)

l'animal et même de l'homme les impressions fâcheuses qu'y produisent les cantharides, quand leur qualité irritante n'est pas modifiée par l'addition de quelques substances, comme la poudre de semence d'ammi, le camphre, etc.

Quoi qu'il en soit, les effets de ces topiques sont, d'une part, l'ébranlement du genre nerveux et, de l'autre, l'évacuation qu'ils procurent. L'un et l'autre sont quelquefois à désirer en même-temps, comme dans un claveau confluent dont l'éruption est difficile, dans le plus grand nombre des maladies épizootiques, pestilentielles, malignes, où il s'agit souvent d'irriter, et où il n'importe pas moins d'ouvrir une porte à une portion de l'humeur morbifique et d'en débarrasser la masse.

Dans les affections soporeuses et comateuses, dans l'apoplexie, dans la paralysie, on ne se propose que l'agacement des fibres pour parvenir au rétablissement de la sécrétion de la lymphe nervale. On sollicite particulièrement aussi l'augmentation de la force systaltique des vaisseaux dans les tumeurs chroniques, froides, indolentes, qu'on veut déterminer à la suppuration ; dans la circonstance du relâchement des parties ; dans celles où il est urgent de fixer l'humeur critique qui forme un dépôt dont on redoute la subite disparition,

ou la rentrée dans l'intérieur de la masse, etc. (XXXVII).

Enfin, il est des cas où l'on n'attend de ces médicamens qu'une évacuation salutaire. Tel est celui dans lequel on se voit contraint à rappeler une suppuration induement supprimée, ce qui arrive quelquefois eu égard à certaines affections cutanées, telles que les eaux aux jambes, les crevasses, les malandres, le farcin, etc. Tels sont, de plus, les fluxions catharrhales, les maux d'yeux; mais ici le séton est à préférer aux vésicans, et même aux cautères que nous pratiquons très-peu, attendu qu'il nous est beaucoup plus commode d'entretenir la suppuration par des mèches, que par les corps étrangers qu'on est dans l'obligation de tenir dans ces mêmes cautères, et qui peuvent être très-facilement dérangés dans les animaux. J'observerai, d'ailleurs, que les sétons les plus utiles sont ceux qui sont placés près de la partie sur laquelle l'humeur afflue, car l'expérience m'a appris qu'il est toujours plus sûr de compter sur l'évacuation que sur la révulsion, quelqu'idée qu'on en ait.

On doit bannir, au surplus, ces substances irritantes dans les cas d'inflammation, d'éréthisme, de crispation, soit universelle, soit particulière: dans le premier, la fièvre et l'in-

cendie augmenteroient ; dans le second, la mortification ou la gangrène seroit à craindre.

Les substances que nous considérons comme cathérétiques, sont les poudres d'alun (sulfate d'alumine) brûlé, de verdet ou verd de gris (acétite de cuivre), d'arsenic blanc (oxide d'arsenic blanc), de réalgal (oxide d'arsenic sulfuré rouge), de sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif), d'arsenic caustique (oxide d'arsenic sulfuré jaune), les précipités rouge (oxide de mercure rouge par l'acide nitrique) et blanc (muriate de mercure par précipitation), l'onguent brun, l'onguent égyptiac, les trochisques de minium, d'arsenic, de réalgal, le baume d'acier ou d'aiguilles, l'eau phagédénique, la dissolution mercurielle (nitrate de mercure en dissolution), l'huile de tartre par défaillance (carbonate de potasse liquide), l'alcali caustique ou lessive des savoniers (potasse), l'esprit de vitriol (acide sulfurique), de nitre (acide nitrique), de sel (acide muriatique), etc. ; et nous admettons, quant aux véritables ruptoires, le beurre d'antimoine (muriate d'antimoine fumant), l'huile de vitriol (acide sulfurique) concentrée, la pierre à cautère (potasse fondue), la pierre infernale (nitrate d'argent fondu), etc.

Par le moyen des premiers nous réprimons

la reproduction trop hâtée des chairs. L'usage en est d'autant plus fréquent, qu'attendu la force de la circulation dans l'animal, nous avons toujours à combattre dans le traitement des ulcères, une régénération précipitée et une végétation fréquemment inégale, qui constitue ce que nous nommons des chairs qui surmontent. Ils aident aussi à la destruction des fongosités ; mais si telles en étoient les masses (XXXIX) que les plus actifs de ces topiques fussent insuffisans, ou qu'ils ne pussent agir assez promptement sur elles, nous leur substituerions les escarrotiques, ou le cautère actuel même.

Les bons effets de celui-ci sont si multipliés, son opération est si prompte, et la facilité de l'appliquer sur des animaux qui ne sont susceptibles ni de l'effroi ni de la foiblesse attachés à l'espèce humaine, est si grande (1), que les circonstances où les escarrotiques et même certains cathérétiques pourroient être utiles dans la chirurgie vétérinaire, sont assez rares.

Cependant, après l'extirpation des fics à base étroite par l'instrument tranchant, ou par la

---

(1) Voyez dans le *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique*, tome I, page 224, l'article *adustion*. (*Note de l'éditeur.*)

ligature, ces remèdes peuvent seconder les vues que nous avons de cicatriser plus fortement les petits vaisseaux, et de prévenir toute reproduction. On en touche légèrement avec un pinceau la partie qui étoit le siége des fics. On peut encore, si l'on ne veut pas faire emploi du feu même, proposer ces substances pour détruire les fics à base large; le beurre d'antimoine (muriate d'antimoine fumant), l'huile de vitriol (acide sulfurique) concentrée, la pierre à cautère (potasse fondue), la pierre infernale (nitrate d'argent fondu) produiront l'effet qu'on en attendra.

Cette même pierre infernale (nitrate d'argent fondu) n'opérera pas avec moins de succès sur les racines du fic que nous nommons crapaud. Sur les parties dépouillées de leurs tégumens, les forts cathérétiques auront quelquefois autant d'efficacité que les escarrotiques mêmes. C'est ainsi que dans des tumeurs squirreuses d'un volume considérable, qui étoient une suite de l'application peu méthodique du feu, des étoupes imbibées de dissolution mercurielle (nitrate de mercure en dissolution), et placées dans des scarifications que j'avois pratiquées, en ont assuré la ruine. Dans la circonstance de loupes considérables, telles que celles qui, étant multipliées sur presque

toutes

toutes les parties du corps d'un mulet conduit dans les hôpitaux de l'École vétérinaire de Lyon, ne pouvoient être extirpées sans danger, les éleves ont été témoins du pouvoir des trochisques de réalgal (oxide d'arsenic sulfuré rouge) pour en procurer la chûte. Ils n'ont pas moins bien jugé de celui de la dissolution mercurielle (nitrate de mercure en dissolution) pour la destruction des poireaux, etc., etc.

Fin de la Matière médicale.

INTRODUCTION
A LA CONNOISSANCE,
A L'ADMINISTRATION
ET A LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENS.

Les médicamens sont administrés intérieurement et extérieurement aux animaux, ainsi qu'aux hommes, d'après différentes combinaisons et sous différentes formes désignées par des noms particuliers; quelques-uns sont communs à la Médecine humaine et à celle des animaux, plusieurs appartiennent exclusivement à l'art vétérinaire; nous allons successivement faire connoître les uns et les autres.

Apozèmes. (Voyez *Breuvages.*)

Baumes. Les *baumes* naturels sont des résines liquides, tirées par incisions ou sans incisions de plusieurs arbres; elles ont la vertu de consolider les plaies, et cette même vertu a fait donner le nom de *baumes* à une multitude de compositions qui suppléent aux *baumes* naturels.

Les uns ont pour base des liqueurs spiritueuses; d'autres sont de la consistance des

huiles ; il en est d'épais comme des onguens, et de solides comme les emplâtres ; ils se prennent intérieurement et s'appliquent à l'extérieur.

Billots, *Mastigadours*, *Nouets*. Les *nouets* et les *billots* sont les moyens par lesquels nous parvenons, d'une part, à provoquer dans l'animal une sécrétion plus abondante de la salive, et à appaiser, de l'autre, l'irritation des parties intérieures de la bouche, selon les médicamens que nous mettons en usage et qui sont, en partie, proprement des masticatoires (XXIII, XXXIII).

Les *billots* sont formés d'un morceau de bois arrondi sans aucun contour, et faisant l'effet d'un mors sans branches. Nous les fixons dans la bouche en les y soutenant par des montans faits avec une ficelle attachée à chacune des extrémités, et qui s'étend jusques sur la tête de l'animal, où on la fixe, d'où résulte une sorte de têtière ; ces *billots* sont garnis d'un linge qui renferme les médicamens que nous nous proposons d'employer, ou ce linge est trempé dans ces mêmes médicamens s'ils sont liquides. Quelquefois le linge lui-même est simplement roulé dans un certaine consistance, et maintenu comme le billot dont il fait l'office.

Le *nouet* est un chiffon dans lequel nous enfermons les médicamens grossièrement pulvé-

risés, et que nous suspendons au *mastigadour* dont il prend quelquefois le nom, au mors, ou au canon de la bride ou du filet. Nous laissons les uns et les autres dans la bouche pendant l'intervalle des repas.

Boissons. Le terme de *boisson* exprime, en général, le liquide dont l'animal s'abreuve ordinairement lui-même, sans aucuns secours étrangers, et c'est en cela qu'il diffère de ce que nous appelons *breuvage.*

Ce liquide n'est autre chose que l'eau, qui est aussi la *boisson* naturelle de l'homme et du plus grand nombre des animaux qui existent; elle forme la principale partie des liqueurs vitales et du sang.

On ne sauroit fixer d'une manière certaine et positive la proportion des fluides aux solides du sang; c'est ce que prouve la diversité des opinions des physiciens qui se sont livrés, d'après maintes expériences, à de semblables calculs. Nous ne serions, peut-être, pas plus heureux dans la recherche de la quantité des fluides en raison des solides des corps, lorsque nous tenterions, par l'absorption de tout humide, de comparer ensuite le poids des solides restans, avec celui de la machine entière avant son desséchement; mais il est constant que la vie dépend absolument de l'accomplis-

sement du mouvement circulaire, et que ce mouvement devant s'exécuter dans les vaisseaux les plus déliés, comme dans ceux du plus grand diamètre, il faut de toute nécessité que le liquide l'emporte par sa quantite sur le solide; s'il en étoit autrement, les liqueurs chemineroient avec peine dans les canaux, elles s'y embarrasseroient; le sang s'épaississant et acquérant beaucoup de viscosité, les obstrueroit bientôt; les sucs impurs et excrémenteux reflueroient inévitablement, les sécrétions et les excrétions étant suspendues, et l'animal succomberoit dans peu sous le poids des maux qui suivent toujours le grand épaississement.

La *boisson* est donc une des conditions absolues de l'existence des animaux, puisque l'eau dont ils s'abreuvent, humecte et assure la souplesse des fibres, lave et déterge le sang, atténue et rend la lymphe plus mobile, en sépare et en disjoint les particules putrescibles, noye les sels et en débilite l'action, pare à l'acrimonie des humeurs et répare, en un mot, le liquide qu'ils perdent sans cesse par une infinité de voies; et c'est avec raison que nous disons que la soif n'est autre chose, en eux comme en nous, qu'une indication de la nature, ou un avertissement qu'elle nous donne, non-seulement de l'importance d'aider la dis-

solution des alimens solides, afin d'en faciliter l'assimilation, mais de celle de prévenir les désordres mortels dont nous serions menacés par la privation ou l'abstinence d'un liquide suffisant; ce besoin insoutenable est sur-tout manifesté dans l'hydropisie, dans les diabètes, dans les inflammations des viscères, dans les amas d'humeurs putrides dans le ventricule, lorsque la bile y reflue; et dans toutes les circonstances, enfin, du desséchement des fibres et du sang, de quelque cause qu'il provienne.

Nous avons fait une épreuve sur trois chiens; nous avons voulu voir si le défaut de *boisson* occasionneroit en eux la rage, conformément à l'idée assez générale qu'on en a; l'un d'eux a vécu six jours, l'autre huit, et le troisième neuf, sans boire; nous leur présentions, sur le déclin de leur vie, de l'eau; aucun n'a donné le moindre signe d'hydrophobie, tous s'approchoient également pour lapper une ou deux fois, on leur retiroit aussitôt le vase: nous avons trouvé, dans les uns et dans les autres, le ventricule fort enflammé, la vessie fortement racornie et resserrée sur elle-même, une bile très-âcre dans les intestins, et dans les vaisseaux des concrétions résultant de la viscosité du sang. Mais pourquoi nous appesantirions-nous ici sur une infinité de phénomènes

semblables; l'expérience et la raison ne concourent-elles pas également à la preuve invincible que, sans le secours de l'eau, les animaux dont nous nous occupons ne sauroient subsister ?

Quelle est ou quelle doit être la quantité de la *boisson*, respectivement à celle des alimens solides ? Sur ce point les auteurs en médecine ne sont pas absolument d'accord : nous pensons qu'il en est de la soif comme de l'appétit ou de la faim ; ces sensations diffèrent l'une de l'autre, non-seulement dans les espèces, mais encore dans les individus. Il est certainement des animaux plus voraces que leurs pareils ; et ceux qui ont prétendu que l'homme mange la quarantième partie de son poids, et le bœuf la sixième ou la huitième du sien, n'ont véritablement pas pensé que cette observation, fausse ou vraie, ne seroit jamais susceptible d'aucune exception. Nous avons vu des chevaux manger considérablement, en comparaison de la *boisson* qu'ils prenoient ; d'autres manger très-peu et boire beaucoup. Néanmoins on peut dire, en général, que celui qui est grand mangeur boit copieusement, et pèche plutôt par obésité que par trop peu d'embonpoint. Nous en avons vu un à l'École, qui buvoit six seaux d'eau par jour, ce qui fait environ soixante-douze pintes (litres) ; il jouis-

soit d'une bonne santé ; il étoit gras et dans le meilleur état ; il mangeoit beaucoup et avec une extrême avidité ; il étoit sujet, tous les quinze jours, à de fortes évacuations par l'anus. Ces déjections suspendues lui occasionnoient de vives tranchées ; du reste, il n'urinoit pas plus qu'un autre, mais il étoit continuellement dans une sorte de moiteur. D'autres chevaux qui boivent peu, sont assez communément délicats sur les alimens solides ; ils sont pour l'ordinaire maigres, efflanqués, ardens et tributaires de maladies inflammatoires ; plusieurs périssent par la fortraiture, et un grand nombre par la pousse.

Le chien, proportionnément, boit plus que le cheval, le cheval plus que le bœuf, le bœuf plus que la chèvre, la chèvre plus que le mouton, etc. Ce plus ou moins grand appétit de l'eau, qui tient à la nature et à la constitution particulière de chacune de ces espèces, dépend encore d'une infinité de circonstances, comme de la qualité des alimens solides qu'ils prennent, du plus ou moins d'exercice et de travail qu'ils font, de la différence des climats, de la température des saisons, etc. Des animaux nourris au sec boivent bien davantage que des animaux qui pâturent et qui s'alimentent d'herbes plus ou moins remplies de sucs

et d'eau ; cependant si ces plantes etoient dans la classe des aromatiques chaudes, des sudorifiques, des diurétiques, des purgatives, etc. ; si elles étoient imbues d'une eau salée, comme sur les bords de la mer ; si le sel (muriate de soude), qui paroît si fort et si parfaitement convenir à la nature de l'animal, principalement aux bêtes qui ruminent et qui le mangent avec beaucoup d'avidité, est un des mêts que nous leur accordons quelquefois, ils seront invités à boire pour le moins autant, par la raison que tout ce qui diminue la masse des humeurs, ainsi que tout ce qui peut leur faire contracter un certain degré d'acrimonie, est une des causes principales de la soif; les courses, l'exercice plus ou moins violent, occasionnent des déperditions, sollicitent dans l'animal le désir de s'abreuver. Dans des pays marécageux, dans des saisons fort humides et fort pluvieuses, les animaux boivent moins ; les porcs, les chevaux à la Jamaïque, attendu l'humidité de l'air, prennent très-peu de *boisson ;* dans les pays chauds et en été, ils boivent plus que dans les pays froids et dans l'hiver ; toutes ces différences sont bientôt comprises et s'expliquent aisément, pour peu que le méchanisme de la machine et les impressions qu'elle peut recevoir du dehors soient connus.

Il faut aussi faire attention à la laxité naturelle des fibres dans certaines brutes. Dans les bêtes à laine, par exemple, non-seulement les estomacs nous présentent une énorme quantité de filtres, comme dans ceux des autres ruminans qui boivent conséquemment moins que les animaux pourvus d'un seul ventricule; mais la traine des solides, en elles, est telle qu'elle favorise sans cesse une ample filtration de sérosité qui les met à l'abri de la soif; elle les dispose facilement aussi aux effets pernicieux qui sont les suites d'une *boisson* trop abondante; et dès qu'elles paissent dans des pâturages garnis d'herbes en qui résident beaucoup de sucs, la débilité naturelle de leurs fibres s'accroît, et les solides se relâchent encore plus; delà la distension des estomacs, la perte de l'appétit, la bouffissure, les tumeurs aqueuses, l'hydropisie, la cachexie aqueuse ou la pourriture, etc., auxquelles ces animaux sont si sujets (1).

L'idee très-absurde des anciens, à la tête desquels étoit *Aristote* (2), sur la qualité de

(1) Voyez ce que *Daubenton* dit à ce sujet, dans l'*Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux*, 3e. édition, an X, page 55 et suivantes. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Voyez *Elémens de l'art vétérinaire. Traité de la*

l'eau dont il convient d'abreuver les animaux, ne peut s'accréditer dans ce siècle, elle n'a que trop long-temps régné. L'eau la plus propre à la *boisson* de l'homme, est aussi la plus convenable à la *boisson* de l'animal; quelque peu difficile qu'il se montre dans le besoin et quand il est pressé par la soif, il n'en est pas moins vrai que sa santé dépend de la salubrité de la liqueur avec laquelle il peut l'étancher. Telles eaux (1) occasionnent des tranchées; telles autres (2) obstruent les vaisseaux lactés, et jettent les animaux dans l'atrophie; celles-ci (3) donnent naissance à des maladies souvent très-rebelles; celles-là (4), crispant les orifices des tuyaux vaporifères et absorbans répandus dans toute l'étendue de l'œsophage et de la trachée-artère, et donnant lieu à la tuméfaction des glandes lymphatiques placées

---

conformation extérieure du cheval, etc. Paris, an V, 2e. partie, *des alimens liquides*, page 330 et suivantes.

(1) Les eaux saturées d'un sel neutre quelconque.

(2) Les eaux qui filtrent à travers des rochers tendres de sélénites, de craie (carbonate calcaire) et d'argile.

(3) Les eaux fades, désagréables au goût, saturées de terre calcaire gipseuse (sulfate de chaux), telles que celles que les puits pratiqués dans les terreaux fournissent.

(4) Les eaux de sources extrêmement fraîches, et qui ne sont point frappées des rayons du soleil.

dans l'auge et aux environs de la gorge, provoquent insensiblement un flux d'humeurs d'une couleur et d'une consistance différentes, qui est le produit de la résolution de ces engorgemens, et qui peut avoir des suites funestes si l'art contrarie la nature au lieu de lui obéir et de l'aider. Enfin, qui est-ce qui ignore tout ce que la rosée (1) offre de redoutable en certaines années dans les végétaux qui, rouillés par elle, sont un poison mortel pour les bêtes qui pâturent avant que le soleil l'ait dissipée, et sur-tout pour celles qui sont pleines, qu'elle fait avorter, et pour les bêtes encore dans un âge tendre, qu'elle consume

---

(1) Ce liquide qui couvre le matin la surface du globe, est pompé par l'action du soleil pendant la journée; condensé le soir, il forme ce qu'on appelle serein. La rosée est d'autant plus copieuse qu'il a fait plus chaud dans la journée. Celle qui tombe dans l'Amérique méridionale, en Afrique et, en général, sous la Zone torride, est si abondante qu'elle équivaut à nos pluies d'Europe. Elle n'est pas toujours pure et homogène, ainsi qu'il paroîtroit qu'elle le devroit être par l'espèce de distillation qu'elle a éprouvée. Les gaz, les mofettes (gaz azotique), les alcalis volatils (ammoniaques), les vapeurs arsénicales qui se rencontrent dans l'intérieur de la terre, ainsi que les sels primitifs ou secondaires, dont elle se charge dans l'air, l'altèrent et lui procurent souvent les qualités délétères auxquelles elle n'est que trop sujette.

par les tranchées et par les autres maladies qu'elle leur cause ; car, en ce qui concerne celles qui ne sont plus jeunes, elle les engraisse et les met en état de servir à notre subsistance ?

Mais, de toutes les *boissons*, la plus nuisible, la plus fatale aux animaux, ainsi qu'à l'homme, et la plus capable d'engendrer des maladies épidémiques et épizootiques de divers genres, c'est celle des eaux croupissantes et putrides ; leurs exhalaisons même ne sont pas moins perfides ; aussi voit-on régner dans les pays marécageux, dans des cantons ordinairement sains, après de grands débordemens, dans des années pluvieuses et fort humides, sur-tout lorsque le vent de sud a dominé, des fièvres de divers caractères, malignes, putrides, inflammatoires, accompagnées de bubons, de charbons, telles que celles qu'*Hippocrate* a observées dans les hommes. Or, si des eaux qui séjournent et qui, exposées à la chaleur du soleil, contractent par leur repos, et par cette même chaleur, les qualités pernicieuses qui résultent d'une nature salée, âcre et volatile ; si elles participent encore de la causticité des sels des insectes dont elles abondent ; si le mouvement intestin qu'elles doivent éprouver, sur-tout sur une terre limoneuse et sulfureuse, en détruit la température ;

si, enfin, tout mouvement de cette espèce, en changeant nécessairement les sucs tempérés, insipides, sans odeur, et même les sucs les plus doux en des sucs âcres, volatils, sulfureux et fetides, produit un pareil changement dans les eaux qui servent à la végétation des plantes que l'on recueille dans les fonds bas, dans les marais, dans les étangs, et rend ces mêmes plantes vraiment vénéneuses et mortelles, que ne doit-on pas appréhender de la *boisson* de ces mêmes eaux putréfiées, et comment pourroit-on être surpris des maux affreux et divers qu'elles suscitent?

L'eau la plus salutaire est donc celle qui est la plus pure, la plus légère et la plus subtile; telle qu'elle convient, en un mot, à l'homme. Et on doit rejeter celle qui est chargée de parties hétérogènes plus ou moins grossières, fétide et incapable de dissoudre parfaitement le savon.

La première s'insinue promptement dans les replis les plus cachés des corps, et plus elle est légère et contient de matière éthérée (gaz oxigène), plus elle est propre à la production du suc nerveux, à la dissolution des parties visqueuses, à l'extraction du suc chyleux, etc.

L'inapétence dépend d'une insensibilité morbifique, et il est évident que la faim comme la soif sont l'effet de l'action de causes purement

corporelles sur certains organes. Dans une mauvaise disposion des parties solides, et dans presque toutes les maladies graves, les fonctions du ventricule sont dérangées et troublées, tout appétit cesse, et l'on diroit que la prévoyante nature n'éteint alors cette sensation, que parce que les alimens ne pourroient que se corrompre en séjournant dans un viscère qui se trouve dans l'inertie.

L'eau est encore un soulagement dans la faim; elle modère les douleurs qu'éprouve le ventricule dans un animal affamé, et il faut qu'elle contienne quelques particules nutritives, puisqu'elle peut soutenir la vie pendant un certain espace de temps. C'est ce que nous voyons dans des circonstances qui nous obligent à condamner nos malades à la diète la plus austère, et à leur interdire toute espèce de nourriture solide; cependant ces particules ne sont point capables de réparer la lymphe; la maigreur et le peu de force des animaux réduits, en quelque sorte, à l'eau, en est une preuve, et nous en avons une plus convaincante dans l'abondance de la suppuration des plaies des bêtes alimentées de fourrages, et dans la disette du pus, lorsque l'eau à laquelle on mêle seulement quelques farineux, est leur unique soutien.

Il nous reste à envisager la *boisson* comme froide, comme chaude et comme empreinte et chargée des particules de diverses substances médicinales.

Il n'est pas douteux que l'eau froide est douée d'une vertu fortifiante ; elle resserre les fibres et les rapproche ; elle en rétablit, par conséquent, la tension et le ressort, et dès-lors elle ne peut qu'appaiser l'excès du mouvement intestin du sang, et celui de la chaleur qui en est une suite ; or, dans les stases, dans les stagnations, et dans toutes les maladies dont la cause peut être la diminution de la force motrice des fibres, la *boisson* froide, administrée prudemment, raffermira et conservera le tissu du sang et des liqueurs que la chaleur attaque et détruit; fortifiera et resserrera les fibres, dont la résistance augmentera de manière que les matières visqueuses seront mises en mouvement ; et c'est ainsi qu'une telle *boisson* peut prévenir et guérir de semblables maladies.

Elle peut être encore d'un usage très-salutaire dans des toux convulsives contre lesquelles les béchiques, même adoucissans et incrassans, sont d'un foible secours. Le siége de la matière âcre et déliée qui y donne lieu, n'est pas dans la substance vésiculaire du poumon, mais dans les nerfs pneumoniques que cette

même

même humeur irritante excite, ainsi que les muscles de la respiration, à des secousses vives, continuelles et désordonnées; or, une boisson délayante et fortifiante en même-temps, peut parer à l'abord et au dépôt qui se fait sans cesse de la matière adhérente à ces nerfs.

Nous pensons qu'elle peut être très-efficace encore dans les effusions produites par des crudités visqueuses dans les premières voies; dans la circonstance d'une bile corrosive qui tiraille les membranes nerveuses du ventricule; dans l'atonie et le défaut d'action de ce viscère, et lorsqu'il s'agit de chasser les vents qui en sont la suite.

Dans les souffrances cruelles des intestins, c'est-à-dire, dans les tranchées, principalement dans celles que l'on appelle dans l'homme du nom de passion iliaque, soit qu'elles ayent pour cause des humeurs bilieuses mordicantes, soit que l'arrêt du sang dans les membranes des intestins les occasionne, la *boisson* froide délayera les sucs bilieux, elle en matera les mouvemens intestins, elle les émoussera et les adoucira de manière qu'elle amortira la douleur; elle rendra aussi le sang épais arrêté, plus fluide, elle en facilitera le cours, et les tourmens cesseront avec la pression qui résultoit de l'engorgement des vaisseaux; enfin, les fibres se

resserrant et recouvrant leurs forces, les vents seront expulsés par l'anus, et tout météorisme s'évanouira.

Quelquefois aussi la froideur de la *boisson* produit une espèce de fièvre artificielle, ou elle redouble et accroît un mouvement fébrile; mouvement salutaire, énergique, capable de dissiper les embarras formés dans les vaisseaux les plus exigus, et de ramener dans le torrent les matières corrompues fixées et arrêtées quelque part.

Mais les substances les plus avantageuses deviennent nuisibles quand elles sont données et prescrites sans réflexion et sans lumières. L'administration de ce remède, aussi puissant qu'il est simple, exige, comme tous les autres, que l'artiste ait attention à l'habitude, à l'âge, à la disposition des solides, à sa cause et au temps. L'animal est-il jeune et d'un tempérament bilieux? La maladie a-t-elle pour principe l'abondance et l'âcreté des humeurs bilieuses? Les forces ne sont-elles point anéanties? Le mal n'est-il point dans le moment de son accès et de sa violence? La chaleur est-elle égale dans toute l'étendue du corps? Les symptômes n'ont-ils produit aucune corruption du sang et des humeurs? La *boisson* froide n'est point à redouter: elle sera très-salutaire. Les solides, au

contraire, sont-ils dans le spasme et dans une roideur extrême ? Apperçoit-on des signes de quelqu'inflammation interne qui ne peut qu'augmenter et se disposer au sphacèle ? S'agit-il d'un animal vieux et dans l'épuisement après une indisposition plus ou moins longue ? La fièvre est-elle dans le point de sa chaleur ? Est-il question de quelques maladies cutanées, etc. ? L'eau froide doit être proscrite. C'est peut-être le plus souvent à la froideur de la *boisson*, que nous devons attribuer ces engorgemens de la rate et du foie que nous trouvons dans une grande partie des animaux morts de maladies inflammatoires; et peut-être serions-nous aussi plus assurés de triompher de la plupart des maladies dans lesquelles la nature s'efforce de pousser à l'extérieur du corps la matière morbifique, si nous tenions les animaux malades à l'usage d'une eau chaude ou tiède; car, puisque la nature du froid est de donner de la rigidité aux fibres, puisque toutes les membranes, principalement celles qui sont nerveuses, ont entr'elles une correspondance étroite, intime, et qu'elles participent également de la contraction que l'une d'elles éprouve : il s'ensuit que la *boisson* froide pénétrant le ventricule doit affecter le corps, resserrer la peau, en contracter les vaisseaux excrétoires, rendre la

transpiration plus difficile et, par conséquent, interdire à l'humeur morbifique la voie par laquelle la nature tend à s'en délivrer.

Les funestes effets d'une *boisson* froide, après un exercice violent, sur un sang échauffé et raréfié, et dans un animal en sueur, ne sont que trop connus, et nous en avons des exemples trop fréquens, sur-tout eu égard aux chevaux. Le poison le plus actif ne renverse et ne trouble pas plutôt l'économie des mouvemens vitaux; l'action progressive du sang est en quelque sorte arrêtée sur-le-champ, ce liquide se coagule, s'épaissit, les liqueurs en mouvement restent immobiles, le tissu nerveux du ventricule et des intestins en est blessé; il survient des inflammations, des tranchées, des stagnations et des engorgemens dans les viscères, qui ne sont, pour ainsi dire, formés que de vaisseaux, comme le foie, la rate, les poumons, etc., et assez souvent il en résulte une fourbure indomptable (1). *Morgagni*, dont le génie observateur s'attachoit à tout, et qui nous a laissé sur les animaux quelques observations éparses qui peuvent nous éclairer, a trouvé le mésen-

(1) Voyez la description et le traitement de cette maladie dans les *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, tome II, ann. 1791, deuxième partie. (*Note de l'éditeur.*)

tère d'un chien absolument gangrèné pour avoir bû d'une eau très-froide, après avoir violemment couru.

La chaleur de l'eau doit produire des effets absolument contraires ; elle entretient la fluidité et la ténuité des liqueurs ; elle ramollit et relâche les parties dures et trop tendues ; elle aide sérieusement à la circulation du sang, elle provoque les évacuations salutaires, elle tient tous les excrétoires ouverts, elle corrige les crudités des ventricules et des premières voies après la digestion, elle déterge les orifices de la membrane veloutée des intestins et de leurs glandes, elle délaye les sucs mucilagineux, etc. Mais lorsque la chaleur du corps est trop violente et que toutes les liqueurs sont en mouvement, l'eau chaude détruit les forces, donne atteinte à la force systaltique vitale des solides, et peut causer un préjudice extrême à la machine.

Il n'est point de maladies, soit aiguës, soit chroniques, qui ne puissent être subjuguées et vaincues sans une *boisson* suffisante d'une liqueur aqueuse, légère et qui, souvent, est le principal instrument de la guérison. Seroit-il possible, en effet, que la chaleur violente de la fièvre put s'appaiser sans une *boisson* plus ou moins abondante ; n'est-elle pas nécessaire pour résoudre les stagnations et les obstructions qui

sont les causes des maladies fébriles, et pour faciliter les excrétions et sur-tout celle qui se fait par les pores de la peau ? Aussi, étendons-nous diverses substances médicinales, selon les indications, dans une suffisante quantité de liqueur, et le plus souvent est-ce en grande partie à ce même liquide que nous devons les heureux effets de ces mêmes substances.

Avons-nous à combattre des humeurs âcres, nous cherchons à les envelopper, en ajoutant à l'eau commune les gommes arabique, adragant, ou des décoctions de racine d'althea, de graine de lin, etc. ; voulons-nous parer à des mouvemens désordonnés, réprimer des spasmes, des crispations, nous associons le camphre à ces mucilagineux, et si cette *boisson* est insuffisante, nous y ajoutons l'infusion de coquelicot, de têtes de pavot, et quelques gouttes de laudanum liquide. Nous rendons la *boisson* tempérante et calmante, en l'acidulant avec un soixantième de vinaigre, ou une centième partie d'un acide minéral quelconque, émoussé par l'esprit de vin (alcohol).

Sommes-nous dans le cas de suspendre certaines évacuations, nous avons recours à l'eau de Rabel, à l'alun (sulfate d'alumine), à la décoction de sumac, de rapure de corne de cerf, de racine de grande consoude, de tor-

mentille, de quinte-feuille, d'argentine, des différens plantins, etc.

Les élèves connoissent les effets salutaires d'une décoction de feuilles d'orties, au moyen de laquelle on coupoit l'eau commune qui devoit abreuver les volailles de la ménagerie de l'École, affectées d'une diarrhée spontanée qui les emportoit quelques jours après.

Ils n'ont pas moins jugé des effets salutaires de la *boisson* nitrée et acidulée, pour prémunir les animaux contre les maladies contagieuses régnantes : cette *boisson* fortifie les solides, ouvre les couloirs, hâte les excrétions, s'oppose à la désunion et à la décomposition du sang et des humeurs, au développement des miasmes vénéneux parvenus dans les premières et dans les secondes voies, elle en anéantit les effets, etc.

Si notre intention est de rendre la *boisson* apéritive (XV), nous faisons une décoction ou une infusion de fenouil, de petit houx, de souchet, de véronique, de vulnéraires de Suisse, et nous en augmentons la vertu par le sel ammoniac (muriate d'ammoniac), la térébenthine, etc.; ou nous la modérons par le camphre, les mucilagineux, etc.

L'indication nous dicte-t-elle de rétablir l'insensible transpiration, nous lui associons la

terre foliée de tartre (acétite de potasse), le sel commun (muriate de soude), l'infusion de fleurs de sureau, etc.

Voulons-nous rendre cette même *boisson* plus active pour agir sur les alimens et les forcer à franchir le pilore, ce à quoi nous sommes obligés dans de certaines indigestions, nous lui ajoutons les infusions de sauge, d'hysope, de camomille, de chamædris, etc.

Elle sera anti-vermineuse, si nous faisons une infusion de tanaisie, d'absinthe, de petite centaurée, de sarriette, etc.

Nous la rendrons nutritive en la blanchissant avec le son de froment, en y ajoutant une forte décoction de foin, de choux, de pommes de terre ou de navets. Cette dernière a été très-efficace pour des maladies de poitrine qui paroissoient ne laisser aucune ressource. Si nous voulons la rendre plus confortative, nous y délayons celle des farines que nous jugeons la plus convenable pour remplir l'intention que nous nous proposons. Si nous avons à restaurer des animaux carnivores, nous la coupons avec le bouillon, le lait, les jaunes d'œufs.

Si nous avons des soifs inextinguibles à appaiser, nous recourons avec succès à la décoction de mauve, de laitue, de pourpier, de laitron, etc.

Si nous avons des chaleurs à éteindre ou à calmer, ainsi qu'il arrive dans certaines femelles qui ne retiennent pas par cette cause, nous unissons à leur boisson des décoctions de nymphæa, de semences des cucurbitacées, etc.

Enfin, si nous avons des chevaux à préserver de la morve, nous avons recours à l'eau de chaux, que nous ajoutons à la *boisson*.

Toutes ces *boissons* médicinales ainsi préparées, répondent à ce que l'on appelle *tisanes* dans la médecine humaine.

Dans le cas où les animaux se refusent aux *boissons* préparées, nous leur donnons en *breuvages ;* souvent aussi nous leur donnons en *boisson* des liqueurs que nous aurions de la peine à leur faire prendre artificiellement, et pour cet effet nous les laissons endurer la soif. Enfin s'ils ne peuvent se prêter et se soumettre à ces différentes manières de les médicamenter, nous arrosons du liquide indiqué, le son ou les autres alimens solides que nous leur offrons après les avoir laissé endurer la faim ; et quand toutes ces ressources nous sont interdites, nous poussons le liquide dans le fond de la bouche par le moyen d'une seringue. (Voyez *Breuvages*, *Gargarismes*, *Injections.*)

Bols, *Opiats*, *Pilules*. Dans la médecine humaine un médicament dont la consis-

tance est un peu plus épaisse que celle du miel, et dont la quantité est à peu près égale à celle d'une bouchée, forme ce qu'on appelle un *bol ;* et l'on nomme *pilule* un médicament sec , plus solide, qui cède au toucher , qui est composé d'une matière consistante , et dont la forme est sphérique. Il seroit superflu dans la médecine des animaux de fonder sur ces considérations la distinction de ces remèdes. Le *bol* est dans notre pratique moins solide que la *pilule* qui acquiert plus de consistance par l'addition du son, de la farine, ou de toute autre poudre dans laquelle nous la roulons. L'un et l'autre sont sphériques et sont également administrés à l'animal par le moyen d'un morceau de bois pointu au bout duquel on les pique, et que l'on introduit dans la bouche du malade en se saisissant de sa langue qu'on tire un peu en dehors et sur la base de laquelle on dépose le *bol* ou la *pilule ;* alors on lâche la langue, et l'animal en la retirant est forcé d'avaler le remède.

L'*opiat* a la consistance d'un extrait un peu ferme ; lorsque les animaux ne le mangent pas seuls, nous l'administrons par le moyen d'une spatule de bois, sur le bout de laquelle on en met une partie qu'on dépose sur la langue, qu'on a tirée pour cet effet en partie, hors de

la bouche, et qu'on rend à elle-même pour faciliter à l'animal les moyens d'avaler. Ordinairement on aide à la déglutition de ces différens remèdes en donnant sur le champ quelques cornées d'un breuvage approprié aux indications.

Bouillons. Les *bouillons* sont des décoctions de substances animales. Lorsqu'on y ajoute des végétaux, on ne doit les y faire entrer que sur la fin de la cuite, comme nous le dirons en parlant des décoctions, afin de ne pas perdre les parties volatiles lorsque ces substances en contiennent.

Les *bouillons* sont décantés ou passés à froid, afin de pouvoir séparer plus commodément la graisse qui reste sur l'étamine lorsqu'elle est figée.

On donne rarement des *bouillons* ou des décoctions de viande au cheval et aux autres herbivores; on en donne plus souvent au chien, et aux autres animaux domestiques carnivores. Nous les faisons prendre ou en *boissons*, ou en *breuvages*. On fait avec la plus basse viande de boucherie et avec les intestins un *bouillon* qu'on appelle *bouillon de tripes*, dont on se sert comme topique émollient. (Voyez *Infusions*.)

Breuvages. On donne ce nom à des médicamens liquides, dont la saveur n'est pas assez

agréable pour inviter les animaux à les boire seuls, et qu'on les contraint à prendre avec la corne ou par d'autres moyens industrieux, sans violence et sans danger. On peut les comparer à ce qu'on appelle *potions* et *apozèmes* dans la médecine humaine. L'administration en est d'autant plus importante que plusieurs animaux périssent des suites de la mauvaise manière de les leur faire prendre.

La quantité de liquide que doit contenir chaque *breuvage* ne doit pas être considérable, car l'animal est alors trop long-temps à le prendre, il se fatigue, s'impatiente, peut tousser, et se refuser à une nouvelle administration ; d'ailleurs, le *breuvage* devant toujours produire un effet marqué, les substances qui le composent ne doivent pas être étendues dans un trop grand véhicule, leurs vertus seroient alors nécessairement affoiblies.

Le *breuvage* étant destiné à être avalé immédiatement après son immersion dans la bouche, ne doit contenir aucun corps dur ni volumineux, capable d'inquiéter l'animal qui en distingue l'impression de celle du liquide ; s'il contient des poudres, elles doivent être assez fines pour rester suspendues dans la liqueur, et ne point s'amasser au fond du vase.

La manière d'administrer les *breuvages* doit

varier suivant les espèces d'animaux domestiques, soit par rapport à la manière de les assujettir, soit par rapport aux différens moyens à employer pour porter la liqueur dans leur bouche.

On donne généralement les *breuvages* au cheval, en lui tenant la tête élevée, à la faveur d'un bridon ou d'une espèce de mors, nommé *pas-d'âne*. La longe du bridon ou du pas-d'âne, est passée dans une poulie qui est située au-dessus de la tête de l'animal. A la faveur de cette disposition, on pèut élever ou laisser descendre la tête à volonté : on l'élève de manière, que l'ouverture des lèvres soit au-dessus du niveau du fond de la bouche. L'animal ainsi placé, on remplit une corne de bœuf, destinée à cet usage, de la liqueur qu'on veut faire prendre; on l'introduit entre les lèvres jusques sur la langue, et on la vide dans la bouche. On réitère cette opération lors que le cheval a avalé la liqueur, et jusqu'à ce que tout le *breuvage* soit pris.

Quelquefois, au lieu de corne, on se sert d'une bouteille. On sent que le col ou le goulot est plus difficile à introduire dans la bouche que la corne dont l'entrée est taillée en biseau; qu'il faut le plus souvent préparer son passage en introduisant les doigts dans la

bouche, et même en abaissant la mâchoire. On conçoit aussi qu'il seroit très-dangereux de placer cette partie entre les dents, puisque l'animal pourroit la casser et se blesser, aussi n'a-t-on recours à ce moyen qu'autant qu'on ne peut pas faire autrement, et a-t-on le soin alors d'envelopper le goulot de chiffons.

Ces manières d'administrer les *breuvages* entraînent des inconvéniens qui ont fait souvent renoncer à donner des médicamens sous cette forme : en effet, on est obligé, à chaque gorgée, de retirer et d'introduire la corne ou le col de la bouteille dans la bouche, ce qui incommode l'animal qui s'en inquiète et s'en défend, sur-tout lorsque la liqueur qu'on lui fait avaler est de mauvais goût ; les agitations auxquelles il se livre, lui font rejeter le fluide, le lui font avaler irrégulièrement, ce qui souvent provoque la toux et même la suffocation. On en a vu devenir plus ou moins difficiles à aborder pour leur avoir réitéré cette opération désagréable plusieurs fois le jour, pendant le cours d'une maladie.

Ces inconvéniens ont déterminé à employer un moyen plus simple, et qui les fait disparoître en plus grande partie ; il consiste en un pas-d'âne, dont le mors est un canal percé dans le milieu de sa longueur, et dont une ex-

trémité se continue en dehors et répond à un entonnoir dans lequel on verse la liqueur qui se répand dans la bouche par le trou pratiqué au milieu (1).

On conçoit qu'avec cet instrument la liqueur versée dans l'entonnoir, arrive dans la bouche, sans qu'on soit obligé de l'ouvrir sans cesse ; aussi est-il adopté de tous ceux qui le connoissent, et les animaux qui toussoient, et qui perdoient leurs *breuvages*, avalent avec plus de facilité.

Quel que soit celui des moyens qu'on emploie, pour donner des *breuvages* au cheval, à l'âne et au mulet, il ne faut élever la tête qu'autant qu'il est nécessaire pour empêcher la liqueur de tomber au-dehors ; en forçant trop cette situation, on gène la déglutition, on expose l'animal à tousser, à diriger la liqueur dans la trachée-artère et à être suffoqué, ou à se défendre d'avaler.

Il faut aussi laisser reposer l'animal et lui laisser descendre la tète, par intervalle, surtout lorsqu'il est long-temps à avaler, ou qu'il tire sur la longe.

---

(1) On trouvera la description et la figure de ce *pas-d'âne à entonnoir* dans un des volumes des *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques.* (*Note de l'éditeur.*)

Il ne faut pas non plus verser une trop grande quantité de liqueur à la fois, car l'animal la rejette en partie, ou il avale plus difficilement et tousse.

Pour administrer les *breuvages* aux bœufs, un homme fixe la tête, un autre ouvre la bouche, et y verse la liqueur qu'on veut faire avaler. Le premier se place entre la tête et l'épaule du bœuf et contre son col; de la main droite, s'il est à droite, et de la main gauche s'il est à gauche, il empoigne la corne de ce côté, introduit l'index et le doigt du milieu de l'autre main dans les naseaux, et les y fixe en appuyant le pouce sur le muffle. Il faut que les doigts introduits dans les naseaux, s'y fixent sans être pliés en crochet, afin de ne pas blesser les parties avec les ongles. Les mains ainsi disposées, il appuie sur la corne pour abaisser le sommet de la tête en même temps qu'il élève le nez, et pour assurer le succès de ses efforts, il appuie le chignon contre son ventre et y maintient la tête sans peine; le second se place du côté opposé au précédent et près de la bouche; il introduit la main droite, s'il est à gauche, et la main gauche, s'il est à droite, dans la bouche; il saisit la langue, la tire un peu en dehors, et de l'autre main verse la liqueur qu'il veut faire avaler, et lâche la langue aussitôt afin

que

que la déglutition s'opère. Cette dernière opération n'est souvent pas nécessaire, et le bœuf avale très-facilement sans lui tenir cette partie.

Le bœuf est de tous les animaux celui qui avale le plus aisément et une plus grande quantité de liquide à-la-fois ; on peut en verser jusqu'à une chopine (demi-litre), et même plus dans un seul temps, et souvent on lui en entonne jusqu'à trois ou quatre pintes (litres) de suite. La position où on le tient pendant cette opération, ne lui est nullement pénible.

Pour faire prendre les *breuvages* aux moutons, le berger les place entre ses cuisses et sur leur cul, les jambes de devant étant élevées, et le corps presque perpendiculaire ; il tient la tête par les cornes ou par sa partie supérieure avec les deux mains ; il porte la bouche en haut ; la personne chargée de donner le *breuvage*, écarte alors une des commissures des lèvres avec deux doigts, et avec un vase fait en forme de biberon, ou en forme de broc, dont le bec est un peu alongé, elle verse la liqueur dans la bouche, en proportion de ce que le mouton en avale. Au lieu de placer cet animal, comme nous venons de l'indiquer, on le couche quelquefois à terre, sur une table ou sur un tonneau ; on lui fixe les quatre pattes, et on le tient sur le côté pour le faire avaler.

Quant aux chiens, on a une espèce de théière ou de biberon ; on place les petits entre ses genoux, les quatre pattes en l'air ; on tient leur tête, sans leur faire violence, avec les mains, et on porte le bout du museau en haut ; on acule les gros dans une encoignure ; on les serre entre ses jambes, et on fixe la tête comme aux précédens : ces animaux ainsi placés, on prend l'une des lèvres près de la commissure, on la tire en dehors, on forme ainsi une espèce d'entonnoir entre la joue et les dents : c'est dans cet entonnoir qu'on verse la liqueur qu'on veut faire avaler ; on en met assez pour faire une gorgée ; le chien remue la mâchoire ; on a soin d'empêcher qu'il ne baisse la tête ; il finit par avaler la liqueur, et on lui en donne de nouveau.

Il est des chiens qui sont extrêmement dociles dans cette opération ; mais d'autres se défendent par des mouvemens multipliés, violens, et quelquefois avec les dents. Ces obstacles sont plus faciles à vaincre dans les gros chiens que dans les petits, et les premiers sont aussi généralement moins violens ; on les couche, on les attache, on les musèle, ayant mis dans leur gueule un bâton d'un demi-pouce (un ou deux centimètres) de largeur, qui tient cette partie entr'ouverte : ainsi assujettis, ces

animaux finissent par avaler ; mais les petits chiens, ordinairement très-colères, violens, sont difficiles à tenir à raison de leur peu de volume, de la prestesse et de la briéveté de leurs mouvemens; l'agitation qui est la suite de leurs efforts, les oppresse, et l'on a plusieurs exemples de chiens qui sont morts pour s'être défendus contre ceux qui les tenoient. Les chiens qui ont de l'embonpoint, sont plus exposés à cet accident que les autres ; lorsqu'on rencontre des animaux qui paroissent courir ce danger, il vaut mieux ne leur faire rien prendre que de les y exposer.

Nous observerons qu'il est de ces animaux très-irascibles dès qu'ils éprouvent la moindre contrainte, qui sont, au contraire, très-doux lorsqu'on les captive par les caresses, et qu'on ne les assujettit que foiblement ; on les laisse sur leurs pieds, on les empêche de s'écarter avec les mains placées du côté par où ils veulent s'échapper, on les tient légèrement ainsi posés au moment où on leur fait prendre le *breuvage*, et on revient à cette action à plusieurs reprises.

On assujettit difficilement les chats et les cochons ; les premiers sur-tout : la seule manière praticable pour ceux-ci et très-commode pour les autres, de leur faire prendre quelque li-

quide, c'est de l'injecter avec une seringue, en passant la canule dans la commissure des lèvres, et en empêchant, la liqueur étant parvenue dans la bouche, que l'animal ne baisse la tête, et ne répande cette liqueur au lieu de l'avaler. On a d'autant plus d'avantage dans cette entreprise, que ces animaux sont plus abattus par la maladie, qu'on employe les personnes qu'ils connoissent et qui leur donnent habituellement des soins.

On couche aussi les cochons ; on leur soulève la tête, et pendant qu'ils crient, on leur verse la liqueur avec précaution dans la gueule ; lorsqu'ils ne crient pas, on verse le liquide par l'une des commissures.

CATAPLASMES. Le *cataplasme* est un médicament mou, d'une consistance à-peu-près semblable à celle de la bouillie, fait pour être appliqué à l'extérieur. On peut faire entrer dans sa composition, des pulpes de plantes, de racines, de fruits, des extraits, des poudres, des farines, des huiles, des onguens, des emplâtres, des teintures, des eaux spiritueuses simples et composées, etc.

Les *cataplasmes* sont quelquefois faits avec des plantes récentes, pilées et réduites en pulpe : on les nomme alors *cataplasmes cruds* ; et on nomme *cataplasmes cuits* ceux qui se font par

coction, afin d'attendrir et de mieux mêler ensemble les substances qu'on fait entrer dans leur composition. Les vehicules des *cataplasmes* sont l'eau, le lait, le vin, les eaux distillées, les huiles, etc.

La méthode que l'on employe pour les préparer est, en général, très-défectueuse. Ordinairement on fait bouillir dans beaucoup d'eau, les plantes, jusqu'à ce qu'elles soient bien cuites et qu'elles puissent se mettre en pulpe; on passe la décoction au travers d'un linge; on pile les plantes dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une espèce de pâte; on en tire la pulpe par le moyen d'un tamis : on joint à cette pulpe les autres substances qui entrent dans sa composition; on fait cuire le mélange jusqu'à ce qu'il paroisse bien incorporé; alors on y ajoute les huiles, les onguens, etc., si l'on y en fait entrer.

Nous remarquerons que cette méthode de préparer les *cataplasmes* est fort longue, et qu'il reste ordinairement une quantité considérable de la décoction des plantes, qui contient leurs principes les plus efficaces, qui n'entre point dans le *cataplasme*. D'ailleurs, lorsqu'on y fait entrer des plantes odorantes, telles que le mélilot, la camomille, la sauge, etc., on ne

les traite pas avec plus de ménagement ; on les fait bouillir de même, et elles perdent, pendant cette forte et longue ébullition, tout ce qu'elles ont de parties volatiles (arome). Pour remédier à ces inconvéniens, nous croyons qu'il vaut mieux employer, dans les *cataplasmes*, des plantes séchées et réduites en poudre fine ; on les prépare d'avance, et on les conserve dans des bouteilles qu'on bouche bien. Lorsqu'on veut former un *cataplasme*, on met la quantité que l'on veut de ces poudres avec de l'eau, pour les réduire en pâte : on fait chauffer ce mélange, afin que les poudres s'imbibent et s'attendrissent bien ; on ne met que sur la fin celles qui sont aromatiques ; au moyen de cette manipulation on conserve au *cataplasme* toutes les propriétés des plantes.

Cérats. Ce sont des médicamens externes qui ne diffèrent point des *onguens* ; ils tirent leur nom de la cire qu'on faisoit entrer dans leur composition, et qui leur donnoit une consistance mitoyenne entre l'*onguent* et l'*emplâtre* ; mais on a donné le nom de *cérats* à des compositions aussi molles et même plus molles que les *onguens* dans lesquelles il n'entre point de cire, ou à des *emplâtres* qu'on ramollit par l'addition d'une certaine quantité d'huile.

Céroënes ou *Ciroënes*. Les *céroënes* sont

des espèces d'*emplâtres* composés de cire, de poix et de bourre, qu'on applique chauds sur les parties qui ont essuyé l'opération de la cautérisation. Nous sommes loin de faire de ces remèdes un emploi aussi abusif que les maréchaux, qui les employoient indistinctement dans toutes les circonstances de l'application du feu; on en fait aussi usage dans les efforts des articulations, etc.

Charges. Les *charges* tiennent le milieu entre les *cataplasmes* et les *onguens*, ce sont des mélanges de substances poixeuses, résineuses, mielleuses, spiritueuses, etc., qu'on applique à l'extérieur, et qui se maintiennent seules sur la partie; elles ont presque toutes une vertu fortifiante et résolutive.

Dans cette classe de remèdes se trouvent placés ceux que les maréchaux appellent *emmiellures* et *remolades*, qui sont particuliers aux affections des pieds, sous lesquels on les maintient avec des éclisses et des étoupes.

Clysteres. (Voyez *Lavemens*.)

Collyres. Nous appelons de ce nom tout médicament propre et destiné à la cure des maladies des yeux. Il en est de secs, de liquides, d'emplastiques et d'autres qui ont une consistance de cataplasme; les *collyres secs* sont des

poudres très-déliées, que l'on place légèrement, avec le doigt, sur la cornée; car on ne doit jamais les souffler dans l'œil des animaux, et sur-tout des chevaux, dans la crainte de les rendre inabordables et vicieux; les *collyres liquides* sont composés d'eaux distillées, d'infusions, de liqueurs spiritueuses, dans lesquelles on dissout quelques autres substances médicamenteuses, telles que le camphre, les mucilages, la pierre admirable, etc.; on s'en sert en lotions, en fomentations, et on en introduit quelques gouttes dans l'œil par le petit angle. C'est aussi par cette route que l'on y fait parvenir les onguens ophtalmiques; à l'égard des cataplasmes ou des emplâtres, on les maintient sur la partie par le moyen d'un bandage.

Confections, *Conserves*, *Électuaires*, *Tablettes*. Ce sont des médicamens composés de poudres de plantes, de pulpes de fruits, de miel ou de sucre, et qui ne diffèrent que par leur plus ou moins de consistance; les *conserves* sont les moins solides, et le terme de *tablettes* indique assez la consistance des préparations qui portent ce nom. On les employe toutes à l'intérieur.

Les anciens entendoient par *électuaires* et par *confections* des compositions parfaites, dans lesquelles on ne faisoit entrer que des

drogues choisies ; ils donnoient le nom d'*opiats* aux *électuaires* dans lesquels il entroit de l'opium, et c'est de cette substance dont ils tiroient leur nom ; mais aujourd'hui on nomme plus généralement *opiats* des compositions magistrales, dans lesquelles il n'entre point d'opium.

Les thériaques, l'orviétan, le diascordium, les catholicum, sont des *électuaires* dont les maréchaux faisoient un grand usage ainsi que de la *confection* d'hyacinthe. On employe peu les *conserves* et les *tablettes* pour les animaux.

Conserves. (Voyez *Confections.*)

Décoctions. (Voyez *Infusions.*)

Douches. Les *douches* consistent à faire tomber, d'une certaine hauteur, sur une partie quelconque du corps de l'animal, de l'eau froide, chaude, ou chargée de particules médicamenteuses ; on se sert, pour cet effet, d'un tuyau dont on dirige l'extrémité sur la partie malade. On employe les *douches* assez fréquemment dans le vertige essentiel, sur la tête, à la suite de coups violens sur cette partie, dans les efforts de reins, etc. Le diamètre du tuyau et de la colonne d'eau qui forme la *douche*, doit être en raison des effets qu'on en attend.

Eaux, Esprits. Ce sont des médicamens

liquides dont l'eau, l'eau-de-vie (alcohol), ou l'esprit-de-vin (alcohol) font ordinairement la base.

Les uns et les autres sont simples ou composés, distillés ou non distillés, et presque toujours aromatiques ; telles sont l'eau d'Alibour, de lavande, vulnéraire ; l'esprit carminatif de Sylvius, de cochlearia, etc.

Electuaires. (Voyez *Confections.*)

Elixirs, *Essences*, *Quintessences*, *Teintures.* Les *teintures*, les *essences*, les *élixirs*, les *quintessences*, les *baumes spiritueux*, ne sont qu'une seule et même chose, malgré la différence de leurs dénominations. Ces préparations sont toujours des infusions de substances végétales, animales ou minérales, faites par le moyen de l'eau-de-vie (alcohol) ou de l'esprit-de-vin (alcohol) ; elles sont aussi simples ou composées, telles que la teinture d'aloès, l'élixir de propriété, le baume du commandeur, celui de Fioraventi, etc. On a donné à quelques-unes de ces préparations le nom de *teintures*, parce qu'elles conservent la couleur des substances dont elles portent le nom.

Embrocations, *Frictions*, *Linimens*, *Onctions.* Les *embrocations* et les *onctions* sont des médicamens liquides applicables à l'ex-

terieur comme les *fomentations ;* elles n'en diffèrent que parce qu'on y fait entrer des huiles, des graisses, des onguens, etc. quelquefois elles ont pour base des infusions, des décoctions de plantes ; souvent ce ne sont que des mélanges d'huiles, d'onguens, et de liqueurs spiritueuses. Elles sont alors et en cela semblables aux *linimens*, qui sont des médicamens gras et huileux, ayant une consistance moyenne entre celle des huiles grasses (fixes) et celles de la graisse de porc préparée.

Les *embrocations* et les *linimens* ont différentes vertus. On les approprie à l'état de la partie malade et aux indications qui se présentent ; souvent on applique et on fixe sur le lieu l'éponge ou les étoupes qui ont servi à l'applition du remède.

L'*onction* est l'action d'étendre et de frotter légèrement sur une partie malade un médicament gras ou huileux quelconque ; elle doit être renouvellée souvent.

La *friction* est l'action de frotter, plus ou moins fort, le corps ou quelques unes de ses parties malades. Il est des *frictions* humides, il est des *frictions* sèches. La première se fait avec des huiles, des onguens, des linimens, des décoctions, ou des liqueurs spiritueuses ; le but des *frictions* est d'échauffer la partie et de faire

pénétrer le reméde ; c'est ainsi que nous employons l'onguent ou la pommade mercurielle. La *friction sèche* se fait avec les mains, avec une éponge, avec des époussettes ou d'autres étoffes de laine, quelquefois avec des plantes ; lorsqu'on employe l'ortie à cet usage, on donne à l'opération le nom d'*urtication* ; le plus souvent on la fait avec le foin ou la paille ; elle est très-fréquente dans les animaux, elle ouvre les pores, elle ranime la circulation dans les vaisseaux cutanés, elle facilite la transpiration, elle délasse, elle fortifie, etc., etc. L'action de bouchonner est une véritable *friction sèche* ; souvent la *friction sèche* précède la *friction humide*, et prépare l'action des médicamens qu'on employe ordinairement pour celle-ci.

Emmiellures. (Voyez *Charges*.)

Emplatres. Les *emplâtres* sont de tous les medicamens externes ceux qui ont le plus de consistance et de solidité ; c'est la seule différence qui existe entre eux et les *onguens* ; ils sont composés comme eux d'huile, de cire, de suif, de poudres de plantes et de différentes susbtances minérales.

La médecine et la chirurgie vétérinaire ne font pas des *emplâtres* un usage aussi fréquent que la médecine et la chirurgie humaine ; il est

difficile de les maintenir sur les parties malades sans l'application d'un bandage, et les poils qui se trouvent interposés entre ces parties et eux, ou qui repoussent promptement si on les a coupés, et qui les éloignent plus ou moins, s'opposent à leurs effets ; nous sommes souvent obligés, pour nous en faciliter l'emploi, de les ramollir et de les réduire à la consistance d'*onguent*, au moyen de l'addition d'une plus ou moins grande quantité d'huile.

ÉMULSIONS. Les *émulsions* sont des médicamens liquides, laiteux, qui doivent cette qualité à de l'huile qui est divisée et suspendue par le moyen d'un mucilage dans le véhicule qui leur sert de base. On peut préparer les *émulsions* avec toutes les semences qui fournissent de l'huile par expression (huile fixe), et qu'on nomme pour cette raison semences *émulsives* ; telles que les amandes douces et amères, les semences froides, etc.

Les véhicules des *émulsions* sont ordinairement l'eau pure, les eaux distillées, les infusions ou les décoctions des plantes ; elles sont comparables au lait des animaux, et sont essentiellement composées des mêmes substances. L'huile, dans l'*émulsion*, fait fonction de beurre ; elle est divisée par le mucilage de la semence, comme le beurre l'est par le fromage;

c'est l'extrême division de cette huile qui occasionne l'opacité de la couleur blanche et laiteuse du lait et des *émulsions*. L'eau, dans l'*émulsion*, tient lieu de la sérosité du lait ; elle est, de même, susceptible de se séparer par le repos et de laisser nager à sa surface la matière huileuse en forme de crême, comme celle qui se forme par le repos à la surface du lait.

L'*émulsion* est susceptible aussi de s'aigrir et de se cailleboter comme le lait, et comme lui elle est coagulable par les acides ; aussi, ne doit-on pas en faire entrer dans sa composition.

Comme elles ne peuvent se garder long-temps, on ne doit les préparer qu'à mesure qu'on en a besoin, et employer toujours des semences qui n'ayent aucun caractère de rancidité (d'oxigénation).

Épithêmes, *Fomentations*, *Sachets*. On donne le nom général d'*épithême* à tout médicament externe de différente consistance qui ne tient ni de l'onguent ni de l'emplâtre, et qu'on applique sur la surface du corps dans différentes vues.

L'*épithême liquide* est ce que nous nommons proprement *fomentation*, et la *fomentation* n'est autre chose qu'une espèce de bain local, fait avec une liqueur médicinale simple ou composée qui, appliquée chaude ou

froide au moyen d'un véhicule convenable, a la vertu d'apporter dans la partie sur laquelle elle est mise, ou dans celles qui sont situées au-dessous et plus profondément, le changement que le maréchal doit désirer.

Il est des *épithêmes secs*, assez mal-à-propos appelés *fomentations sèches* ; nous n'en ferons pas cependant une classe particulière d'*épithêmes*, nous adopterons cette dénomination de *fomentation sèche* ; elle répond à ce que l'on appelle *sachets* dans la médecine humaine ; telle est l'avoine bouillie dans le vin ou dans le vinaigre, qu'on applique sur les reins dans quelques circonstances maladives.

Il est aussi des *épithêmes mous* et en forme de bouillie, qui ne sont véritablement que des *cataplasmes*, et que nous placerons dans ce rang. Ce que nous appelons *charges* sont des *épithêmes* moins solides. Du reste, il est aisé de concevoir que la différence entre les *lotions* et les *fomentations* ne naît que de l'emploi que nous en faisons, les *lotions* n'étant ordinairement mises en usage que pour étuver simplement, et les *fomentations* n'opérant qu'autant qu'elles demeurent fixées sur la partie par un moyen quelconque. On peut, au surplus, faire des *fomentations* avec les différentes liqueurs propres aux *lotions*, comme on peut employer

les *lotions* en *fomentations* dans certains cas que le raisonnement et la pratique indiquent.

Espèces. On nomme *espèces*, la réunion ou l'assemblage de plusieurs plantes, coupées ou hachées menu, et qu'on employe ainsi en infusion. On peut en faire de plusieurs sortes et qui soient capables de remplir les indications les plus ordinaires. La collection d'herbes connue sous le nom de vulnéraires de Suisse, est un exemple d'*espèces*. On peut encore ranger sous cette même dénomination tous les rassemblemens qui se font dans la pharmacie; telles que les herbes émollientes, aromatiques, les quatre farines résolutives, les quatre semences froides ou chaudes, majeures ou mineures, les cinq racines apéritives, les capillaires, les fleurs cordiales, etc.

Esprits. (Voyez *Eaux*.)

Essences. (Voyez *Elixirs*.)

Extraits, *Robs*. On nomme *extraits* les substances qu'on a separées des corps par un menstrue ou un véhicule convenable, et qu'on a rassemblées sous un petit volume par l'évaporation d'une partie ou de la totalité du véhicule.

Le but des *extraits* est de conserver plus facilement les parties utiles des substances, soit végétales, soit animales qui en contiennent; le règne

règne minéral n'en fournissant aucune d'usage en médecine.

Les *extraits* se font ordinairement ou par infusion, ou par décoction, dans l'eau, le vin ou d'autres liqueurs spiritueuses, ce qui constitue différentes espèces d'*extraits* selon la nature du véhicule qu'on employe; quelquefois aussi ce n'est que le suc dépuré des plantes, des racines, ou des fruits qu'on fait évaporer.

Les *robs* sont plus particulièrement les sucs des fruits ou des plantes, exprimés, non dépurés et réduits en consistance d'*extraits*, sans aucun véhiculé. Les gelées, l'opium, l'aloès, le suc de réglisse, sont des *extraits*.

Fomentations. (Voyez *Epithêmes.*)

Frictions. (Voyez *Embrocations.*)

Fumigations, *Parfums*. Les *fumigations* et les *parfums* sont des vapeurs qui s'exhalent des substances médicamenteuses qu'on fait bouillir, chauffer ou brûler; elles se répandent dans les lieux que l'on se propose d'assainir en en purifiant l'air, ou sur les parties affectées de quelques maladies. Ces vapeurs sèches quand elles s'exhalent d'un médicament sec, ou humides quand elles sont l'effet de l'évaporation de substances médicinales liquides, forment ce que nous nommons dans ce dernier cas *fumigations*

sèches ou *humides* ; nous les faisons recevoir et humer par l'animal selon l'exigence des cas, en plaçant le vase qui contient la liqueur, ou la substance à évaporer ou à brûler, sous la partie que l'on veut qui en reçoive l'impression, et en couvrant et entourant cette même partie d'une couverture, ainsi que le vase, afin de concentrer les vapeurs sur la partie, et en empêcher la perte, ainsi que le contact de l'air qui pourroit en contrarier les effets.

Gargarismes. (Voyez *Injections*.)

Herbes, Plantes. On comprend sous cette dénomination générale différentes plantes entières, tiges, feuilles et fleurs, qui ont les mêmes vertus et qu'on réunit pour les employer ensemble ; telles sont les herbes aromatiques, vulnéraires, émollientes, etc. soit fraîches, soit sèchées. Elles ne diffèrent des *espèces* qu'en ce que celles-ci sont coupés ou hachées, et toujours sèches.

Huiles. Les *huiles*, dont nous parlons ici, sont des médicamens externes composés de plantes ou d'animaux infusés ou bouillis dans les huiles grasses (fixes), qui se chargent plus ou moins des vertus de ces substances. Elles rancissent (s'oxigènent) d'autant plus vîte qu'elles ont été faites à chaud, et contractent alors des

vertus souvent opposées à celles qu'elles de-voient avoir.

Quelques-unes de ces préparations portent très improprement le nom de *baumes*, tel est le *baume tranquille*.

INFUSIONS, DÉCOCTIONS, MACÉRATIONS. Les *infusions* et les *décoctions* sont des médicamens liquides, qu'on prépare à mesure qu'on en a besoin, et dont le but est d'extraire les parties les plus dissolubles, les plus actives et les plus volatiles des substances qu'on y soumet.

Les *infusions* se préparent à froid, et alors on les appelle *macérations*, ou à l'aide d'une douce chaleur, et jamais par ébullition ; on y soumet les plantes aromatiques, les fleurs, et toutes les substances délicates qui contiennent des parties volatiles et fugaces que la *décoction* laisseroit évaporer.

Les *décoctions* ne diffèrent des *infusions* qu'en ce qu'elles sont plus chargées de principes extractifs, qu'elles subissent l'ébullition, et qu'on n'y soumet que des substances solides, inodores, ou privées de particules volatiles. Elles se font ordinairement aussi à l'air libre, dans des vaisseaux ouverts, tandis que les *infusions* se pratiquent dans des vaisseaux fermés ou couverts.

Souvent les *infusions* précèdent les *décoc-*

tions, dont elles ne sont véritablement que le premier degré.

Les principaux véhicules des *infusions* et des *décoctions* sont l'eau, le vin, le vinaigre, l'eau-de-vie (alcohol), l'esprit-de-vin (alcohol), l'huile, etc.; les liqueurs spiritueuses ne peuvent être employées que pour les premières, elles portent le nom de *teintures*, *élixirs*, etc.; l'huile ne sert que pour ceux de ces médicamens qui sont employés à l'extérieur.

Lorsqu'un de ces médicamens réunit en même temps des substances qui ne doivent qu'infuser et d'autres qui doivent bouillir, comme des fleurs, des bois et des racines, on commence par faire bouillir les racines et les bois qu'on a coupés par petits morceaux, et lorsque cette opération est finie, on verse la liqueur bouillante sur les fleurs; on nomme alors ces médicamens *infusions-décoctions*. (1).

Les *infusions* et les *décoctions*, s'ajoutent à la *boisson* des animaux, ou on les leur donne en *breuvages*.

Injections, *Gargarismes*. Nous appe-

---

(1) Les élèves trouveront dans les *Démonstrations élémentaires de Botanique, à l'usage des Écoles vétérinaires*, des détails plus étendus sur les infusions, les décoctions, les macérations, ainsi que sur la récolte et la dessication des plantes. (*Note de l'éditeur.*)

lons *injection*, non-seulement l'action par laquelle nous introduisons, par le moyen d'une seringue, d'après différentes vues, et selon diverses indications, dans les cavités du corps, naturelles ou accidentelles, une liqueur médicinale quelconque, mais encore cette liqueur médicinale elle-même. Les points lachrymaux, le canal nasal, les oreilles, les naseaux, la bouche, la vessie, l'urethre, l'anus, le vagin, etc.; les plaies, les abcès, les sinus, les fistules, sont autant de cavités dans lesquelles nous portons nos *injections*. Celles que l'on pousse dans les intestins portent le nom de *clystères*, *Lavemens* ou *remèdes*.

Il est des cas où ces même *injections* nous tiennent lieu de *gargarismes*, tels sont ceux où il s'agit d'humecter les parties de la bouche et de l'arrière-bouche de l'animal. Leur efficacité ne sauroit être rapportée ni à une collusion réelle, car nous ne connoissons aucun moyen d'engager l'animal à agiter la liqueur dans sa bouche, de manière que toutes les parties en soient imbibées, détergées et pénétrées, ni au séjour que le remède y fait, puisqu'il nous est impossible de le contraindre à l'y retenir longtemps; ces *gargarismes* ne peuvent donc être salutaires que par l'attention que l'on a d'en renouveller souvent l'usage. L'impuissance où

nous sommes encore de déterminer l'animal à prendre le fluide que nous lui présenterions, ne nous laisse que la voie des *injections*. Nous poussons le *gargarisme* avec une seringue, dont l'extrémité de la canule et du siphon, qui présente une forme ovalaire et légèrement arrondie, est percée de plusieurs trous semblables à ceux dont sont percés les arrosoirs, et pour l'adresser plus sûrement aux lieux qu'il importe de baigner, nous faisons ouvrir la bouche par le moyen d'un pas d'âne ou autrement, s'il s'agit d'humecter les parties qu'elle renferme. Lorsqu'il est question de diriger la liqueur dans l'arrière-bouche au-delà de la cloison du palais, nous adressons notre *injection* dans les naseaux à l'aide d'un siphon percé d'une seule ouverture, et cette route l'y conduit directement, parce qu'elle enfile les arrières-narines.

Lavemens, *Clystères*, *Remèdes*. Le mot *lavement* signifioit anciennement une injection quelconque ; mais on appelle particulièrement aujourd'hui de ce nom, ainsi que celui de *clystère* ou de *remède* proprement dit, dans la médecine des animaux comme dans la médecine humaine, un liquide destiné à être introduit par l'anus, dans l'intestin rectum, soit qu'on l'y verse, soit qu'on l'y injecte.

Nous administrons ces remèdes ou avec une

seringue, et alors la liqueur est lancée dans l'intestin; ou avec une marmite à long bec, et alors elle est simplement versée dans le canal. Au défaut de cette marmite, on peut faire usage d'une vessie à laquelle on a adapté une canule; on peut, dans un pressant besoin, suppléer à l'une et à l'autre par une corne percée à son extrémité la plus mince qu'on introduit dans l'anus; on verse le liquide par l'extrémité la plus large à fur et mesure qu'il pénètre dans le canal; cette méthode est très-simple et très-avantageuse pour ne pas fatiguer l'animal par des introductions répétées.

Les *remèdes* ne sont pas moins efficaces dans la pratique de la médecine vétérinaire que dans la pratique de la médecine du corps humain. L'utilité en est évidente dans le traitement des maladies des animaux, et heureusement une fausse répugnance ne sauroit s'opposer ici aux vues que nous nous proposons en les administrant. Ils sont salutaires dans presque toutes les maladies, et il est très-peu de circonstances dans lesquelles ils ne doivent être employés. Non-seulement, ils forment une espèce de bain intérieur, qui agit immédiatement sur les intestins, et au moyen duquel nous lavons et nous nettoyons ces viscères, mais nous ramolissons encore les excrémens endurcis, nous tempé-

rons les recrémens de mauvaise qualité, nous évacuons les matières contenues, nous fortifions les fibres intestinales, nous en rétablissons le mouvement péristaltique, nous en calmons les spasmes, nous en diminuons la tension et la roideur, nous sollicitons quelquefois dans ces mêmes fibres une heureuse irritation, nous en appaisons les douleurs, ainsi que celles des reins, de la vessie, de l'uterus; nous consolidons celles qui ont pu souffrir des érosions; nous suppléons au danger et à l'impossibilité d'évacuer, par des breuvages purgatifs, des tempéramens trop sensibles et trop foibles; les *lavemens* rendent l'effet de ces remèdes, qu'ils doivent toujours précéder, beaucoup plus prompt, beaucoup plus sûr et plus facile; on peut les rendre purgatifs eux-mêmes; nous aidons encore par leur moyen les excrétions; nous augmentons évidemment celles de la transpiration et de l'urine; nous modérons les maux des parties éloignées, nous les en détournons; nous fortifions le genre nerveux; nous appaisons les douleurs, la fièvre, les maladies graves de la tête, de la poitrine, etc.; nous parons à l'impureté des humeurs, à la mauvaise disposition des viscères, à leur engorgement; c'est ce qui est prouvé par l'effet des *lavemens* amers dans la cachexie, etc.; nous dissipons les vents

et les flatuosités, nous détergeons les petits ulcères qui accompagnent la dysenterie; enfin, les *lavemens* tuent et détruisent les vers, peuvent soutenir les forces debilitantes de l'animal, et suppléer au défaut des alimens qu'il ne peut prendre, etc. etc.

Tous ces effets, au surplus, dépendent des substances dont nous faisons choix pour la préparation de ces *remèdes*. Nous les donnons aussi avec circonspection; dans le nombre des animaux que nous avons traités, nous en avons trouvé quelques-uns d'une nature si irritable que leurs intestins ne pouvoient supporter ni le jet, ni le poids du liquide versé peu-à-peu et lentement dans le canal; dans d'autres, attaqués de tranchées, les douleurs en devenoient plus vives, et elles ne cédoient qu'à un simple laxatif approprié et donné en breuvage. Nous avons encore été témoins des effets pernicieux produits par des *lavemens* âcres, administrés dans l'espérance de vider, plus sûrement, des chevaux qui n'avoient fienté de long-temps. Des gens instruits auroient débuté par ceux qui sont capables de relâcher et de lubréfier les intestins, et qui n'auroient pas, en y attirant plus d'excremens, augmenté une obstruction qui a coûté la vie aux animaux. Enfin, nous avons l'attention d'attendre un certain temps après

que l'animal a mangé pour administrer ces *remèdes* qui, donnés plutôt, sollicitent une évacuation trop prompte des alimens, en empêchent la coction et la digestion, et s'opposent à la formation et à l'extraction du chyle, etc.

Nous nous servons de la seringue lorsque nous ne craignons pas d'irriter, d'agacer, etc., et de la marmite à long bec dans presque toutes les autres circonstances ; ce second instrument a cet avantage, que nous versons et que nous recevons, sans aucune perte, ce que l'animal renvoye du liquide qu'il reçoit lui-même ; que nous versons encore de nouveau ce que la marmite en a reçu, et que nous pouvons avoir plus aisément égard aux épreintes et aux douleurs que l'animal éprouve.

Linimens. (Voyez *Embrocations.*)

Lotions. On appelle *lotions* tout ce qui est propre à laver et nétoyer, soit tout le corps, soit quelques-unes de ses parties ; ainsi les *lotions* sont générales ou particulières. Les bains de rivière forment une *lotion* générale ; on employe les *lotions* particulières et médicinales pour les environs des ulcères ; pour prévenir les effets des coups, des contusions, pour empêcher l'extravasation du sang ; pour détruire la vermine, la gale, etc. Les *lotions* sont dif-

féremment préparées selon le but que l'on se propose ; elles tiennent le milieu entre les *lotions* générales et les *fomentations*.

Macerations. (Voyez *Infusions.*)

Mastigadours. (Voyez *Billots.*)

Miels, *Sirops*. Les *miels* et les *sirops* sont des infusions, des décoctions, ou des sucs de plantes, cuits et épaissis par l'évaporation, pour être conservés par l'addition du miel ou du sucre ; ils diffèrent des conserves liquides, en ce que ces dernières contiennent les substances mêmes réduites en poudre, ou pulpe, et qu'elles ont, d'ailleurs encore, beaucoup plus de consistance.

Ces médicamens sont simples ou composés ; les premiers sont ceux dans lesquels il n'entre qu'une seule substance comme l'oximel, le miel mercurial, le sirop de guimauve ; les seconds sont composés de plusieurs ; nous préférons pour l'usage des animaux les *miels* aux *sirops*, non-seulement parce qu'ils sont plus à la portée des facultés des habitans des campagnes, où le miel, est en général, plus commun ; mais encore parce qu'ils sont plus faciles à préparer, et que nous ne sommes nullement astreints, pour nos malades, à rechercher les convenances du goût et du coup-d'œil dans l'administration des remèdes.

Les *miels* et les *sirops* doivent être conservés dans des lieux frais, et dans des bouteilles bien bouchées; dans des lieux humides ils se moisissent; dans des lieux trop chauds ils se candissent.

Nouets. (Voyez *Billots*.)

Onctions. (Voyez *Embrocations*.)

Onguens. Les *onguens* sont des médicamens externes qui ont pour excipiens des corps graisseux; on les fait ordinairement plus solides que les *pommades*, mais toujours plus mous que les *emplâtres*. Ils sont d'un usage d'autant plus fréquent dans la chirurgie vétérinaire qu'ils se maintiennent seuls sur la partie malade.

On doit assujettir l'animal de manière qu'il ne puisse porter la langue ou les dents sur le lieu de l'application des *onguens*, des *emplâtres*, des *pommades* et des autres remèdes externes.

Opiats. (Voyez *Bols*.)

Parfums. (Voyez *Fumigations*.)

Pédiluves, *Bains*. On entend par *pédiluve* le bain du pied ou de la jambe d'un animal quelconque, dans une suffisante quantité de liquide, simple ou composé, pendant un espace de temps plus ou moins long.

On emploie le *pédiluve* froid, tiède, ou chaud suivant l'état de la partie malade, et

d'après, encore, les intentions diverses que l'on se propose.

Le *pédiluve* chaud anime, accélère la circulation, opère une dérivation sur la partie baignée : le fluide sanguin se divise, se porte à la peau avec plus de célérité; un tel bain délaye la masse, les particules de l'eau, les plus fluides et les plus subtiles, étant admises avec succès dans le torrent par les vaisseaux absorbans, il établit et facilite la sécrétion et l'excrétion de la transpiration et de l'urinè; c'est ce qui nous est prouvé par la moiteur de l'animal qui prend le *pédiluve*, par la plus grande quantité de crasse que l'étrille et la brosse enlèvent, par l'évacuation plus copieuse d'urine, etc., etc.

On fait usage du *pédiluve* froid dans le cas d'une entorse récente, lors de la distension des ligamens, des tendons et des capsules ligamenteuses des articulations; on l'employe pour remedier à la fatigue outrée des jambes, à leur engorgement, à leur œdématie, et dans la circonstance de molettes, de vessigons, etc. Il est encore très-utile quand il s'agit de défendre les pieds de l'abord de l'humeur de la fourbure, et alors nous avons la précaution d'envelopper les parties menacées, à la sortie du *pédiluve*, d'un cataplasme défensif; dans tous

ces cas nous augmentons la fraîcheur de l'eau par une addition suffisante de sel ammoniac (muriate d'ammoniac), ou d'acides minéraux ou végétaux. Lorsque la saison et les circonstances nous le permettent, nous substituons à ce sel ou à ces acides la glace ou la neige ; souvent aussi, les *pédiluves* pris simplement dans une rivière dont l'eau est fraîche, nette et courante, suffisent pour remplir nos vues.

On a recours au *pédiluve* d'eau tiède dans le cas de formes, de molettes et de nerf-ferrures anciennes et endurcies; dans celui de la rigidité des tendons, des peignes secs, des érysipèles, des enchevêtrures, des bleimes, des seimes, de la brûlure de la sole de corne, de la piqûre de l'aponévrose du muscle profond, de l'application violente et trop longue du cautère actuel, enfin, dans toutes les occasions où il est indispensable de prévenir ou de remédier à la rigidité, à la tension et à l'inflammation de l'ongle et des tégumens. Souvent on fait bouillir dans l'eau dont on se sert, des plantes émollientes, mucilagineuses, etc.

A l'égard des *pédiluves* chauds, telle est leur efficacité qu'ils détournent les humeurs qui excitent l'inflammation de la masse cérébrale, de la conjonctive, de la membrane pituitaire, de la plèvre, des poumons, etc. Dans tous ces

cas on retire le membre de l'eau une demi-heure après son immersion, on ouvre l'ars, ou la veine du pâturon, ou les vaisseaux de la pince ; on ajoute de la nouvelle eau chaude, on replace le membre et on l'y laisse séjourner autant que le besoin l'exige, ayant attention d'entretenir le liquide dans le même degré de chaleur par de nouvelles additions d'eau chauffée. Si ce *pédiluve* et si cette saignée ne suffisent pas, on en fait autant à l'autre ou aux autres membres. Nous en avons vu d'excellens résultats dans les engorgemens durs, profonds, et qui tiennent de la nature du virus farcineux, dans les jambes affectées d'eaux, de poireaux, de crapaux, de peignes humides, de mulles traversines, et de cet ulcère appelé *mal d'âne*. Ces bains déterminent de l'intérieur à l'extérieur la suppuration qui s'établit dans le pied ; ils arrêtent les progrès des javarts encornés et tendineux ; ils remédient aux atteintes sourdes, aux heurts appelés étonnement de sabot, etc. etc.

Le sang d'un animal que l'on égorge, forme encore un *pédiluve* très-confortatif et très-propre à rétablir le ton des ligamens affoiblis à la suite d'une entorse, d'une luxation, etc.; et d'ailleurs, en pareille circonstance, nous pouvons fortifier l'eau que nous employons,

plutôt froide que tiède et chaude, par une infusion de plantes odoriférantes et corroborantes; telles que les feuilles de laurier, l'origan, le serpolet, le thym, le romarin, les cendres gravelées (carbonate de potasse), etc.

Outre ces *bains* particuliers et locaux, il en est de généraux et d'universels, dont l'utilité ne seroit ni moins certaine, ni moins reconnue, s'ils étoient d'un usage plus fréquent dans la médecine véterinaire. Ce remède précieux fut employé dès les commencemens de la médecine humaine, et son efficacité a été suffisamment constatée et justement admirée de siècle en siècle. Personne n'ignore, parmi nous, celle des *bains de rivière* pour les chevaux qu'on y fait séjourner pendant un certain temps; mais il est des occurrences ou les *bains* d'eau tiède ou chaude, naturelle ou artificielle, simple ou composée, ainsi que les *bains de vapeurs*, sèches ou humides, seroient d'une ressource infinie. Nous en avons eu des preuves tirées des *bains de fumier* chaud, sur des animaux d'une tissure flasque et molle, en qui il importoit de diminuer la masse des fluides, et qui étoient affectés depuis long-temps, les uns de la morve, ceux-ci du farcin, ceux-là de poireaux d'un volume énorme, et multipliés de manière à occuper tout le bas des extrémités postérieures.

postérieures. Ces maladies avoient résisté à tous les efforts de l'art, nous en avons triomphé aussitôt que les effets des remèdes ont été secondés par l'action de ces *bains* généraux.

Ceux d'eau chaude, qu'il ne nous a pas encore été possible d'employer, eu égard aux grands animaux, ont opéré avec efficacité sur le mouton; ils ont facilité l'éruption du claveau dans ceux de ces animaux en qui la peau dure et compacte ne permettoit aucune issue au virus varioleux, et résistoit à la force impulsive du cœur et des artères; ils ont mis fin aux gales rebelles et malignes de ces animaux et des chiens; ils ont favorisé le succès de l'amputation des tumeurs cancéreuses des chiens; ils ont calmé des coliques affreuses; ils ont remédié en partie à des constipations décidées, à des chaleurs d'entrailles, à ces mouvemens convulsifs et désordonnés qui décèlent la maladie que l'on nomme rage-mue, etc. Mais il faut remarquer que tous ces effets n'ont eu véritablement lieu que sur des sujets en qui la fibre péchoit par rigidité, et dont le principal symptôme à combattre étoit la sécheresse et la tension des solides.

Nous ne doutons point de la réalité de ces mêmes résultats dans les animaux d'un volume plus considérable, et dans ceux qui sont atta-

qués de vertige, ou de cette sorte de stupeur que les maréchaux désignent par le terme d'immobilité; ou affectés de la pierre ou calcul des reins et de la vessie, de la rétention d'urine et de différentes maladies cutanées qui naissent, presque toujours, d'une extrême acrimonie des liqueurs, et qui deviendroient moins rebelle si l'usage raisonné des *bains chauds* étoit adopté et praticable dans la médecine des animaux; ils favoriseroient, non seulement les succès des premiers remèdes, tels que la saignée, les laxatifs et les adoucissans, mais aussi ceux des substances capables de purifier la masse et qui n'occasionnent que trop souvent des désordres et des spasmes funestes dans des mains ignorantes. Ils ne seroient pas moins avantageux dans le part laborieux et difficile à raison de la rigidité des fibres de l'uterus, et relativemeut aux jeunes productions qui tombent dans une sorte d'atrophie, et qui ne profitent point; ils aideroient à la libre distribution du suc nourricier, qu'ils rendroient plus fluide et qui se porteroit alors également dans toutes les parties.

Il seroit bon encore, de composer des *bains martiaux*, qui pourroient équivaloir et suppléer à ceux de ces sources naturelles qui contiennent un safran de mars (oxide de fer) très-

délié. On en feroit usage dans la circonstance de la laxité de la fibre, dans celle de l'épaississement des liqueurs à raison de la lenteur de la circulation, et toutes les fois qu'il s'agiroit d'animaux sujets à des douleurs, à la fourbure, à des œdématies, à des foiblesses de membres, etc.; en observant, néanmoins, que ces mêmes *bains* n'eussent qu'une chaleur tempérée, pour éviter la trop grande secousse que le sang pourroit en recevoir.

De même que nous pouvons préparer des *pédiluves* fortifians, nous pourrions artificiellement aussi donner plus d'énergie aux *bains universels*, par les mêmes moyens; ils conviendroient dans les cas de paralysie, d'impuissance ou de difficulté de mouvoir les membres, dans la cachexie, dans le part prématuré à raison de la foiblesse des fibres de la matrice, etc.

Il ne seroit pas difficile encore d'exposer le corps des animaux à la vapeur sèche et chaude que l'esprit de vin (alcohol) enflammé exhale, ou à la vapeur humide et chaude de certains mixtes appropriés, et qui auroient subi une ébullition plus ou moins forte dans l'eau commune; on ouvriroit, par ce moyen, puissamment les pores; on obvieroit à la tension des parties et à une rigidité fatale; on dissol-

veroit des humeurs visqueuses, gluantes et tenaces, etc. (Voyez *Fumigations.*)

Mais on doit être certain que les *bains universels*, employés avec peu de circonspection et mal administrés, deviendroient un remède extrêmement dangereux. 1°. Ils ne convien-droient point dans la pléthore, et il seroit bon, si on la redoutoit, de les faire précéder de la saignée et des lavemens, autrement il en pourroit résulter de facheuses congestions du sang et des humeurs dans la tête et dans la poitrine. 2°. Pris trop chauds, ils épuiseroient plutôt l'animal qu'ils ne lui seroient profitables. 3°. Celui qu'on y soumettroit devroit être à jeûn, ou tout au moins, la digestion, en lui, devroit être en plus grande partie finie et achevée. 4°. Si l'on avoit des sudorifiques à administrer, ce ne devroit être que dans le moment où la transpiration sensible commenceroit à se montrer; encore, ces substances devroient elles être étendues dans une grande quantité de parties aqueuses. 5°. La durée du temps où on laisseroit l'animal dans le *bain*, seroit fixée par les circonstances qui engageroient à le prescrire: s'il s'agit de maladies graves et opiniâtres, de contraction des parties nerveuses, etc., ce temps devroit être beaucoup plus long. 6°. Il ne faudroit pas les ordonner à des chevaux

morfondus, poussifs, ni à des chevaux desséchés par une chaleur lente et continuelle. 7°. *Les bains de vapeurs* sèches et chaudes seroient funestes à des animaux pléthoriques, comme à des animaux cacochymes, etc.

En général, il faut abattre l'eau aux chevaux quand ils sortent du *bain*, les bouchonner ensuite, et sécher le plus qu'il est possible les autres brutes, en les couvrant d'une couverture capable de les défendre de l'impression et du contact de l'air ; cette attention étant d'une importance extrême pour empêcher les effets qui suivent toujours la résorbtion de l'humeur de la transpiration.

Pierres. On donne ce nom à des médicamens préparés qui conservent, à peu de chose près, la consistance ordinaire des *pierres*. Telles sont la *pierre admirable* ou *ophtalmique*, la *pierre médicamenteuse de Crollius*, la *pierre infernale*, la boule de Mars, etc.

On employe ces médicamens, ou après les avoir fait dissoudre dans des liqueurs appropriées, comme la *pierre admirable ;* ou en nature, comme la *pierre à cautère* et la *pierre infernale ;* alors elles sont dissoutes par l'humidité de la partie vivante, sur laquelle on les applique, et elles la brûlent et la détruisent comme le feu même.

Pillules. (Voyez *Bols.*)

Plantes. (Voyez *Espèces*, *Herbes.*)

Pommades. Les *pommades* sont des espèces d'onguens, dont la consistance, plus solide que celle des linimens, est semblable à celle de la graisse de porc ; elles tirent leur nom des pommes qu'on fait entrer dans la composition de quelques unes; elles s'appliquent indifféremment sur toutes les parties du corps, mais particulièrement sur les parties délicates, comme autour des yeux, des lèvres, etc. Il est quelques *pommades* auxquelles on a conservé ce nom, malgré leur consistance plus solide ; telle est la *pommade mercurielle.*

Potions. (Voyez *Breuvages*, *Infusions.*)

Poudres. Nous appelons *poudre* un médicament sec, composé d'un ou de plusieurs ingrédiens, pulvérisés ensemble ou séparément, puis mêlés exactement. La *poudre* trés-fine est appellée *alkool* ; la plus grossière, *grossum* ou *tragea* ; la moyenne, *poudre* ou *espèces.* On donne assez ordinairement ce dernier nom aux *poudres composées*, qui contiennent tous les ingrédiens d'une préparation officinale.

La plupart des substances végétales qu'on veut pulvériser, exigent une division prélimi-

naire, qui a lieu au moyen des rapes, des couteaux, des ciseaux, etc.

On réduit en *poudre* les drogues simples. 1°. Pour qu'étant plus divisées, elles produisent plus sûrement leurs effets. 2°. Pour qu'il soit plus facile de les mêler avec d'autres substances et d'en faire, ainsi, des médicamens composés.

Les substances minérales ou terreuses, exigent une pulvérisation d'autant plus exacte qu'elles sont moins dissolubles, on la nomme *porphyrisation*.

Les *poudres* destinées à entrer dans les médicamens ophtalmiques doivent être très-fines, pour ne pas causer des irritations ou des picotemens, absolument contraires à l'effet qu'on en attend.

La *poudre* des semences des plantes graminées et légumineuses se nomme *farine*, on l'obtient au moyen du moulin.

On doit éviter de faire entrer dans les *poudres* qu'on se propose de conserver, des substances qui attirent l'humidité de l'air, comme les sels alcalis, parce qu'ils les feroient bientôt gâter.

Nous faisons prendre les *poudres* avec le miel sous la forme de pilule, de bol, d'opiat, ou en breuvage ; nous les mêlons dans le son que nous humectons légèrement, pour que les

animaux, par leur soufle, n'en perdent pas une grande partie; nous ne donnons le *tragea* que dans l'avoine.

Plus les *poudres* que nous employons intérieurement sont fines, plus elles ont d'efficacité. Le crocus metallorum (oxide d'antimoine sulfuré demi vitreux) et les autres préparations d'antimoine, produisent peu d'effet, données comme on les administre ordinairement, tandis qu'étant extrêmement pulvérisees elles produisent le double et le triple de l'effet qu'on en attend.

Pulpes. On nomme *pulpe* la substance tendre ou charnue des végétaux qu'on réduit en une espèce de bouillie par la trituration, ou par l'ebullition; telle est la chair de la plupart des fruits, des racines, des plantes légumineuses, et la substance même de beaucoup de plantes fraîches.

On employe les *pulpes* à l'intérieur et à l'extérieur; nous en faisons un plus grand usage de cette dernière manière, en forme de cataplasmes.

Quintessences. (Voyez *Élixirs.*)

Racines. On donne ce nom collectif comme celui d'*herbes*, de *plantes*, etc., à différentes *racines* qui ont les mêmes vertus, qu'on réunit après les avoir fait sécher, et que l'on con-

serve pour les employer ensemble ; telles sont les *cinq racines apéritives*.

Remèdes. Ce mot est synonyme et générique comme celui de *médicamens*, pour exprimer toutes les substances qu'on employe contre les maladies ; mais on entend plus particulièrement sous cette dénomination des *remèdes* particuliers, donnés comme spécifiques contre telle ou telle maladie, et dont la préparation est le plus ordinairement un secret ; tels sont les *remèdes* vantés contre la morve, le farcin, les tranchées, etc. On donne aussi ce nom aux lavemens. (Voyez *Lavemens*.)

Rémolades. (Voyez *Charges*.)

Robs. (Voyez *Extraits*.)

Semences. On appelle *semences* la réunion de différentes graines de plantes qu'on employe collectivement et sous la même dénomination ; telles sont les quatre *semences chaudes*, *froides*, *carminatives*, etc.

Sachets. (Voyez *Épithèmes*.)

Sirops. (Voyez *Miels*.)

Sucs. On entend par *sucs* les liqueurs qu'on extrait des végétaux et des animaux, et qu'on employe en médecine.

Ils sont, en général, de trois espèces, aqueux huileux et laiteux.

On les tire des végétaux par incision, par expression, après les avoir pilés ; et des femelles des animaux, en les trayant.

Les *sucs aqueux* sont ceux dont l'eau est le principe dominant ; ils renferment les mucilages, et les gommes qui ne sont que des mucilages épaissis.

Les *sucs huileux* comprennent les huiles proprement dites (huiles fixes), et les graisses des animaux ; les huiles essentielles (huiles volatiles) ; les baumes naturels, et les résines pures qui ne sont que des baumes naturels épaissis.

Enfin, les *sucs laiteux* sont des émulsions naturelles qui contiennent les deux premiers ; ils fournissent les *sucs gommo-résineux.*

Ceux de ces *sucs* qui se dessèchent et perdent leur fluidité sont nommés *sucs concrets.* La gomme arabique, l'aloès, la scammonée, sont des *sucs-concrets.*

Suppositoires. Les *suppositoires* sont des médicamens d'une consistance à-peu-près semblable à celle des emplâtres ; la forme en est conique et appropriée à l'usage que nous en faisons ; la longueur doit être proportionnée à la grandeur de l'animal pour lequel on les destine ; ils auront six à huit pouces (seize à vingt-deux centimètres) pour le cheval, et

seront de la longueur du doigt pour le mouton et le chien ordinaire. Nous les introduisons dans l'anus à différentes intentions, soit pour relâcher, soit pour irriter, ou purger; nous les composons avec le miel et le sel (muriate de soude), le miel étant suffisamment cuit; souvent nous nous servons de savon, quelquefois ces espèces de tentes sont un mélange de miel ou de savon, de coloquinte, de scammonée ou d'autres purgatifs âcres, par le moyen desquels nous sollicitons l'irritation du sphincter de l'anus, et l'évacuation des matières contenues dans le rectum.

Tablettes. (Voyez *Confections.*)

Teintures. (Voyez *Élixirs.*)

Tisannes. (Voyez *Boissons.*)

Trochisques. Les *trochisques* sont des médicamens secs, auxquels on donne ordinairement une forme triangulaire, carrée ou pyramidale; ils sont composés d'une ou de plusieurs substances; nous ne faisons usage de ces remèdes qu'à l'extérieur et en forme de cautères; nous les introduisons entre cuir et chair. Quant à ceux que la médecine humaine emploie intérieurement, nous les substituons facilement par les bols, les pilules et les opiats.

Vins, Vinaigres. Les *vins* et les *vinaigres*

médicinaux ne sont que des infusions ou des décoctions de différentes substances, dans le *vin* ou le *vinaigre*, et qu'on employe à l'intérieur ou à l'extérieur. Ils sont simples, ou composés.

On doit avoir la précaution de ne pas préparer ces médicamens dans des vaisseaux de cuivre, sur-tout ceux qui sont destinés à être pris intérieurement.

On fait infuser les substances dans le *vin*, et on peut les faire bouillir dans le *vinaigre*; mais le premier perdroit toute sa partie spiritueuse (alcohol) par l'ébullition; encore ces infusions doivent-elle se faire dans des vaisseaux couverts.

Nota. Les Elèves trouveront dans l'ouvrage intitulé: Elémens de l'art vétérinaire. Essai sur les appareils et sur les bandages propres aux quadrupèdes, *une exposition générale et raisonnée de toutes les choses convenables dans le traitement des maladies chirurgicales ou extérieures, telles que* charpie, étoupe, bourdonnets, tentes, mèches, plumaceaux, etoupades, compresses, bandes, bandages, liens, ferremens, attelles, éclisses, *etc. Cette exposition est indispensable pour l'étude de la Matière médicale externe, et nous les invitons à ne pas la négliger.*

DU CHOIX

OU

DE L'ÉLECTION DES MÉDICAMENS.

L'ÉLECTION est cette partie de la Matière médicale qui enseigne à distinguer et à choisir les médicamens simples ou composés, bons et sains, d'avec ceux qui sont mauvais ou sophistiqués ; qui indique la manière et le temps de se les procurer, ce qu'il faut observer dans leur récolte et pour leur conservation.

Le choix des drogues simples est un objet essentiel dans le traitement des maladies ; il ne l'est pas moins dans la pharmacie, et il fait la base de la perfection des médicamens officinaux. On trouvera dans le Droguier tous les détails nécessaires à la connoissance et au choix des drogues en particulier ; nous ne nous occuperons ici que des objets généraux.

Les plantes et les animaux nous sont offerts par la nature dans des âges différens, et leurs vertus varient en raison de ces différens âges. Certaines plantes contiennent dans leur jeu-

nesse des principes qu'on ne retrouve plus lorsqu'elles sont dans leur maturité ; les animaux perdent de leur force et de leur vigueur en vieillissant, et les produits qu'ils fournissent alors ne sont plus aussi efficaces.

La nature nous offre ses richesses dans toutes les saisons ; mais, en général, on ne doit cueillir les plantes, et employer les animaux, que lorsqu'ils sont dans leur maturité et dans leur plus grande vigueur. Cette règle, néanmoins, ne peut s'appliquer qu'aux plantes et aux animaux, ou à celles de leurs parties qu'on veut conserver après les avoir fait sécher, ou à celles qu'on fait entrer dans les compositions officinales ; elle ne peut avoir lieu, pour ces substances, lorsqu'on les employe fraîches et à mesure des besoins qu'on en a, ou pour des préparations magistrales ; alors on est forcé de les prendre dans l'état où elles se trouvent.

On doit toujours faire choix des plantes qui ont le plus d'odeur, de saveur, de couleur, lorsqu'elles doivent avoir ces qualités.

Il faut éviter d'employer des plantes mal formées, et qui ayent été altérées par des maladies ou par des jeux de la nature ; ce qui peut changer leurs propriétés, ou leur en donner de nouvelles.

Elles doivent être choisies dans les lieux qui

leur sont naturels ; les aquatiques, par exemple, ne doivent pas être cueillies dans les lieux secs, et *vice versâ*.

Les plantes non cultivées, qui sont dans leur pays natal, ont plus de vertus que celles qui sont cultivées, ou transplantées seulement. Il faut excepter néanmoins de cette loi, les plantes émollientes, charnues, aqueuses, telles que les joubarbes, la violette, la mauve, la laitue, la poirée, et plusieurs plantes aromatiques, qui gagnent par les soins de la culture.

Il faut cueillir les plantes, pour les conserver, par un beau temps sec et serein, après le lever du soleil, lorsque toute humidité est dissipée, et que les fleurs commencent à s'épanouir.

Celles qu'on récolte dans les années sèches sont toujours plus belles, meilleures, se conservent mieux et beaucoup plus long-temps que celles qui ont été recueillies dans les années pluvieuses.

Les bouraches doivent être récoltées lorsqu'elles ont poussé la fleur ; il en est de même des crucifères et des aromatiques ; il y en a qui, comme nous l'avons déjà dit, ne sont salutaires que lorsqu'elles sont jeunes et qui, en devenant ligneuses, par l'âge, perdent presque toutes leurs vertus, ou en acquièrent d'autres opposées ; telles sont les feuilles de mauve, de guimauve,

de violette, d'épinard, etc., qui cessent d'être émollientes et deviennent astringentes.

Les plantes crucifères ou antiscorbutiques, les cressons, le cochlearia, etc., ne doivent jamais être employées sèches, elles perdent toutes leurs vertus qui résident dans les principes volatils que contiennent leurs sucs.

Le temps de cueillir les fleurs, est le même que celui des plantes, c'est lorsqu'elles commencent à s'épanouir; elles ont moins de vertus lorqu'elles tombent.

Il est des fleurs dont le principe odorant (arome) réside dans le calice et non dans les pétales, telles sont, sur-tout, les fleurs des plantes labiées, comme la lavande, le romarin, la sauge, etc.; il faut donc laisser le calice à ces fleurs; dans les liliacées, c'est dans les pétales que réside l'odeur: ces dernières fleurs ne doivent être employées que lorsqu'elles sont fraîches, parce qu'elles perdent entièrement leur odeur lors de l'exsiccation; il en est de même des roses pâles; les roses rouges ou de Provins, au contraire, n'ont que peu d'odeur étant fraîches, et en acquierent beaucoup en se desséchant; elles peuvent se garder plusieurs années en bon état.

Les fleurs trop petites pour être conservées seules se cueillent avec la plante ou la tige, ou

le

les nomme *sommités fleuries;* tels sont l'absynthe, l'hysope, la marjolaine, l'origan, la sauge, les centaurées, le thym, l'hypericum, etc.

Il faut attendre que les semences soient mûres pour les cueillir; on choisit, dans chaque espèce, celles qui sont grosses, bien nourries, pleines, entières, bien odorantes, et de saveur forte, lorsqu'elles doivent avoir de l'odeur et de la saveur.

Toutes les semences demandent à être conservées dans leurs capsules; elles perdent beaucoup en vieillissant; les vers, les calendres et les autres insectes, les attaquent; on s'apperçoit qu'elles sont vieilles, lorsqu'elles jettent de la poussière en les secouant. Les semences huileuses ou émulsives, comme celles d'amandes douces, ne se conservent pas long temps sans rancir (s'oxigèner) et ne peuvent, par conséquent, être gardées pour l'usage de la médecine, sur-tout pour l'usage intérieur; il faut les conserver dans un lieu sec et frais, à l'abri de la chaleur et du soleil.

Les fruits charnus ne se conservent également pas long-temps, et pourrissent; ils doivent être employés frais; il en est d'ailleurs qui n'ont de vertus que dans cet état de fraîcheur ou de nouveauté, comme les melons, les ci-

trouilles, les potirons, les concombres, etc. ; on en sépare les semences lorsqu'on veut les garder, sans quoi elles pourriroient avec eux. Les fruits qu'on veut faire sécher pour les conserver, comme les prunes, les figues, etc., doivent être cueillis lorsqu'il sont près de leur parfaite maturité ; plus tard, ils auroient beaucoup de peine à se sécher et à se conserver Cette dessication qui, au surplus, n'est jamais complette, se fait au four, à l'étuve, ou à la chaleur du soleil.

La récolte des racines peut se faire en automne, ou au printemps, mais sur-tout en automne, lorsqu'elles sont sans tiges : c'est dans cet état qu'on doit se les procurer ; dans l'une et l'autre de ces saisons, elles ne végètent que dans l'intérieur de la terre.

Les racines charnues et bulbeuses, et celles des plantes annuelles, comme, par exemple, les raves, les navets, sont bonnes dans toutes les saisons, mais plus particulièrement encore lorsqu'elles sont jeunes et tendres, parce que sur l'arrière-saison, elles deviennent ligneuses; il en est de même de quelques autres racines vivaces, comme les carottes, les betteraves, les panais, etc. On doit choisir, autant qu'on le peut, les racines entières, et bien nourries ; sans être trop succulentes, sur-tout lorsqu'elles sont des-

tinées à être gardées, parce qu'elles perdroient trop lors de leur dessication.

Lorsque les vers se mettent aux racines sèches, ils attaquent et ne détruisent que la partie ligneuse, sans endommager la substance résineuse, dans laquelle résident principalement leurs vertus.

En général, les racines qui sont entièrement ligneuses, sont de peu d'usage en médecine, à l'exception de quelques-unes qui nous sont envoyées des pays étrangers, comme le paréira-brava, le sasafras, etc.

Les bois résineux, comme ceux d'aloès, de gayac, doivent être choisis pesans, sans aubier, allant au fond de l'eau, au lieu de la surnager, comme font les autres bois; il doivent être pris du tronc des arbres de moyen âge; le bois des branches est toujours de moindre qualité.

Les autres bois moins résineux sont moins pesans; on doit choisir néanmoins ceux qui le sont davantage, en ayant toujours égard à leurs autres qualités, comme l'odeur, la couleur, la saveur, etc.

Les écorces des jeunes arbres méritent la préférence dans le choix. Le temps le plus convenable pour se procurer celles non résineuses est l'automne; mais pour celles qui le sont,

il convient de les ramasser au printemps, lorsque la sève est prête à se mettre en mouvement.

Les bois, les écorces et les racines doivent être séchés d'autant plus promptement qu'ils contiennent plus d'humidité. Beaucoup de racines, peu de temps après avoir été séchées, se ramollissent et attirent puissamment l'humidité de l'air ; ce qui les fait gâter et moisir ; il faut les conserver dans des lieux secs ; les racines bulbeuses, comme les oignons, sont les plus difficiles à conserver.

La plupart des plantes, des fleurs et des racines ont besoin d'être renouvellées tous les ans ; cette règle est nécessaire sur-tout pour celles qui ont perdu leur saveur et leur odeur.

La matière médicale tire moins de secours du règne animal que du règne végétal. Lorsqu'on veut se procurer les animaux, ou celles de leurs parties qui sont en usage, on doit attendre ou choisir ceux qui sont dans leur vigueur, dans un âge moyen, et qui ne soient pas en rut ; il faut aussi choisir ceux qui ont été tués, et rejeter ceux qui sont morts de maladie ou de vieillesse.

En général, les parties des animaux, comme les graisses, le lait, le petit-lait, etc. doivent être employées fraîches ; celles qui nous vien-

nent de l'étranger, comme le blanc de baleine et le castoreum, doivent être bien conservées.

Le choix des substances minérales n'est assujetti à aucunes règles, on peut les ramasser en tout temps et dans toutés les saisons ; il suffit de choisir les meilleures.

Il n'y a que les eaux minérales dont les principes et les effets peuvent varier, suivant la quantité de pluie qui est tombée ; en général, les animaux doivent les boire à leurs sources.

Quant au choix des préparations officinales, chacune a des qualités particulières qui lui sont propres, et qui en font les caractères distinctifs ; ce n'est qu'en les voyant et en les préparant qu'on parvient à juger si elles ont ces qualités, et c'est en offrant aux élèves la manipulation de celles qui sont le plus en usage dans la médecine vétérinaire, que nous les mettrons à portée d'en juger.

DES FORMULES
OU
DE L'ART DE FORMULER,
OU
DE PRESCRIRE LES MÉDICAMENS.

La *formule* est la manière de prescrire ou d'ordonner les médicamens à préparer et à administrer aux animaux ; c'est cette partie de la matière médicale, ou de la thérapeutique, qui enseigne le choix des remèdes appropriés au sexe, au tempérament, à l'âge et à l'état de l'animal malade.

Il est dans la manière de prescrire les médicamens, quelques règles générales et préparatoires que les élèves ne doivent pas ignorer.

Un vétérinaire prudent ne doit prescrire aucun remède qu'il ne puisse rendre raison, d'une manière satisfaisante, des motifs qui ont determiné son choix ; il doit toujours se conduire d'après une indication clairement et soigneusement determinée.

Il doit choisir les médicamens les plus efficaces et les plus appropriés, et s'abstenir de remèdes violens, si de plus doux peuvent également remplir ses vues.

Il importe encore, dans la pratique de l'art vétérinaire, et principalement pour les habitans des campagnes, de s'abstenir de l'usage de médicamens rares et chers, qu'on peut presque toujours remplacer complettement, et avec les mêmes avantages, par d'autres qu'on a sous la main, ou qu'on peut se procurer à un prix très-modique.

Il faut préférer les médicamens indigènes aux exotiques, s'ils suffisent, parce qu'ils sont moins chers, moins exposés à être sophistiqués, et à perdre leurs vertus par le transport.

On doit singulièrement s'étudier à composer des remèdes simples, à la portée de ceux qui sont chargés de les préparer et de les administrer, et à ne mettre dans les *formules* que ce qui est vraiment efficace.

Les substances simples qui ont les propriétés qu'on désire, doivent être préférées aux compositions qui ont pour objet de les réunir.

Il importe encore de connoître non seulement les doses, mais aussi les noms divers d'un médicament, afin de ne pas être exposé à le prescrire deux fois dans une même *formule.*

Les plantes doivent être employées sèches ou vertes ; la dose est différente dans l'un et l'autre état ; le vétérinaire aura l'attention de ne point prescrire ces dernières dans la saison où il seroit difficile ou impossible de se les procurer.

Il ne faut pas rassembler dans la même *formule* des choses qui ne se lient pas entre elles, comme les huiles, les baumes liquides, les graisses, avec des liqueurs aqueuses ; ou des substances dont les propriétés se detruisent mutuellement comme les acides minéraux avec les sels neutres, les terres absorbantes, etc.

Tous les médicamens ne s'accommodent pas de toutes les formes ; la forme liquide convient mieux aux sudorifiques, aux diurétiques ; la forme sèche aux absorbans ; les aperitifs, les fondans, les amers, seront administrés de préférence en nature, et sous forme solide.

On a encore égard à la forme des médicamens par rapport au tempérament des animaux ; à ceux d'une constitution sèche, on donne des médicamens liquides, et réciproquement.

La *formule* est composée d'un seul ingrédient, ou bien elle est composée de plusieurs ; la première est dite *simple*, le seconde est dite *composée*.

Une *formule* qui n'est composée que d'une seule substance, n'offre à déterminer que la quantité qu'on doit en donner.

Cette quantité se considère sous deux rapports : eu égard à ce que l'animal malade en prendra dans un temps donné, comme, par exemple, dans le jour; et eu égard à ce qu'il en prendra chaque fois. La première quantité est la *dose générale*, la seconde est la *dose particulière*.

La quantité d'un remède doit être telle que, choisi convenablement, il ne nuise pas, ou qu'il ne soit pas sans effet. Cette quantité doit être relative à la nature, au siége, à l'état, à la force, aux causes et aux symptômes de la maladie; aux forces de la vie, à l'âge, au volume du corps, au tempérament, au sexe, aux dispositions particulières, à l'habitude, au genre de vie de l'animal malade; au pays, au temps de l'année, etc.

Le nombre des doses est simple ou composé; si une seule suffit, il est inutile d'en donner plusieurs. Un remède, dont l'effet est lent et difficile, doit être employé à petites doses.

Les causes qui déterminent les *formules composées*, sont l'insuffisance des remèdes simples; la vertu trop foible d'un remède, qui dès-lors est impuissant pour combattre seul

la maladie, la violence d'un médicament, la diversité des indications à remplir en même temps, et la possibilité d'y parvenir par cette voie.

Les *formules* sont *magistrales*, ou *officinales*.

Les *formules magistrales* sont celles qui contiennent les remèdes que l'artiste vétérinaire prescrit, et qui sont préparés à mesure qu'ils sont nécessaires.

Les *formules officinales* sont celles qui indiquent la manière de préparer les médicamens composés que l'on conserve et qu'on trouve tous préparés dans les boutiques.

Dans toutes les *formules composées* il y a quatre choses à considérer : 1°. la *base* ; 2°. *l'adjuvant*, ou *auxiliaire*, ou *excitant* ; 3°. le *correctif* ; 4°. l'*excipient*.

La *base* est la partie la plus essentielle de la *formule* ; elle doit toujours être placée à la tête et prédominer sur tous les autres médicamens, non en mesure, ni en poids, mais eu égard à ses propriétés actives.

Elle peut être simple ou composée. Par exemple, dans la *formule* d'un purgatif, dans lequel on fait entrer l'aloès, c'est lui qui forme la *base*, alors elle est simple, parce que les autres médicamens avec lesquels on peut l'as-

socier, n'ont pas une vertu purgative aussi marquée que celle de l'aloès. Cette *base* devient composée, lorsqu'en place d'aloès on réunit plusieurs substances purgatives qui sont à peu-près de force égale, comme le jalap, l'agaric, la scammonée, le senne, etc.

On doit eviter, autant qu'il est possible, de compliquer la *base*, la *formule* en est plus simple, plus facile à préparer, et les effets du remède souvent plus certains.

L'*adjuvant* ou *excitant* est la substance qui aiguise, qui favorise, qui rend plus active l'action de la *base*, lorsque cette *base* ne porte pas avec elle la force necessaire pour produire entièrement l'effet desiré; on le nomme encore alors *stimulant* : il doit avoir la même vertu qu'elle; sa présence n'est pas toujours nécessaire dans toute sorte de composition; souvent on ne l'y ajoute que pour diminuer le volume de la *base*.

On appelle *correctif* la substance qui enlève ou qui diminue la qualité nuisible ou désagréable de la *base*, sans nuire cependant à sa vertu; c'est ainsi qu'on ajoute du savon, des huiles, des jaunes d'œufs, de l'opium, aux purgatifs résineux pour en adoucir l'effet.

Il importe peu, sans doute, que les médicamens soient d'un goût agréable pour les animaux, et le *correctif* n'est jamais employé,

dans la médecine vétérinaire, pour masquer la saveur ou l'odeur désagréable de certaines substances; cependant, lorsqu'on peut faire disparoître l'une et l'autre, les animaux les prennent d'eux-mêmes, ce qui est en même temps et plus commode et plus avantageux. D'ailleurs, ils n'en perdent pas en les prenant, et on s'évite l'embarras de les leur administrer.

On appelle *excipient* ou *constituant* la substance qui donne la forme ou la consistance au médicament ; il doit être approprié à la base, à la maladie, à l'animal, aux substances qui entrent dans la *formule*, etc.

Il peut porter encore le nom de *menstrue*, de *véhicule*, d'*intermède*, suivant les circonstances.

Les *excipiens* sont l'eau, le vin, l'eau-de-vie (alcohol), le vinaigre, l'esprit de vin (alcohol), le miel, les sirops, etc. ; les *excipiens d'intermèdes* sont le jaune d'œuf, les mucilages, par lesquels on parvient à unir l'huile et les résines à l'eau.

L'*excitant* et le *correctif* peuvent être de nature à en tenir lieu ; c'est ainsi qu'un sirop, qu'un extrait, employés comme *correctifs*, tiennent lieu de miel qu'on employeroit comme *excipient*.

Quelquefois aussi l'*excipient* est composé

de deux substances ; c'est ainsi qu'on mêle du miel avec de l'eau pour faire la décoction de certains végétaux, et mieux en extraire ce qu'ils ont d'actif.

Le choix des substances médicamenteuses, qui doivent entrer dans la composition d'une *formule*, étant déterminé, il faut régler la proportion qu'il doit y avoir entre chacune d'elles.

Nous avons déjà dit, à l'égard de la *base*, qu'elle doit surpasser par son effet celui de toutes les autres substances qui entrent dans la *formule*.

L'*auxiliaire* doit être en proportion de la *base*, et son effet doit être au-dessous de celui de cette même *base*, c'est ainsi, par exemple, qu'en ajoutant un sel laxatif à l'aloès, pour former un purgatif, l'objet est de favoriser l'action de l'aloès ; s'il en étoit autrement, l'*auxiliaire* deviendroit lui-même la *base*, ou changeroit l'effet de celle dont on feroit usage.

A l'égard des *correctifs*, il faut toujours les employer à petite dose.

Quant au *véhicule* ou *constituant*, la dose en varie, selon qu'il n'est employé que sous ce point de vue, ou que quelques-unes des substances qui entrent dans la *formule* en font partie ; il doit, dans l'un et dans l'autre cas,

être dans une proportion suffisante pour sa destination ; mais il ne doit pas la surpasser. Ainsi lorsqu'on fait un opiat, composé de poudres seules, on met la quantité de miel nécessaire seulement pour les lier ; s'il entre dans la composition de cet opiat quelqu'extrait, quelque sirop, comme *excitant*, on met seulement alors assez de miel pour suffire à l'amalgame, et à la confection en opiat.

Le mélange des médicamens peut en changer la vertu ou la détruire, et c'est une considération bien importante à avoir dans la composition des *formules*.

Les acides et les alcalis combinés, détruisent réciproquement leurs vertus particulières, et forment un composé neutre qui a de nouvelles propriétés.

Les terres bolaires médicamenteuses, jointes aux acides, acquièrent une force astringente plus considérable.

Les acides et les spiritueux nuisent à la vertu purgative de certains médicamens : ils rendent celle de la scammonée sans effet ; ils s'opposent à la vertu soporifère des narcotiques ; rendent les préparations antimoniales émétiques ou purgatives ; les alcalis, au contraire, favorisent l'action des purgatifs résineux.

4

Des Règles générales qu'on doit observer pour formuler exactement.

On doit écrire lisiblement, bien correctement et sans abréviations, ou en toutes lettres, les noms de chaque drogue, les uns au dessous des autres, et dans une ligne particulière ; ainsi que tout ce qui concerne la préparation et l'administration de la *formule*.

Les substances qu'on donne à des doses différentes, et qui sont entre elles de la même espèce, se placent de manière que celles à petites doses sont les premières, et celles dont les doses sont plus fortes, les dernières.

La base de la *formule* doit toujours être, comme nous l'avons dit, placée en tête, et après le titre ou l'énoncé qui indique sa nature et ses effets. Au-dessous on place l'adjuvant ou auxiliaire ; ensuite le correctif, s'il y en a un, et enfin l'excipient, dont il faut prescrire la quantité qui doit être employée et celle qui doit rester, si c'est une décoction. Au bout de chaque ligne ou phrase on met le poids, la quantité, ou la mesure de la substance indiquée, en toutes lettres et également sans abréviations.

La manière de préparer le médicament doit faire un alinéa à part, et la façon de l'administrer doit en faire un autre ; l'un et l'autre

doivent être placés au bas de la *formule* qui, en un mot, doit toujours être méthodique pour éviter les qui-pro-quo.

Il est essentiel aussi de donner aux substances, dont on veut faire usage, les noms les plus connus par les personnes qui préparent et qui employent les *formules*; si, par exemple, on prescrit la décoction de quelques plantes, et que le propriétaire la fasse lui-même, on indiquera les noms par lesquels ces plantes sont connues dans le pays; si, au contraire, c'est l'apothicaire qui prépare le remède, il faut toujours se servir des noms botaniques des plantes et des noms des drogues qui sont dans les dispensaires.

Enfin, il est prudent de dater et de signer les *formules*; le vétérinaire ne devant pas craindre d'avouer ce qu'il prescrit, et sa réputation, comme l'honneur de l'art, exigeant qu'il prenne des précautions pour qu'on ne lui impute point ce qu'il n'auroit pas ordonné.

Quelques exemples de *formules* mettront, au surplus, les élèves beaucoup plus à portée d'exécuter les principes que nous venons d'exposer, que tout ce que nous pourrions ajouter à cet effet.

Exemple d'une formule qui réunit toutes les parties que nous avons indiquées.

Titre.	*Breuvage purgatif pour le cheval.*		
Exposé des médicamens.	Prenez : Aloès en poudre	six décagrammes. . .	*base.*
	Sel de potasse. . .	quinze grammes. . . .	*auxiliaire,*
	Opium.	cinq décigrammes. . .	*correctif.*
	Eau commune. .	six hectogrammes. . .	*excipient.*

Manière de faire. Faites bouillir l'eau, jetez-y l'aloès et le sel de potasse, retirez du feu, ajoutez l'opium, couvrez, laissez infuser sur les cendres chaudes, du soir au lendemain matin.

Manière d'administrer. Remuez, faites avaler, le matin, à l'animal à jeûn, en une dose, avec la corne.

Autre formule plus simple.

Bol béchique incisif pour le cheval.

Prenez : Poudre de réglisse.	douze décagrammes. . .	*base,*
Kermès minéral (oxide d'antimoine hidro-sulfuré)	quatre grammes.	*auxiliaire.*
Miel.	suffisante quantité. .	*excipient.*

Mêlez les poudres dans le miel jusqu'à consistance de bol.

Faites prendre à l'animal, dans la matinée, en quatre doses, avec une spatule.

Des Mélanges de quelques Médicamens simples qu'on emploie collectivement sous une seule et même dénomination.

Les cinq Racines apéritives sont :

Celles	de Petit Houx.	de Persil.
	d'Asperge.	d'Ache.
	de Fenouil.	

Les cinq Capillaires

Sont
- l'Adiantum noir.
- l'Adiantum blanc *ou* Capillaire de Montpellier.
- le Polytric.
- le Ceterac *ou* la Scolopendre.
- le Ruta muraria *ou* Rue de muraille.

Les Fleurs cordiales sont :

Celles	de Sauge.	de Romarin.
	de Lavande.	d'Hyssope.

Les quatre Fleurs carminatives sont :

Celles	de Camomille romaine.	de Matricaire.
	de Mélilot.	d'Aneth.

Les Herbes émollientes ordinaires sont :

Les feuilles	de Mauve.	de Pariétaire.
	de Guimauve.	d'Épinard.
	de Branc-ursine.	de Seneçon.
	de Violier.	de Bette.
	de Mercuriale.	Les Oignons de Lys, etc.

Les quatre grandes Semences froides sont:

Celles	de Courge.	de Melon.
	de Citrouille.	de Concombre.

Ces semencès n'ont cependant pas plus de vertu que les amandes douces.

Les quatre petites Semences froides sont:

Celles	de Laitue.	d'Endive.
	de Pourpier.	de Chicorée.

Les quatre grandes Semences chaudes sont:

Celles	d'Anis.	de Cumin.
	de Fenouil.	de Carvi.

On les nomme aussi semences carminatives.

Les quatre petites Semences chaudes sont:

Celles	d'Ache.	d'Ammi.
	de Persil.	de Daucus.

Les quatre Eaux cordiales sont:

Celles	de Canelle.	de Cologne.
	de Mélisse.	de Lavande.

Les quatre Bois sudorifiques sont:

Ceux	de Gayac.	de Salsepareille.
	de Sassafras.	de Racine de Squine.

Les quatre Onguens chauds sont:

Ceux	d'Agrippa.	Nerval.
	d'Althæa.	de Laurier.

Les quatre Onguens froids sont :

Ceux { d'Album Rhasis. de Populeum. le Cérat de Galien. Rosat.

Les quatre Farines résolutives sont :

Celles { d'Orge. de Féve. d'Orobe. de Lupin.

On y joint souvent

Celles { de Froment. de Leutille. de Lin. de Fenugrec.

Les Espèces vulnéraires sont :

La Véronique.
La Sanicle.
La Bugle.
L'Hypericum.
La Pervenche.
Le Lierre terrestre.
Le Chardon bénit.
Le Scordium.
L'Aigremoine.
La Bétoine.
La Millefeuille.
La Scolopendre.
Les fleurs de Tussilage.
— de Pied-de-chat.

Du reste, on ne s'astreint plus, dans la médecine humaine, à prescrire les médicamens sous ces dénominations; et nous en usons de même, à quelques exceptions près.

VOCABULAIRE

PHARMACEUTIQUE,

CHIMIQUE,

ET DE MATIÈRE MÉDICALE,

OU

EXPLICATION de plusieurs termes usités dans la Pharmacie, la Chimie et la Matière Médicale, et dont la connoissance est nécessaire aux Élèves (1).

A.

A, AA. Cette lettre, simple ou réunie, dans les formules, abrège; elle signifie *parties égales* de chacune des substances qu'on prescrit. *Ana* signifie la même chose.

AAA. On abrège ainsi le mot *amalgame*.

(1) M. *Dupuis*, Professeur de Matière médicale, de Botanique et de Chimie pharmaceutique, à l'École vétérinaire d'Alfort, a bien voulu se charger de rediger les articles relatifs à la nomenclature chimique moderne, dans ce Vocabulaire. (*Note de l'Éditeur.*)

ABLUANS. Remèdes propres à laver, nettoyer, purifier, soit intérieurement, soit extérieurement.

ABLUTION. Action de laver, de nettoyer, de purifier un médicament avant de l'employer. Ce mot est synonyme de *lotion*.

ABORTIFS. Remèdes qui provoquent l'avortement.

ABSORBANS. Médicamens terrestres, qui ont la propriété de s'imbiber ou de se charger des humeurs surabondantes, appliqués à l'extérieur ou pris intérieurement.

ABSTERGENS, ABSTERSIFS. Remèdes d'une nature savonneuse, qui peuvent dissoudre les concrétions résineuses et huileuses; effets que les simples abluans, ou les menstrues aqueux ne produisent point.

ACERBE. Saveur qui occasionne une astriction à la bouche, comme lorsqu'on mâche des fruits qui ne sont pas encore mûrs, tels que les prunelles, les nèfles, les coings, etc.

ACESCENS, ACÉTEUX. On donne cette épithète aux substances qui ont une saveur approchante de celle du vinaigre, et qui, à un degré de chaleur modéré, peuvent le devenir.

ACÉTATES. Sels formés par l'*acide acétique*.

ACÉTITES. Sels formés par l'*acide acéteux* ou *vinaigre*.

Acétite ammoniacal ou d'ammoniaque. Esprit de Mendererus.

Acétite de cuivre. Verdet ou cristaux de Vénus.

— de plomb. Sel ou sucre de Saturne, vinaigre de Saturne, extrait de Saturne.

— de potasse. Terre foliée de tartre.

Acides. On donne ce nom aux sels et à toutes les liqueurs dont la saveur est piquante comme celle du vinaigre. Il y a autant d'espèces différentes d'*acides*, qu'il y a de substances qui les fournissent.

Les *acides animaux* sont ceux qu'on retire par l'analyse des animaux, comme des fourmis, des abeilles, etc.

Les *acides minéraux* sont retirés des substances minérales; ils sont les plus forts de tous.

Les *acides végétaux* sont tous les sucs acides que fournissent les plantes.

Acide acéteux. Acide du vinaigre.

— acétique. Vinaigre radical.

— bombique. Acide du ver-à-soie.

— boracique. Sel sédatif de Homberg.

— carbonique. — méphitique. Air fixe, acide crayeux, gaz. Union saturée de carbone et d'oxigène.

— formique. Acide des fourmis.

— gallique. Principe astringent, matières

astringentes végétales ; *tannin*, *gallin*, etc.

Acide lactique. Acide du lait.

— muriatique. Acide marin, acide du sel marin, esprit de sel.

— — oxigéné. Acide marin déphlogistiqué ou aéré. Combinaison d'acide muriatique et d'oxigène.

— nitreux. Dissolution de gaz nitreux dans l'acide nitrique.

— nitrique. Acide nitreux ancien, esprit de nitre. Combinaison saturée d'azote et d'oxigène. Étendu d'eau, c'est l'eau-forte.

Acide nitro-muriatique. Eau régale.

— oxalin ou oxalique. Acide du sucre, acide saccharin.

— phosphoreux. Phosphore non saturé d'oxigène.

— phosphorique. Phosphore saturé d'oxigène.

— sébacique. Acide de la graisse.

— sulfureux. Combinaison non saturée de soufre et d'oxigène.

— sulfurique. Acide vitriolique, esprit de vitriol, esprit de soufre. Combinaison saturée de soufre et d'oxigène.

— tartareux. Acide du tartre.

— urique. Acide bésoardique, acide lithique, acide de l'urine.

ACIDULE. Qui est un peu acide.

ACIDULER. Mettre un acide dans quelque liqueur : on dit une boisson *acidulée*.

ACIDULES. Acides végétaux en parties saturées de potasse.

— OXALIQUE. Sel d'oseille.

— TARTAREUX. Tartrite acidule de potasse, tartre, crême ou cristaux de tartre.

ACOUSTIQUES. Remèdes contre la surdité.

ACRE, ACRETÉ, ACRIMONIE. On appelle ainsi tout ce qui pique fortement la langue ; telle est l'impression qu'y produisent les alcalis, les acides concentrés, etc.

ACTIFS. Remèdes dont l'action est vive et prompte, ou grande et subite.

ACTUEL. Ce terme s'applique aux substances dont l'action est immédiate et présente, comme celle du feu, du fer chaud, qu'on nomme *cautère actuel*, pour le distinguer de celle dont la même action ne se produit que lentement et successivement, et qu'on nomme, pour cette raison, *cautère potentiel*.

ADIPOCIRE. Matière grasse, analogue au blanc de baleine.

ADOUCISSANS. Remèdes qui appaisent les douleurs et calment les accidens des maladies.

ADULTÉRATION. C'est l'altération, la falsification, le mauvais mélange ou la frelaterie

des médicamens, de manière que ceux ainsi falsifiés, ressemblent aux médicamens vrais et naturels, mais n'en ont pas les propriétés.

Affinité. Rapports que deux ou plusieurs substances ont entr'elles. Voyez *attraction*.

Affusion. Action de verser une liqueur sur une autre substance.

Agacement. Action que produit sur la langue et sur lesdents la saveur des fruits verts.

Agglutinans, Agglutinatifs. Remèdes qui procurent la réunion des plaies.

Agreste, Aigre. C'est la même chose que *acerbe*. On dit encore que les métaux sont *aigres* lorsqu'ils sont cassans; c'est l'opposé de *ductile*.

Alambic. Vaisseau servant aux distillations: on en a de verre, de grès, de terre cuite ou de métal.

L'*alambic* est composé de la *cucurbite*, du *bain-marie*, du *chapiteau*, du *serpentin* ou de l'*allonge*. Lorsqu'on distille à feu nu, on met ce qu'on veut distiller dans la cucurbite; on la couvre avec le chapiteau, et l'on adapte au tuyau de celui-ci le serpentin ou l'allonge. Lorsqu'on distille au bain-marie, on met le bain-marie dans la cucurbite, qu'on remplit d'eau, et ce bain-marie contient les substances à distiller. Les *alambics* de métal sont les

seuls composés ainsi ; ceux de terre cuite, de grès, de verre, n'ont que la cucurbite et le chapiteau. Lorsqu'on veut distiller au bain-marie, on place la cucurbite dans un vase plein d'eau. Voyez *distillation*.

Albation, Albification. Action de blanchir quelques médicamens, soit par la décoction, soit par tout autre moyen.

Albugineux, Albumineux. Qui tient de la nature du blanc de l'œuf, et est concrescible par la chaleur.

Alcalin. Qui est de la nature des alcalis.

Alcalis, Alkalis. Sels qui ont des propriétés communes avec le sel qu'on retire de la plante appelée *kali*, *soude*.

Les *alcalis fixes* résistent à l'action du feu ; on les obtient par le lavage des cendres des végétaux.

Les *alcalis volatils* s'élèvent et se dissipent par l'action du feu ; on les obtient par l'analyse des matières animales et végétales qu'on a fait putréfier.

Alcali caustique. } Potasse, cendres gravelées, salin.
— fixe de tartre.
— fixe végetal.

Alcali fixe minéral. } Soude.
— marin.

Alcalisation. Action de réduire en alcali,

ou d'imprégner quelques substances d'un alcali.

ALCOOL, ALCOHOL, ALKOOL. On donne ce nom à la poudre réduite à la dernière finesse, ainsi qu'aux esprits ardens.

ALCOOLISER. Réduire en alcool, ou en joindre à quelques boissons.

ALEXIPHARMAQUES. Remèdes propres à expulser l'humeur qui trouble les fonctions dans les maladies aiguës. Ce sont des *sudo ifiques*.

ALEXIPYRÉTIQUES. Remèdes qui chassent la fièvre.

ALEXITÈRES. Remèdes contre la morsure des animaux venimeux. Ils ne diffèrent point des *alexipharmaques*.

ALIMENTEUX. Remèdes qui nourrissent en même temps qu'ils combattent la maladie.

ALIPTIQUE. Partie de la matière médicale, qui enseigne la manière de frotter et d'oindre le corps pour conserver la santé et les forces; c'est, dans la médecine vétérinaire, le pansement de la main.

ALLIAGE. Union de deux ou de plusieurs métaux ensemble.

ALOÈTIQUES. Médicamens dans lesquels il entre de l'aloès.

ALTÉRANS. Remèdes qui apportent un changement avantageux dans l'état maladif, sans aucune évacuation apparente.

Alumine. Terre base de l'alun ; argile.

Alumineux. Qui tient de la nature de l'alun.

Amalgamer. Mélanger du mercure avec quelque métal ; le fer est le seul de tous les métaux qui ne s'unit point au mercure.

Amandé. C'est la même chose qu'*émulsion.* On lui donne ce nom, parce qu'elle est composée d'amandes.

Amer. Epithète que l'on donne aux substances qui ont une saveur rude et désagréable, comme le fiel des animaux, l'aloès, l'absynthe, etc.

Ammoniaque. Alcali volatil fluor, esprit volatil de sel ammoniac.

Amulettes. Prétendus remèdes occultes ou surnaturels, qu'on suspend à quelques parties du corps des animaux, comme préservatifs et curatifs des maladies et des enchantemens. Ce sont de véritables amusettes, qui retardent l'emploi des véritables moyens, et dont la principale vertu est d'enrichir le vendeur (1).

---

(1) On trouve dans les *Instructions et Observations sur les Maladies des Animaux domestiques*, déjà citées, tome IV, année 1793, deuxième partie, un mémoire sur les *Amulettes*, que nous invitons les Élèves à lire. (*Note de l'Éditeur.*)

Ana. Voyez *A*.

Anacathartiques. Remèdes *expectorans* ou *béchiques*.

Anacollemates. Médicamens de la même nature que les *agglutinans*.

Analeptiques. Médicamens destinés à rétablir les forces.

Analyse. Décomposition ou séparation mécanique, ou chimique, des molécules des corps; c'est un des moyens que la chimie emploie pour connoître les parties constituantes de ces mêmes corps.

Anamnistiques. Remèdes qui rétablissent la mémoire.

Anaplérotiques. C'est la même chose qu'*incarnatifs* ou *sarcotiques*.

Anastaltiques. Médicamens *stiptiques* ou *astringens*.

Anastomotiques. Remèdes *apéritifs*, auxquels on accorde la vertu d'ouvrir les vaisseaux et d'en faire sortir le sang.

Anodyn, Antalgiques, Anétiques. Remèdes qui calment les douleurs.

Antaphrodisiaques, Antaphroditiques. Remèdes qui éteignent les désirs amoureux.

Antarthritiques, Antiarthritiques. Remèdes contre la goutte et les maladies goutteuses.

Antémétiques, Antiémétiques. Remèdes qui calment le vomissement.

Antépileptiques, Antiépileptiques. Remèdes contre l'épilepsie et les maladies convulsives.

Anthelmintiques. Remèdes contre les vers et les maladies vermineuses.

Anthypnotiques. Remèdes contre les maladies soporeuses.

Antiapoplectiques. Remèdes contre l'apoplexie et les autres maladies de ce genre.

Antiasthmatiques. Remèdes contre la pousse ou l'asthme.

Anticachectiques, Anticacochimiques. Remèdes contre la pourriture ou la cachexie.

Anticancéreux. Remèdes contre le cancer.

Anticausotiques. Remèdes contre la fièvre ardente.

Anticoliques. Remèdes contre les tranchées ou coliques.

Antidiniques. Remèdes contre les affections vertigineuses.

Antidartreux. Remèdes contre les dartres.

Antidotaire. Recueil de remèdes.

Antidotes. Ces remèdes sont les mêmes que les *alexitères* et les *alexipharmaques*. On appelle plus particulièrement *antidotes* les *contre-poisons*.

Antidysentériques. Remèdes contre la dysenterie.

Antifarcineux. Remèdes contre le farcin.

Antifébriles. Voyez *alexipyrétiques.*

Antigaleux. Remèdes contre la gale.

Antigoutteux. Voyez *antarthritiques.*

Antihectiques. Remèdes contre la phthisie; ce sont des *béchiques.*

Antihydrophobiques. Remèdes contre la rage.

Antihydropiques. Remèdes contre l'hydropisie.

Antihystériques. Remèdes contre les maladies de la matrice.

Antilaiteux. Remèdes propres à faire dissiper le lait, après le part.

Antiloïmiques. Remèdes propres à préserver de la peste.

Antimoine. Régule d'antimoine, métal.

Antimoniaux. Médicamens dans lesquels il entre de l'antimoine, ou quelques-unes de ses préparations.

Antimorveux. Remèdes propres à guérir la morve.

Antinéphritiques. Remèdes contre les maladies des voies urinaires.

Antiorgastiques. Remèdes contre l'effervescence ou l'orgasme des humeurs.

Antiparalytiques. Remèdes contre la paralysie.

Antipestilentiels. Voyez *antiloïmiques.*

Antiphlogistiques. Remèdes contre l'inflammation.

Antiphthisiques. Voyez *antihectiques.*

Antiphysiques. Voyez *carminatifs.*

Antipleurétiques. Remèdes contre la pleurésie.

Antipoussifs. Voyez *antiasthmatiques.*

Antipsoriques. Remèdes propres à combattre les maladies de la peau.

Antiputrides. Remèdes contre la putridité.

Antipyiques. Médicamens qui diminuent ou qui suppriment la suppuration.

Antipyrétiques. Voyez *alexipyrétiques.*

Antipyrotiques. Remèdes contre la brûlure ; ce sont des *antiphlogistiques* et des *rafraîchissans.*

Antirabifiques. Voyez *antihydrophobiques.*

Antiscorbutiques. Remèdes contre le scorbut.

Antiseptiques. Voyez *antiputrides.*

Antispasmodiques. Remèdes contre les convulsions.

Antispastiques. Remèdes qui opèrent par révulsion.

Antivénériens. Remèdes contre les maladies vénériennes.

Antivermineux. Voyez *anthelmintiques*.

Apéritifs. Médicamens qui rendent le cours des liqueurs plus libre, en détruisant et dissipant les obstacles qui s'y opposent.

Aphrodisiaques. Remèdes qui excitent aux plaisirs vénériens.

Apocroustiques. Voyez *répercussifs*.

Apodacrytiques. Remèdes qui excitent les larmes en irritant et en fortifiant l'organe.

Apophlegmatisans, Apophlegmatismes. Remèdes qui excitent la sécrétion de la salive. Ce sont des *masticatoires*.

Apoplectiques. Voyez *antiapoplectiques*.

Apre. C'est la même chose qu'*acerbe*.

Aqueux. Remèdes qui tiennent de la nature de l'eau, ou dans lesquels elle abonde.

Arcanes. Remèdes secrets, ou dont l'auteur tient la composition cachée.

Ardent. Les esprits ardens sont ceux qui étant tirés par la distillation après la fermentation vineuse, peuvent prendre feu et brûler; tels sont l'eau-de-vie, l'esprit-de vin, etc. Voyez *alcool*.

Aréfaction. Voyez *dessiccation*.

Aréotiques. Remèdes qui échauffent et raréfient les humeurs.

Aromat, Aromatique. On appelle ainsi toute substance qui est odorante et forte, comme les épices, le thym, le romarin, etc.

Aromatisation, Aromatiser. C'est mêler des substances aromatiques dans un médicament.

Arome. Esprit recteur, principe odorant des végétaux.

Arsenic. Régule d'arsenic, métal. Ce qu'on appelle improprement *cobalt testacé*, ou *poudre aux mouches*, est de l'*arsenic*, et est très-dangereux.

Artériaques. Remèdes qu'on employe dans les maladies de la trachée-artère et de la voix.

Arthritiques. Voyez *anti arthritiques*.

Aspersion. C'est l'application de quelque liquide ou de quelque poudre médicinale, d'une manière légère et comme par arrosement.

Assation. Coction des médicamens, dans leur propre suc, sans addition d'aucune liqueur étrangère ; tels sont les oignons, les navets, qu'on fait cuire sous la cendre ; les concombres, les citrouilles, qu'on peut faire cuire sans addition de suc étranger.

Assoupissans. Voyez *narcotiques*.

Asthéniques. Remèdes propres à affoiblir, comme les *adoucissans*, les *relâchans*, etc. ; c'est la même chose qu'*atoniques*.

Astringens. Remèdes qui ont la vertu de resserrer, de froncer les fibres et de rendre les pores plus petits.

Athanor. Fourneau qui conserve une chaleur modérée pendant long-temps, pourvu qu'on ait soin d'y mettre de loin en loin une quantité convenable de charbon. On s'en sert dans les opérations qui ne demandent qu'un feu égal et modéré, comme les digestions.

Atoniques. Voyez *asthéniques*.

Atténuans. Voyez *apéritifs*.

Attractifs. Remèdes auxquels on attribue la faculté d'attirer et de provoquer la suppuration; ce sont des *échauffans* et des *irritans*.

Attraction, ou Affinité chimique. Tendance qu'ont les molécules des corps à s'attirer réciproquement. *Attraction* d'aggrégation a lieu entre les molécules semblables. *Attraction* de composition a lieu entre des molécules dissemblables : elle est la base de toute la science chimique.

Austère. C'est la même chose qu'*acerbe*.

Azote. Fluide élastique, simple, toujours combiné; uni au calorique, il forme le gaz azote, et entre dans la composition de l'air atmosphérique, pour un soixante-treizième; il est irrespirable. Mofette, mophette.

B.

Bain. Voyez *feu.*

Ballon. Matras, ou bouteille ronde, de verre, qui sert de récipient dans plusieurs opérations ou distillations.

Balsamiques. Remèdes tirés des baumes, qu'on croit propres à adoucir les humeurs, à incarner et à consolider les plaies.

Barite. Terre pesante.

Basilicon. Remède royal, et auquel on attribuoit beaucoup de vertus.

Bassiner. C'est laver, étuver, nettoyer une plaie avec de l'eau ou toute autre liqueur quelconque.

Baumes. Produit végétal, composé d'une résine unie à l'acide benzoïque.

Béchiques. Remèdes qui calment la toux, facilitent l'expectoration, etc. On les nomme aussi *expectorans*, *pectoraux.*

Benins. Remèdes qui produisent leur action lentement et sans douleur.

Benzoates. Sels formés par l'acide benzoïque.

Bézoardiques. Médicamens qui ont les vertus qu'on attribuoit au bézoard, ou dans lesquels on en fait entrer. Ce sont des *alexipharmaques.*

Bistortier. Pilon de bois, à long manche, de forme à-peu-près pyramidale, avec lequel on ne pile que par le bout le plus gros; il sert à mêler les drogues, dans différentes préparations.

Blanc de plomb. Mélange de céruse et de craie; acétite de plomb et carbonate de chaux.

Blanchet. Grosse étoffe de laine, plus ou moins serrée, ordinairement carrée, qu'on attache par les quatre coins sur un carrelet, pour y faire passer ou filtrer différentes liqueurs.

Bochet. On appelle ainsi la seconde décoction des bois sudorifiques.

Bolaires. Qui tient de la nature des bols; les terres bolaires.

Bronchiques. Ces remèdes sont les mêmes que les *béchiques*.

Butyreux. Qui est de la nature du beurre.

C.

Calcination. Action de réduire les corps solides en chaux ou en cendres, par l'action du feu. On lui donne différens noms, selon les différentes manières dont on la fait et les résultats qu'elle produit; c'est ainsi qu'on la nomme *combustion*, *incinération*, *torréfaction*, *réverbération*, *décrépitation*, *corro-*

sion, etc. Celle des métaux s'appelle *oxidation*. Voyez ces mots.

Calculifrages. Remèdes qu'on croit capables de briser le calcul ou la pierre des reins, de la vessie, etc.

Caléfaction. Action de chauffer ou de réchauffer ; elle diffère de la *coction*, en ce qu'on fait seulement chauffer les substances sans les cuire.

Calmans. Remèdes qui calment les douleurs ; ce sont des *anodyns*.

Calomelas. Mélange de mercure et de soufre.

Calorique. Matière de la chaleur ; le *calorique* est la cause, la chaleur l'effet.

Capillaires. Remèdes propres à s'opposer à la chute des poils, ou à les faire naître.

Capsule. Vase de terre, de verre ou de métal, semblable à une calotte, et qui sert à beaucoup d'opérations de chimie et de pharmacie.

Carbonates. Sels formés par l'acide carbonique.

Carbonate ammoniacal, ou d'ammoniaque. Sel volatil d'Angleterre, alcali volatil concret.

— de barite. Spath pesant aéré, barite carbonatée.

Carbonate de chaux. Craie, chaux effervescente, chaux aérée; crême de chaux, blanc d'Espagne.

— de fer. Eaux ferrugineuses, safran de Mars apéritif, rouille de fer.

— de potasse. Alcali végétal doux, alcali fixe effervescent.

— de soude. Alcali minéral aéré, natrum, sel de soude, soude carbonatée.

Carbone. Corps indécomposé, combustible.

Carbure de fer. Plombagine, crayon noir.

Cardiaques. Remèdes qui fortifient le cœur; ce sont des *cordiaux*, des *analeptiques*.

Carminatifs. Remèdes qui dissipent les vents; ce sont des *stomachiques*.

Carotiques. Remèdes qui assoupissent, qui endorment; ce sont des *narcotiques*.

Carrelet. Châssis carré, de bois, avec une pointe de clou à chaque coin, pour y attacher un blanchet, afin de passer commodément les liqueurs.

Caséation. Opération par laquelle on fait cailler le lait, pour en séparer le fromage.

Caseux. Qui tient de la nature du fromage.

Catagmatiques. Remèdes propres pour la guérison des fractures.

Catalotiques, Catulotiques. Voyez *épulotiques*.

Catapasme. Remède qu'on employoit en poudre, en en saupoudrant les parties.

Catarrhectiques. Remèdes *apéritifs*.

Catastaltiques. Remèdes *astringens*.

Cathartiques. Remèdes *purgatifs*.

Cathérétiques. Caustiques doux qu'on emploie pour consumer les chairs baveuses, les carnosités, etc.

Catholiques. Remèdes universels auxquels on attribue la vertu de guérir toutes les maladies.

Catotériques. Voyez *purgatifs*.

Caustiques, Cautères, Cautérétiques. Médicamens âcres, corrosifs et brûlans.

Cephaliques. Remèdes dont on fait usage dans les maladies de la tête.

Cerumineux. Qui tient de la nature de la cire.

Chalastiques. Voyez *émolliens*.

Chalybé. Composition dans laquelle il entre du fer ou de l'acier.

Charbon. Oxide de carbone hydrogéné.

Chausse. Sac de figure conique, ouvert à sa base, et fermé exactement dans le reste de son étendue. Il est fait de drap, de flanelle, de toile. L'ouverture de la *chausse* est maintenue au degré d'étendue qui lui est propre, par un cercle de bois, sur lequel on la fixe.

On la suspend par ce cercle pour s'en servir ; alors elle présente un entonnoir fermé par en bas, et la liqueur dont on la remplit passe par les mailles. Voyez *filtrer*.

CHAUX. Terre calcaire, chaux vive. On donne encore ce nom, en général, à toutes les substances qui ont éprouvé la *calcination*, ou l'*oxidation*.

CHIMIE. C'est l'art qui enseigne à séparer les différentes substances dont les mixtes sont composés, à les purifier, les rassembler, pour les rendre plus efficaces et plus prompts dans leurs effets. C'est proprement l'anatomie des corps naturels par le moyen de l'analyse. Elle enseigne aussi à connoître l'action intime et réciproque de tous les corps de la Nature les uns sur les autres.

CHIMIQUES. Remèdes qui se préparent par des opérations chimiques.

CHOLAGOGUES. Remèdes qui purgent la bile.

CICATRISANS. Remèdes qui hâtent et facilitent la formation des cicatrices.

CINÉFACTION, CINÉRATION. Voyez *incinération*.

CIRCULATION. Ce terme, en chimie et en pharmacie, est le même que *digestion*.

CLARIFICATION. Opération par laquelle on rend une liqueur quelconque claire et limpide.

Elle devient souvent telle par le repos seul : souvent aussi on emploie à cet effet le blanc d'œuf ; d'autres fois on y parvient par l'ébullition, la despumation, la colature ou la filtration.

Coagulans. Médicamens ou poisons qui coagulent le sang et les humeurs.

Coagulation. Épaississement d'une matière liquide, soit par la privation de la chaleur, soit par la consomption ou l'évaporation de l'humidité sur le feu même, soit par l'addition ou le mélange de certaines substances.

Coction. Action de faire cuire ou de préparer des médicamens par la chaleur du feu. La *coction* se fait par infusion, décoction, digestion, etc.

Cohobation. Action par laquelle on remet la même liqueur distillée sur la matière restée dans le vaisseau. Cette opération est répétée plus ou moins de fois, selon la diversité des substances et le but qu'on se propose. On l'emploie plus communément dans la distillation des plantes aromatiques ; son effet est de charger la liqueur distillée d'une plus grande quantité des principes de la matière qu'on distille, etc.

Colature. C'est la liqueur passée par le tamis, ou au travers de la toile, de l'éta-

mine, de la chausse ou du sac. On coule pour séparer les ordures et les impuretés qui peuvent être mêlées dans les liqueurs.

Collétiques. Remèdes *agglutinatifs*.

Combustion. L'action de brûler ; c'est une espèce de *calcination*, ou d'*incinération*. Considérée comme phénomène chimique, c'est une combinaison des combustibles avec l'oxigène.

Concasser. Réduire en petits morceaux, ou en poudre très-grossière.

Concentration. Opération par laquelle on réunit les parties les plus actives d'une liqueur par l'évaporation.

Concrétion. Endurcissement ou épaississement de quelque matière fluide ou liquide, comme d'un sel qui, dissous dans une lessive, s'y fige et s'y cristallise. C'est la même chose que *coagulation*.

Confortatifs. Remèdes *fortifians*, *analeptiques*, *cordiaux*.

Confrication. C'est l'action de réduire en poudre les substances friables, en les froissant avec les doigts ; ou de presser quelques plantes succulentes avec les mains, pour en extraire le suc.

Congélation. Coagulation qui a lieu par le froid, relativement à des matières mises en

fusion et qu'on laisse acquérir une certaine consistance ; la graisse, la cire, les métaux fondus se figent à l'air, ou se congèlent.

Conglutinans. Remèdes *agglutinatifs*.

Consolidans. Remèdes qui procurent la cicatrisation des plaies.

Consommé. Bouillon cuit assez longuement pour se réduire en gelée, en refroidissant.

Consomptifs. Remèdes qui ont la vertu de consumer les chairs. Ce sont des *cathérétiques*.

Contractifs. Remèdes qui ont la vertu de faire contracter les fibres et de les fortifier en les resserrant. Ce sont des *astringens*.

Contrepoisons. Voyez *antidotes*.

Coprocritiques. Remèdes *purgatifs*.

Cordiaux. Voyez *cardiaques*.

Correctifs. Médicamens qui corrigent, qui adoucissent l'action des autres.

Corroborans. Remèdes *fortifians*.

Corrodans, Corrosifs. Remèdes *cathérétiques, caustiques*.

Cosmétiques. Remèdes employés pour adoucir la peau.

Couches. Se dit des substances qu'on met alternativement les unes sur les autres, pour qu'elles se fondent, se pénètrent ou s'imbibent respectivement. C'est la même chose que *stratification*.

Crépitation. C'est le bruit ou pétillement que font le sel et quelques autres substances lorsqu'on les met sur le feu. On dit aussi *décrépitation*.

Creusets. Vaisseaux de différentes formes et grandeurs, capables de soutenir le degré de feu le plus violent, dont on se sert pour fondre ou calciner les métaux et les minéraux.

Cribation. Séparation des parties les plus ténues des médicamens, tant secs qu'humides ou oléagineux, d'avec les particules les plus grossières; elle se fait par le moyen du tamis ou des cribles.

Cristallisation. Sorte de concrétion régulière et même de congélation qui arrive aux sels, aux métaux, etc.

Cuire, Cuisson. C'est l'action de la chaleur sur les alimens et les médicamens, qui les rend plus faciles à préparer, à employer ou à digérer. Voyez *coction*.

Curatifs. Remèdes propres à guérir les maladies.

Cutanés. Remèdes qu'on emploie pour les maladies de la peau. Ce sont des *antipsoriques*.

D.

Déalbation. Voyez *albation*.

Débilitans. Remèdes affoiblissans. Ce sont des *asthéniques*.

Décantation, Décanter. C'est verser peu-à-peu et par inclinaison, à l'effet de séparer une liqueur quelconque du dépôt qu'elle a formé.

Décomposition. Voyez *analyse*.

Décortication. C'est l'action d'ôter l'écorce ou la peau des racines, des fruits, etc.

Décrépitation, Décrépiter. C'est la même chose que *crépitation*.

Défaillance. C'est la résolution d'un sel, ou de toute autre substance, en liqueur, par l'humidité de l'air. C'est la même chose que *déliquiescence*.

Défensifs. Remèdes qu'on applique pour empêcher l'abord du sang dans des accidens récens. Ce sont des *astringens*, des *rafraîchissans*.

Deféquer. Oter les fèces ou la lie d'une liqueur.

Déflagration. Inflammation d'un minéral avec un corps sulfureux. C'est une *calcination*.

Degré. On se sert de ce mot, en chimie, pour exprimer l'action plus ou moins forte du feu. Voyez *feu*.

Délayans. Ce sont les remèdes aqueux, ou dans lesquels l'eau domine.

Déliquiescence, Déliquium. Voyez *défaillance*.

Déluter. C'est ôter le lut d'autour des jointures des vaisseaux.

Dentifrices. Remèdes dont on se sert pour les dents.

Départ. Séparation des métaux alliés.

Déphlegmation, Déphlegmer. C'est ôter le phlegme ou la partie aqueuse d'une liqueur quelconque, soit par la distillation, soit de toute autre manière.

Dépilatoires. Remèdes qui font tomber les poils; ce sont des *cathérétiques*.

Dépuration. Voyez *clarification*.

Dépuratoires. Remèdes qui dépurent la masse; ce sont des *diaphorétiques*.

Dépuré. Se dit des sucs exprimés, clarifiés, et dont les fèces ou la lie sont séparés et tombés au fond du vase.

Dérivatifs. Remèdes employés pour détourner les humeurs de dessus une partie, en les attirant vers une autre. Les vésicatoires sont *dérivatifs*.

Désobstruans, Désobstructifs, Désopilatifs. Remèdes qui détruisent les obstructions; ce sont des *apéritifs*.

Désoxidation. Réduction ou revivification des métaux.

Despumation.

Despumation. Action d'ôter l'écume portée à la superficie de la liqueur par l'ébullition ou la clarification.

Desquamation. Séparation des écailles des substances qui en sont revêtues.

Dessiccatifs. Remèdes qui ont la vertu de dessécher et de consumer l'humidité superflue des plaies et des ulcères ; ce sont des *astringens* ou des *absorbans*.

Dessiccation. C'est l'action de dissiper l'humidité superflue des plantes et des autres médicamens qu'on veut conserver.

Détergens, Détersifs. Remèdes qui modifient ou nettoyent les plaies, en dissolvant les humeurs qui se collent à leurs parois. Il se dit aussi des remèdes internes qui possèdent la même qualité. Ce sont des *apéritifs délayans*.

Détonation. C'est le bruit ou l'explosion que font les minéraux, lorsque, par leur mélange avec quelque substance, l'air qu'ils contiennent se raréfie et se dégage avec impétuosité par l'action du feu ; tel est le bruit de la poudre à canon. C'est une espèce de *calcination*, ou de *fulmination*.

Diaphorétiques, Diapnotiques. Médicamens qui excitent la transpiration.

Diérétiques. Nom que l'on donne aux remèdes *corrosifs*.

DIÉTÉTIQUE. Partie de la matière médicale qui prescrit le régime de vivre.

DIÉTÉTIQUES. Remèdes *sudorifiques.*

DIGÉRER, DIGESTION. Se dit d'une substance qu'on met dans un matras, à une chaleur douce, avec une liqueur appropriée, pour en extraire quelque principe.

DIGESTEUR. Vase, ou espèce de marmite, destiné à faire cuire les os, ou autres substances dures, en peu de temps.

DIGESTIFS. Remèdes internes qui facilitent la digestion; ce sont des *stomachiques;* et remèdes externes qui excitent la suppuration.

DIPSÉTIQUES. Remèdes qui altèrent, ou qui provoquent la soif.

DISCUSSIFS. Remèdes *résolutifs.*

DISPENSAIRE. Lieu où l'on prépare les médicamens; *pharmacie, apothicairerie.* Livre qui traite de la composition des remèdes; *pharmacopée.*

DISPENSATION, DISPENSER. C'est arranger dans leur ordre, peser chacune selon leur dose requise, après avoir été bien choisies et préparées, toutes les drogues qui doivent former une composition.

DISSOLUTION. C'est la réduction d'un corps dur, compacte, en forme liquide, par le moyen de quelque liqueur. Ce mot s'emploie

aussi pour désigner la liqueur même qui contient la substance dissoute.

Dissolvans. Remèdes qui résolvent les obstructions ; ce sont des *désobstruans*, des *apéritifs*, des *résolutifs*.

Dissolvant. On appelle ainsi, en chimie, tout ce qui dissout et divise les corps durs ou épais, et les réduit en forme liquide. Voyez *menstrue*.

Distillation. C'est l'extraction des parties aqueuses, spiritueuses, huileuses ou salines des mixtes, séparées des plus grossières, sous forme de vapeurs, par le moyen d'une chaleur convenable, et condensées par le froid. Il y en a de trois sortes :

La *distillation per ascensum* porte les vapeurs au haut du vaisseau ; elles se convertissent en liqueur, et distillent par le bec du vaisseau supérieur dans un autre vaisseau placé sous ce même bec, et que l'on nomme *récipient*, parce qu'il reçoit cette liqueur. Voyez *alambic*.

La *distillation per descensum* se fait en mettant le feu au-dessus du vaisseau qui contient les matières qu'il s'agit de distiller ; alors l'humidité éprouvant une raréfaction, et la vapeur ne pouvant point suivre la pente qu'elle a à s'élever, se précipite et distille dans un

vaisseau placé au-dessous du premier, avec lequel il est luté.

La *distillation per latus*, autrement dite la *distillation oblique*, se fait dans des retortes ou cornues, qui sont des vaisseaux courbes, auxquels on a adapté des récipiens.

DISTILLATOIRES. Vaisseaux et vases qui servent aux distillations.

DIURÉTIQUES. Remèdes qui provoquent les urines.

DOCIMASIE, DOCIMASTIQUE. L'art d'examiner et d'essayer les fossiles, les métaux et les minéraux.

DOMESTIQUES. Les animaux et les plantes *domestiques* sont ceux qu'on élève et qu'on cultive chez soi : on les appelle encore *apprivoisés* pour les premiers, et *cultivées* pour les secondes. Les *remèdes domestiques* sont ceux qu'on a chez soi, et qu'on prépare soi-même.

DOSE. Quantité d'un remède qu'il est à propos de faire prendre en une seule fois. Il se dit aussi du poids ou de la mesure des drogues.

DOSER. Fixer la dose des médicamens.

DOUCEATRE. Qui est doux sans être agréable; c'est la même chose que *fade*.

DOUX. Remèdes dont les effets sont insensibles. On donne encore ce nom aux *anodyns*.

DRASTIQUES. Purgatifs violens, et qui agissent avec force.

DROGUER. Faire prendre beaucoup de médicamens.

DROGUES. *Remèdes, médicamens* qu'on emploie dans le traitement des maladies.

DROGUIER. Lieu dans lequel on conserve les drogues. Livre qui traite de la connoissance des drogues.

DROGUISTE. Marchand qui s'attache particulièrement à la vente des drogues.

DUCTILE, DUCTILITÉ. On dit que les métaux sont *ductiles*, lorsqu'ils peuvent s'étendre, s'alonger, se forger aisément, et qu'ils sont doux à l'emploi. Ce terme est opposé à *aigre* ou *cassant*.

DULCIFICATION, DULCIFIER. L'action d'adoucir. Ce nom est affecté plus ordinairement à l'union des acides minéraux avec l'alcool.

E.

EAU. Oxide d'hydrogène. Composé d'hydrogène et d'oxigène. Est sous trois états, glace, liquide, fluide élastique ou gazeux.

— FORTE. — SECONDE. Voyez *acide nitrique*.

EAUX ACIDULES. Eaux aérées, gazeuses, chargées d'acide carbonique; eaux minérales.

EAUX DISTILLÉES. Essentielles, spiritueuses ou aromatiques; esprits odorans. Dissolution d'huile volatile dans l'alcool.

— FERRUGINEUSES. Qui tiennent du fer en dissolution.

— MÉDICINALES OU MINÉRALES. Sont divisées en quatre classes : acidules, salines, sulfureuses, ferrugineuses; on y ajoute les thermales, les savonneuses, les bitumineuses.

— SULFUREUSES. Qui contiennent ou du gaz hydrogène sulfuré, ou du sulfure.

ÉBULLITION. Bouillonnement qui se fait dans les liqueurs par l'action du feu, de la fermentation ou de quelque mélange, ce qui varie suivant les espèces de liquides.

ECBOLIQUES. Remèdes qui hâtent l'accouchement ou l'avortement.

ECCOPROTIQUES. Purgatifs doux, *laxatifs* ou *minoratifs*.

ÉCHAUFFANS. Remèdes qui excitent la chaleur; ce sont des *fortifians*.

ÉCHAUFFEMENT. Voyez *caléfaction*.

ECPHRACTIQUES. Remèdes *apéritifs*.

ECTROTIQUES. Voyez *ecboliques*.

ECTYLOTIQUES. Voyez *dépilatoires*.

ÉDULCORATION, ÉDULCORER. Adoucir quelque remède liquide, par l'addition du sucre, du miel, de la mélasse, de quelque sirop, etc.

Il se dit aussi, lorsqu'on lave, par des lotions répétées, différentes matières, pour dissoudre et enlever la portion de sel qu'elles contiennent.

Effervescence. Action de deux substances l'une sur l'autre, qui excite le dégagement d'un fluide aériforme qui soulève le liquide en le traversant : quelquefois il est accompagné de chaleur; quelquefois il excite du froid, et quelquefois il n'excite ni l'un ni l'autre.

Effet. C'est le résultat de l'action des remèdes.

Efficace. Remède qui produit l'effet qu'on en attend.

Égruger. Écraser grossièrement, réduire en poudre des corps solides.

Élambication. Méthode d'analyser les eaux minérales, et d'en connoître les propriétés.

Élection. Choix qu'on fait des médicamens.

Élixation. Voyez *coction*.

Élixivation. Voyez *lixiviation*.

Élutriation. Voyez *décantation*.

Émétiques. Remèdes qui font vomir.

Émétocathartiques. Remèdes qui font vomir et qui purgent en même temps.

Emménagogues. Remèdes qui provoquent les lochies supprimées.

Emolliens. Remèdes qui ramollissent et relâchent.

Emphractiques, Emplastiques. Médicamens externes qui bouchent les pores, comme les graisses, la cire, les emplâtres.

Empiriques. Remèdes qu'on administre ou qu'on applique d'après l'expérience ou la pratique, sans principes et sans raisonnement. On donne aussi ce nom à ceux qui les emploient.

Empyreume. Odeur de brûlé que contractent les matières végétales et animales, lorsqu'elles éprouvent l'action d'une chaleur vive, sur-tout dans les vaisseaux clos.

Émulsion. Remède préparé en broyant les substances oléagineuses, comme les amandes, dans l'eau, et qui ressemble à du lait.

Énucléation. Action d'ôter les amandes ou les noyaux des fruits.

Épicérastiques. Remèdes *adoucissans*.

Épices. Drogues aromatiques et exotiques, qui ont des qualités chaudes et piquantes, comme le poivre, la muscade, etc.

Épispastiques. Voyez *vésicatoires*.

Épister. Se dit d'une substance qu'on pile dans un mortier, et qui se réduit en pâte, comme les fruits, quelques plantes fraîches, etc.

Épizootiques. Remèdes *alexipharmaques*, qu'on emploie dans les maladies épizootiques.

ÉPULOTIQUES. Remèdes *cicatrisans.*

ERRHINES, ERRHINS. Remèdes qu'on introduit dans les naseaux, pour faire éternuer, pour arrêter l'hémorragie, etc. On nomme encore les premiers, *sternutatoires* ou *ptarmiques.*

ESCHAROTIQUES. Remèdes *caustiques.*

ESPATULE. Voyez *spatule.*

ESPRIT. Partie volatile, et le plus ordinairement odorante, qui s'échappe des corps par la chaleur ou par la distillation. Voyez *alcool, arome.*

— ARDENT. Voyez *alcool.*

— RECTEUR. Voyez *arome.*

ESSENCE. Voyez *huile volatile.*

ÉTAMINE. Morceau d'étoffe qui sert à passer les liqueurs, comme le *blanchet.*

ÉTUVE. Lieu où l'on fait sécher les plantes. On peut choisir pour cet effet le dessus du four d'un boulanger.

ÉTUVER. Laver une plaie ou une partie malade, la nettoyer avec de l'eau ou quelque autre liqueur.

ÉVACUANS, ÉVACUATIFS. Remèdes propres à évacuer par les voies convenables; tels sont les *purgatifs,* les *émétiques,* les *diurétiques,* etc.

ÉVAPORATION. Dissipation de l'humidité superflue qui se trouve dans quelques médica-

mens ; par le moyen du feu, par la chaleur du soleil, par l'air, etc.

Exaltation, Exalter. Opération par laquelle on communique à une substance plus de vertus. Elle est le résultat d'autres opérations, telles que la *digestion*, la *fermentation*, la *circulation*, etc.

Exfoliatifs. Remèdes propres à faire exfolier les os cariés.

Exhalation. Dissipation des parties les plus volatiles d'une matière sèche quelconque, par une chaleur plus ou moins grande.

Exotiques. Ce sont les plantes et les drogues qu'on nous apporte des pays étrangers.

Expansion. L'action de s'étendre, de se gonfler, comme il arrive aux liqueurs en ébullition, qui se répandent par-dessus les bords du vase qui les contient.

Expectorans. Voyez *béchiques*.

Explosion. Voyez *détonation*.

Expression. Action de presser ou de comprimer quelque matière pour en tirer le suc, ou quelqu'autre liqueur dont elle peut être empreinte.

Exsiccation. Voyez *dessiccation*.

Extemporanés ou magistraux. Médicamens qui s'ordonnent et se préparent sur-le-champ.

Extinction. C'est l'action d'éteindre du mercure dans la térébenthine, la graisse, le soufre, de manière à le rendre imperceptible.

Extractif. Extrait. Un des matériaux immédiats des végétaux.

Extraction. Séparation des parties d'un médicament, par le moyen de quelque menstrue convenable.

Extraversion. C'est rendre palpables, ou développer les parties salines des mixtes; c'est l'opposé de *concentration*.

F.

Falsification. Voyez *adultération*.

Febrifuges. Remèdes propres à guérir la fièvre.

Feces. Lie. Matières déposées par les liqueurs, pendant le repos.

Fécule. Substance farineuse qui se dépose au fond des vases qui contiennent les sucs exprimés de quelques racines charnues, comme celles de pommes de terre, d'arum, d'iris, etc.

— amilacée. Amidon. C'est un des matériaux immédiats des végétaux.

Ferment. Voyez *levain*.

Fermentation. Mouvement intestin qui s'excite naturellement ou par le secours de l'art, dans certains corps liquides ou hu-

mides; les principes de ces corps agissent les uns sur les autres, et se combinent tellement ensemble, qu'il en résulte des odeurs, des saveurs singulières, et des produits différens de la matière dont ils tirent leur origine.

Ferrugineux. Médicament qui tient de la nature du fer, ou dans la composition duquel il en entre.

Feu. Voyez *calorique*. Il s'emploie dans presque toutes les opérations de chimie et de pharmacie; on lui donne souvent le nom de *bain*.

Premier degré : deux ou trois charbons allumés le produisent. *Deuxième degré :* quatre ou cinq charbons qui donnent une chaleur capable d'échauffer sensiblement le vaisseau, la main pouvant la supporter quelque temps, donneront le degré dont il s'agit. *Troisième degré :* il naîtra d'un grand feu de charbon. *Quatrième degré :* ne peut être produit que par le charbon et le bois brûlant avec la dernière violence.

Feu de lampe. C'est celui où la matière à chauffer est renfermée dans un vaisseau toujours échauffé par la chaleur égale d'une lampe allumée.

Feu de la chaleur de l'eau, ou *bain-marie*. Il consiste à plonger le vaisseau qui contient

les matières, dans de l'eau chaude, comme dans un bain, afin que cette même eau échauffe ces mêmes matières.

Feu de la vapeur de l'eau, ou *bain de vapeur*. C'est celui où le vaisseau qui contient la substance, est seulement échauffé par la vapeur de l'eau chaude.

Feu de réverbère. Il a lieu dans un fourneau couvert, en sorte que la chaleur ou la flamme ne pouvant sortir par le haut, réverbère et frappe immédiatement le vaisseau, est réfléchie sans cesse, et le frappe de nouveau.

Feu nu. C'est celui dans lequel il n'y a aucun intermède entre le feu et le vaisseau qui en reçoit immédiatement l'action.

Feu ou *bain de cendres*, ou *de sable*. Le vaisseau dans lequel est contenu la substance qui doit éprouver l'action du feu, est entouré de cendres ou de sable.

Feu ou *bain de fumier*, ou *de ventre de cheval*. C'est lorsqu'un vaisseau, rempli de matières qu'on veut mettre en distillation ou en digestion, est placé dans un tas de fumier chaud.

Feu ou *chaleur du soleil*, *insolation*. C'est l'exposition aux rayons du soleil d'une matière qu'on veut mettre en digestion, en fermentation, ou dessécher.

Figer. Voyez *congélation.*

Filtration, Filtrer. Clarification d'une liqueur qu'on fait passer peu-à-peu et insensiblement par des mèches ou de la filasse, par des morceaux de drap, par du papier, à travers le sable, etc.; c'est une manière de purifier les liqueurs, pour les éclaircir et les débarrasser de leurs parties grossières.

Filtre. Vase ou matière qui sert à faire les *filtrations.*

Fixation. Action d'arrêter, de rendre fixe une substance volatile, en sorte qu'elle puisse être exposée à un violent degré de chaleur sans s'évaporer; c'est opposé à *volatilisation.*

Flatueux. Qui cause des vents, des flatuosités.

Fleurs. C'est, en chimie, les parties les plus volatiles des mixtes, sublimées par le moyen du feu; telles sont les fleurs de benjoin, de soufre, de zinc, etc.

Fluides aériformes. Fluides élastiques, gazeux. Voyez *gaz.*

Fluor. Sels qui se tiennent toujours fluides, comme les acides minéraux.

Flux, Fondant. Mélange de substances salines ou vitrifiables, à l'aide desquelles on met en fusion les mines, pour en tirer le métal qu'elles contiennent.

FONDANS. Ce sont des remèdes *apéritifs* et *résolutifs*.

FONTE DE FER. Fer crud, fer coulé. Fer légèrement oxidé, et plus ou moins carboné.

FORMULE, FORMULER. Manière de prescrire les médicamens.

FORTIFIANS. Remèdes qui ont la vertu de fortifier et d'augmenter les forces.

FOSSILES. Ce sont toutes les substances qu'on tire des entrailles de la terre, comme les métaux, les eaux minérales, les pierres, les terres, les sels, etc.

FOURNEAU. Vaisseau dans lequel le pharmacien ou le chimiste allume, gouverne et proportionne le feu, relativement aux opérations à faire et aux matières à traiter. Il est des *fourneaux* de toutes formes, de toutes structures et de toutes sortes de matières.

FOYER. C'est le lieu du fourneau où l'on met le feu.

FRELATERIE. Voyez *adultération*.

FRIABLE. Qui est facile à écraser, à mettre en poudre, à émietter.

FRICTION. Coction dans la poêle, avec addition de graisse ou d'huile; friture. La *friction* des médicamens se fait sur un feu lent et modéré.

FRIGORIFIQUES. Remèdes *rafraîchissans*.

FROMAGE. Matière caseuse du lait.

FRONTAL, FRONTAUX. Remèdes qu'on applique sur le front.

FRUMENTACÉ. Qui tient du froment.

FUGACE. Qui est d'une odeur passagère, et qui dure peu.

FULIGINEUX. Qui tient de la nature de la suie.

FULMINATION. Voyez *détonation.*

FUMIGATION, FUMIGER. C'est exposer un corps quelconque à la fumée d'un autre.

FURFURACÉ. Qui tient de la nature du son.

FUSION. Combinaison d'un solide avec le calorique.

G.

GALACTOPHORES. Médicamens qui produisent beaucoup de lait.

GALÉNIQUE. Voyez *pharmacie.*

GALLIN. Voyez *acide gallique.*

GAS, GAZ. Fluides élastiques, fluides aériformes. Dissolution d'un corps dans le calorique.

— ALCALIN. — AMMONIAC. Voyez *ammoniaque.*

— AZOTE. Gaz phlogistiqué. Combinaison du calorique et de l'azote. Voyez *azote.*

GAZ HIDROGÈNE. — INFLAMMABLE. Dissolution de l'hidrogène dans le calorique.

— — CARBONÉ. Carbone hidrogèné. Union de l'hidrogène et du carbone, dans différentes proportions. Ce gaz se dégage de la décomposition lente des substances végétales et animales, de la combustion du charbon, des marais, des tourbières, des latrines, des égoûts, etc. Il asphixie promptement.

— — SULFURÉ. Gaz hépatique. Combinaison d'hidrogène et de soufre; très-méphitique. Base des eaux minérales sulfureuses.

— INTESTINAUX, OU DES INTESTINS. Ceux qui sont sans odeur sont du gaz acide carbonique; ceux accompagnés d'odeur sont du gaz hidrogène carboné ou sulfuré : ceux-ci sont inflammables.

— MÉPHITIQUE. Voyez *acide carbonique.*

— NITREUX. Oxide d'azote. Composé d'azote et d'oxigène. Asphixie les animaux.

— OXIGÈNE. Air déphlogistiqué, air pur, air vital. Combinaison de l'oxigène avec le calorique.

GAZEUX. Qui tient de la nature des gaz.

GÉLATINE. Gelée animale, colle. Base des organes blancs, des cartilages, des os, etc.

GÉLATINEUX. Qui ressemble à de la gelée.

GELÉE. Décoction de substances animales

ou végétales, concentrée, et qui par le repos et le froid se condense et acquiert la consistance de la gelée.

Généreux. On dit des remèdes, qu'ils sont *généreux*, lorsqu'ils agissent d'une manière efficace et vigoureuse.

Gluant, Gluten, Glutineux. Ce qui est visqueux et tenace, comme la glu.

Glutinans, Glutinatifs. Voyez *agglutinatifs*.

Glutineux. Un des matériaux immédiats des végétaux, existant principalement dans la farine du froment.

Gomme. Voyez *muqueux*.

Gommes-résines. Un des matériaux immédiats des végétaux.

Gommeux. Qui tient de la nature de la gomme.

Gommo-résineux. Qui participe en même temps de la gomme et de la résine.

Grabeau. Se dit, en pharmacie, des morceaux rompus des drogues.

Granulation. Réduction en grains d'un métal en fusion; elle s'opère en versant ce métal goutte à goutte dans de l'eau froide.

Gras. Remède qui tient de la nature de la graisse, ou dans lequel il en entre; c'est la même chose qu'*onctueux*.

GRUMEAU. Congélation irrégulière et par très-gros grains. Se *grumeler*, c'est se mettre en grumeaux, et une substance *grumelée* ou *grumeleuse* est celle qui est en grumeaux, ou qui en est remplie.

GYMNASTIQUE. Partie de l'hygiène qui s'occupe des exercices pour préserver ou guérir les maladies, ou pour conserver la santé.

GYPSEUX. Qui est de la nature du plâtre ou gyps.

H.

HELMINTAGOGUES, HELMINTIQUES. Remèdes *anthelmintiques* ou *vermifuges*.

HÉMAGOGUES. Voyez *anastomotiques*.

HÉMOSTATIQUES. Remèdes qui arrêtent les hémorragies.

HÉPATIQUES. Remèdes qui conviennent dans les maladies du foie.

HERBES. Terme générique qu'on emploie, en pharmacie, pour exprimer les plantes usuelles.

HERBIER. Lieu où l'on conserve les plantes sèches.

HERBORISATION. Recherche des plantes, pour apprendre à les connoître, ou pour les recueillir.

HERBORISTE. Celui qui s'attache particulièrement à la recherche et à la vente des herbes.

Hermétiquement. On dit un vase fermé *hermétiquement*, c'est-à-dire de manière que rien ne puisse s'en échapper, comme les flacons.

Herniaires. Remèdes propres contre les hernies ou descentes.

Hidrogène. Base du gaz hidrogène. Corps indécomposé, combustible.

Hidro-sulfures. Foie de soufre des Anciens.

Hidrotiques. Remèdes *sudorifiques*.

Hippiatrique. Médecine des chevaux.

Hippolithes. Bézoards intestinaux des chevaux.

Houille. Charbon de terre.

Huile empyreumatique. Huile obtenue par la distillation des matières animales et végétales. La première, rectifiée, est l'huile animale de Dipel ; la seconde, sous forme concrète, est la suie de cheminée : préparée, elle forme les cristaux de suie, etc.

— fixe. Huile grasse.

— volatile. Huile essentielle, essence.

Humectans. Remèdes qui humectent et ramollissent.

Humectation. Action d'humecter, de rendre humide, de mouiller un médicament, pour le ramollir quand il est trop sec ; pour en

extraire la pulpe, pour empêcher qu'il ne s'exhale quand on le pile, etc.

Humide. Qui contient des parties aqueuses ou fluides ; c'est l'opposé de *sec.*

Hydragogues, Hydropiques, Hydrotiques. Remèdes contre l'hydropisie.

Hydrogale. Mélange d'eau et de lait.

Hydromel. Mélange d'eau et de miel.

Hypnotiques. Remèdes qui assoupissent ; ce sont des *narcotiques* doux.

Hystériques. Remèdes qui conviennent dans les maladies de la matrice.

I.

Iatraleptique. Guérison des maladies par l'application des remèdes extérieurs, et surtout par les frictions.

Ictériques. Remèdes propres à l'ictère ou jaunisse.

Igné. Qui tient de la nature du feu.

Ignition. Voyez *calcination.*

Illition. Action de frotter ou d'oindre une partie avec quelque liqueur onctueuse.

Illutation. Action d'enduire quelque partie, soit avec la boue des eaux minérales, soit avec la terre cimolée, etc.

Imbibition. Imprégnation de l'humidité dans un corps. Voyez *humectation.*

Immersion. Action de plonger une substance dans un fluide.

Impalpable. Poudre dont les molécules sont tellement divisées, qu'elles sont inapercevables au tact. Voyez *alcool.*

Impastation. Réduction d'une poudre, ou autre substance, sous forme de pâte, au moyen d'un fluide, ou par son propre suc.

Imprégnation. Voyez *imbibition.*

Incarnatifs. Remèdes qui font revenir les chairs dans les plaies et les ulcères.

Incarnation. Formation des chairs dans les plaies ou ulcères.

Incération. C'est ramollir une substance sèche, au moyen de quelque liquide, et la réduire à l'état de cire molle.

Incinération. Réduction d'un corps en cendres. On se sert principalement de ce terme pour les végétaux.

Incisifs. Remèdes *apéritifs.*

Inclinaison, Inclination. Voyez *décanter.*

Incombustibilité. Qualité d'une chose qui la met hors d'état d'être brûlée.

Incorporation, Incorporer. Se dit des substances réduites en poudre, dont on ne forme qu'un seul corps en les mélangeant au moyen d'un véhicule, tel qu'un sirop, du miel, de l'extrait de genièvre, etc.

INCRASSANS, Remèdes qui épaississent le sang ; ils sont opposés aux *apéritifs* et aux *délayans*.

INCUBATION. L'action de couver. La chaleur égale de cette opération sert à la préparation de quelques médicamens.

INDIGÈNES. Remèdes qu'on recueille dans le pays. Ils sont presque toujours préférables aux *exotiques*.

INDUCTION. L'action d'appliquer un médicament sur quelque partie du corps.

INFLAMMABILITÉ, INFLAMMABLE. Qualité que les corps ont à s'enflammer ou à prendre feu, comme les esprits ardens.

INFLAMMATION. C'est l'action d'enflammer ou de mettre le feu à quelque substance, pour remplir le but qu'on se propose.

INFLAMMATOIRES. Remèdes qui excitent l'inflammation.

INGRÉDIENS. On donne ce nom aux médicamens simples ou composés, qui entrent dans d'autres compositions.

INHUMATION. C'est, en chimie, une digestion faite dans le fumier de cheval, ou dans la terre même.

INSIPIDE. Qui est sans goût et sans saveur, qui ne produit aucun effet sur les organes du goût.

INSOLATION. Voyez *feu*.

INSPERSION. Action par laquelle on arrose ou on jette de l'eau, ou quelqu'autre liqueur, en gouttes éparses, sur un médicament.

INSTILLER. C'est laisser tomber, goutte à goutte, quelque liqueur sur la partie malade.

INSUFLATION. C'est l'action de souffler dans quelque cavité du corps, pour transmettre de cette manière, à la partie affectée, le remède qui lui convient.

IRRITANS. Remèdes qui excitent la chaleur et la sensibilité de la partie sur laquelle on les applique ; ce sont des *fortifians*.

IRRORATION. Voyez *inspersion*.

ISCHURÉTIQUES. Remèdes qui guérissent la rétention d'urine.

J.

JUS. Liqueur ou suc qu'on retire de quelque substance, par l'expression, l'infusion, la décoction, etc.

L.

LABORATOIRE. Lieu où se font les opérations de chimie et de pharmacie.

LACTIFÈRES. Voyez *galactophores*.

LAITEUX. Qui est de la nature, ou qui ressemble au lait.

LAPIDIFICATION. Opération de chimie, par

laquelle on convertit quelque substance en pierre, au moyen de la calcination.

LAXATIFS. *Purgatifs* doux.

LÉNIFIER. Calmer les douleurs en relâchant, humectant, etc.

LÉNITIFS. Remèdes *adoucissans, tempérans, calmans.*

LESSIVE. Liqueur imprégnée des sels des végétaux ou des minéraux brûlés ou calcinés.

LÉTHIFÈRES. On appelle ainsi les poisons qui tuent.

LÉTIFICANS. On nomme ainsi quelques compositions pharmaceutiques, dont la propriété est de réveiller les esprits; ce sont des *cordiaux.*

LEVAIN, FERMENT. Substance propre à exciter ou à développer la fermentation.

LÉVIGATION. Réduction d'un corps dur en poudre impalpable sur le porphyre.

LIE, LIMON. Voyez *fèces.*

LIGNEUX. Qui est de la nature du bois.

LIQUÉFACTION. Conversion en liqueur de toutes les substances qui peuvent être coagulées par le froid et rendues fluides par la chaleur. On se sert du terme de *fusion*, pour les métaux.

LIT. Voyez *couches.*

LITHAGOGUES, LITHONTRIPTIQUES. Voyez *calculifrages.*

Lithiates. Sels formés par l'acide lithique ou urique ; ce sont les calculs urinaires.

Lixiviation. Action de lessiver, de tirer les sels des substances, en les faisant infuser ou bouillir dans quelque fluide.

Lixiviels. On donne ce nom à tous les sels qu'on peut retirer, par la lessive, des corps qui les contiennent.

Lotion. Voyez *ablution*.

Lut. Enduit ou ciment dont on garnit et dont on entoure les vaisseaux qu'on veut fermer exactement, et qui doivent résister à la violence du feu. On lute aussi les chapitaux avec les cucurbites, les récipiens, etc. L'usage des *luts* est d'empêcher l'évaporation des substances contenues dans les vaisseaux distillatoires, d'où l'on voit qu'ils doivent différer selon la nature de la substance qu'on distille.

M.

Macération, Macérer. Opération par laquelle on met tremper à froid un médicament dans une liqueur convenable, pour le ramollir ou en extraire les principes. Elle ne diffère de la *digestion* qu'en ce que cette dernière se fait à chaud.

Madéfaction. Voyez *humectation*.

Magdaléons. Emplâtres mis sous forme de cylindres ou de rouleaux.

Magistère. Nom que les anciens chimistes ont donné à certains précipités blancs et très-légers, pour annoncer une préparation exquise et très-subtile.

Magistral, Magistraux. Voyez *extemporanés.*

Magma. Se dit d'une liqueur qui acquiert une consistance épaisse, comme une bouillie, ou comme une gelée.

Magnésie. Magnésie blanche, magnésie du sel d'Epsom. Terre alcaline.

— douce. Effervescente, aérée; méphyte de magnésie, craie de magnésie, carbonate de magnésie.

Magnétiques. Remèdes dans lesquels il entre de l'aimant, ou qui en ont la vertu.

Malactiques. Remèdes *émolliens.*

Malagme. Ce terme est synonyme à *cataplasme.*

Malaxer. Presser entre ses doigts ou dans ses mains un emplâtre ou une masse de pillules, à l'effet de les ramollir par la chaleur.

Malléabilité. Voyez *ductilité.*

Manche. C'est une *chausse.*

Manipulation. Préparation des médicamens; manière de procéder à cette préparation.

Marc. Voyez *fèces* et *lie.*

Martiaux. Remèdes qui tiennent de la nature du fer, ou dans la composition desquels il en entre.

Matière médicale. Partie de la médecine qui enseigne la connoissance, le choix, la préparation et l'emploi des médicamens pour la cure des maladies.

Matiscatoires. Voyez *apophlegmatisans.*

Matras. Vaisseau de verre, semblable à une bouteille à long col, dont la capacité est ronde, et qui sert comme récipient dans les distillations, ou pour les digestions, etc.

Matricaux. Remèdes qu'on emploie pour les maladies de la matrice.

Maturatifs. Remèdes qui disposent les tumeurs à suppurer.

Maturation. Espèce de coction, tantôt sèche, tantôt humide, pour achever, en quelque sorte, la maturité des substances qui n'y sont pas parvenues. Cette coction peut se faire devant le feu, sous les cendres chaudes, au four, dans l'eau, ou dans quelqu'autre liqueur.

Médecine. Épithète particulière que l'on donne à un remède purgatif.

Medicamens. On appelle de ce nom tout ce qui étant appliqué extérieurement ou donné intérieurement, a la propriété d'apporter quel-

qu'altération au corps des animaux, comme à celui de l'homme, et d'y causer un changement salutaire.

MÉDICAMENTAIRE. Ce qui concerne les médicamens ou leur préparation.

MÉDICAMENTEUX. Qui a la vertu médicinale; qui peut être employé en médecine.

MÉLANAGOGUES. Voyez *cholagogues.*

MÉNAGOGUES. Voyez *emménagogues.*

MENSTRUE. Liqueur qu'on emploie pour dissoudre en entier, ou pour extraire seulement certaines substances d'un corps; on la nomme aussi *véhicule.* Il y a plusieurs espèces de *menstrues* : 1°. les *menstrues aqueux,* comme l'eau simple et les eaux distillées qui dissolvent les gommes, les sels, les extraits aqueux, les savons, etc.; 2°. les *menstrues spiritueux,* comme l'alcool et les eaux spiritueuses aromatiques : ils dissolvent les savons, les résines, et plus ou moins bien les matières huileuses; 3°. les *menstrues huileux,* qui dissolvent les résines, le soufre, etc.; 4°. les *menstrues salins,* tels que les alcalis et les différens acides.

MÉPHITIQUE, MÉPHITISME. Qui rend une exhalaison vénéneuse et quelquefois mortelle, telle que celle de quelques mines, des latrines, etc. Voyez *gaz hidrogène carboné.*

Méphyte de magnésie. Voyez *magnésie douce*.

Mercuriaux. Médicamens qui tiennent de la nature du mercure, ou dans lesquels il en entre.

Métal, Métaux. Substance minérale, opaque, brillante, pesante, quelquefois ductile ou malléable, combustible, cristallisable, etc.

Métastatiques. Remèdes qui occasionnent les métastases; ce sont des *répercussifs*.

Mielleux. Qui est de la nature du miel, ou qui en contient.

Minéraux. Voyez *fossiles*.

Minoratifs. Voyez *laxatifs*.

Minoration. Purgation légère et douce.

Mixionner. Mélanger des médicamens solides ou fluides.

Mixte. Se dit de tous les corps naturels composés.

Mixtion, Mixture. Mélange de divers médicamens simples, qu'on unit pour en faire un seul remède composé, ou une seule préparation. Il se dit aussi d'un genre de médicamens destiné à donner à petite dose.

Mofete, Mophete. Voyez *gaz azote*.

Moite. Substance un peu mouillée, ou qui n'a pas été bien séchée.

Monder. C'est nettoyer, rendre pures, ou

séparer les matières hétérogènes ou les ordures d'un mixte.

MONDIFICATIFS. Remèdes *détersifs*.

MONDIFIER. C'est laver, nettoyer les plaies et les ulcères, les déterger.

MORDICANT. Ce qui est acide et piquant.

MORTIER. Vaisseau de pierre, de verre ou de métal, propre à piler, à égruger, ou à réduire en poudre les substances solides; à mêler les substances liquides, etc.

MORTIFÈRES. Voyez *léthifères*.

MOUT. C'est le suc des fruits, avant qu'il ait fermenté.

MUCILAGE. Voyez *muqueux*.

MUCILAGINEUX. Qui est de la nature du mucilage.

MUQUEUX (LE). Corps muqueux; mucilage, gomme. Un des matériaux immédiats des végétaux; substance insipide, collante, dissoluble dans l'eau, etc.

MURIATES. Sels marins. Sels formés par l'acide muriatique.

MURIATE AMMONIACAL. — D'AMMONIAQUE. Ammoniaque muriatée; sel ammoniac.

— CALCAIRE. — DE CHAUX. Sel marin calcaire, sel ammoniac fixe.

— D'ANTIMOINE SUBLIMÉ. Muriate d'antimoine fumant; beurre d'antimoine.

MURIATE D'ARSENIC SUBLIMÉ. Beurre d'arsenic.

— DE BARITE. — BARITIQUE. Sel marin à base de terre pesante.

— DE MERCURE CORROSIF. — SUROXIGÈNÉ DE MERCURE. Mercure sublimé corrosif, sublimé corrosif.

— DE MERCURE DOUX. Mercure doux, aquila alba, sublimé doux, panacée mercurielle.

— DE POTASSE. Sel fébrifuge de Silvius.

— DE SOUDE. Soude muriatée; sel commun, sel marin, sel de cuisine, ou tout simplement sel.

— MERCURIO-AMMONIACAL INSOLUBLE. Muriate de mercure par précipitation; précipité blanc.

MURIATIQUE. Qui est de la nature du muriate ou du sel marin, ou qui en contient.

N.

NARCOTIQUES. Remèdes qui engourdissent, qui endorment, qui donnent lieu à la stupeur.

NÉPHRITIQUES. Remèdes qui conviennent dans les maladies des reins.

NERVINS, NÉVROTIQUES. Remèdes qui sont propres à fortifier les nerfs.

NEUTRE. Se dit d'une substance composée d'acide et d'alcali, et qui a perdu les propriétés

priétés de l'un et l'autre; tels sont la plupart des sels.

Nidoreux. Qui a le goût et l'odeur d'œufs couvés ou pourris.

Nitrates. Sels formés par l'acide nitrique.

— alcalins et terreux. Composés d'acide nitrique et de bases salifiables; nommés autrefois nitres ou salpêtres; nitre à base terreuse.

— métalliques. Composés d'acide nitrique et d'oxides métalliques.

Nitrate d'antimoine. Nitre antimonié.

— d'argent. Nitre d'argent; pierre infernale.

— de mercure, ou mercuriel. Dissolution mercurielle, nitre mercuriel.

— de potasse. Sel de nitre, nitre, salpêtre; potasse nitratée; cristal minéral, sel de prunelle.

Nitreux. Qui contient du nitre, ou qui est de la nature de ce sel.

Nitro-muriate d'antimoine. Voyez *muriate d'antimoine sublimé.*

Nouet. Petit paquet de drogues enfermé dans un linge, et qu'on fait tremper ou bouillir dans une liqueur, pour lui en communiquer les vertus.

Nourrissans, Nutritifs. Voyez *analeptiques.*

Nutrition. Elle tient de l'humectation, et

est ainsi nommée, parce qu'elle augmente le médicament, et lui fournit une sorte de nourriture ; elle se fait, en mêlant divers médicamens, ou en ajoutant un suc, une eau, ou une décoction à quelque substance, pour l'en nourrir ou lui communiquer quelque vertu.

O.

Obtondans. Remèdes qui corrigent l'acrimonie des humeurs ; ce sont des *incrassans*, des *adoucissans*.

Occultes. Caché. On donne ce nom aux remèdes dont on ignore la composition ou la manière d'agir.

Odontalgiques, Odontiques. Remèdes propres à calmer les douleurs de dents.

Odorant, Odoriférant. Voyez *aromat*.

Œneloeum. Mélange de vin et d'huile.

Officinal, Officinaux. On appelle ainsi les médicamens composés, qu'on trouve tout préparés dans les boutiques.

Oignement, Oindre. Voyez *illition*.

Oléagineux. Qui tient de la nature de l'huile ou de la graisse.

Olfactifs. Remèdes propres aux maladies de l'odorat et des naseaux.

Onction, Onctionner, Graisser. Voyez *illition*.

Onctueux, Onctuosité. Voyez *gras.*

Opération, Opérer. Se dit de l'action des médicamens. Les purgatifs ont bien opéré.

Ophthalmiques. Remèdes propres aux maladies des yeux.

Oppilatifs. Remèdes *incrassans.*

Ordonnance. Voyez *formule.*

Oxalates. Sels formés par l'acide oxalique.

Oxalate de chaux. Base des calculs urinaires.

— de potasse. Voyez *acidule oxalique.*

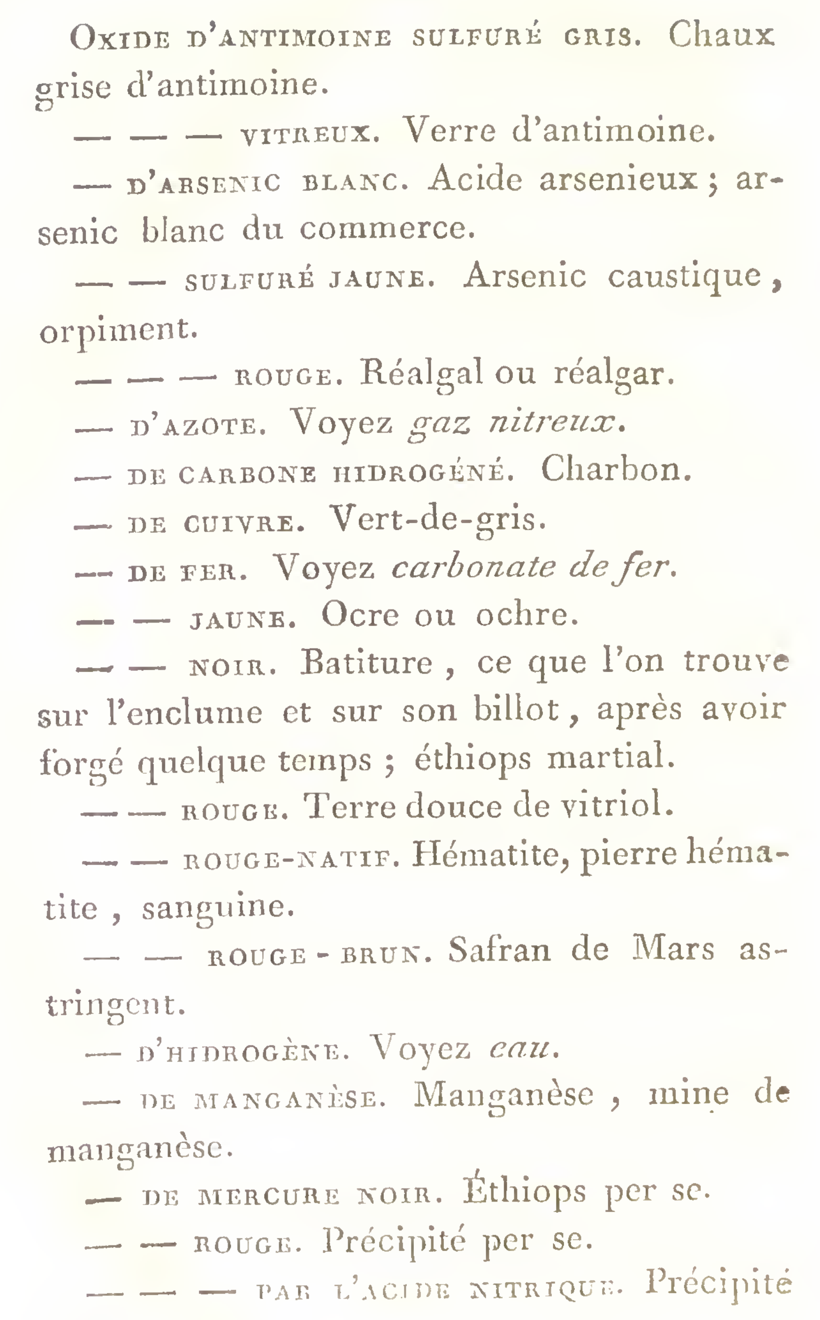
Oxidation, Oxigénation. Opération dans laquelle on combine une matière quelconque avec l'oxigène, de manière à la brûler ou la convertir en *oxide.* Elle est l'opposée de *désoxidation*, et synonyme de *calcination.* Les métaux oxidés sont ceux réduits à l'état de chaux; les graisses oxigénées sont celles qui sont rances, etc.

Oxides. Corps combustibles combinés avec l'oxigène; tels sont ce que les anciens chimistes appeloient *chaux métalliques.*

Oxide d'antimoine blanc. Poudre d'algaroth, mercure de vie.

— — hidro-sulfuré. Kermès minéral, poudre des Chartreux; soufre doré d'antimoine.

— — sulfuré demi-vitreux. Crocus metallorum, safran des métaux.



OXIDE D'ANTIMOINE SULFURÉ GRIS. Chaux grise d'antimoine.

— — — VITREUX. Verre d'antimoine.

— D'ARSENIC BLANC. Acide arsenieux ; arsenic blanc du commerce.

— — SULFURÉ JAUNE. Arsenic caustique, orpiment.

— — — ROUGE. Réalgal ou réalgar.

— D'AZOTE. Voyez *gaz nitreux.*

— DE CARBONE HIDROGÉNÉ. Charbon.

— DE CUIVRE. Vert-de-gris.

— DE FER. Voyez *carbonate de fer.*

— — JAUNE. Ocre ou ochre.

— — NOIR. Batiture, ce que l'on trouve sur l'enclume et sur son billot, après avoir forgé quelque temps ; éthiops martial.

— — ROUGE. Terre douce de vitriol.

— — ROUGE-NATIF. Hématite, pierre hématite, sanguine.

— — ROUGE-BRUN. Safran de Mars astringent.

— D'HIDROGÈNE. Voyez *eau.*

— DE MANGANÈSE. Manganèse, mine de manganèse.

— DE MERCURE NOIR. Éthiops per se.

— — ROUGE. Précipité per se.

— — — PAR L'ACIDE NITRIQUE. Précipité rouge.

OXIDE DE MERCURE SULFURÉ NOIR. Éthiops minéral.

— — — ROUGE. Cinnabre natif, mine de mercure ; cinnabre artificiel, vermillon.

— — — VIOLET. Cinnabre d'antimoine.

— DE PLOMB BLANC. Céruse.

— — JAUNE. Massicot.

— — ROUGE. Minium.

— — VITRIFIÉ. Litharge.

— DE ZINC NATIF. Tuthie ou tutie, cadmie des fourneaux ; calamine ou pierre calaminaire.

— — SUBLIMÉ. Fleurs de zinc, pompholix.

OXIDULES. Diminutif d'*oxides*, ou moindre degré d'oxidation.

OXIGÈNATION. Phénomène général de l'union de l'oxigène avec les corps combustibles. Voyez *oxidation*.

OXIGÈNE. Corps indécomposé, simple ; formé de deux mots grecs qui signifient générateur des acides ; principe acidifiant. Voyez *gaz oxigène*.

OXIGÈNÉ, OXIDÉ. Caractère d'une substance qui contient de l'oxigène. Voyez *oxidation*.

OXYCRAT. Mélange de vinaigre et d'eau.

OXYMEL. Mélange de vinaigre et de miel.

OXYRRHODIN. Mélange de vinaigre et d'huile rosat.

P.

Palliatifs. Remèdes qui ne ſont qu'adoucir ou guérir en apparence.

Panacée, Panchreste. Titres pompeux qu'on donne aux remèdes qu'on prétend être bons contre toutes les maladies ; telle étoit la pavanée mercurielle.

Panchymagogues, Pantagogues. Remèdes *purgatifs*.

Pansement. Soin qu'on prend d'un animal malade ou blessé, pour le guérir.

Parégoriques. Voyez *anodyns*.

Parenchyme. C'est le squelette fibreux qui sert de cloison aux sucs des végetaux.

Parfum. Odeur agréable ou forte, qui se répand par le moyen du feu.

Pectoraux. Voyez *béchiques*.

Pepastiques, Peptiques. Voyez *digestifs*.

Pessaire. Remède solide, ou espèce de bandage qu'on introduit dans le vagin, pour la guérison de quelques maladies de cette partie et de la matrice.

Pétreux, Pierreux. Qui est de la nature de la pierre.

Pétrification. Action par laquelle un corps est converti en pierre, soit naturellement, soit par des moyens chimiques.

Phagédéniques. Remèdes *corrosifs*.

Pharmaceutique. Tout ce qui concerne la pharmacie, l'emploi des remèdes, leur description, etc.

Pharmacie. Partie de la médecine qui enseigne le choix, la préparation et le mélange des médicamens. On la divisoit en *galénique* et en *chimique*. La première ne s'occupoit que du mélange des drogues simples; elle ne supposoit pas l'examen de leur nature et la connoissance de leurs propriétés, elle n'en faisoit ni l'analyse, ni la décomposition. La seconde descendoit dans tous ces détails, et dans ceux des effets que les médicamens simples ont les uns sur les autres, dans les différens mélanges qu'on en fait. Cette distinction n'existe plus aujourd'hui, et toutes les opérations de la pharmacie sont également éclairées des lumières de la chimie.

La *pharmacie* est encore le lieu où l'on prépare les médicamens; on le nomme aussi *apothicairerie*, *laboratoire*.

Pharmacien. *Pharmacope*, *pharmacopole*, *apothicaire*. On donne ces différens noms à ceux qui s'occupent de tout ce qui concerne le choix, la conservation, la préparation et la vertu des médicamens.

Pharmacologie. Partie de la matière mé-

dicale qui traite des remèdes ; ou science de la pharmacie.

PHARMACOPÉE. Voyez *dispensaire.*

PHARMACOPOSIE. Remède *cathartique* liquide.

PHÉNIGMES. Remèdes *inflammatoires, cathérétiques* doux.

PHILTRES. Remèdes *aphrodisiaques.*

PHLEGMAGOGUES. *Purgatifs* qui évacuent les phlegmes ou la pituite.

PHLEGME. En chimie, ce terme est synonyme à *eau.*

PHLOGISTIQUE. Feu, principe inflammable. Voyez *calorique.*

PHOSPHATES. Sels formés par l'acide phosphorique.

— ALCALINS et TERREUX. Sels formés par la combinaison de l'acide phosphorique avec les terres et les alcalis.

PHOSPHATE AMMONIACAL OU D'AMMONIAQUE. Sel fusible, sel natif de l'urine.

— CALCAIRE OU DE CHAUX. Sel phosphorique calcaire, chaux phosphatée ; terre des os, sel des os.

— DE SOUDE. Sel fusible à base de natrum, sel perlé, sel admirable ; acide perlé.

PHOSPHITES. Sels formés par l'acide phosphoreux.

PHOSPHORE. Phosphore de Kunckel. Corps indécomposé, combustible; formé de deux mots grecs qui signifient porteur de lumière.

PHYLACTÈRES. Voyez *amulettes*.

PHYTOLOGIE. Partie de la pharmacie qui traite des plantes.

PILON. Instrument qui sert à piler les substances dans le mortier, soit pour les réduire en poudre, soit pour en exprimer le suc.

PISTATION. Action d'envelopper certains médicamens avec de la pâte, pour les préparer et les faire cuire.

PLANTES. Ce mot est synonyme à *herbes*.

PNEUMONIQUES. Voyez *pectoraux*.

POISONS. On appelle ainsi tout ce qui étant avalé ou appliqué à l'extérieur, opère un changement tel, que la mort en est la suite. Ils diffèrent des médicamens, en ce que l'effet de ceux-ci tend au rétablissement de la santé. L'action des uns et des autres est néanmoins relative; il est des poisons qui, donnés à petites doses et à propos, sont d'excellens remèdes, et des médicamens qui, donnés à fortes doses ou dans des cas contre-indiqués, sont de véritables poisons.

POLYCHRESTES. Remèdes bons dans plusieurs maladies.

POROTIQUES. Voyez *catagmatiques*.

Porphyriser. C'est broyer les médicamens sur le porphyre.

Potable. Qui se peut réduire en boisson, ou qu'on donne de cette manière.

Potasse. Alcali, alcali caustique, alcali déliquiescent, alcali du nitre, alcali fixe de tartre, alcali fixe végétal, cendres de pots, cendres gravelées, le salin, pierre à cautère, sel fixe des plantes, sel fixe de Takénius, sel de tartre, etc.

— antimoniée. Antimonite de potasse.

— nitratée. Voyez *nitrate de potasse.*

Potentiel. Voyez *actuel.*

Précipitans. Remèdes qui modèrent le mouvement et la chaleur du sang; ce sont des *tempérans*, des *absorbans.*

Précipitant. On donne ce nom à la substance qui en s'unissant au menstrue qui tient un corps en dissolution, laisse échapper et précipiter ce corps au fond du vase.

Précipitation. C'est ajouter à une dissolution de quelque matière une autre substance qui s'unissant, soit à elle, soit à son dissolvant, la dégage d'avec celui-ci, et la fait tomber au fond du vaisseau, sous forme sèche et pulvérulente. Cette matière se nomme *précipité.*

Préparans, Préparatoires. Remèdes qui

disposent à l'action d'autres médicamens ; ce sont les *tempérans*, les *délayans*, les *adoucissans*, etc.

PRÉPARATION. Travail par lequel on réduit, selon les principes de l'art, un médicament dans l'état où il doit être pour être employé et administré.

PRÉSERVATIFS. Remèdes qu'on emploie pour préserver ou garantir des maladies. On le dit aussi des remèdes superstitieux et des *amulettes*.

PRINCIPES DES CORPS, OU ÉLÉMENS. Les chimistes entendent par ces mots les corps qui ont résisté jusqu'à présent à leurs moyens d'analyse ; il en est beaucoup plus qu'on n'en admettoit avant la révolution chimique, et trois des quatre anciens sont eux-mêmes des corps plus ou moins composés.

PROJECTION, PROJETER. C'est jeter, cuillerée à cuillerée, quelque matière que l'on veut calciner, dans un creuset. La projection doit être faite en petite quantité et à diverses reprises.

PROLIFIQUES. Remèdes qui augmentent la quantité de la semence et l'animent ; ce sont des *analeptiques* et des *aphrodisiaques*.

PROPHYLACTIQUES. Voyez *préservatifs*.

PROTÉIFORMES. On nomme ainsi les médi-

camens qu'on administre sous toutes sortes de formes, comme le mercure, le fer, etc.

PRUSSIATES. Sels formés par l'acide prussique.

PRUSSIATE DE FER. Bleu de Prusse.

PSHYCHAGOGIQUES. Remèdes actifs, qui rappellent à la vie dans les syncopes, l'apoplexie.

PSORIQUES. Voyez *antipsoriques*.

PSYCTIQUES. Remèdes *rafraîchissans*.

PTARMIQUES. Voyez *errhines*.

PTYALAGOGUES, PTYSMAGOGUES. Remèdes qui excitent la salivation.

PULPEUX. Qui est de la nature ou de la consistance de la pulpe, ou qui en contient beaucoup.

PULPOIR. Spatule, ou instrument dont on se sert pour faire passer les pulpes au travers du tamis.

PULVÉRISATION. Action de réduire une substance en poudre.

PURGATIFS. Remèdes qui évacuent par les selles.

PURGATION. Action des purgatifs; on donne encore ce nom, comme celui de *médecine*, au purgatif même. On appelle *purgation*, en pharmacie, l'action de monder ou de nettoyer les médicamens.

PURIFICATION. Opération par laquelle on

sépare les parties hétérogènes des mixtes, pour les rendre plus pures.

PUTRÉFACTION. Altération spontanée des substances animales et végétales, accompagnée d'evaporation fétide.

PUTRIDE. Se dit des substances qui exhalent une odeur fétide.

PYCNOTIQUES. Remèdes *incrassans.*

PYRÉTIQUES. Voyez *fébrifuges.*

PYROTECHNIE. C'est l'art de faire les opérations sur les mixtes, par le moyen du feu.

PYROTIQUES. Voyez *caustiques.*

Q.

QUINTESSENCE. Voyez *huile volatile.*

R.

RABIFIQUES. Voyez *antihydrophobiques.*

RADICAL. Qui appartient à la racine; on dit une cure radicale. C'est l'opposé de *palliatif.*

RAFRAICHISSANS. Remèdes qui calment l'agitation des humeurs.

RAMOLLISSANS. Voyez *émolliens.*

RANCE, RANCIDITÉ. Ces mots, qui s'appliquent plus particulièrement aux graisses, aux huiles qui acquièrent une odeur et un goût

forts, par l'action du feu, sont synonymes d'*oxidation* et d'*oxigénation*.

Raréfactifs, Raréfians. Remèdes *échauffans*.

Raréfié. Se dit d'un corps qui augmente de volume, sans augmenter de poids ou de pesanteur absolue.

Recette. Voyez *formule*.

Récipé. Mot latin qu'on a francisé, et qu'on trouve au commencement des formules ; il signifie *prenez*.

Récipient. Vaisseau ordinairement de verre, d'une forme ronde, avec un long col, semblable à un ballon, dont l'usage est d'être adapté au col ou au bec des cornues, des alambics et autres vaisseaux distillatoires, pour rassembler, recevoir et contenir les produits des distillations.

Rectification. Purification, distillation nouvelle.

Réduction. Voyez *désoxidation*.

Réfrigérans, Réfrigératifs. Remèdes *rafraîchissans*.

Réfrigérant. Vaisseau plein d'eau froide, à travers lequel passe le bec de l'alambic dans les distillations ; son usage est de rafraîchir et de condenser les vapeurs à mesure qu'elles s'élèvent.

Réfrigération. Action de rafraîchir.

Régime. Gouvernement, conduite, manière de vivre convenable à la conservation ou au rétablissement de la santé. Voyez *diététique*.

Registres. Ce sont des ouvertures pratiquées dans les fourneaux, et à l'aide desquelles le chimiste augmente le feu en les ouvrant, et le diminue en les fermant.

Règne. On entend par règne, les classes dans lesquelles on range les mixtes naturels; on en comptoit trois, le *végétal*, l'*animal* et le *minéral*; les naturalistes modernes n'en admettent que deux, l'*animé*, qui comprend les deux premiers, et l'*inanimé*, qui comprend le troisième.

Régule. Petit roi. Nom impropre donné aux métaux dans leur état métallique.

Réjouissans. Voyez *létificans*.

Relachans. Voyez *asthéniques*.

Remèdes. Voyez *médicamens*.

Rénovation. Voyez *désoxidation*.

Répercussifs, Répulsifs. Remèdes externes qui font rentrer les humeurs au dedans; ce sont des *rafraîchissans*, des *astringens*, etc.

Résidence. Voyez *fèces* ou *lie*.

Résidu. Ce qui reste dans la cornue, dans l'alambic, le creuset, etc., après la distillation ou l'opération qu'on a pratiquée.

Résine. Genre de produit immédiat des végétaux, indissoluble dans l'eau, dissoluble dans l'alcool.

Résolutifs. Remèdes externes qui divisent et atténuent les humeurs; ce sont des *apéritifs*, des *fondans*.

Restaurans. Voyez *analeptiques*.

Restreinctifs. Médicamens *astringens*.

Retorte, ou cornue. Vaisseau de verre, de terre, de métal, etc., à ventre large et à col recourbé, qui sert pour les distillations, les analyses, etc.

Réverbération. Voyez *feu de réverbère*.

Révivification. Voyez *désoxidation*.

Révulsifs. Remèdes qui détournent les humeurs d'une partie pour les porter sur une autre; ce sont des *antispastiques*.

Rhyptiques. Voyez *détersifs*.

Roborans, Roboratifs. Voyez *corroborans*.

Rosat. Qui tient de la rose, tels que l'onguent, le miel rosat.

Rouilles. Voyez *oxides*.

Rubéfians. Remèdes qui excitent de la rougeur; ce sont de légers *cathérétiques*.

Rubification. Action de faire rougir quelque substance au feu.

Ruptoires. Remèdes *caustiques*.

S.

Sachets. Petits sacs remplis de médicamens qu'on applique sur quelque partie du corps.

Sain, Salubre, Salutaire. Tout ce qui est bon pour la santé.

Salé, Salin, Salsugineux, Salure. Qui tient de la nature des sels, ou dans la composition duquel il en entre.

Salin (le). Voyez *potasse*.

Salino-terreux. Corps qui participent du sel et de la terre ; terres alcalines.

Salivaires, Salivans. Voyez *ptyalagogues*.

Sanguin. Qui est de la nature ou de la couleur du sang.

Sapide. Voyez *savoureux*.

Saponacé. Qui tient de la nature du savon.

Saporifiques. Remèdes qui agissent sur les organes du goût ; ce sont principalement les *masticatoires* ou *apophlegmatisans*.

Sarcotiques. Voyez *incarnatifs*.

Saturation. Union et combinaison des principes des mixtes. Elle doit être telle que ces mêmes principes ne surabondent point dans le composé qui résulte des substances qu'on veut unir. Par exemple : versez une liqueur acide par parties et à plusieurs re-

prises sur un alcali, la combinaison sera parfaite, et le point de saturation trouvé, lorsqu'il n'y aura plus d'effervescence, que le nouveau composé n'aura plus de saveur acide ou alcaline, et qu'il n'altérera en aucune manière les couleurs bleues des végétaux.

On appelle encore *saturation* le point où un menstrue quelconque est chargé autant qu'il peut l'être de la substance à dissoudre.

SATURNINS. Remèdes qui contiennent du plomb.

SAVEUR. Qualité des corps, qui se distingue par le goût.

SAVON. Combinaison d'une huile avec un alcali.

SAVONEUX. Voyez *saponacé*.

SAVONULE. Savon imparfait, petit savon.

— DE TÉRÉBENTHINE. Savon de Starkei.

SAVOUREUX. Qui a beaucoup de goût; c'est l'opposé à *insipide*.

SAUVAGES. On appelle ainsi les animaux et les plantes qui viennent ou qui vivent sans le secours de l'homme; c'est l'opposé à *domestiques*.

SAXIFRAGES. Voyez *lithontriptiques*.

SCINTILLATION. Action par laquelle des substances échauffées par le feu, pétillent et jettent des étincelles.

Sclérotiques. Remèdes qui ont la propriété de durcir les chairs ; ce sont des *incarnatifs-astringens.*

Scorbutiques. Voyez *antiscorbutiques.*

Scories. Impuretés, matières étrangères à une substance métallique, qui s'en séparent par la fusion que l'on fait de cette substance, et qui viennent nager à sa surface, comme étant plus légères.

Sébacé. Qui est de la nature du suif, ou qui y ressemble.

Secondaires. Remèdes qui augmentent et qui fortifient la vertu d'autres remèdes.

Secret. Voyez *arcane.*

Sédatifs. Voyez *anodins.*

Sédiment. Voyez *féces, lie.*

Sel. Nom réservé aux composés des acides et des bases salifiables, alcalines, terreuses et métalliques.

Séléniteux. Qui est de la nature de la sélénite, ou qui en contient. Voyez *sulfate de chaux.*

Séparation, Séquestration. C'est la désunion des principes des mixtes simples ou composés.

Séparatoires. Vaisseaux propres à séparer les liqueurs.

Septiques. Remèdes externes qui font

pourrir les chairs sans douleur ; ce sont des *émolliens*.

Séreux, Sérosité, Serum. Qui est aqueux, qui abonde en eau.

Serum du lait. Petit lait.

Sialagogues, Sialogogues. Voyez *ptyalagogues*.

Siccité. Évaporation des liqueurs ou des substances jusqu'à ce qu'elles soient sans humidité.

Sigillée. Scellée ; petits pains de différentes terres, marquées d'un sceau, et appellées *terres sigillées*.

Silice. Terre siliceuse, terre vitrifiable, terre quartzeuse.

Simples. Ce mot est synonyme à celui de *plantes*, *herbes*.

Sinapisme. Médicament *rubéfiant*, où il entre de la moutarde.

Siphon. Instrument à tuyau recourbé, dont on se sert pour tirer la liqueur d'un vase. Il a deux branches inégales ; on plonge la plus courte dans le vase qu'on veut vider ; on pompe l'air de la seconde jusqu'à ce que la liqueur en sorte, et alors elle coule sans interruption tant qu'il y en a.

Sirupeux. Qui tient de la nature du sirop.

Soluble. Qui est facile à dissoudre, à se

fondre aisément dans l'eau ou dans toute autre liqueur.

SOLUTION. Voyez *dissolution.*

SOLUTIFS. Voyez *laxatifs.*

SOMMITÉS. Se dit des extrémités supérieures des plantes, des herbes, des arbres, etc.

SOMNIFÈRES, SOPORATIFS, SOPOREUX, SOPORIFÈRES, SOPORIFIQUES. Voyez *narcotiques.*

SOPHISTICATION. Voyez *adultération.*

SOUDE. Alcali marin ou minéral, alcali minéral caustique, lessive ou liqueur des savonniers; soude de Cherbourg, salicot, salicorne, alun-marie, alun-catin, etc.; tire son nom de la plante marine appelée *kali* ou *soude.*

SOUFRE. Soufre vif. Corps simple, indécomposé, combustible.

— SUBLIMÉ. Fleurs de soufre.

SPARADRAP. Morceau de toile trempé dans un emplâtre fondu.

SPASMODIQUES. Voyez *antispasmodiques.*

SPATULE. Instrument plus ou moins long, large et applati par l'une de ses extrémités. Il en est de bois, de fer, de verre, etc. Il sert à remuer ou à prendre les compositions.

SPÉCIFIQUES. Remèdes qu'on croit propres à guérir plus particulièrement telle ou telle maladie.

SPERMATIQUES, SPERMATOPÉS. Voyez *prolifiques.*

SPIRITUALISATION. Action par laquelle on tire les esprits des substances qui en contiennent.

SPIRITUEUX. Qui tient de la nature des esprits ardens. Voyez *alcool.*

SPLÉNÉTIQUES, SPLÉNIQUES. Remèdes propres pour les maladies de la rate ; ce sont des *apéritifs.*

SPONGIEUX. Qui ressemble ou qui est de la nature de l'éponge.

SPUMOSITÉ. Écume.

SQUAMES. Ce sont des espèces d'écailles ou de feuilles qu'on sépare des oignons.

SQUAMEUX. Écailleux, comme les oignons.

STALTIQUES. Remèdes *répercussifs.*

STEGNOTIQUES. Remèdes *astringens.*

STERNUTATOIRES. Voyez *errhines.*

STHÉNIQUES. Voyez *fortifians.*

STIBIÉ. Préparation où il entre de l'antimoine.

STIMULANS. Remèdes qui aiguillonnent, qui animent ; ce sont des *cordiaux.*

STOMACHAL, STOMACHIQUES. Remedes qui fortifient l'estomac, et facilitent la digestion.

STOMATIQUES. Remèdes propres aux maux de bouche et de gorge.

STRATIFICATION. Voyez *couches.*

STUPÉFACTIFS, STUPÉFIANS. Remèdes *narcotiques.*

STYPTIQUES. Remedes *astringens.*

SUAVE. Qui a une odeur douce, agréable. Voyez *arome.*

SUBLIMATION. Volatilisation particulière, ou élévation en vapeur, et condensation dans la partie supérieure de l'appareil, de matières sèches et solides.

SUBLIMATOIRES. Vaisseaux qui servent aux *sublimations.*

SUBLIMÉ. On appelle ainsi les médicamens qui ont été préparés par *sublimation.*

SUBMERSION. Voyez *immersion.*

SUCCÉDANÉS. Remplaçans. On donne ce nom aux remèdes qu'on substitue à la place de ceux qui avoient été prescrits d'abord, et qui manquent.

SUCCULENT. Qui est plein de suc.

SUCRE. Corps muqueux sucré. Un des produits immédiats des végétaux.

SUDORIFÈRES, SUDORIFIQUES. Remèdes qui provoquent la sueur.

SUFFUMIGATION. Voyez *parfum.*

SULFATES. Vitriols. Sels formés par l'acide sulfurique.

SULFATE D'ALUMINE. Alun de roche, alun de Rome, etc.

Sulfate d'alumine calciné. Alun calciné.

— d'ammoniaque. Sel ammoniacal secret de Glauber, vitriol ammoniacal, alcali volatil vitriolé.

— de barite. Spath pesant, barite sulfatée, terre pesante vitriolée.

— de chaux. Pierre à plâtre, plâtre, gypse, spath séléniteux, sélénite, schlot, sel d'Epsom de Lorraine, chaux sulfatée, albâtre gypseux, chaux vitriolée, vitriol de chaux, pierre à Jésus.

— de cuivre. Couperose bleue, vitriol bleu, vitriol de Chypre, vitriol de cuivre, vitriol de Vénus.

— de fer. Couperose verte, vitriol de Mars, ou martial, ou de fer, vitriol vert, vitriol romain.

— — calciné. Poudre de sympathie, colcothar, sel de colcothar, sel fixe de vitriol.

— — rouge ou suroxigéné. Eau mère du vitriol.

— de magnésie. Sel de canal, sel cathartique amer, sel d'Epsom, sel d'Égra, sel de Sedlitz, magnésie sulfatée ou vitriolée, vitriol de magnésie.

— de mercure jaune. Sulfate de mercure avec excès d'acide; précipité jaune, turbith minéral.

Sulfate de plomb. Vitriol de plomb.

— de potasse. Sel de duobus, sel polychreste de Glaser, arcanum duplicatum, tartre vitriolé, vitriol de potasse, alcali végétal vitriolé.

— de soude. Sel admirable de Glauber, ou seulement sel de Glauber, soude sulfatée, alcali minéral vitriolé, vitriol de soude.

— de zinc. Vitriol blanc, gilla vitrioli de Paracelse, couperose blanche, vitriol de zinc, vitriol de Goslard.

Sulfatisation. Vitriolisation; action de convertir des substances en sulfate.

Sulfites. Sels formés par l'acide sulfureux.

Sulfite de potasse. Sel sulfureux de Stahl.

Sulfures. Combinaison du soufre avec différentes bases.

— alcalins. Foies de soufre.

— d'arsenic. Voyez *oxides d'arsenic.*

— métalliques. Combinaison du soufre avec les métaux. C'est à-peu près l'état des mines métalliques.

Sulfure d'ammoniaque hidrogéné. Liqueur fumante de Boyle.

— d'antimoine. Mine d'antimoine, antimoine.

SULFURE DE FER ARTIFICIEL. Voyez *oxides de fer.*

— — NATIF. Pyrites martiales.

— DE MERCURE. Voyez *oxides de mercure sulfurés.*

— DE POTASSE. Foie de soufre par la voie sèche.

— — ANTIMONIÉ. Voyez *oxide d'antimoine hidro-sulfuré.*

— — HIDROGÉNÉ, HIDRO-SULFURE DE POTASSE. Foie de soufre par la voie humide.

SULFUREUX. Qui tient de la nature du soufre.

SUPPOSITOIRE. Médicament solide qu'on introduit dans le fondement pour solliciter des évacuations, irriter, etc.

SUPPURATIFS. Médicamens qui excitent ou facilitent la suppuration.

SURAL. Remède dans lequel il entre du sureau.

SUSTENTATION, SUSTANTER. Action de nourrir, de soutenir par de bons alimens.

SUSTENTIFS. Remèdes *analeptiques.*

SYMPATHIQUES. Remèdes ou substances médicinales que, par leur configuration ou leurs vertus, on croyoit avoir de la sympathie avec telle ou telle partie du corps.

SYNCRITIQUES. Remèdes *astringens.*

SYNTHÈSE. Combinaison, ou composition. Opération inverse de l'analyse, et qui consiste dans la réunion des molécules des corps.

T.

TANNIN. Un des matériaux immédiats des végétaux, distingué de l'acide gallique ; se trouve dans les écorces des végétaux astringens.

TARTAREUX. Qui est de la nature du tartre.

TARTRES, TARTRITES. Sels formés par l'acide tartareux.

TARTRE. Voyez *acidule tartareux*.

— CRAYEUX, TARTRE MÉPHITIQUE. Voyez *carbonate de potasse*.

TARTRITE ACIDULE DE POTASSE. Voyez *acidule tartareux*.

— D'ANTIMOINE ET DE POTASSE. Tartre stibié, tartre antimonié, tartre émétique, émétique.

— DE FER. Tartre chalybé, teinture de Mars tartarisée, boule de Mars.

— DE POTASSE. Sel végétal, tartre soluble.

— — ET DE SOUDE. Sel de Seignette.

TEMPÉRANS. Remèdes qui calment l'effervescence du sang et des humeurs ; ce sont des *rafraîchissans*.

Tenace, Ténacité. Ce qui est visqueux, gluant, et adhèrent de manière à être séparé difficilement.

Tentipelles. Remèdes propres à donner du ton à la peau; ce sont des *fortifians*.

Terres (en général). Substances indécomposées, incombustibles. Bases salifiables.

Terre damnée, Terre morte, Tete morte, Caput mortuum. Voyez *résidu*.

Terrestréitées. Ce sont les parties terrestres des corps, qui restent après quelqu'opération de chimie ou de pharmacie.

Terrification. Réunion des parties terreuses par la fermentation, le repos, etc.

Textile. Dont on peut faire du fil ou de la toile, comme le lin, le chanvre, etc.

Théiforme. Médicament qui se prépare comme le thé; *infusion théiforme*.

Thérapeutique. Partie de la médecine qui donne la connoissance des règles générales qu'il faut observer, des moyens qu'on doit employer dans la cure des maladies, et l'indication, le temps et la manière de se servir des remèdes.

Thériacal. Qui est de la nature de la thériaque, qui en contient, ou qui participe à ses vertus.

Thériaques. Remèdes qui guérissent les

morsures des animaux venimeux. C'est aussi le nom d'une composition fameuse et beaucoup trop employée.

Thermales. Epithète que l'on donne aux eaux minérales chaudes.

Thermantiques. Remèdes *échauffans*.

Thorachiques. Remèdes *pectoraux*.

Tisane. Boisson médicamenteuse.

Toniques. Remèdes qui augmentent la force, le ton ; ce sont des *fortifians*.

Topiques. Remèdes qu'on applique à l'extérieur du corps.

Torréfaction, Torréfier, Tostion, Grillage. Séparation de quelques principes volatils d'une matière sèche, et division ou atténuation qu'elle éprouve en même temps. Le *grillage* s'applique plus particulièrement aux mines ; la *torréfaction* aux végétaux.

Transcolation. Voyez *filtration*.

Transfusion. Changement, versement d'une liqueur d'un vase dans un autre. C'est encore l'action d'introduire ou de verser une liqueur médicamenteuse dans les veines d'un animal.

Traumatiques. Remèdes *vulnéraires*.

Trition, Trituration, Triturer. Division du médicament en petites parties ; on le rend par ce moyen en état d'être uni et

mêlé avec d'autres, ou plus propre à être pris intérieurement, ou a être appliqué extérieurement; on scie, on hache, on brise, on râpe, on brûle, on calcine, et l'on met ensuite dans le mortier de bronze pour faire la *trituration*, etc.

TRISULES. Sels triples. Sont l'union de deux sels neutres, et non la combinaison de deux bases à la même portion d'acide.

U.

URATES. Sels formés par l'acide urique.

URATE D'AMMONIAQUE. Une des bases des calculs urinaires.

URÉE. Substance urinaire, qui donne à l'urine sa couleur, son odeur, et ses propriétés.

URÉTIQUES. Remèdes *diurétiques*.

URINEUX. Qui vient de l'urine, ou qui tient de sa nature; les *sels urineux*.

URTICATION. C'est le nom qu'on donne à l'emploi extérieur des orties pour le traitement de quelques maladies.

USTION. Brûlement. L'action de réduire les substances en charbon. L'*ustion* longue et continue opère l'*incinération* ou la *calcination*.

Ustullation. L'action de faire brûler une substance humide pour la dessécher.

Usuels. Remèdes dont on fait habituellement usage.

Utérins. Voyez *antihystériques.*

V.

Vaisseaux de rencontre. Se dit de deux vaisseaux dont les ouvertures sont l'une dans l'autre. C'est toujours l'ouverture du vaisseau supérieur qui entre dans le vaisseau inférieur. Cet appareil sert pour les digestions et les circulations.

Vapeur. Fumée qui s'élève des corps exposés à la chaleur.

Vaporation. Voyez *évaporation.*

Vaporeux. Bain de vapeur. Voyez *feu.*

Végétal. Tout ce qui appartient aux plantes, arbres, etc.

Végétaux. Voyez *herbes, plantes.*

Véhicule. Voyez *menstrue.*

Vénéneux, Venimeux, Venin. Tout ce qui a des qualités nuisibles et dangereuses; le premier terme s'emploie pour les plantes et les minéraux; le second pour les animaux.

Venteux. Flatueux, qui donne des vents.

Véreux, Vermoulu. Se dit des médicamens

et sur-tout des bois et des racines rongés des vers, par vétusté ; ils doivent être rejetés.

Vermifuges, Vermineux. Voyez *anthelmintiques.*

Vésication. C'est la naissance des cloches ou ampoules que produisent l'usage des *vésicatoires.*

Vésicatoires. Voyez *épispastiques.*

Vierge. Se dit des médicamens parfaitement purs ; le *mercure vierge*, la *cire vierge*, etc.

Vin. Produit de la fermentation du principe sucré.

Vinaigre. Produit de la fermentation acéteuse.

Vireux, Virulent. Voyez *vénéneux.*

Virtuel. Se dit des médicamens qui agissent par une vertu secrette et obscure ; il est opposé à *actuel* ou *sensible.* Voyez *occulte.*

Virus. Mot latin qui signifie *poison*, *venin*, et qu'on a conservé en françois.

Viscéraux. Remèdes propres à fortifier les viscères ; ce sont des *cordiaux.*

Viscosité, Visqueux. Voyez *tenace.*

Vitrifaction, Vitrification, Vitrifier. Action de fondre, de convertir par un feu très-violent quelque matière en verre.

Vitriolique. Qui est de la nature des vitriols ou sulfates, ou qui en contient.

Vivifians.

Vivifians, Vivifiques. Remèdes qui raniment, qui vivifient ; ce sont des *cordiaux*.

Vivification, Vivifier. Action de donner ou d'entretenir la vie, par des *analeptiques*, des *cordiaux*, etc.

Volatil, Volatilité. On donne ce nom à tout ce qui s'élève et s'évapore par l'action de la chaleur ; c'est l'opposé de *fixe*.

Volatilisation, Volatiliser. Opération par laquelle on réduit en vapeur, par l'action du feu, les substances qui en sont susceptibles. Voyez *sublimation*.

Vomitifs, Vomitoires. Voyez *émétiques*.

Vulnéraires. Médicamens propres pour la guérison des plaies. Voyez *traumatiques*.

Nota. *Les mots qui ne sont point dans ce Vocabulaire, se trouveront indiqués et expliqués dans l'Introduction à la connoissance des médicamens, dans la Manière de formuler, ou dans le cours de l'ouvrage.*

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

Fin de la Table du premier volume.

